

Relever les défis



[Lire le message du chef de la direction](#)

L'énergie — essentielle dans nos vies

Ouvrir la voie vers une économie prospère, un mieux-être collectif et un environnement sain, aujourd'hui et demain.



[Lire nos principes directeurs](#)

Faire tomber les barrières



[Voir les Q et R](#)

Changements climatiques



[En savoir plus sur les changements climatiques](#)

Relations avec les Autochtones



[En savoir plus sur nos relations avec les Autochtones au Canada](#)

Objectifs et progrès



[En savoir plus sur nos objectifs en matière de performance environnementale](#)

Faits saillants du rapport

Vidéotheque

[Voir les vidéos en vedette](#)

Analyse de la pertinence

[Voir les principaux enjeux en matière d'environnement, d'économie, de société et de gouvernance](#)

[Voir notre engagement en matière de développement durable](#)

Graphicothèque

[Voir tous nos graphiques de données](#)

Données sur la performance

[Voir nos progrès pour l'année de déclaration 2015](#)



Vision et stratégie

[Accueil](#) > Vision et stratégie

Sur cette page :

[Mission, vision et valeurs](#)

[Stratégie et différenciateurs concurrentiels](#)

[Engagement envers le développement durable](#)

[Excellence opérationnelle](#)

L'énergie est offerte aux gens qui l'utilisent dans chaque pays du globe. Elle est essentielle dans notre monde et pour notre qualité de vie.

À titre de plus importante société énergétique intégrée du Canada, nous savons qu'avec nos groupes d'intérêt nous devons regarder au-delà des besoins en énergie actuels et comprendre ce dont nous avons besoin pour l'avenir. Le développement durable c'est voir l'ensemble d'un œil responsable et collaborer pour proposer de meilleures solutions durables.

Notre mission

Nous créons de l'énergie pour un monde meilleur.

C'est notre objectif principal et ce à quoi nous aspirons chaque jour.

Notre vision

À Suncor, notre vision est d'être dignes de confiance pour gérer les précieuses ressources naturelles. Guidés par nos valeurs, nous ouvrirons la voie vers une économie prospère, un mieux-être collectif et un environnement sain, aujourd'hui et demain.

C'est là où nous nous voyons, et voyons notre entreprise, dans l'avenir. En d'autres mots, c'est la vision que nous avons de la place de Suncor dans le monde.

Nos valeurs

Nos valeurs sont nos principes directeurs — notre série constante de croyances. Elles définissent la façon dont nous menons nos activités chaque jour.

La sécurité avant tout

Si ce n'est pas sécuritaire, ne le faites pas.

Respect

Donner le meilleur de soi-même. Être solidaire.

Agir comme il se doit

Choisir la bonne manière, faire preuve d'intégrité.

Monter la barre

Travailler avec passion. Toujours ajouter de la valeur.

Honorer nos engagements

Nous sommes la partie d'un tout.

Stratégie et différenciateurs concurrentiels

Notre base d'actifs importante, notre bilan solide et notre modèle intégré nous distinguent de nos pairs. Nous nous efforçons d'être le concurrent affichant de faibles coûts d'exploitation dans notre industrie sans compromettre la performance environnementale. L'optimisation et la réalisation de ces différenciateurs contribuent à notre position de chef de file de l'industrie et jettent les bases de la création de valeur à long terme pour les actionnaires.

Réserves et base de ressources

Nous nous sommes engagés à tirer le plus de valeur possible de nos ressources, ce qui inclut un positionnement important dans les sables pétrolifères. L'accent que nous mettons sur l'excellence opérationnelle vise à réaliser la pleine valeur de ces ressources.

Expertise de l'industrie

Nous sommes un pionnier de la mise en valeur des sables pétrolifères et nous continuons de progresser en développant et collaborant dans des [technologies novatrices](#) qui augmentent l'efficacité, réduisent les coûts et améliorent la performance environnementale.

Nos employés sont parmi les plus expérimentés et informés de l'industrie. Ils amènent leur passion et leur expertise au travail chaque jour.

Développement durable

Nous mettons l'accent sur notre triple résultat en matière de développement durable. Ce qui signifie faire preuve de leadership en :

- performance environnementale
- responsabilité sociale
- création d'une économie solide

Un modèle intégré éprouvé

Du sous-sol à la station-service, de la plateforme extracôtière à l'éolienne, nous mettons l'accent sur la création de valeur pour nos actionnaires. L'[intégration de notre entreprise](#), financièrement et physiquement, crée les conditions de notre réussite.

Capacité financière

Nous tentons d'obtenir les rendements les plus élevés possibles de nos activités. Nous voulons maintenir les coûts bas et accroître la fiabilité. Notre bilan solide et l'accent continu que nous mettons sur la discipline en matière d'investissements continuent de faire ressortir notre engagement à créer de la valeur pour nos actionnaires.

Engagement en matière de développement durable

Nous avons su nous positionner de façon unique grâce à notre engagement à améliorer sans cesse notre rendement en matière de développement durable. Cette amélioration dans le domaine du développement durable est non seulement un des principaux piliers de notre stratégie, mais aussi un générateur de valeur fondamental de l'entreprise qui intègre le développement durable au cœur même de l'organisation.

Les actions parlent plus que les mots. Voici une série d'initiatives concrètes visant à mettre en pratique les principes du développement durable :

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Changement climatique



- Nous avons adopté un [plan d'action sur les changements climatiques](#) en sept points visant à augmenter l'efficacité énergétique et à réduire dans l'ensemble de l'entreprise les émissions de gaz à effet de serre.
- Cela a contribué à réduire de 45 % l'intensité de dioxyde de carbone (CO₂) par baril à nos installations des sables pétrolifères depuis 1990.

Énergie renouvelable



- Nous avons pris les devants de l'industrie pour investir dans [l'énergie renouvelable](#).
- Notre participation comprend six projets de parcs éoliens en exploitation.
- Nous exploitons également la plus importante usine d'éthanol au Canada avec une capacité de production de 400 millions de litres par année.
- Notre portefeuille d'énergie renouvelable combiné déplace environ un million de tonnes de dioxyde de carbone par année, soit l'équivalent des émissions d'échappement annuelles d'environ 255 000 voitures standards.

Établir des partenariats avec les entreprises autochtones



Par le biais de notre marque Petro-Canada, nous avons établi un partenariat avec diverses Premières Nations, incluant la Nation crie de Peter Ballantyne (NCPB) du nord-est de la Saskatchewan et plus récemment la Première Nation de Long Plain et la Première Nation 468 de Fort McMurray pour gérer des stations-service Petro-Canada.

Ces stations-service embauchent de nombreux membres des Premières Nations et apportent une incroyable valeur au modèle de ventes au détail de Petro-Canada.

Le partenariat avec la NCPB est un exemple de la réussite de ce modèle. En plus de générer des rendements économiques positifs pour la Première Nation, ce partenariat a permis de créer des emplois et de perfectionner la capacité d'entrepreneuriat au sein de la collectivité.

En apprendre davantage sur nos [partenariats avec les entreprises autochtones](#).

Innovation dans la récupération du bitume



En collaboration avec nos partenaires de l'industrie, nous développons une méthode d'extraction in situ appelée Enhanced Solvent Extraction Incorporating Electromagnetic Heating (ESEIEH – prononcer « izi »). Le procédé ESEIEH utilise des radiofréquences et des solvants pour chauffer, extraire et transporter le bitume aux fins de traitement ultérieur. En réduisant l'énergie nécessaire et en éliminant le besoin d'eau ou de vapeur, le procédé ESEIEH a le potentiel :

- d'améliorer l'efficacité énergétique
- de réduire les émissions de gaz à effet de serre
- de réduire les coûts d'extraction

Les résultats préliminaires des essais du procédé ESEIEH sont encourageants. D'autres travaux sont en cours pour déterminer la viabilité commerciale du procédé.

[En apprendre davantage sur ESEIEH](#)

Prosperité sociale

Nous investissons dans le changement et le progrès social dans les collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités afin d'assurer la durabilité et la résilience des collectivités. Social Prosperity Wood Buffalo, un partenariat quinquennal entre des groupes d'intérêt de la région de Wood Buffalo dans le nord-est de l'Alberta, la Fondation Suncor Énergie, la région de Waterloo en Ontario et l'Université de Waterloo, vise à améliorer la qualité de la vie dans la région à croissance rapide de Wood Buffalo en renforçant son secteur à but non lucratif.

Pour en apprendre davantage :

- [Social Prosperity Wood Buffalo](#)
- [Notre stratégie d'investissement dans la collectivité](#)

Remise en état

- Nous continuons d'intensifier la mise au point et la mise en œuvre des techniques de remise en état des terrains perturbés. En septembre 2010, nous sommes devenus la première société d'exploitation des sables pétrolifères à achever la remise en état de la surface* d'un bassin de résidus. Grâce à l'adoption d'objectifs environnementaux en 2009, nous avons respecté et dépassé notre objectif d'une amélioration de 100 % dans la remise en état des sols d'ici 2015**.

Consommation d'eau

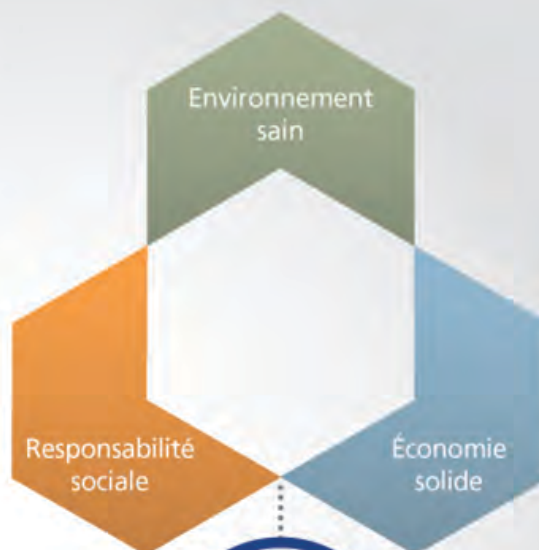
- Nous travaillons à réduire sans cesse notre consommation d'eau douce.
- Dans le secteur Sables pétrolifères, le volume brut d'eau douce que nous prélevons de la rivière Athabasca a diminué de 58 % depuis 2007.
- Environ 96 % de l'eau utilisée à notre installation in situ de Firebag est recyclée.

Excellence opérationnelle

[L'excellence opérationnelle](#), qui signifie que les activités d'exploitation doivent se faire de manière sécuritaire, fiable, rentable et respectueuse de l'environnement, nous aide à atténuer les risques dans notre entreprise et à nous concentrer sur l'atteinte de résultats parmi les meilleurs de l'industrie.

Un cadre stratégique pour une société énergétique durable

Pour concrétiser notre vision du développement durable, nous suivons un cadre stratégique :



- public général
- fournisseurs
- universitaires
- partenaires de l'industrie
- organisations non gouvernementales
- clients
- actionnaires
- employés
- collectivités
- gouvernements

excellence opérationnelle

prise de décision intégrée

politique publique, éducation et sensibilisation

produits et services

technologie et innovation

capacités organisationnelles et mobilisation

relations avec les groupes d'intérêt



Télécharger

Les terrains remis en état n'ont pas été accrédités par les organismes gouvernementaux de réglementation. Pour plus de détails, voir les [mises en garde — énoncés prospectifs](#).
*L'année de référence pour les améliorations planifiées est 2007. Les objectifs ont été fixés en 2009.



Message du chef de la direction

[Accueil](#) > [Vision et stratégie](#) > Message du chef de la direction



Les gouvernements, l'industrie, les organismes environnementaux et le public en général s'entendent probablement sur le fait que l'année écoulée a été un tournant en ce qui concerne les conversations sur l'environnement, l'économie et le mieux-être collectif.

Ce fut certainement le cas pour nous à Suncor. Tandis que nous traversons une période prolongée de faibles prix du pétrole, nous avons dû faire preuve de résilience et d'adaptabilité. Nous avons également dû réfléchir sérieusement à la réelle signification de notre vision du « triple résultat » à une époque où notre industrie – et le monde qui nous entoure – sont appelés à relever des défis économiques, sociaux et environnementaux importants.

La vision de Suncor nous aide à adopter une perspective à long terme relativement à ces défis – de l'une qui va au-delà des prochains résultats trimestriels ou annuels – à l'une qui tient compte de notre rôle à réaliser un avenir sobre en carbone.

Notre vision est l'une des principales raisons pour lesquelles je participe activement à la conversation sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Je crois aux changements climatiques et au fait que la production et la consommation des combustibles fossiles contribuent à ce défi global urgent. Je crois également que nous avons l'occasion – et la responsabilité – de collaborer pour trouver des solutions efficaces.

Les changements climatiques sont réels. Ne rien faire n'est pas une option.

Et c'est aussi clair pour moi que l'énergie est essentielle dans nos vies. Elle permet de nous déplacer, de chauffer nos maisons et nos écoles, et de créer des emplois et une croissance économique. Et tandis que les sources d'énergie renouvelable et de remplacement continuent à progresser, les combustibles fossiles – incluant le pétrole tiré des sables pétrolifères – devraient demeurer une source importante d'énergie fiable et rentable dans un avenir rapproché.

Collaboration

La nécessité d'aborder ces réalités parallèles est la raison pour laquelle j'appuie fortement les travaux de la [Commission de l'écofiscalité du Canada](#) dont je suis membre du conseil consultatif. Cette collaboration réunit des représentants provenant de l'ensemble du spectre politique et de divers secteurs, incluant le milieu universitaire, l'industrie et les groupes environnementaux.

La Commission s'efforce d'éliminer la partisanerie de la discussion et de poursuivre des conversations fructueuses sur notre avenir énergétique commun. Cela commence par le principe que l'économie et l'environnement sont étroitement liés.

Nous ne pouvons disposer d'une économie prospère sans être des leaders en matière de performance environnementale. Et nous ne pouvons disposer d'un environnement sain sans une économie prospère.

La Commission a été l'un des premiers et ardents défenseurs de l'établissement d'une taxe générale sur le carbone. C'est le type de système de prix, combiné à une limite d'émissions globale pour l'industrie des sables pétrolifères, que le gouvernement de l'Alberta a présenté en novembre 2015 qui pavera la voie autant à une économie saine qu'à un environnement sain.

J'ai été heureux de participer à certaines des discussions qui ont mené au Plan d'action sur le changement climatique de l'Alberta, en compagnie d'autres leaders dans le secteur de la valorisation des sables pétrolifères et d'organismes environnementaux. C'était un autre exemple illustrant la façon dont des gens, habituellement prisonniers d'un débat polarisé, peuvent se réunir pour trouver un terrain d'entente.

Je crois que le programme de l'Alberta offre une voie à suivre positive. Il permet à notre industrie de croître mais pas de façon illimitée. Il favorisera l'accélération des investissements en technologie et en innovation nécessaires pour modifier la trajectoire de nos émissions à la baisse. Et il assure que l'une des plus grandes régions productrices de pétrole au monde sera également un leader mondial pour relever le défi des changements climatiques.

Au cours de l'année passée, j'ai aussi eu l'occasion de me joindre à la délégation canadienne dans le cadre de la Conférence sur les changements climatiques des Nations Unies qui s'est tenue à Paris en décembre 2015 et de collaborer avec notre ministre fédéral de l'environnement, plusieurs premiers ministres et d'éminents environmentalistes.

À Paris, j'ai parlé avec diverses personnes, dont certains des plus vieux critiques de notre industrie. Dans l'ensemble, j'ai été heureux de la perception positive que de nombreux délégués avaient relativement au Plan d'action sur le changement climatique de l'Alberta et aux politiques de tarification du carbone entreprises par d'autres provinces.

Dans le cadre de toutes ces rencontres, j'ai appris que ce qui nous divise n'est pas aussi important que ce qui nous unit. Que vous soyez politicien, activiste environnemental ou cadre du secteur énergétique, fondamentalement, nous voulons tous les mêmes choses : une économie prospère, une planète saine et un héritage positif pour nos enfants et nos petits-enfants.

Prêcher par l'exemple

En plus d'une collaboration efficace, Suncor vise à prêcher par l'exemple. En 2009, nous avons établi un précédent dans l'industrie en fixant des objectifs de performance environnementale « audacieux » en matière de consommation d'eau, de remise en état des terrains, d'efficacité énergétique et d'émissions atmosphériques à atteindre en 2015. Maintenant, nous présentons des objectifs à long terme en matière de développement durable pour améliorer le rendement dans deux domaines critiques de notre industrie.

Nous participons directement au défi mondial visant à lutter contre les changements climatiques en réduisant les émissions tout en produisant l'énergie dont le monde a besoin. Par conséquent, nous tenterons d'exploiter la technologie et l'innovation en visant un système énergétique faible en carbone. Nous mesurerons nos progrès en réduisant l'intensité globale des émissions de GES provenant de notre production de pétrole et de produits pétroliers de 30 % d'ici 2030, une cible qui, selon nous, nous permettra aussi, à terme, de faire fléchir la courbe de nos émissions absolues de GES.

La clé pour atteindre cet objectif est d'utiliser la technologie et l'innovation pour produire certains des pétroles bruts et produits pétroliers ayant la plus faible intensité carbonique au monde. C'est pourquoi, malgré la faiblesse prolongée des prix du pétrole, Suncor continue :

- de consacrer environ 200 millions \$ annuellement à des projets de recherche et développement stratégiques;
- de collaborer avec des organismes comme la Canada's Oil Sands Innovation Alliance (COSIA) et Evok Innovations sur des technologies à changement progressif pour lutter contre les émissions de GES et relever d'autres défis environnementaux; et
- de travailler en étroite collaboration avec nos partenaires en coentreprise pour favoriser la fiabilité, la sécurité et la performance environnementale aux installations.

Notre autre objectif à long terme, et le premier objectif social, porte sur le renforcement de la confiance et du respect mutuels avec les Autochtones du Canada en augmentant leur participation au développement énergétique.

Il existe d'importants écarts socio-économiques entre les Autochtones et les autres Canadiens et il y a une solide volonté du public de combler ces écarts. À titre de plus importante société énergétique intégrée du Canada, nous avons l'occasion de prendre la tête et d'innover.

Notre objectif social, qui se poursuivra au cours des dix prochaines années, porte sur quatre secteurs principaux :

- renforcer les relations entre les Autochtones et tous les Canadiens, en commençant par Suncor;
- collaborer avec la jeunesse autochtone pour développer leur potentiel de leadership;
- améliorer largement l'embauchage, la rétention et l'avancement des employés autochtones; et
- accroître les revenus des entreprises et collectivités autochtones en profitant mutuellement d'ententes de commercialisation et d'achats.

Ces deux objectifs en matière de développement durable sont ambitieux et prendront du temps à réaliser. Le succès n'est pas acquis. Mais même si nous n'avons pas toutes les réponses aujourd'hui, nous ne pouvons tout reporter à demain. Il vaut mieux être audacieux, et vaciller quelque fois, que de reculer devant les défis à relever.

À mesure que nous avançons, nous sommes conscients de la nécessité d'être transparents lorsque nous ferons part de nos progrès. Ce rapport n'est qu'un exemple de notre engagement. Nous travaillons aussi avec des intervenants afin d'être plus transparents sur ce que nous faisons, en tant qu'entreprise, pour garantir notre résilience dans une future économie sobre en carbone. Notre appui d'une résolution des actionnaires présentée par NEI Investments et portant sur la divulgation continue de l'initiative de Suncor concernant les changements climatiques, lors de notre assemblée générale annuelle souligne notre engagement à cet égard.

Valeurs et aspirations

Nos aspirations s'inscrivent dans les valeurs de Suncor, une d'entre elles devançant toutes les autres : la sécurité avant tout.

Notre valeur sur la sécurité a guidé nos efforts dans notre réaction aux feux de forêt qui ont fait rage dans la municipalité régionale de Wood Buffalo au printemps. Même si nos actifs n'ont pas été endommagés, nous avons pris la mesure d'effectuer une interruption progressive et ordonnée de nos activités dans la région. Nous avons également collaboré étroitement avec l'industrie, les gouvernements et la collectivité pour abriter puis évacuer en toute sécurité des milliers de personnes hors de la région. Suite à la levée de l'ordre d'évacuation par le gouvernement, nous avons remobilisé nos effectifs et travaillons en étroite collaboration avec la collectivité pour appuyer ce qui sera sans aucun doute un très long processus de rétablissement.

Une autre valeur fondamentale est le respect des droits de la personne, comme l'indique le travail de collaboration que Suncor et nombre d'autres entreprises continuent de faire à titre de membres du Réseau canadien du Pacte mondial des Nations Unies (PMNU) au Canada. Cette dernière initiative témoigne de notre soutien envers le PMNU et ses 10 principes, qui guident notre approche en matière de droits de la personne, de normes du travail, d'environnement et d'anticorruption, et ce, peu importe où nos activités nous mènent.

Nos aspirations, et notre détermination à offrir un leadership collaboratif, ne sont pas liées aux fluctuations des conditions du marché ou des prix des marchandises. Ces forces externes seront toujours croissantes et décroissantes. Malgré tout cela, nous devons faire de Suncor une entreprise encore plus solide et rendre l'industrie réellement durable. Pour survivre et réussir au cours des décennies à venir, les producteurs d'énergie devront être concurrentiels, autant en ce qui concerne leurs coûts d'exploitation que leur empreinte écologique.

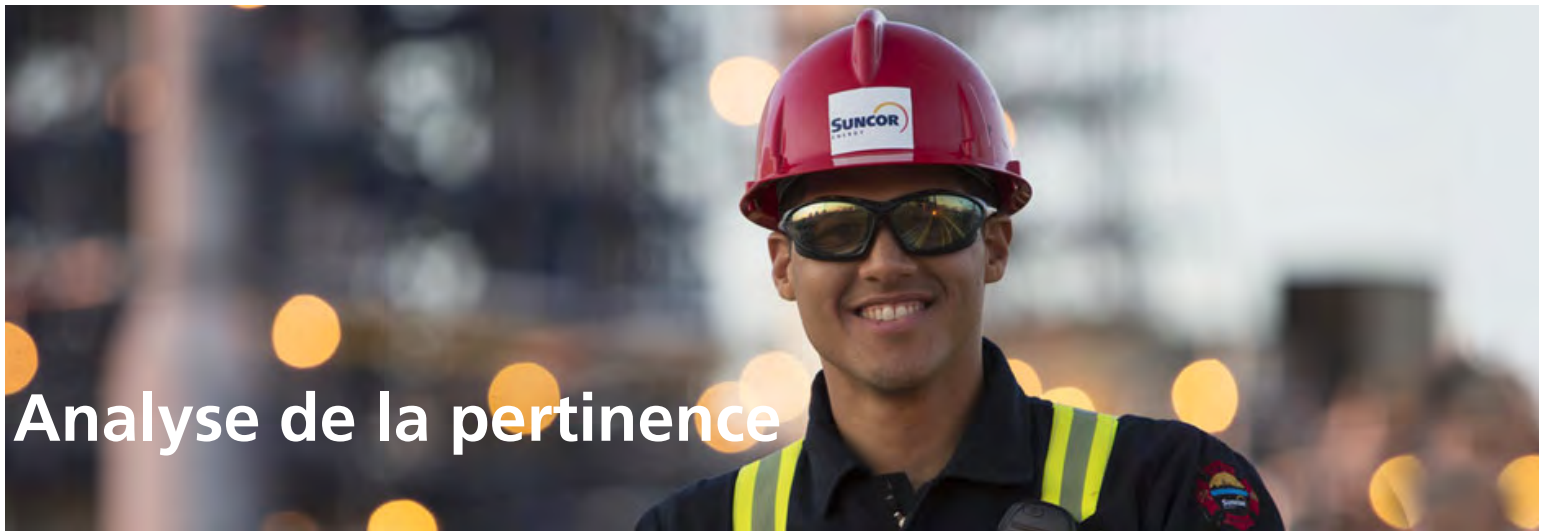
Profiter de l'élan positif

Les défis énergétiques actuels font partie de systèmes extrêmement complexes qui ont évalué depuis un siècle ou plus. Ils ne peuvent être relevés par une seule entreprise, une seule industrie ou un seul intervenant. Pour développer des solutions qui fonctionneront pour l'économie, l'environnement et la société, nous aurons besoin de l'énergie créative de quelques alliés inhabituels.

Nous avons été témoins d'un élan positif dernièrement. Je ne crois pas que le débat sur la voie à suivre est aussi polarisé qu'il y a quelques années. Nous devons profiter de cet élan pour garantir que notre avenir énergétique commun demeure prometteur et durable.



Steve Williams
Président et chef de la direction



Analyse de la pertinence

[Accueil](#) > [Vision et stratégie](#) > [Analyse de la pertinence](#)

Sur cette page :

[Notre cadre de travail](#) | [Analyse de la pertinence](#) | [Matrice de la pertinence](#)

Notre cadre de travail

Notre Rapport sur le développement durable 2016 présente les résultats de Suncor en 2015 et dégage une tendance sur cinq ans lorsque cela est possible.

Nous avons préparé notre rapport conformément aux [lignes directrices G4](#) et aux éléments d'information sur le [secteur pétrolier et gazier](#) (PDF, 69 p., 2,06 Mo)* de la Global Reporting Initiative (GRI).

Ernst & Young LLP, une tierce partie indépendante, a analysé les indicateurs de rendement choisis pour 2015 au moyen des lignes directrices G4 et des éléments d'information sur le secteur pétrolier et gazier de la GRI.

[Voir les résultats du rapport de vérification de tiers](#)

Analyse de la pertinence

Aux fins de ce rapport, la pertinence des éléments dans un contexte de développement durable est définie comme l'importance relative d'un impact environnemental, social, économique et de la gouvernance d'un enjeu (positif ou négatif) sur notre entreprise et nos groupes d'intérêt.

Notre analyse de la pertinence des éléments nous assure que le contenu de notre Rapport sur le développement durable annuel reflète les enjeux environnementaux, économiques, sociaux et de gouvernance clés perçus comme les plus pertinents pour notre entreprise et nos groupes d'intérêt.

À la fin de 2014, nous avons mené une analyse exhaustive de la pertinence pour notre Rapport sur le développement durable 2015. Cette analyse a été effectuée conformément aux lignes directrices G4 de la GRI. Pour le rapport 2016, nous avons effectué un processus de réaffirmation de la pertinence pour vérifier la validité de l'évaluation de l'année précédente et permettre l'ajout de toute mise à jour nécessaire. Bien qu'à des échelles différentes, les deux processus d'analyse de la pertinence suivent la même procédure en deux étapes décrite ci-dessous.

Processus d'évaluation de la pertinence



Étape 1. Examen des documents et identification des enjeux

En plus d'utiliser le cadre de travail fourni par le test en cinq parties AccountAbility, nous avons également étudié et analysé les éléments suivants :

- les données analytiques sur les médias sociaux et les sites Web
- les objectifs, programmes et risques de la Société
- les communiqués de presse et la couverture médiatique traditionnels
- les communications et publications internes
- les rapports multisecteurs sur le développement durable et la responsabilité sociale des entreprises
- les sujets identifiés dans le cadre de nos processus internes de gestion des enjeux stratégiques
- les commentaires provenant de nos secteurs commerciaux

Nous examinons aussi les renseignements provenant du dialogue continu avec les groupes d'intérêt, en plus des commentaires recueillis dans le cadre de notre forum annuel regroupant divers groupes d'intérêt. Ce forum est important, car il nous donne l'occasion de soulever, de discuter et de résoudre des problèmes complexes avec divers groupes d'intérêt et de documenter leurs commentaires. Durant ce forum, nous discutons de nos défis et des moyens de les relever.

Notre analyse exhaustive a soulevé un certain nombre d'enjeux importants qui feront partie de l'évaluation externe et interne dans le rapport de cette année.

Étape 2. – Évaluation externe et interne des enjeux

Évaluation externe

Nous avons inclus les commentaires des groupes d'intérêt dans notre processus d'évaluation de la pertinence afin de nous améliorer par rapport aux évaluations de la pertinence antérieures et de permettre une évaluation complète de ce qui constitue nos enjeux les plus importants en matière de développement durable.

Évaluation interne

Au moyen des commentaires recueillis dans le cadre de dialogues continus avec nos groupes d'intérêt, nous avons évalué nos enjeux en matière de développement durable auprès d'une équipe multifonctionnelle composée d'employés. Pour chaque enjeu pertinent défini, les membres de l'équipe ont déterminé le degré d'impact et d'importance pour l'entreprise et les groupes d'intérêt.

Les données globales tirées des évaluations externe et interne permettent d'établir une liste des enjeux les plus pertinents sur le plan du développement durable, qui sont positionnés dans la matrice de la pertinence ci-dessous. Ce tableau présente certains enjeux pertinents découverts pendant l'analyse de la pertinence. Les enjeux présentant une plus grande pertinence pour l'entreprise et ses groupes d'intérêt sont situés dans le coin supérieur droit et les enjeux moins pertinents se situent dans le coin inférieur gauche. Bien que ces enjeux soient tous importants, nous classons le contenu de ce rapport par ordre de priorité selon les enjeux les plus pertinents.

Dans certains cas, nous avons choisi d'aller au-delà des enjeux identifiés dans notre analyse de la pertinence car bien que certains enjeux n'atteignent pas le seuil de pertinence relative des lignes directrices G4 de la GRI, ils demeurent importants pour nos groupes d'intérêt.

Matrice de la pertinence

Sélectionnez une lettre dans le tableau ci-dessous pour trouver un enjeu et en apprendre davantage à son sujet. Vous pouvez filtrer les catégories en choisissant collectivités, économie, environnement ou nos employés ci-dessous. Cliquez de nouveau sur la catégorie pour fermer le filtre. Nous ne faisons pas qu'identifier les enjeux les plus pertinents, nous avons marqué également l'endroit où les impacts positifs ou négatifs de ces enjeux se font sentir dans notre chaîne de valeur, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de nos frontières organisationnelles. Nos secteurs amont, raffinage et commercialisation et nos bureaux administratifs se situent à l'intérieur de ces frontières tandis que nos fournisseurs, certaines co-entreprises conjointes, le transport des produits et la société dans son ensemble se situent à l'extérieur de ces frontières.

Matrice de la pertinence de Suncor



Highcharts.com



Télécharger

Collectivités



Mériter et conserver notre permis social d'exploitation est essentiel pour notre entreprise. Une gestion inadéquate de ces enjeux pourrait entraîner des délais et des coûts dans des projets, des poursuites, l'indignation des groupes d'intérêt et une érosion de la résilience de la collectivité. Une gestion adéquate de ces enjeux constitue une occasion vitale de valeur partagée pour établir des relations et apporter des avantages économiques et sociaux.

Impact dans la chaîne de valeur de Suncor

À l'intérieur de Suncor

À l'extérieur de Suncor

		À l'intérieur de Suncor	À l'extérieur de Suncor
F	Participation des Autochtones dans le développement énergétique <ul style="list-style-type: none"> Relations avec les Autochtones Partenariat avec les entreprises autochtones Partenariat avec les jeunes Autochtones Renforcer les relations 	X	X
G	Partenariats communautaires responsables <ul style="list-style-type: none"> Investissements dans la collectivité Responsabilité sociale 	X	X

Économie



Les enjeux suivants peuvent avoir une incidence sur la performance et la croissance de Suncor. Une gestion inadéquate de ces enjeux pourrait avoir des impacts imprévus sur le plan juridique, financier et opérationnel et sur la réputation. Gérés adéquatement, ces enjeux contribuent à soutenir la continuité des activités et maximiser la valeur pour les actionnaires.

Impact dans la chaîne de valeur de Suncor

À l'intérieur de Suncor

À l'extérieur de Suncor

		À l'intérieur de Suncor	À l'extérieur de Suncor
A	Conjoncture et performance économique		

	<ul style="list-style-type: none"> • Dépenses en immobilisations et discipline • Coûts de production et composition de la production • Redevances et impôts 	X	X
B	Accès aux marchés <ul style="list-style-type: none"> • Accès aux marchés 		
K	Fiabilité opérationnelle <ul style="list-style-type: none"> • Fiabilité des installations et des actifs • Excellence opérationnelle et continuité des activités 	X	X
P	Gouvernance d'entreprise <ul style="list-style-type: none"> • Composition du Conseil d'administration et diversité • Gestion des risques d'entreprise • Rémunération des cadres 	X	
R	Éthique commerciale <ul style="list-style-type: none"> • Pratiques commerciales éthiques • Protection des renseignements personnels 	X	X

Environnement



Notre performance environnementale constitue un risque et une occasion stratégiques importants. La [gestion](#) de ces enjeux fait l'objet d'une attention rigoureuse tant de la part des organismes gouvernementaux de réglementation que des groupes d'intérêt. Gérés adéquatement, ces enjeux pourraient entraîner des amendes réglementaires, l'indignation des groupes d'intérêt, des désinvestissements importants et des coûts accrus et des retards liés aux projets. Gérés adéquatement, ces enjeux plaident en faveur de l'innovation, de nouvelles technologies et la collaboration avec nos groupes d'intérêt et nos pairs de l'industrie pour créer plus de valeur et améliorer notre performance environnementale.

Impact dans la chaîne de valeur de Suncor

À l'intérieur de
Suncor

À l'extérieur
de Suncor

C	Gestion de l'eau <ul style="list-style-type: none"> • Qualité et quantité d'eau • Utilisation de l'eau • Gérance des ressources en eau 	X	X
D	Changements climatiques <ul style="list-style-type: none"> • Principe et règlement • Émissions de gaz à effet de serre (GES) • Croître dans un environnement sobre en carbone • Transition du système énergétique 	X	X
E	Gestion des résidus <ul style="list-style-type: none"> • Gestion des résidus 	X	X
H	Gestion du sol et biodiversité <ul style="list-style-type: none"> • Caribou • Zones humides • Remise en état du sol 	X	X
J	Technologie et innovation <ul style="list-style-type: none"> • Collaboration • Nouvelle technologie 	X	X
L	Qualité de l'air <ul style="list-style-type: none"> • Surveillance de la qualité de l'air et émissions • Brûlage à la torche • Odeurs 	X	X
N	Impacts cumulatifs		

	<ul style="list-style-type: none"> Impacts régionaux et seuils environnementaux 	X	X
O	Protection de l'environnement et conformité <ul style="list-style-type: none"> Déversements et rejets Enjeux opérationnels 	X	X
Q	Gestion des déchets <ul style="list-style-type: none"> Gestion des déchets 	X	X

Nos employés



Nos employés représentent notre actif le plus précieux et la clé de notre succès. Une gestion inadéquate de ces enjeux pourrait entraîner des pénuries de main-d'œuvre, l'appauvrissement des talents, des incidents liés à la sécurité opérationnelle et personnelle ou même pire, des décès. Gérés adéquatement, ces enjeux pourraient contribuer à une productivité accrue, des coûts moindres, de l'innovation et une culture de travail forte et prospère.

Impact dans la chaîne de valeur de Suncor

À l'intérieur de Suncor

À l'extérieur de Suncor

	Nos employés <ul style="list-style-type: none"> Développer le talent Main-d'œuvre spécialisée Mobilisation, productivité et diversité Augmenter les effectifs autochtones 	X	
M	Santé et sécurité (employés et entrepreneurs) <ul style="list-style-type: none"> Santé et mieux-être au travail Sécurité personnelle Sécurité opérationnelle 	X	

*En anglais seulement



Nos activités

[Accueil](#) > [Vision et stratégie](#) > Nos activités

Sur cette page :

[Nos secteurs d'activités](#)

Nous sommes la plus importante société énergétique intégrée du Canada et nous exerçons des activités à tous les niveaux de l'industrie pétrolière et gazière, dans les secteurs amont, intermédiaire et aval.

Nos activités comprennent, notamment :

- [Sables pétrolifères](#)
- [Exploration et production](#)
- [Approvisionnement et échanges commerciaux](#)
- [Raffinage et commercialisation](#)

Nos secteurs d'activités

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Sables pétrolifères



Notre secteur Sables pétrolifères se concentre sur la mise en valeur de l'un des plus grands bassins de ressources pétrolières au monde – les sables pétrolifères de la région de l'Athabasca au moyen de techniques d'exploitation minière et in situ.

[En apprendre davantage sur le secteur Sables pétrolifères à suncor.com](#)

Exploration et production ^

Notre secteur Exploration et production (E et P) se consacre à la création de valeur et de croissance grâce à la mise en valeur et à l'exploitation d'actifs pétroliers à faibles coûts, notamment à :

- des activités extracôtières au large de la côte Est du Canada et en mer du Nord
- des activités terrestres en Amérique du Nord, en Libye et en Syrie (Remarque : les activités en Syrie ont été suspendues indéfiniment en raison de l'agitation politique et des sanctions imposées. La production en Libye a été pratiquement interrompue en raison de l'instabilité politique; le moment du retour à la normale reste incertain).

[En apprendre davantage sur le secteur Exploration et production à suncor.com](#)

Approvisionnement et échanges commerciaux ^

Le secteur Approvisionnement et échanges commerciaux fournit des services intermédiaires, dont des activités de commercialisation et de logistique touchant le pétrole brut, afin d'optimiser notre chaîne de valeur. Il fait partie du groupe Société, négociation de produits énergétiques et éliminations qui comprend également les investissements de l'entreprise dans les projets d'énergie renouvelable. Notre division de l'énergie renouvelable inclut des investissements dans six parcs éoliens en exploitation et la plus importante installation de production d'éthanol au Canada qui alimente notre réseau de ventes d'essence au détail.

[En apprendre davantage sur le secteur Approvisionnement et échanges commerciaux à suncor.com](#)

[En apprendre davantage sur l'énergie éolienne à suncor.com](#)

Raffinage et commercialisation ^

Notre secteur Raffinage et commercialisation nous permet de retirer davantage de valeur des barils produits en amont grâce à notre important réseau de raffinage et de commercialisation, qui comprend plus de 1 475 stations-service de détail Petro-Canada.

Carte de nos activités ^

Carte de nos activités

Ci-dessous, une carte indiquant nos activités à l'échelle de la planète. Cliquez sur l'image pour l'agrandir.

OÙ NOUS EXERÇONS NOS ACTIVITÉS



● Siège social ● Bureau régional ⊕ Exploités ⊖ Non exploités
 ⊕ Proposés ● Capacité de raffinage La taille des cercles est proportionnelle à la capacité nette relative.





Développement technologique

[Accueil](#) > [Vision et stratégie](#) > Développement technologique

Sur cette page :

[Saisir les occasions technologiques externes](#) | [Technologies novatrices que nous faisons progresser](#) | [Progression des technologies in situ](#) | [Extraction par solvant au moyen de chaleur électromagnétique \(EASE\)](#) | [Faire progresser la remise en état des sols](#)

Suncor a été un pionnier dans la mise en valeur des sables pétrolifères. Nos premiers investissements dans la technologie ont aidé à libérer le potentiel de l'industrie des sables pétrolifères en améliorant la fiabilité et le rendement, en augmentant la productivité et en réduisant les coûts, tout en diminuant l'empreinte environnementale de nos activités.

Aujourd'hui, la nouvelle technologie et les idées novatrices continuent d'occuper une place fondamentale dans nos activités. Nous utilisons une approche équilibrée en matière de développement technologique, en mettant l'accent sur la technologie opérationnelle (améliorations progressives des processus existants) et la technologie stratégique (changeante et perturbante). Nos efforts en matière de développement technologique portent largement sur quatre secteurs : in situ, exploitation minière, valorisation et raffinage et fermeture mettant l'accent sur des résultats spécifiques : gestion des coûts/rentabilité accrue, l'empreinte écologique globale et l'impact écologique régional (résidus, eau et sol).

Nous investissons plus de 200 millions \$ chaque année en recherche et développement dans le cadre d'une stratégie technologique solide pour optimiser les actifs actuels et développer la prochaine génération d'installations.

Dans certains cas, nous dirigeons résolument la recherche et le développement de nouvelles technologies. Dans d'autres cas, nous collaborons par l'intermédiaire de consortiums ou d'organismes tiers. La collaboration est essentielle aux efforts de l'industrie des sables pétrolifères en vue du développement et du déploiement de nouvelles technologies.

COSIA

- Suncor dirige et participe à de nombreuses études et de nombreux projets technologiques dans le cadre de la [Canada's Oil Sands Innovation Alliance](#)

(COSIA), une alliance de 13 sociétés représentant 90 % de la production tirée des sables pétrolifères. COSIA permet aux sociétés participantes de partager des technologies et des innovations axées sur l'amélioration de la performance en environnement. À ce jour :

- 814 technologies environnementales représentant un coût de près de 1,3 milliard \$ en développement ont été partagées parmi les sociétés membres de la COSIA et 68 projets représentant plus de 200 millions \$.
- Suncor est à la tête du [Centre de technologie de la gestion de l'eau](#) et une société membre de la COSIA participant au programme [NRG COSIA Carbon XPRIZE](#).
- En 2015, Suncor a mené 51 des quelque 300 études de la COSIA et projets conjoints de l'industrie.

[En apprendre davantage sur les secteurs environnementaux privilégiés de la COSIA sur son site Web](#)

EVOK Innovations

Suncor a cofondé Evok Innovations, une initiative qui regroupe BC Cleantech, CEO Alliance, Cenovus Energy et Suncor pour promouvoir les technologies en démarrage. Evok Innovations réunit l'industrie des technologies propres de la Colombie-Britannique et le secteur pétrolier et gazier de l'Alberta pour faire progresser les nouvelles technologies axées sur les améliorations environnementales et économiques. Lancée au début 2016, Evok recherche activement des occasions de dégager des fonds auprès de sociétés en démarrage afin qu'elles développent des technologies que le secteur énergétique pourrait adopter à des fins commerciales.

En apprendre davantage au sujet d'[Evok Innovations](#)

Saisir les occasions technologiques externes

Suncor surveille également les technologies développées par des parties externes pour déterminer s'il convient de les adapter pour nos activités et à quel moment. Ceci signifie financer des entreprises externes dont les idées technologiques répondent aux besoins stratégiques de nos activités ou de notre entreprise.

- Parmi les exemples de ce type d'investissement, notons [LanzaTech](#), un producteur de biocarburants installé aux États-Unis qui développe une technologie de fermentation en phase gazeuse brevetée pour recycler les émissions de gaz résiduaire et de gaz à effet de serre en carburant à faible teneur en carbone et en des produits chimiques. Suncor investit également dans [Benefuel](#), une entreprise de commercialisation technologique qui se concentre sur la capacité de production du biodiesel au moyen de charges d'alimentation qui présentent un avantage lié aux coûts.

Dans tous les cas, ce type de développement technologique est géré avec attention afin de s'assurer d'offrir un avantage stratégique, économique et environnemental à Suncor. L'approche axée sur l'innovation externe est une stratégie clé dans un monde où les produits et services évoluent rapidement.

2009

2010

2012



CIVITAS^{MC}

CIVITAS^{MC} est le premier produit fongicide disponible sur le marché pour l'industrie du golf qui possède un mode d'action unique appelé « résistance »

2009



CIVITAS^{MC}

CIVITAS est le premier produit fongicide disponible sur le marché pour l'industrie du golf qui possède un mode d'action unique appelé « résistance systémique induite » (RSI). Les produits CIVITAS agissent sur la plante afin de combattre les maladies et surtout d'empêcher qu'elles s'y installent.

Les produits CIVITAS sont conformes aux exigences de l'OMRI pour une gestion biologique des gazons.



2010



TRO^{MC}

Cette nouvelle approche de gestion des résidus, mise au point en 2010, met l'accent sur un processus d'assèchement qui permet la conversion plus rapide des résidus fluides de façon à obtenir un sol ferme approprié à la remise en état.

TRO est un outil important dans le cadre de nos efforts de remise en état progressive des bassins de résidus pour remettre plus rapidement en état des sites miniers entiers – favorisant une restauration plus rapide de l'habitat naturel.



2012



Technologie des oxy-combustibles

Grâce à notre partenariat avec CO2 Capture Project, nous participons à un projet collaboratif de recherche-développement susceptible d'améliorer les chances d'utiliser la technologie CSC sur des sites d'extraction in situ. Cette technologie produit un flux concentré de dioxyde de carbone (CO2) prêt à la capture qui, par conséquent, devrait permettre d'éviter ou d'éliminer une grande partie des émissions de CO2 à moindre coût.



2012



Système de gaz inerte et de récupération des hydrocarbures

Notre système de gaz inerte et de récupération des hydrocarbures a été installé sur notre plateforme de forage en mer, Terra Nova, en 2012.

À la différence des systèmes de cargos conventionnels qui utilisent du gaz inerte pour maintenir une pression positive dans les réservoirs de stockage puis évacuent ce gaz, ainsi que des composés organiques volatils (COV) dans l'atmosphère pendant la production, notre système « couvre » les réservoirs des cargos avec des gaz d'hydrocarbures purs récupérés pendant la production, éliminant ainsi efficacement le rejet de COV.



2013



N-Solv

Dans le cadre d'un projet de développement technologique collaboratif, nous mettons actuellement à l'essai ce solvant de condensation pour extraire le bitume, qui pourrait considérablement réduire l'énergie utilisée et les émissions de gaz à effet de serre. Le projet-pilote de N-Solv, qui se déroule actuellement à Dover, présente des résultats encourageants.



2013



DGMV « LITE »

La technologie DGMV « LITE » consiste à ajouter de faibles volumes d'additifs savonneux – les surfactants – à la vapeur pour la production par drainage par gravité au moyen de vapeur (DGMV).

Un projet pilote a été testé avec succès à notre installations in situ de MacKay River en 2013. Les résultats ont été concluants et la portée du programme a été élargie. De plus, trois autres surfactants seront mis à l'essai en 2014.



2013



Systemes automatisés pour camions

À l'automne 2013, nous avons commencé la mise à l'essai des systèmes automatisés pour camions (AHS) à nos installations minières près de Fort McMurray. Grâce à un GPS et des technologies de perception, les camions peuvent fonctionner de manière continue et présenter une efficacité accrue, des coûts réduits de maintenance, des arrêts moins fréquents et une meilleure consommation de carburant, ce qui permettra d'enregistrer une réduction des GES. La technologie peut également représenter une occasion pour les employés de perfectionner leurs compétences techniques. La mise à l'essai de l'équipement AHS est effectuée dans un environnement minier rigoureusement contrôlé. Si nous décidons d'adopter la technologie à l'échelle commerciale, la mise en place progressive dans nos activités devrait commencer après 2017.



2014



ESEIEH

ESEIEH (prononcé « izi ») signifie enhanced solvent extraction incorporating electromagnetic heating.

Ce projet-pilote met à l'essai une nouvelle méthode de récupération du bitume in situ qui fait appel au chauffage à l'aide d'ondes radioélectriques et à un solvant pour réduire l'énergie utilisée, les émissions de gaz à effet de serre et la consommation d'eau. Un partenariat entreprend actuellement un projet de validation de concept. Les tests de la méthode ESEIEH sur le terrain sont prévus pour 2014.



2014



Technologie de génération de vapeur par contact direct (DCSG)

Dans le cadre de la Canada's Oil Sands Innovation Alliance (COSIA), nous sommes à la tête d'un projet étudiant les avantages potentiels de l'utilisation de la génération de vapeur par contact direct (DCSG) - un procédé de combustion direct qui génère un mélange de vapeur et de CO₂ qui est alors pompé sous terre. Le procédé peut réduire les émissions de GES parce qu'une portion importante du CO₂ peut être stockée sous terre dans le gisement de DGMV.



2015



Centre de technologie de gestion de l'eau

Dans le cadre de la Canada's Oil Sands Innovation Alliance, nous travaillons au développement du Centre de technologie de gestion de l'eau (WTDC), qui permettra de faire progresser de nouvelles technologies de traitement et de recyclage de l'eau pour la mise en œuvre in situ des sables pétrolifères.

La construction du centre devrait commencer en 2015, et son ouverture est prévue pour 2017.



« systémique induite » (RSI). Les produits CIVITAS^{MC} agissent sur la plante afin de combattre les maladies et surtout d'empêcher qu'elles s'y installent.

Les produits CIVITAS^{MC} sont conformes aux exigences de l'OMRI pour une gestion biologique des gazons.



Progression des technologies in situ

Suncor s'est largement concentrée sur la transformation de la production de bitume in situ, et nous développons activement un portefeuille de technologies qui offre la possibilité de transformer la performance environnementale et économique liée à la production de pétrole dans les sables pétrolifères.

À l'heure actuelle, Suncor fait avancer plusieurs technologies importantes en effectuant des essais sur le terrain et en favorisant la conception et la mise en œuvre commerciales.

Extraction par solvant au moyen de chaleur électromagnétique (EASE)

Plutôt que d'utiliser de la vapeur pour chauffer le bitume, l'extraction par solvant au moyen de chaleur électromagnétique utilise l'énergie électromagnétique des radiofréquences pour chauffer l'eau déjà dans le gisement et chauffer ensuite le gisement lui-même. Le chauffage par l'énergie électromagnétique des radiofréquences est similaire aux micro-ondes que nous utilisons à la maison. Parmi les projets d'extraction par solvant au moyen de chaleur électromagnétique auxquels nous participons, notons notre partenariat dans la mise à l'essai sur le terrain du projet Enhanced Solvent Extraction Incorporating Electromagnetic Heating (ESEIEH) à nos installations de Dover.

Le processus ESEIEH utilise également un solvant pour réduire davantage la viscosité du bitume, ce qui permet la production dans des puits horizontaux à des taux économiques. Cette technologie susceptible de changer la façon de faire pourrait éliminer le besoin d'eau pour chauffer le bitume, de plus le solvant laisse de l'asphaltine dans le gisement ce qui permet de produire un pétrole plus léger et d'afficher une empreinte en GES plus faible au moment du raffinage en essence et autres produits.

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Projet pilote Enhanced Solvent Extraction Incorporating Electromagnetic Heating (ESEIEH)

Nous faisons partie d'un consortium de technologie qui mène une démonstration sur le terrain à nos installations de Dover – lieu d'origine du drainage par gravité au moyen de vapeur (DGMV) – afin de démontrer la viabilité d'une technologie novatrice de production in situ.

Les essais sur le terrain, connus sous le nom ESEIEH (prononcé « izi »), constituent un projet soutenu par un consortium composé de Suncor, Devon Canada, Nexen Energy ULC, Harris Corporation et Alberta's Climate Change and Emissions Management Corporation (CCEMC).

Le procédé ESEIEH utilise des puits configurés en paires de puits horizontaux un peu comme le procédé DGMV. L'énergie des radiofréquences et un solvant est injecté dans le puits supérieur. Le bitume et les solvants résiduels sont extraits à partir du puits inférieur.

En cas de succès commercial, ESEIEH offre certains avantages potentiels par rapport à la technologie courante DGMV, notamment :

- réduction des besoins en énergie pouvant atteindre 75 %, ce qui réduit les coûts et les émissions de GES

- élimination des besoins de traitement de l'eau, y compris le traitement de l'eau et la manutention de l'équipement
- réduction importante de la taille et de la complexité de l'installation, entraînant la réduction de l'investissement et de l'empreinte sur le sol

Phase en cours

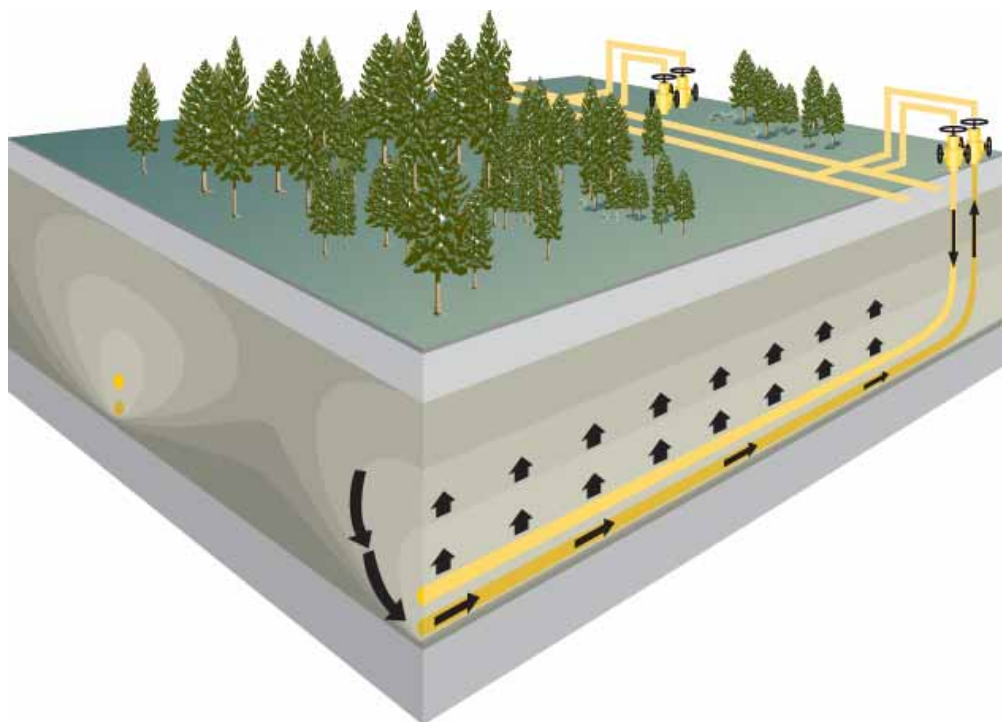
Le projet qui en est à sa deuxième phase a commencé en 2015 et devrait s'étendre sur 2 ans.

Première et deuxième phase

- En 2012, la première phase était composée d'essais à notre mine Steepbank au nord de Fort McMurray.
- Ce test a démontré que l'énergie des radiofréquences pouvait chauffer le bitume de façon sécuritaire et efficace et a permis d'entreprendre la deuxième phase de ce projet.
- La démonstration de la deuxième phase s'effectue à notre site de Dover.

Nsolv : vers une extraction sans eau

Notre technologie actuelle pour la [production in situ](#) DGMV, utilise des paires parallèles de puits horizontaux pour récupérer le bitume. Le puits supérieur distribue de la vapeur pour réchauffer le gisement et ramollir le bitume, lui permettant de s'écouler vers le puits inférieur d'où il peut être pompé vers les installations de surface. Une des difficultés du DGMV est qu'il faut généralement chauffer le gisement à 200 °C ou plus pour que le bitume puisse s'écouler, ce qui entraîne une consommation considérable d'énergie et d'eau.



Depuis mai 2013, une installation pilote dans notre concession Dover mène des essais sur le terrain d'une technologie d'extraction au moyen d'un solvant de condensation, avec comme objectif de prouver l'efficacité de la technologie en vue de son déploiement commercial. Le procédé [Nsolv^{MC}](#) fait appel à la technologie de puits horizontaux éprouvée développée pour le procédé in situ DGMV mais n'utilise pas d'eau. À la place, Nsolv emploie du propane ou du butane pour fournir la chaleur. Toutefois, étant donné que ce solvant a aussi pour effet de diluer le bitume, le gisement aurait seulement besoin d'être chauffé à une température de 60 °C, ce qui nécessiterait jusqu'à 80 % moins d'énergie. Cette réduction d'énergie potentielle pourrait avoir un impact significatif sur les émissions de gaz à effet de serre.

La technologie Nsolv présente des avantages économiques et environnementaux potentiels. À l'instar du procédé [ESEIEH](#), le processus produit un bitume plus léger, désasphalté et de plus grande valeur. Sur le plan commercial, les investissements et les coûts d'exploitation pourraient être réduits en éliminant l'usine de traitement de l'eau et les chaudières à vapeur; à la place, une usine de récupération et d'évaporation des solvants de moindre envergure est nécessaire, ce qui permettra également de réduire l'empreinte sur le sol de cette installation. Comme cette technologie nécessite une température et une pression plus faibles, Nsolv peut également permettre d'extraire efficacement les ressources peu profondes qui sont inaccessibles pour le moment.

Le projet pilote Nsolv est le résultat d'une collaboration entre Nsolv Corporation et Suncor, avec le soutien de Technologies du développement durable Canada et de la Climate Change and Emissions Management Corporation de l'Alberta. Suncor évalue activement cette technologie prometteuse pour le développement d'une usine prototype à plus grande portée commerciale.

En savoir plus en visitant les sites Web suivants :

- [Nsolv Corporation](#)
- [Technologies du développement durable Canada](#)
- [Climate Change and Emissions Management Corporation](#)

SAGD LITE et surfactants : petite technologie, grands avantages



Notre programme DGMV LITE (Less Intensive Technically Enhanced) réfère à un développement technologique qui devrait nous permettre de réduire notre ratio vapeur-pétrole grâce à l'utilisation de surfactants, de solvants et d'injection de gaz non condensable.

L'avantage de notre programme de surfactants et de solvants est qu'il permet d'espérer des bénéfices immédiats (une récupération plus efficace du pétrole en utilisant moins d'énergie et d'eau) et des coûts associés ou des impacts environnementaux minimaux à nos installations existantes.

Un bon exemple d'innovation incrémentale ayant le potentiel de faire une grosse différence est l'ajout de faibles volumes d'additifs savonneux – les surfactants – à la vapeur pour la production par DGMV. Pendant la durée de vie utile d'un gisement de pétrole, différentes techniques peuvent être utilisées pour optimiser la production et la récupération de pétrole. Éventuellement, une réduction de plus de 15 % de notre ratio vapeur-pétrole permettra de produire davantage de pétrole au moyen de moins de vapeur et d'exigences en matière de traitement des fluides.

En 2015, nous avons réalisé avec succès des projets pilotes pour tester la technologie de surfactants - un à MacKay River et un à Firebag. Un programme à MacKay River a été transféré à une démonstration technologique plus large en 2016.

Technologie de co-injection de gaz non condensable



À long terme, les gisements in situ matures affichent une baisse de production et un accroissement du ratio vapeur-pétrole. Par mesure d'amélioration continue, Suncor utilise la co-injection de gaz non condensable avec de la vapeur dans le cadre de processus de réduction progressive des activités afin de dévier la vapeur du puits vieillissant vers un nouveau puits plus rentable affichant un ratio vapeur-pétrole plus bas. Cette technologie injecte du méthane pour réduire le ratio vapeur-pétrole tout en maintenant la production et la pression et réduit l'intensité énergétique et les émissions de CO₂. Les projets pilotes à Firebag et à MacKay River, qui ont donné des résultats encourageants, se poursuivent en 2016.

Génération de vapeur par contact direct (DCSG)



Nous sommes toujours à la tête d'un projet de la COSIA qui étudie les avantages potentiels de l'utilisation de la génération de vapeur par contact direct (DCSG) comme solution de rechange aux générateurs de vapeur à passage unique actuels utilisés pour le drainage par gravité au moyen de vapeur (DGMV). Cette technologie, si elle s'avère viable, permettra de diminuer les émissions de GES, l'intensité de l'utilisation de l'eau et du sol tout en améliorant les résultats économiques des projets in situ.

Dans les activités actuelles de DGMV, un puits est creusé et de la vapeur, produite par de vastes générateurs de vapeur à passage unique, est injectée dans le puits afin de chauffer le bitume jusqu'à ce qu'il soit suffisamment chaud pour s'écouler. Pour l'instant, le bitume et la vapeur se refroidissent et se transforment en eau pour être amenés à la surface dans un deuxième puits, puis séparés, afin que l'eau puisse être réutilisée. Le dioxyde de carbone (CO₂) issu de la combustion est généralement rejeté par les cheminées d'échappement des générateurs de vapeur.

Avec le procédé DCSG, le contact direct entre l'eau et les produits de combustion chauds produit un mélange de vapeur et de CO₂ qui est alors pompé sous terre. Ce processus peut réduire les émissions de GES parce que l'efficacité thermique est plus élevée que les générateurs de vapeur à passage unique et qu'une partie importante du CO₂ peut être capturé dans le gisement souterrain. Le CO₂ peut aussi servir de remplacement pour le méthane précieux à la fin de vie de la co-injection de gaz non condensable.

La technologie DCSG offre aussi des avantages potentiels en matière de gestion de l'eau et du sol. Le système capte l'eau provenant de la combustion,

augmentant ainsi le recyclage conventionnel d'environ 90 % de l'eau, et réduisant grandement le volume d'eau additionnel nécessaire pour réapprovisionner le système. Si l'eau était récupérée dans des bassins existants, l'eau des bassins de résidus pourraient être utilisée avec cette technologie. De plus, la technologie DCSG produit la même quantité de vapeur qu'un gros générateur de vapeur à passage unique, mais dans un réservoir qui pourrait tenir dans une salle de réunion de taille normale, ouvrant la voie à un potentiel de distribution de vapeur avec une empreinte réduite par rapport aux vastes installations de générateurs de vapeur actuelles et beaucoup moins de perte de chaleur dans la distribution de la vapeur.

Suncor fait avancer deux éléments du développement technologique DCSG. Un projet pilote de six mois à MacKay River fera la co-injection de CO₂ avec de la vapeur dans une paire de puits pour évaluer les impacts potentiels sur le rendement du gisement, déterminer si la production est maintenue, obtenir un ratio vapeur-pétrole plus faible et confirmer la possibilité de captage de CO₂. Le démarrage du projet pilote commencera au deuxième trimestre de 2016 et devrait se poursuivre jusqu'à la fin de l'année avec des résultats attendus au début de 2017.

Un deuxième projet en collaboration avec CanmetENERGY, qui a débuté en 2015, permettra de construire un laboratoire pilote adapté aux besoins à Ottawa avec le début des essais en 2017. Les essais porteront essentiellement sur la possibilité de corrosion et son atténuation, l'efficacité du carburant et l'optimisation du brûleur. Le laboratoire offrira un milieu d'essai contrôlé à long terme pour soutenir la démonstration sur le terrain et la mise en œuvre commerciale.

Suncor effectue également des travaux de conception pour une deuxième version de la technologie DCSG, développée par Clean Energy Systems en Californie.

Ces deux projets pilotes annonceront la démonstration de la génération de vapeur par contact direct qui devrait commencer à Firebag à la fin 2017. Utilisant l'eau produite des installations de Firebag et les sources d'énergie et de combustibles existantes, cette démonstration devrait finaliser la viabilité technique de la technologie DCSG, tout en injectant du CO₂ et de la vapeur, capturant la majorité du CO₂ sous terre et entraînant des émissions de GES inférieures, une utilisation de l'eau réduite et la réduction de l'empreinte écologique grâce à une cuve plus petite que les générateurs de vapeur à passage unique actuels.

Projet pilote de traitement de l'eau produite lors du drainage par gravité au moyen de vapeur (DGMV) ^

En 2014-2015, Suncor a mené un projet pilote avec GE Canada, Alberta Innovates - Energy and Environment Solutions, ConocoPhillips Canada et Devon pour tester de nouvelles technologies afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'utilisation de l'eau dans le secteur des sables pétrolifères. Les exploitants qui utilisent le drainage par gravité au moyen de vapeur (DGMV) réutilisent l'eau autant que possible pour produire de la vapeur, mais l'eau pompée à la surface durant le processus d'extraction doit être séparée du bitume avant de passer dans un générateur de vapeur. En 2014, le projet a testé des technologies de déshuilage, alors qu'en 2015, des membranes de traitement de l'eau étaient testées à nos installations de MacKay River. D'autres essais sont prévus vers la fin 2016.

Ces technologies pourraient permettre de traiter et de réutiliser l'eau de manière plus uniforme, ce qui signifie que nous serions plus efficaces sur le plan opérationnel et que nous consommerions moins d'énergie. Au printemps 2015, Suncor a conclu une entente supplémentaire avec GE Canada et Devon pour la prochaine phase de travail de développement de technologies afin d'améliorer notre performance environnementale en réduisant les GES et en perfectionnant les technologies de traitement de l'eau.

Captage de CO₂ des usines à hydrogène ^

Le procédé de captage, le transport et le stockage du CO₂ dans le sous-sol sont déjà utilisés comme outils clés qui à long terme permettront de réduire les émissions des grandes installations industrielles. La technologie actuelle est cependant trop coûteuse pour être utilisée sur une grande échelle par l'industrie. Le groupe chargé du secteur environnemental privilégié sur les gaz à effet de serre de la COSIA a effectué une analyse de la technologie de captage du carbone afin d'identifier les technologies en démarrage prometteuses qui ont le potentiel de capturer le carbone à un coût considérablement moins élevé que les technologies de pointe proposées actuellement.

De nombreuses technologies prometteuses ont été identifiées pour le captage du carbone des usines à hydrogène (situées aux usines de valorisation et aux raffineries) dans le cadre d'un projet conjoint de la [COSIA](#) et de Canadian Natural Resources Limited dirigé par Suncor. D'autres développements sont en cours sur une liste restreinte d'occasions prometteuses. Si elles réussissent, les technologies pourraient entraîner des réductions importantes des émissions de GES avec des coûts et une empreinte écologique réduits.

Décarbonisation

Suncor s'est engagée à développer des technologies qui nous permettront de produire du pétrole brut à partir de ses ressources des sables pétrolifères à des coûts d'approvisionnement et une empreinte écologique égaux ou inférieurs à ceux de la production de pétrole classique. Cela pourrait se faire en partie par la décarbonisation sélective du bitume des sables pétrolifères.

Qu'est-ce que cela signifie?

La décarbonisation placera la priorité sur le retrait de contenu d'hydrocarbures lourds complexe dans notre bitume aussi près de la source que possible par rapport à son traitement aux installations de traitement final comme les raffineries; le résultat pourrait être un pétrole brut livré à un coût inférieur avec un impact environnemental moindre du puits à la roue.

Le rejet des portions d'hydrocarbures lourds plus près de la source devrait réduire le volume de diluants nécessaire pour le transport et les besoins énergétiques et de traitement de l'hydrogène en aval, ce qui réduit les émissions de GES. Le rejet des fractions lourdes donnerait également un pétrole qui sera plus facile à raffiner, ce qui réduira les émissions de carbone et les coûts en aval. La décarbonisation mettra l'accent sur la génération de valeur intégrale de nos pétroles bruts avec une empreinte écologique réduite plutôt que de simplement maximiser la récupération du produit.

La décarbonisation, par une combinaison de traitements plus simples avec moins d'intensité énergétique, permettrait de tirer les mêmes revenus ou des revenus plus élevés des sables pétrolifères à moindre coût et avec moins d'impact sur l'environnement.

Développer la technologie minière

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Extraction en phase moins aqueuse



Grâce à des partenariats avec GE Global Research et Alberta Innovates - Technology Futures, nous participons au développement de nouvelles technologies dans le domaine de l'extraction minière à ciel ouvert qui pourraient permettre de réduire l'utilisation d'eau pour extraire le bitume. Pour séparer le bitume du sable, on utilise actuellement de l'eau chaude. Si nous pouvons réduire la quantité d'eau dans l'équation et la remplacer par un autre solvant, nous pourrions ainsi réduire l'utilisation d'eau, les besoins liés aux bassins de résidus et peut-être aussi notre empreinte en gaz à effet de serre en abaissant notre température de fonctionnement et en simplifiant le processus global.

Traitement des mousses paraffiniques (PFT)



Nous utilisons un procédé appelé Traitement des mousses paraffiniques à notre mine de Fort Hills. Le bitume obtenu par ce processus de valorisation partiel est de meilleure qualité puisque nous enlevons 10 % du fond du baril, essentiellement composé de molécules d'asphaltène lourdes et de particules minérales solides de faible valeur, que nous laissons dans le sol. Nous évitons ainsi de produire et de libérer du CO₂ de cette partie négligeable du baril. En outre, le bitume de qualité supérieur que nous obtenons avec ce processus devrait réduire l'intensité des émissions sur un cycle de vie complet étant donné qu'il faut moins d'énergie pour le raffiner et l'envoyer dans le marché.

Résidus de traitement de mousses



Des téléphones intelligents aux véhicules hybrides, nombre des appareils que nous utilisons quotidiennement sont fabriqués avec des métaux des terres rares. Ces métaux des terres rares sont actuellement exploités dans des gisements de ressources en Chine - le plus grand exportateur de métaux des terres rares au monde. Suncor, conjointement avec une société américaine, cherche l'occasion de transformer les dépôts de résidus existants des sables pétrolifères, qui contiennent certains de ces métaux des terres rares, en ressource stratégique pour le 21^e siècle.

Systèmes automatisés pour camions



Les systèmes automatisés pour camions (AHS) utilisent un GPS et des technologies de perception pour permettre aux camions de se déplacer sur le terrain. Ces camions n'ont pas besoin de conducteurs et peuvent être dirigés manuellement. Cette technologie a fait ses preuves dans des exploitations minières en roche dure en Australie et au Chili.

Suite à des essais préliminaires réussis en 2013 et 2014, Suncor planifie une évaluation à l'échelle commerciale de la technologie AHS. Cela se poursuivra jusqu'en 2017 dans un secteur hautement contrôlé de la mine existante.

Au fur et à mesure que nous avançons, nous continuerons d'évaluer si la technologie fonctionne de façon sûre et fiable dans nos conditions d'exploitation et en toute saison afin de déterminer les améliorations commerciales et environnementales potentielles. Si nous décidons d'adopter la technologie, la mise en place progressive dans nos activités pourrait commencer en 2017.

La technologie AHS offre de nombreux avantages par rapport aux systèmes d'exploitation par camions existants qui peuvent entraîner une meilleure rentabilité et des coûts d'exploitation plus bas. Ces avantages sont notamment :

- meilleure performance en matière de sécurité
- moins de pannes d'équipement
- réduction des exigences en matière de maintenance
- réduction de l'impact environnemental grâce à une meilleure efficacité du carburant

D'un point de vue environnemental, le fonctionnement continu des camions de transport autonomes peut réduire la consommation de carburant. Cela devrait se traduire en une baisse des émissions de GES.

Nous reconnaissons que toute nouvelle technologie signifie des changements relativement aux compétences requises pour les travailleurs. En même temps, trouver une main-d'œuvre qualifiée demeure un défi dans la municipalité régionale de Wood Buffalo. Si elle est adoptée, la technologie AHS pourrait créer différents types d'emplois. Nous y travaillerons avec nos employés si nous décidons de recourir à cette technologie.

Permanent Aquatic Storage Structure (PASS) ^

La Permanent Aquatic Storage Structure (PASS) est un projet de recherche et de développement dirigé par Suncor portant sur le processus d'assèchement accéléré et le traitement des résidus fins fluides avant la mise en place, de façon à créer un lac PASS rapidement à la fin du cycle de vie de la mine pouvant soutenir un écosystème d'eau douce viable. À mesure que nous développons cette technologie, nous tirons parti des connaissances tirées de notre processus de réduction des résidus (TRO), des résidus composites, du traitement des eaux usées et des connaissances partagées dans le cadre de la COSIA. Divers éléments sont en cours de développement en 2016 et l'objectif est de lancer une technologie commercialement prête d'ici 2018 et de partager les résultats de la recherche avec les sociétés membres de la COSIA.

[En apprendre davantage sur les technologies de gestion des résidus](#)

Faire progresser la remise en état des sols

Tourbière Nikanotee

En 2013, Suncor a été l'une des premières entreprises au monde à recréer entièrement ce type de zone humide en collaboration avec des chercheurs universitaires et des consultants provenant de partout en Amérique du Nord. La recherche indique que la tourbière reste humide tout au long des cycles saisonniers, la qualité de l'eau est bonne et les plantes poussent et se disséminent naturellement.

[En apprendre davantage sur la tourbière Nikanotee et les activités de remise en état](#)

La technologie dans notre groupe Lubrifiants

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Technologie des lubrifiants : l'exemple CIVITAS^{MC} ^

Nos antécédents sur le plan technologique ne se limitent pas à l'exploration et la mise en valeur des sables pétrolifères. Nous produisons plus de 350 lubrifiants, graisses et fluides spécialisés qui sont vendus dans plus de 70 pays. Parmi ces produits, il y a la gamme CIVITAS, mise en marché par [Intelligro](#), la sous-marque Pelouse et agriculture de Suncor. CIVITAS TURF DEFENSE est un produit de protection des plantes à l'huile minérale blanche à la fine pointe de la technologie pour utilisation sur les terrains de golf et les terrains sportifs. Ce produit respectueux de l'environnement vise à améliorer la santé de la plante en lui permettant de mieux résister au stress, incluant la capacité de tolérer des conditions réduites en eau et d'offrir une surface de jeu plus durable tout en contrôlant la maladie.

Tout en poursuivant la mise en marché de CIVITAS et d'autres produits, nous en apprenons davantage sur d'autres avantages et utilisations potentiels. Nous poursuivons la recherche et le développement afin de s'assurer l'optimiser la valeur potentielle de ces produits respectueux de l'environnement.

Concentré CIVITAS WEEDfree BRAND



Le concentré CIVITAS WEEDfree BRAND constitue une approche innovatrice dans la lutte contre les mauvaises herbes à feuilles larges. Cette microtechnologie novatrice permet au produit de pénétrer plus efficacement dans les mauvaises herbes à feuilles larges, dégageant une faible odeur et nécessitant beaucoup moins d'ingrédients actifs (moins de 70 % comparativement aux herbicides les plus populaires) pour contrôler les mauvaises herbes à partir de la racine. Cet herbicide sélectif hybride offre un contrôle efficace et intelligent des mauvaises herbes.

L'herbicide sélectif CIVITAS WEEDfree BRAND est disponible auprès des entreprises d'entretien de gazon et d'aménagement paysager à l'échelle des États-Unis et de l'Ouest du Canada. Il est aussi disponible pour les terrains de golf à l'échelle du Canada (sous réserve des restrictions municipales).

[En apprendre davantage sur les produits Intelligro](#)

[En apprendre davantage sur le concentré CIVITAS WEEDfree BRAND](#)

[En apprendre davantage sur les secteurs environnementaux privilégiés de la COSIA sur son site Web](#)

MC Marque de commerce de Suncor Énergie Inc.



Partenariats et collaboration

[Accueil](#) > [Vision et stratégie](#) > Partenariats et collaboration

Sur cette page :

[Partenariats avec les organisations non gouvernementales de l'environnement \(ONGE\)](#) | [Groupes de travail sur l'environnement à multiples intervenants](#)
[Collaborations avec l'industrie](#) | [Associations de l'industrie](#) | [Coalitions de défense](#)

Pour tenir des conversations qui nous guideront vers de meilleures solutions plus responsables, il faut travailler avec les intervenants, les gouvernements et les partenaires de l'industrie. Et bien que nous ne soyons pas toujours d'accord sur tout, nous avons un objectif commun – créer de l'énergie pour améliorer la qualité de vie et le faire de façon durable.

Partenariats avec les organisations non gouvernementales de l'environnement (ONGE)

Il peut sembler curieux que nous tentions d'établir des liens avec des groupes et des personnes qui critiquent ouvertement la mise en valeur des sables pétrolifères. Toutefois, les ONGE, tout comme les entreprises qu'elles surveillent, ne sont pas toutes pareilles.

Trouver un terrain d'entente

Les ONGE sont engagées dans de nombreuses activités portant sur des enjeux variés. Nous pouvons être en désaccord dans certains cas et nous pouvons trouver un terrain d'entente et bénéficier de la collaboration dans d'autres.

Nous nous efforçons de comprendre et d'apprendre des ONGE parce que nous apprécions leurs connaissances, leurs idées et leurs diverses perspectives.

Respect mutuel

Nous voulons collaborer avec les ONGE dans une atmosphère de respect mutuel, bien que cela ne signifie pas un accord total. Les ONGE avec lesquelles nous travaillons sont libres de critiquer publiquement notre entreprise ou notre industrie si elles le souhaitent, à l'exception de certaines initiatives auxquelles nous avons accepté de coopérer. En retour, nous nous réservons le droit de contredire des déclarations ou des recherches effectuées par ces ONGE si elles sont contraires aux faits établis. Autrement dit, les deux parties peuvent être en désaccord tout en continuant à collaborer pour le bien de l'ensemble de la société.

Au cours des dernières années, nous avons établi plusieurs partenariats efficaces avec des ONGE. Ces organismes sont, notamment :

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

L'institut Pembina



Le Pembina Institute est une ONGE basée en Alberta qui se consacre à la recherche de solutions énergétiques durables par l'innovation, la recherche, l'éducation, la consultation et la représentation. Cet institut a collaboré avec nous dans le cadre de plusieurs initiatives, y compris le captage et le stockage du carbone et des évaluations de la valeur sur le cycle de vie dans notre secteur de l'énergie renouvelable. De plus, nous avons consulté le Pembina Institute sur les normes de carburants à faible teneur en carbone.

En 2014, le Pembina Institute a animé et co-organisé un événement visant à examiner et commenter les pratiques de gestion de l'eau de Suncor en compagnie d'un groupe d'experts, en s'attardant plus particulièrement au bassin versant de la rivière Athabasca. Au début 2015, Suncor et Pembina ont passé en revue les recommandations du groupe d'experts.

Suncor et Pembina ont également travaillé en étroite collaboration pour développer le mandat du groupe multi-intervenants qui a été formé pour passer en revue le cadre de travail en matière de résidus qui vise à gérer et réduire la responsabilité et les risques environnementaux découlant de l'accumulation de résidus liquides dans le paysage.

[En apprendre davantage à pembina.org](http://pembina.org)

L'Alberta Conservation Association (ACA)



L'ACA met en œuvre de nombreux projets, programmes et services visant à protéger la faune, les poissons et l'habitat en Alberta. En 2003, [la Fondation Suncor Énergie](#) a conclu une entente unique avec l'ACA pour la préservation de l'habitat dans la région boréale située dans le nord de l'Alberta. Cette initiative a pour but de trouver des solutions durables afin de compenser les terres perturbées par nos activités. Une partie des terres conservées sera transférée au regroupement des parcs provinciaux de l'Alberta. L'engagement actuel de la Fondation Suncor Énergie envers l'ACA se prolonge jusqu'en 2016.

[En apprendre davantage à ab-conservation.com](http://ab-conservation.com)

Ceres



Ceres regroupe un réseau d'investisseurs, d'entreprises et des groupes de défense de l'intérêt public dont le but est d'accélérer et de développer l'adoption de pratiques et de solutions commerciales durables pour bâtir une économie globale saine. Nous sommes membre du Ceres depuis 2007. Nous travaillons en étroite collaboration avec un groupe d'intérêt diversifié réuni par le Ceres pour discuter de notre stratégie d'ensemble en matière de développement durable, incluant la présentation de rapports, l'analyse des risques et la gestion des enjeux. Le groupe d'intérêt du Ceres nous a encouragés à développer notre première série d'objectifs en matière de performance environnementale. En 2015, Ceres a passé en revue notre ébauche des objectifs de développement durable et émis des commentaires.

[En apprendre davantage à ceres.org](http://ceres.org)

Conseil principal de la forêt boréale



Le Conseil principal de la forêt boréale est formé des principaux groupes voués à la conservation, Premières Nations, sociétés exploitantes de ressources et institutions financières qui sont tous concernés par l'avenir de la forêt boréale du Canada ou y possèdent un intérêt. À titre de membre du Conseil, nous sommes un des signataires de la Vision pour la conservation de la forêt boréale. Nous nous sommes engagés envers la mise en œuvre de cette vision nationale dans le cadre de notre propre sphère d'activités et nous avons présenté aux membres du Conseil un plan d'action décrivant nos priorités et secteurs d'intervention.

En 2014, Suncor a commandité un projet du Conseil principal de la forêt boréale afin de revoir les outils, les données, les méthodes et les structures de gouvernance utilisés par les Autochtones pour l'établissement d'un plan d'action, notamment les connaissances autochtones, l'identification de l'habitat, et pour le suivi des tendances démographiques et d'autres aspects de la conservation du caribou.

Les objectifs du projet étaient de :

- documenter les approches actuelles ou en développer de nouvelles pour l'élaboration d'un plan d'action pour la conservation du caribou mené par des Autochtones
- faire connaître la façon dont les Autochtones participent à la conservation du caribou dans la région boréale du Canada et favoriser le partage de l'information entre les groupes

En 2015, le Conseil a présenté son deuxième rapport sur le consentement préalable, libre et éclairé qui explore les récents développements et les rôles efficaces pour le gouvernement, l'industrie et les collectivités autochtones.

Le Conseil a également présenté un atelier en 2015 pour le gouvernement, les Premières Nations, des groupes de conservation et l'industrie sur la planification du développement régional et la conservation. L'objectif était de découvrir de meilleurs moyens et outils pour obtenir des solutions régionales équilibrées et intégrées. Les participants ont identifié des obstacles spécifiques pour prendre en charge les évaluations environnementales stratégiques régionales ainsi que les occasions actuelles dans les régions clés de la forêt boréale du Canada.

[Pour en apprendre davantage, visiter le site web du Conseil principal de la forêt boréal](#)

Pollution Probe

Pollution Probe est un organisme sans but lucratif national, qui définit les problèmes environnementaux par la recherche, promeut la compréhension par l'éducation et milite pour des solutions pratiques par la défense.

Dans le cadre de la Fondation Suncor Énergie (FSÉ), nous sommes partenaires dans Pollution Probe depuis 2001, appuyant tout récemment Energy Exchange, un organisme visant à amener le dialogue national sur l'avenir énergétique du Canada à la prochaine étape. Pollution Probe publie deux fois par année le magazine *Energy Exchange* qui fait la promotion des connaissances basées sur les systèmes des enjeux énergétique parmi ses lecteurs. La deuxième édition de l'Abécédaire des systèmes énergétiques devrait être publiée au printemps 2016.

[En apprendre davantage à pollutionprob.org](http://pollutionprob.org)

[En apprendre davantage à energy-exchange.net](http://energy-exchange.net)

Quality Urban Energy Systems of Tomorrow (QUEST)

Un autre organisme appuyé par la FSÉ, QUEST est un réseau commun de groupes d'intérêt qui vise à faire du Canada un chef de file dans la conception, le développement et la mise en place des Solutions énergétiques intégrées pour les collectivités (SEIC). Ces solutions créent des collectivités énergétiques intelligentes en reliant l'énergie à l'utilisation des terres, aux bâtiments, aux transports et aux infrastructures connexes. Son cadre de mise en œuvre de l'énergie communautaire est en cours de développement et sera mis à l'essai dans trois collectivités au Canada.

[En apprendre davantage à questcanada.org](http://questcanada.org)

Groupes de travail sur l'environnement à multiples intervenants

Nous croyons que travailler avec les groupes d'intérêt pour comprendre leurs préoccupations en matière d'environnement est la meilleure façon de développer des programmes pour contrôler l'environnement et de mieux comprendre les limites environnementales. Nous sommes membre des organismes suivants :

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Wood Buffalo Environmental Association (WBEA)



La WBEA est un regroupement de groupes d'intérêt de collectivités, de groupes environnementaux, des représentants de l'industrie, des gouvernements et des Premières Nations. La WBEA surveille la qualité de l'air dans la municipalité régionale de Wood Buffalo, 24 heures par jour, 365 jours par année, et partage l'information ainsi recueillie avec les groupes d'intérêt et le public.

[En apprendre davantage sur la Wood Buffalo Environmental Association](#)

Cumulative Environmental Management Association (CEMA)



La CEMA est un groupe multi-intervenants initialement mis sur pied pour étudier les effets environnementaux cumulatifs du développement industriel dans la région de Wood Buffalo et fournir des lignes directrices et des cadres de gestion. La CEMA a élaboré un certain nombre de cadres de gestion environnementale (air, sol et eau) qui ont aidé à quantifier les limites de la capacité environnementale.

En 2015, une grande partie du mandat initial de la CEMA avait été réalisée. Les partenaires de l'industrie n'étaient plus obligés de participer à la CEMA. Au début 2016, la CEMA a entrepris un examen stratégique.

[En apprendre davantage sur la Cumulative Environmental Management Association](#)

Alberta Environmental Monitoring (AEMERA)



Nous soutenons les programmes de surveillance de l'Alberta Environmental Monitoring, Evaluation and Reporting Agency (AEMERA). AEMERA était responsable de la surveillance environnementale en Alberta et, depuis avril 2014, AEMERA est le responsable provincial du Plan de mise en œuvre conjoint du Canada et de l'Alberta pour la surveillance visant les sables bitumineux.

En avril 2016, le gouvernement de l'Alberta a annoncé que l'AEMERA serait dissoute. La province gardera le groupe d'étude des scientifiques indépendants de l'AEMERA, mais ce groupe, maintenant dirigé par un scientifique en chef, relèvera directement du ministère de l'Environnement et des Parcs de l'Alberta.

[En apprendre davantage sur l'AEMERA](#)

Collaborations avec l'industrie

Nous participons également au travail d'organismes de l'industrie qui se penchent sur l'amélioration de la performance environnementale, sociale et économique de l'industrie. Ces organismes sont, notamment :

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Canada's Oil Sands Innovation Alliance (COSIA)



La COSIA est un regroupement de producteurs de sables pétrolifères qui désire accélérer l'amélioration de la performance environnementale dans le secteur des sables pétrolifères par le biais de la collaboration et de l'innovation. Par l'entremise de COSIA, les sociétés participantes saisissent, développent et partagent les approches innovatrices et les meilleures idées afin d'améliorer la performance environnementale dans le secteur des sables pétrolifères. Les 13 sociétés membres de la COSIA, qui représentent 90 pour cent de la production des sables pétrolifères au Canada, mettent d'abord l'accent sur quatre grands secteurs environnementaux privilégiés :

- les résidus
- l'eau
- le sol
- les gaz à effet de serre

En outre, la surveillance a été établie comme un cinquième groupe de travail.

COSIA amène l'innovation et la performance environnementale à un autre niveau grâce à une concentration continue sur la collaboration et les échanges transparents.

[En apprendre davantage à cosia.ca](#)

Oil Sands Community Alliance (OSCA)



S'appuyant sur les travaux effectués par l'association Oil Sands Developers Groups en place précédemment, l'Oil Sands Community Alliance (OSCA) vise à aider les collectivités de la région des sables pétrolifères à se développer sur le plan économique et social. L'approche de collaboration de l'OSCA facilite l'engagement, permet d'établir des relations et crée des avantages socio-économiques mesurables dans quatre secteurs clés : collectivités autochtones, mieux-être des collectivités, infrastructures et main-d'œuvre.

[En apprendre davantage à oscaalberta.ca](#)

Associations de l'industrie

Nous sommes membres de plusieurs associations de l'industrie. Nous profitons des forums sur la création d'alignement et la discussion d'enjeux. Pour une liste de certaines associations de l'industrie, veuillez consulter la section [Déclaration des activités de lobbying](#).

Coalitions de défense

Nous attachons de l'importance et nous encourageons la mise en relation de divers groupes d'intérêt pour établir un dialogue sur le développement de l'énergie. En 2013, nous nous sommes joints à deux coalitions à multiples intervenants pour favoriser un vaste dialogue sur le développement de l'énergie et des ressources au Canada. Dans le cadre de ces partenariats, nous espérons encourager les Canadiens à en apprendre davantage sur la valeur que le secteur des ressources apporte dans leur vie quotidienne et l'économie canadienne.

En apprendre davantage à :

- [forceducanada.ca](#)
- [resourceworks.com](#)



Participation à la politique publique

[Accueil](#) > [Vision et stratégie](#) > Participation à la politique publique

Sur cette page :

[Économie](#) | [Politique sociale](#) | [Environnement](#) | [Émissions de gaz à effet de serre](#) | [Énergie renouvelable](#) | [Stratégie nationale sur l'énergie durable](#)

Nous prenons part au débat politique public en matière d'énergie et d'environnement et nous communiquons régulièrement avec les gouvernements dans les territoires où nous exerçons des activités. De cette façon, nous nous assurons de nous conformer à toute la réglementation en matière de contribution politique et de lobbying et nous faisons rapport de nos interactions avec les gouvernements, conformément à la loi et aux principes de la Société. Cette année, Suncor donne des renseignements supplémentaires en publiant son principe sur les activités de lobbying et les [contributions politiques](#), et la [liste des associations commerciales](#) qui font du lobbying auprès des gouvernements auxquelles Suncor paie des frais d'adhésion de plus de 50 000 \$ et 100 000 \$ par année.

Nous appuyons les gouvernements qui utilisent une approche raisonnée envers l'élaboration de politiques. Nous croyons que les politiques doivent être élaborées à partir d'information et de perspectives factuelles.

L'éducation et le développement de solutions sont importants dans notre interaction avec le gouvernement. Ces activités font la promotion du développement responsable des sources énergétiques actuelles et nouvelles. Nous tentons de diminuer la probabilité de développement improvisé ou réactif de politiques en nous efforçant de réduire le niveau de polarisation dans les échanges.

Nos communications avec les gouvernements comprennent ce qui suit :

- mettre en œuvre un prix global sur le carbone
- favoriser un débat sain autour de solutions énergétiques
- comprendre le rôle de l'avancement en recherche et innovation
- tenir compte du coût et des avantages du développement et de la distribution de l'énergie
- favoriser la collaboration économique et le perfectionnement des capacités des Autochtones
- développer des collectivités dynamiques et durables
- appuyer la prospérité à long terme du Canada

Voici un résumé de nos idées et opinions sur certains enjeux en matière de politique publique.

Impôts et redevances

Les impôts et les redevances devraient procurer de bons revenus au gouvernement tout en offrant à l'industrie un cadre fiscal concurrentiel, stable et prévisible sur lequel il est possible de fonder des décisions d'investissement à long terme. Les principes devraient reconnaître les facteurs liés au marché, comme les défis auxquels doivent faire face les entreprises dans un contexte d'économie mondiale. Les droits ajoutés en plus des redevances et impôts doivent être perçus de manière globale et compris en termes de coûts, résultats et compétitivité par rapport à d'autres territoires au sein desquels les ressources naturelles du Canada se font concurrence.

Transparence

Nous sommes en faveur d'une réglementation qui favorise la transparence et nous préconisons des règles uniformément appliquées et respectant les ententes avec les Premières nations.

Impacts cumulatifs des changements de politiques

Nous étudions continuellement la hausse des coûts prévue qui découle des changements de politiques proposés. Les résultats de cette étude servent à nourrir notre approche dans le débat sur les systèmes énergétiques. Ils nous aident aussi à réfléchir aux occasions de façon plus globale afin de tenir pleinement compte des avantages des politiques et de nous concentrer sur la façon de stimuler des résultats constructifs.

L'accès au marché

Il y a plusieurs propositions pour la construction de nouveaux pipelines ou le prolongement de pipelines existants à l'échelle du pays et jusqu'aux États-Unis pour permettre de transporter les produits tirés des sables pétrolifères vers les marchés. Ces propositions sont examinées soigneusement par le public et soulèvent des inquiétudes quant à la sécurité des pipelines et la sécurité marine, aux droits des Premières Nations et de leurs relations étroites avec les écosystèmes locaux; ainsi que des objections plus générales sur le fait de laisser reposer l'économie nord-américaine sur les combustibles fossiles. Nous collaborons avec les groupes d'intérêt pour répondre à plusieurs de ces inquiétudes du point de vue d'un producteur et nous coopérons avec les gouvernements dans la même mesure.

En plus du cadre de travail solide et complet en place afin de régir le développement et le fonctionnement de pipelines et autres projets de grandes infrastructures, nous appuyons la méthodologie proposée d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) pour évaluer les émissions de gaz à effet de serre (GES) en amont de projets sous évaluation environnementale du gouvernement fédéral. Nous croyons qu'une surveillance réglementaire efficace et transparente est la chose responsable à faire et qu'elle sera utile pour informer avec précision les Canadiens, les décideurs et autres intervenants. Nous croyons de plus que le processus proposé par l'ECCC est un élément nécessaire pour faire progresser un cadre de travail sur les systèmes climatiques et énergétiques crédible pour intégrer la réduction des émissions découlant des développements énergétiques au Canada, puisque notre industrie contribue à un avenir sobre en carbone dans le cadre de notre engagement continu à investir en recherche, innovation et technologie.

[En apprendre d'avantage sur l'accès au marché à suncor.com](#)

Capacités communautaires locales

En collaboration avec des partenaires de l'industrie et des associations d'affaires locales, nous travaillons avec la municipalité régionale de Wood Buffalo, dans le nord-est de l'Alberta, pour mieux prévoir la croissance de la population et les besoins en matière d'infrastructure. Renforcer la capacité des organismes sans but lucratif et appuyer des initiatives significatives pour la collectivité — telles l'agrandissement du MacDonald Island Park et les Jeux d'été de l'Ouest canadien de 2015 — continuent d'être des éléments importants de notre travail dans la région. Nous participons aussi au Athabasca Oil Sands Area Transportation Coordinating Committee au sein duquel les besoins en infrastructure et les options de financement sont discutés et priorisés.

[En apprendre d'avantage sur l'investissement dans les collectivités](#)

[En apprendre d'avantage sur les relations avec les Autochtones](#)

Lower Athabasca Regional Plan (LARP)

En 2008, le gouvernement de l'Alberta a adopté le Land Use Framework (cadre d'utilisation du sol). L'objectif de ce cadre était de gérer la croissance en Alberta en trouvant un équilibre entre les objectifs d'ordre économique, social et environnemental. Conformément à ce cadre, sept plans régionaux ont été élaborés. Le premier plan régional, LARP, a été complété en 2012.

Le LARP est conçu pour permettre une croissance économique appropriée (principalement dans le secteur des sables pétrolifères) tout en assurant l'atteinte des objectifs sur le plan social et environnemental. Le LARP comprend les cadres de gestion pour les éléments suivants :

- air (SO₂ et NO_x)
- qualité des eaux de surface
- quantité des eaux de surface
- gestion des résidus
- gestion régionale des eaux souterraines

Chacun de ces cadres comprend des déclencheurs provisoires qui permettent une indication précoce du changement. Un cadre de gestion de la biodiversité et un plan de gestion du paysage sont en cours de développement.

Le LARP comprend également :

- six nouvelles aires de conservation, ce qui porte à deux millions d'hectares la superficie totale de terres protégées ou 22 % de la région
- un plan pour relever les défis liés à l'infrastructure autour de Fort McMurray
- neuf nouvelles zones récréatives provinciales
- une volonté de s'engager auprès des communautés autochtones et de collaborer avec elles
- du soutien à la diversification de l'économie régionale, notamment des activités touristiques et récréatives et la mise en valeur future des ressources énergétiques, minérales, forestières, de charbon et de matériaux de surface

Le LARP offre des certitudes à l'industrie quant à la mise en valeur des sables pétrolifères et définira le développement du cours inférieur de la rivière Athabasca pour plusieurs années à venir.

De façon continue, nous participons aussi aux discussions techniques qui jettent les bases de principes et règlements futurs sur des enjeux liés à la gestion des résidus, le retour de l'eau, la biodiversité et les milieux humides.

[En apprendre d'avantage sur la surveillance de la qualité de l'eau](#)

Émissions de gaz à effet de serre (GES)

Règlementation en matière de changements climatiques

Nous collaborons avec tous les paliers gouvernementaux afin d'établir un cadre de réglementation pour la politique du carbone crédible pour le secteur pétrolier et gazier au Canada. Nous pensons que les sables pétrolifères du Canada sont une ressource de classe mondiale mise en valeur de façon responsable qui est nécessaire afin de répondre à la demande croissante d'énergie à l'échelle de la planète.

En tant qu'entreprise énergétique durable, nous devons reconnaître que les changements climatiques représentent un réel défi à l'échelle mondiale et que nos activités ont un impact environnemental. Nous sommes d'ardents défenseurs d'une politique crédible pour aborder les émissions de gaz à effet de serre de l'industrie pétrolière et gazière canadienne. À notre avis, cela inclut un signal sur le prix du carbone qui stimule un bon comportement et une architecture de réglementation pratique. Depuis 2008, nous avons exprimé publiquement notre soutien à un prix global sur le carbone. Notre collaboration avec la [Commission de l'écofiscalité du Canada](#) a permis la création de nombreux rapports portant sur deux thèmes :

- l'importance de la mise en place d'un prix du carbone
- les considérations requises pour la conception d'une politique

Nous appuyons un cadre de réglementation qui :

- favorise la meilleure performance réalisable des installations actuelles
- soutient clairement l'innovation et le développement de technologies qui permettent de créer des solutions qui changent la donne

- positionne le Canada comme un leader de l'innovation énergétique
- établit des objectifs de réduction ambitieux mais réalisables avec un processus permettant d'avoir plus d'ambition au fur et à mesure que la technologie se développe

[En apprendre d'avantage sur notre performance en matière de GES.](#)

Plan d'action sur les changements climatiques de l'Alberta

En novembre 2015, le gouvernement de l'Alberta a présenté un nouveau régime de tarification du carbone dans le cadre de son Plan d'action sur les changements climatiques. Le Plan est fondé sur les recommandations d'un Comité consultatif sur le changement climatique (CCAP) formé par le gouvernement. Le Plan inclut un prix global sur le carbone avec un plafond sur les émissions des sables pétrolifères de 100 mégatonnes par année. Le gouvernement devrait instaurer le Carbon Competitiveness Regulation (CCR) pour remplacer le Specified Gas Emitters Regulation (SGER) actuel avec un prix du carbone qui s'applique à toutes les industries et qui devrait entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2017, à un prix de 20 \$ par tonne d'équivalent dioxyde de carbone (tonne d'éq. CO₂) Le prix passera à 30 \$ par tonne en 2018. Ces mesures devraient couvrir environ 78 à 90 % des émissions de carbone de la province.

Suncor est fière d'avoir travaillé avec des organismes environnementaux de pointe afin de mieux comprendre leurs points de vue mutuels et recommander des solutions pour l'industrie du pétrole et du gaz naturel qui ont aidé à alimenter le Plan. Nous croyons que le Plan offrira prévisibilité et certitude et qu'il aidera à assurer que les exploitants peuvent mettre en valeur et faire croître de façon responsable les ressources des sables pétrolifères du Canada tout en abordant les préoccupations mondiales à propos des changements climatiques.

En vertu du Plan, les grands émetteurs industriels, comme Suncor, devront :

- respecter les normes de performance qui seront établies;
- acheter des crédits compensatoires de l'Alberta; ou
- contribuer au [Fonds pour la gestion des émissions et du changement climatique](#) (CCEMF) de l'Alberta pour toutes les émissions qui dépassent les normes de performance

L'argent recueilli par le CCEMF est géré par la Climate Change and Emissions Management Corporation, un organisme indépendant sans but lucratif qui a pour mandat d'établir ou de participer au financement d'initiatives qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre et améliorent la capacité de l'Alberta de s'adapter aux changements climatiques. En plus du Règlement sur les émetteurs de gaz désignés, l'Alberta a introduit une taxe sur le carburant de 0,04 cents le litre.

Nous estimons qu'il est important pour le gouvernement de relier les marchés du carbone progressifs de façon à obtenir un équilibre entre la performance environnementale, la mise en valeur énergétique et l'économie.

Québec - plafonnement et échange de droits d'émission

Le Québec, dont les émissions annuelles moyennes de GES sont d'environ 80 millions de tonnes, a sa propre cible de réduire les émissions à un niveau inférieur de 20 % à celui de 1990 d'ici 2020. La réglementation du Québec est basée sur celle qui guide la [Western Climate Initiative](#) (WCI), système global d'échange de droits d'émission. Les partenaires de la WCI (qui comprennent aussi l'Ontario, le Manitoba, la Colombie-Britannique et la Californie) ont accepté de réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 15 % par rapport à celui de 2005 d'ici 2020.

Notre raffinerie de Montréal doit acheter des droits d'émissions de carbone pour couvrir les émissions produites par le transport (les émissions d'échappement des véhicules) ainsi que les émissions provenant de sources fixes dans le cadre du système québécois de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre. Le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission WCI impose un plafond des émissions permises dans chaque secteur de l'économie. Cela offre des garanties aux entreprises et crée des occasions d'investissement.

Colombie-Britannique – taxes sur le carbone

En 2008, la Colombie-Britannique a mis en place une taxe sur le carbone qui s'applique à la plupart des types d'utilisation du carburant et des émissions de carbone. Lancée à 10 \$ la tonne de dioxyde de carbone, la taxe a augmenté à 30 \$ la tonne, soit à peu près 0,07 cents le litre de carburant. La taxe sur le carbone de la Colombie-Britannique est une taxe à revenu neutre, c'est-à-dire que les montants perçus grâce à celle-ci servent à diminuer d'autres taxes.

Ontario – plafonnement et échange de droits d'émission proposé

Le gouvernement de l'Ontario prévoit atteindre son objectif environnemental de réduction des émissions de GES de 15 % par rapport à celui de 1990 d'ici 2020 en limitant les émissions de GES grâce à un système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre. L'Ontario est actuellement en cours de conception et de mise en œuvre du système WCI actuellement utilisé au Québec et en Californie qui devrait entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2017.

Nous avons l'habitude de travailler avec toutes les formes de régimes de taxe sur le carbone et nous collaborerons avec le gouvernement de l'Ontario dans le processus d'élaboration du cadre réglementaire de son système de plafonnement et d'échange de droits d'émission.

Normes de carburant à faible teneur en carbone

Nous continuons de surveiller les initiatives visant à établir des normes de carburant à faible teneur en carbone (LCFS), comme celles de la Californie, et participons à la déclaration et à la conformité en Colombie-Britannique.

Les normes de carburant à faible teneur en carbone sont conçues pour réduire l'intensité des GES associés à la production, au transport et à la combustion des carburants de transport. La réglementation sur le carburant à faible teneur en carbone exige un pourcentage de réduction de l'intensité des GES provenant de la production et de l'utilisation des carburants de transport par rapport aux carburants de base (c.-à-d., l'essence et le diesel).

Ce qui distingue une norme de carburant à faible teneur en carbone des autres réglementations, c'est qu'elle exige que les organismes de réglementation effectuent une analyse du cycle de vie complet des émissions de GES pour les carburants réglementés par le programme. L'exploration, le raffinage et la distribution des carburants de transport (du puits au réservoir) comptent pour environ 20 % des émissions de GES du cycle de vie total. La combustion des carburants de transport (du réservoir à la roue) compte pour environ 80 % des émissions de GES du cycle de vie total.

Nous croyons que l'analyse du cycle de vie est un outil utile et adéquat pour élaborer des principes et évaluer les décisions pour réduire le carbone et pour mesurer le progrès au fil du temps. Toutefois, lorsque l'analyse du cycle de vie est utilisée comme la base d'un règlement, la nécessité de simplifier une analyse extrêmement complexe spécifique aux frontières, aux hypothèses, au site et aux processus intrinsèques diminue sa pertinence et sa précision.

Nous sommes d'avis que le meilleur endroit pour réglementer les émissions du puits au réservoir est dans le territoire où elles sont produites. De plus, nous favorisons une stratégie exhaustive dans le secteur du transport qui aborde chacune des trois zones d'émissions du secteur des transports – l'efficacité des véhicules, le nombre de kilomètres parcourus par les véhicules et l'intensité carbonique des carburants.

Énergie renouvelable



Politique pour une énergie éolienne

Nous continuons de favoriser le débat sur une politique en matière d'énergie éolienne. Les activités actuelles visent à appuyer les efforts dans le cadre de [l'Association canadienne de l'énergie éolienne](#) (CanWEA) et de la [Independent Power Producers Association of Alberta](#).

En Alberta, le Plan d'action sur les changements climatiques accélère la transition du charbon à l'énergie renouvelable et à la génération de gaz naturel d'ici 2030. Le gouvernement s'est engagé à remplacer les deux tiers de l'électricité produite au charbon, principalement l'énergie éolienne alimentée au gaz naturel comme dans les installations de cogénération de Suncor utilisées dans le cadre de ses activités afin de fournir une électricité de base fiable. Les sources d'énergie renouvelable devraient fournir jusqu'à 30 % de l'électricité totale en Alberta.

Soutien politique des biocarburants

L'industrie canadienne des biocarburants renouvelables prend rapidement de la maturité et travaille à améliorer sa viabilité à long terme, à mesure que les programmes de soutien gouvernementaux affectés à la première génération de biocarburants sont progressivement éliminés. Quand l'occasion se présentera, nous examinerons la possibilité d'investir dans les technologies novatrices de l'énergie renouvelable pour compléter l'offre existante de biocarburant.

[En apprendre d'avantage sur nos projets d'énergie renouvelable](#)

Stratégie nationale sur l'énergie durable



Nous continuons d'être un grand défenseur d'une stratégie nationale sur l'énergie durable pour le Canada.

Notre vision d'un avenir énergétique durable consiste à exploiter les atouts existants, tout en les développant et en préparant la voie à de nouvelles occasions. L'avenir ne repose pas sur la limitation des choix, mais sur leur multiplication. L'industrie des sables pétrolifères peut contribuer à l'atteinte des objectifs d'un tel plan national. Cette industrie peut mobiliser du capital et de l'expertise technique, mais aussi générer la prospérité requise pour que la transition nécessaire au sein de notre système énergétique puisse avoir lieu.

Nous continuons de croire que nous devons commencer à penser à la stratégie en tant que « processus » plutôt qu'en tant que « produit » final élaboré en grande pompe. En regardant les besoins en matière de développement ou de remplacement d'une infrastructure énergétique importante pour les prochaines décennies, nous voyons qu'il y a une place importante pour un organisme consultatif –peut-être semblable à la Commission sur l'écofiscalité du Canada – qui offrirait une expertise approfondie et une capacité d'établir un consensus, afin de démêler les complexités de notre système énergétique.



Déclaration des activités de lobbying

[Accueil](#) > [Vision et stratégie](#) > Déclaration des activités de lobbying

Liste proposée des adhésions à des associations (par ordre alphabétique)

Suncor participe à des débats politiques publics portant sur divers enjeux touchant les activités de l'entreprise et communique régulièrement avec les gouvernements des territoires où elle mène des activités. Suncor croit qu'un dialogue ouvert entre le gouvernement, les groupes d'intérêt et l'industrie contribue à une amélioration des prises des décisions gouvernementales, ce qui se traduit par des avantages pour les actionnaires et l'ensemble des groupes d'intérêt. Par le biais de ses activités d'engagement, Suncor vise à diminuer la probabilité de développement improvisé ou réactif de politiques en tentant d'atteindre une approche équilibrée.

Suncor croit que les communications avec les représentants du gouvernement (aussi appelé lobbying) améliorent les prises des décisions gouvernementales grâce à un dialogue ouvert entre le gouvernement, les groupes d'intérêt et l'industrie et tiennent les représentants du gouvernement mieux informés à propos de Suncor, de l'industrie énergétique et des effets des politiques gouvernementales.

Gouvernance

Suncor dispose d'un [principe](#) qui s'applique à tous les employés. Le principe établit les lignes directrices sur les interactions avec les gouvernements, notamment la formation requise, la production de rapports ainsi que les rôles et responsabilités.

Déclarations des adhésions à des associations

Suncor participe à des groupes industriels représentant les intérêts tant de l'industrie énergétique que de la communauté des affaires en général et, ce faisant, elle fait la promotion des objectifs d'intérêt public important pour Suncor, ses actionnaires et autres groupes d'intérêt. Toutefois, en participant à titre de membre à ces organisations, il est entendu que Suncor n'est pas toujours en faveur de chaque prise de position de ces organisations ou de leurs membres.

Suncor se conforme également à toutes les lois concernant le lobbying et la déclaration des activités de lobbying. En pratique, Suncor ne retient pas les services de lobbyistes (consultants) tiers.

Dans le cadre de son engagement à accroître la transparence, Suncor donnera des renseignements supplémentaires en publiant son principe sur les activités de lobbying et les contributions politiques, et en fournissant une liste des organisations et associations commerciales qui font du lobbying auprès des gouvernements auxquelles Suncor paie des frais d'adhésion de plus de 50 000 \$ et 100 000 \$ par année.

Suncor présente un bon bilan relativement à la transparence de ses communications. Nous croyons que les renseignements supplémentaires à propos de la résilience de notre stratégie commerciale dans une transition vers un avenir sobre en carbone est profitable pour nos actionnaires et groupes d'intérêt.

Cette divulgation améliorée de la part de Suncor correspond à la grande importance qu'elle accorde au développement durable, reflète son ouverture à s'engager auprès des actionnaires et intervenants et souligne ses meilleures pratiques au sein de l'industrie énergétique au Canada.

La liste suivante contient le nom des organisations et des associations commerciales dont Suncor est membre et qui pourraient effectuer des activités de lobbying auprès des gouvernements.

50 K\$ - 100 K\$

1. [Association des consommateurs industriels de gaz](#)
2. [Association internationale des producteurs de pétrole et de gaz naturel](#)
3. [Ceres](#)
4. [Chambre de commerce du Canada](#)
5. [Colorado Petroleum Association](#)
6. [Conseil canadien des chefs d'entreprise](#) (maintenant le Conseil canadien des affaires)
7. [Oil Spill Response Limited](#)
8. [One Ocean](#)
9. [Resource Works](#)
10. [The Sulphur Institute](#)

> 100 K\$

1. [American Fuel and Petrochemical Manufactures](#)
2. [Association canadienne des carburants](#)
3. [Association canadienne des producteurs pétroliers \(ACPP\)](#)
4. [Association canadienne du propane](#)
5. [Association minière du Canada](#)
6. [Canada's Oil Sands Innovation Alliance](#)
7. [Colorado Asphalt Pavement Association](#)
8. [Forum économique mondial](#)
9. [Norwegian Oil and Gas Association](#)
10. [Oil Sands Safety Association](#)
11. [Sarnia Lambton Environmental Association](#)
12. [Strathcona Industrial Association](#)

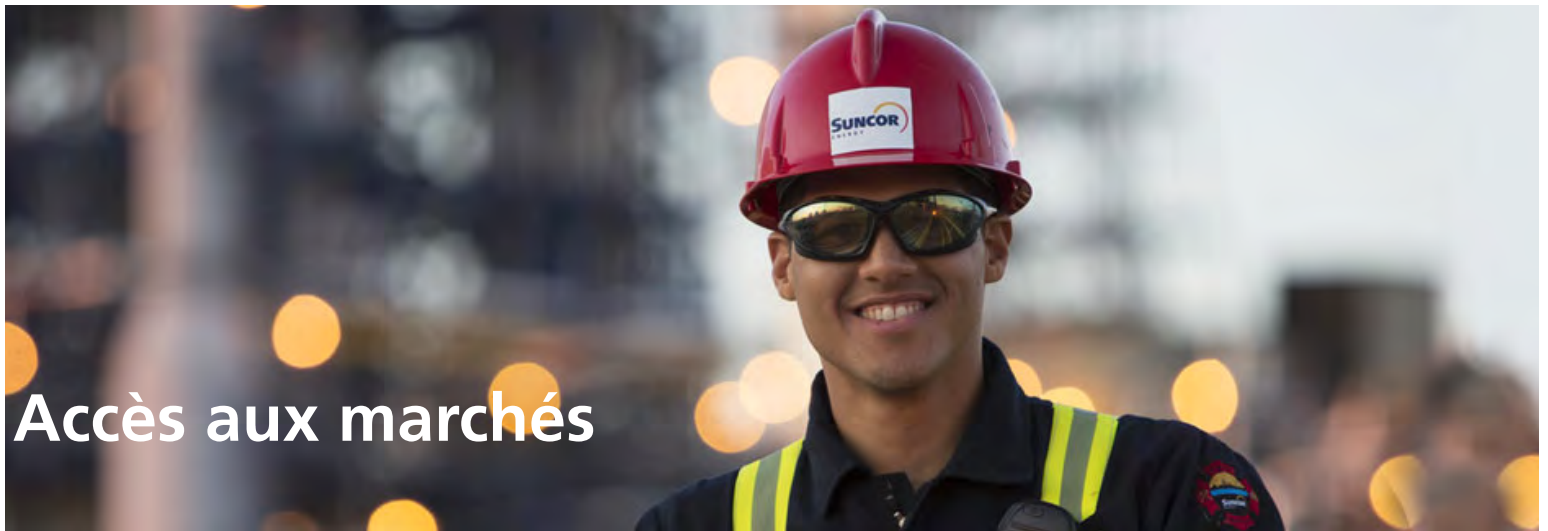
Pour obtenir la liste des groupes qui reçoivent des fonds de la Fondation Suncor Énergie, veuillez consulter le [site Web de l'ARC](#) et chercher Suncor.

Contributions politiques

Au cours des dernières années, Suncor a fait des dons minimes à des partis politiques dans les régions où elle mène ses activités et où la loi le permet. Les contributions effectuées depuis 2011 se trouvent dans le tableau ci-dessous.

2011	2012	2013	2014	2015
58 300 \$	80 100 \$	73 448 \$	95 595 \$	14 630 \$

Depuis le 1^{er} juin 2016, selon le principe en vigueur, Suncor ne fait plus de contributions politiques, sauf dans des cas exceptionnels. Toute contribution éventuelle continuera d'être déclarée dans ce rapport.



Accès aux marchés

[Accueil](#) > [Vision et stratégie](#) > [Accès aux marchés](#)

Accès aux marchés

Le secteur canadien des sables pétrolifères peut contribuer de façon positive à la demande énergétique mondiale et l'économie du Canada profite des exportations. Étant la plus importante société énergétique au Canada et le principal exploitant des sables pétrolifères en Alberta, nous appuyons le développement de l'infrastructure qui nous donne accès à de nouveaux marchés, dont une connectivité accrue aux États-Unis.

Les principaux projets de pipelines proposés – Énergie Est, Keystone XL, Northern Gateway et Trans Mountain – présentent tous un intérêt pour nous, mais ils n'influeront pas sur la capacité de Suncor à mettre en œuvre ses plans de croissance dans l'avenir. Et puisque leur développement, leur approbation et leur construction s'étendent sur de nombreuses années, il est normal que nous nous tournions vers les réseaux ferroviaires et maritimes pour le transport de nos produits.

Les faits saillants en 2015 comprennent :

- L'inversion du sens d'écoulement de la canalisation 9 d'Enbridge a été effectuée en 2015 et la première livraison de pétrole brut à la raffinerie de Suncor à Montréal a été reçue en décembre. L'inversion nous offre la possibilité d'approvisionner notre raffinerie de Montréal au moyen de différents types de pétrole au prix du brut provenant de l'intérieur des terres.
- Suncor continue d'appuyer le projet Northern Gateway dans le cadre duquel 31 partenariats avec participation avec des Autochtones ont été établis à ce jour.
- L'optimisation des actifs intermédiaires de Suncor a permis l'ajout d'une valeur d'environ 2 \$ le baril à la production du secteur Sables pétrolifères.
- Le 17 juillet 2015, les premiers ministres canadiens ont publié le document [Canadian Energy Strategy](#). Bien que la construction de pipelines ne soit pas liée à un droit, l'accès aux marchés reçoit un appui pour trois des dix secteurs clés de la stratégie. En associant les pipelines d'hydrocarbures et les lignes de transport d'électricité, le document contient un appui solide pour l'accès aux marchés, une efficacité réglementaire et la construction d'une nouvelle infrastructure de transport des hydrocarbures.



Faire tomber les barrières : collaborer

[Accueil](#) > [Vision et stratégie](#) > [Faire tomber les barrières](#)



Faire tomber les barrières : comment les chefs de direction et les leaders environnementaux collaborent pour appuyer un plan de politique sur les changements climatiques historique

Une conversation avec Arlene Strom, vice-présidente, Développement durable et communications, et Ed Whittingham, directeur principal du Pembina Institute

Le 22 novembre 2015, le gouvernement de l'Alberta a annoncé un plan de leadership sur le climat qui contient un système de prix global sur le carbone et un plafond sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'industrie des sables pétrolifères. Dans les mois qui ont précédé cette annonce, un groupe de cadres du secteur énergétique et de militants environnementaux ont tenu une série de discussions sans précédent visant à trouver un terrain d'entente sur la façon de relever le défi des changements climatiques. Le consensus qui en est sorti a aidé à alimenter le plan de leadership du gouvernement, une série d'initiatives qui promet de faire de l'Alberta un leader mondial en matière de politique climatique.

Arlene Strom et Ed Whittingham ont participé activement à ces discussions. Nous leur avons demandé comment les discussions se sont déroulées, comment les participants ont réglé leurs différences importantes et comment ils pensent profiter de cet élan pour l'avenir.

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

D'où est venue la motivation derrière ces discussions?



Ed : Replongez-vous à ce moment-là. Le contexte était hyperpolarisé. Polarisé et paralysé. L'industrie n'atteignait pas le progrès visé, pas plus que les militants du changement climatique. Nous nous affrontions depuis des années et rien n'avancé. Nous avons pensé qu'en réunissant les chefs de direction et les leaders environnementaux dans la même pièce, nous pourrions peut-être avoir l'occasion de régler cette impasse.

Arlene : Un élément était nettement différent dans ces discussions, soit le fait que les chefs de direction et les cadres supérieurs de cinq grandes sociétés [Canadian Natural Resources Limited, Cenovus, ConocoPhillips, Shell et Suncor] ont été impliqués du début à la fin. Ils sont partis d'une position de leadership et ils étaient déterminés à tenir une conversation différente.

Ed : C'est pourquoi j'étais prêt à investir du temps et des ressources dans ces discussions. En ce qui me concerne, j'ai participé à 14 dialogues « de la paix » différents sur les politiques climatiques et énergétiques reliées aux sables pétrolifères. C'est le seul dialogue auquel participaient des chefs de direction. Je sais que je pourrais prendre des décisions au nom du Pembina et qu'une personne comme [le chef de la direction de Suncor] Steve Williams pourrait faire de même. Peut-être y avait-il un moyen de dénouer l'impasse.

À quoi ressemblaient les premières discussions?



Arlene : L'ambiance était incroyablement positive, mais c'était vraiment un voyage exploratoire. Nous avons essayé de mieux nous comprendre. Et nous avons découvert que nous avons des choses en commun. Nous voulions tous un meilleur avenir pour nos enfants. Nous savions tous qu'il fallait aborder les changements climatiques. Nous devons commencer par la base.

Ed : La première rencontre s'est tenue lors d'un souper dans un restaurant italien. Avec ces premières conversations, nous devons mériter le droit d'en avoir une autre. J'avais eu l'avantage de rencontrer la plupart de ces chefs de direction, sinon tous, auparavant. Certains de mes collègues [d'autres participants de la première heure incluaient ForestEthics et Environmental Defence] n'avaient pas eu cette occasion. Une partie de cela portait sur la démythification. Qui sont ces cadres du secteur pétrolier et gazier? S'assoient-ils autour d'une grande table en chêne, comme des chefs capitalistes pour parler de leur cabale? Pas du tout; ce sont de vrais êtres humains. De plus, ils dépassent les attentes en termes de positions progressistes sur les changements climatiques. Pour eux, ce n'était pas un canular mais un enjeu réel. Donc, grâce à cette première rencontre, et celles qui ont suivi, un certain niveau de confiance avait commencé à s'établir. Et c'était absolument essentiel, en particulier dans la dernière heure de nos discussions.

Quand avez-vous commencé à réaliser que vous pouviez trouver un terrain d'entente?



Ed : Je me rappelle avoir dit dès le début que, comme il y avait de nombreux enjeux portant sur les sables pétrolifères, le nœud de ces discussions devait porter sur l'empreinte globale des GES de l'industrie - et cela signifiait mettre un plafond sur les émissions. J'ai exposé cet argument et j'ai été surpris que personne n'ait éclaté de rire. J'ai commencé à réaliser que l'idée de traiter l'empreinte globale des GES n'échappait pas au domaine du possible.

Arlene : C'était toute une découverte. Il est devenu clair que si nous devons nous entendre sur un prix du carbone, nous devons parler des émissions. Et ma première réaction instinctive a été qu'il était impossible que nous puissions accepter de limiter notre bassin de ressources. Mais au fur et à mesure qu'on retire des couches, on commence à réaliser que si nous devons réellement aborder les changements climatiques, nous devons contenir la croissance des émissions. Et limiter les émissions démontre la confiance que nous avons dans la technologie et l'innovation.

Quels ont été les autres points tournants?



Ed : Nous avons fait d'importants progrès quant aux émissions de méthane. Environ 25 % du réchauffement planétaire est dû au méthane, il était donc clair que tout pacte devait inclure une cible de réduction du méthane. Et à la suite de plusieurs va-et-vient, nous avons obtenu une cible très ambitieuse. Cela a défini le modèle de ce que le gouvernement de l'Alberta a adopté en novembre, ciblant une réduction de 45 % des émissions de méthane d'ici 2025. Cela, en retour, est devenu le modèle des plans d'action des gouvernements de la Colombie-Britannique, du Canada et des États-Unis. Nous pouvons tracer un parallèle avec les conversations que nous avons eues en 2015 pour ce qui est maintenant la politique Canada/É.-U. et qui pourrait bientôt devenir une politique continentale si le Mexique se joint à nous. Félicitations à l'industrie d'avoir réussi cela.

Arlene : La discussion sur le méthane est un bon exemple des compromis qu'a dû prendre l'industrie pendant ces discussions. Tout aussi polarisées qu'étaient les choses entre l'industrie et les environnementalistes, il y avait de nombreux intérêts concurrents au sein de l'industrie. Nous avons également

dû apprendre à faire confiance aux autres et nous avons eu certaines conversations très difficiles pour atteindre un alignement. En ce qui concerne le méthane, nous devons être sensibles aux préoccupations des tenants de l'énergie conventionnelle qui seraient touchés par les cibles de réduction du méthane beaucoup plus que Suncor. Mais c'était une réelle occasion et un enjeu très important pour Ed et ses collègues.

Pendant que ces conversations se tenaient, le tout nouvellement élu gouvernement NPD de l'Alberta élaborait sa propre stratégie sur les changements climatiques dans le cadre d'un processus de consultation publique mené par Andrew Leach, économiste...

...de l'Université de l'Alberta. À quel moment les deux processus se sont-ils croisés?

Arlene : Il est important de comprendre que cela ne s'est pas fait dans le vide. Nos discussions ont commencé avant même les élections provinciales de mai 2015. Mais l'élan s'est intensifié avec l'élection de nouveaux gouvernements en Alberta et au fédéral, les deux démontrant des ambitions dans ce domaine. Puis il y a eu l'éventualité du sommet sur le changement climatique des Nations Unies à Paris en décembre. De nombreuses choses se sont produites créant l'occasion de tenir cette discussion à ce moment précis. Et on a tous senti qu'il fallait saisir l'occasion.

Ed : En ce qui concerne le groupe Leach, les groupes environnementaux et les sociétés ont présenté leurs propres soumissions publiques. Mais à un certain moment, nous avons calmement informé le gouvernement de l'Alberta et le D^r Leach du genre de discussions que nous avions et ils se sont adressés à nous, plus particulièrement au cours des deux importantes dernières semaines. Il est clair que nos discussions ont eu un impact significatif sur les politiques annoncées, particulièrement le plafond des émissions de GES et les cibles de réduction du méthane.

Le 22 novembre 2015, de nombreux observateurs ont été surpris de voir la première ministre Rachel Notley annoncer une stratégie audacieuse sur les changements climatiques en compagnie non seulement de leaders environnementaux mais...

...également de quatre chefs de direction de sociétés énergétiques. Comment chacun de vous s'est-il senti ce jour-là?

Ed : C'était un véritable tableau historique. Vous aviez une importante juridiction productrice d'énergie annonçant des politiques sur les changements climatiques de calibre mondial avec l'appui des leaders de l'industrie et des leaders environnementaux. C'était du jamais vu.

Arlene : C'était vraiment une journée incroyable. J'étais à gauche de la scène, à environ trois mètres de la première ministre Notley. J'ai grandi en Alberta et j'étais émue en pensant à ce qui avait été accompli en travaillant ensemble guidés par une vision commune. Je ne l'oublierai pas de sitôt.

Certains environnementalistes ont critiqué le fait que dans le cadre du Plan de leadership, les émissions absolues de GES provenant des sables pétrolifères continueront de croître pendant plusieurs années. Entretemps, certains...

...joueurs de l'industrie ont accusé les sociétés de contourner le problème. Comment réagissez-vous à ces critiques?

Arlene : Le plafond des émissions représentait un compromis de toutes les parties et vous en avez été témoins à la suite de l'annonce du Plan de leadership. Certains de nos collègues ont trouvé que le plafond était inutile et inapproprié. En même temps, certains collègues de Ed ont dit que cela laissait place à trop de croissance. Était-ce parfait que nous n'ayons pas tenu ces discussions avec 15 ou 25 sociétés? Probablement pas. Mais si nous voulions réellement parvenir à une avancée, nous savions que nous devons prendre des risques et créer un espace sûr pour avoir des conversations franches, instaurer la confiance et résoudre des mésententes de longue date. Et, par définition, on ne peut faire cela avec 50 personnes dans une pièce.

Ed : C'était intéressant de se retrouver dans une même pièce quelques mois plus tard et de comparer nos cicatrices. Nous avons tous été traités de traîtres. Le fait que les deux communautés aient émis de telles accusations me démontre que nous avons raison. En ce qui concerne les détracteurs, en particulier du côté environnemental, je dirais ceci : montrez-moi un autre exemple à l'échelle mondiale où on a une mise en commun du carbone majeure (pétrole, gaz et charbon) affichant ce niveau de certitude à propos des émissions en amont et nous suivons une voie vers la réduction des émissions sur une base absolue. Cela n'existe nulle part ailleurs.

Quelles sont les leçons les plus importantes que vous avez tirées de cette expérience?



Ed : L'importance de la confiance. Aussi, l'importance d'avoir un catalyseur, qui était cette fenêtre d'une politique qui, nous le savions, ne resterait ouverte que pour un certain temps avant de se refermer. Et cette grande tradition canadienne d'être prêt à écouter le point de vue de l'autre avant de s'engager dans des discussions « sans regrets » constructives. Enfin, il y avait la volonté de s'engager dans un processus sans en connaître le résultat. À certains moments, j'ai cru que nous perdriions la foi. Mais je sais maintenant que si vous vous engagez totalement dans un processus, vous pouvez atteindre d'excellents résultats.

Arlene : Je suis tout à fait d'accord avec cela. Dans les moments sombres, où on pensait qu'on ne s'entendrait jamais sur ce à quoi devait ressembler une bonne politique sur les changements climatiques, la solution était de retourner à la table et de réessayer. Enlever une autre couche et lancer des solutions possibles, même si vous ne savez pas si elles vont fonctionner. J'ai aussi découvert l'importance d'un leadership directionnel, qui a été démontré par tous les chefs de la direction et leaders environnementaux. Ils ont montré que parfois il faut prendre des risques et que ne rien faire n'est pas une option.

Comment pensez-vous tirer parti de l'élan créé grâce à cette collaboration unique?



Ed : Nous avons encore des années de labeur devant nous pour prendre la politique annoncée en novembre 2015 et la transformer en règlements qui fonctionnent. Nous continuons donc à travailler ensemble et avec le gouvernement pour mettre en œuvre ce très ambitieux projet. Je crois aussi que nous avons déjà montré un exemple positif à d'autres juridictions et il y a de nombreuses occasions de voir un effet multiplicateur bien au-delà des frontières de l'Alberta.

Arlene : Je crois que nous avons réalisé quelque chose de vraiment remarquable, mais Ed a raison : il y a beaucoup de travail à faire pour la suite. L'une des choses qui me rend optimiste est la confiance que nous avons établie et la mémoire musculaire que nous pouvons maintenant appliquer à la prochaine série de problèmes. Nous avons été témoins d'un changement dans le débat sur l'énergie et le climat mais il reste du travail à faire pour réduire le niveau de polarisation et de conflit. Je crois que nous sommes prêts. Restez donc à l'affût.



Objectifs de rendement et progrès

[Accueil](#) > Objectifs de rendement et progrès

Sur cette page :

[Objectifs environnementaux pour 2015](#)

[Objectifs en matière de développement durable pour 2016](#)

Il y a sept ans, nous avons créé un précédent dans l'industrie en adoptant un ensemble d'objectifs de performance environnementale stratégiques sur la consommation d'eau, la remise en état des sols perturbés, l'efficacité énergétique et les émissions atmosphériques. Ces objectifs, dont l'année de référence était 2007, sont venus à échéance à la fin de 2015.

Nous sommes heureux de mentionner que nous avons atteint nos objectifs de performance environnementale relativement à la réduction de l'utilisation de l'eau et des émissions atmosphériques, et nous sommes venus très près d'atteindre notre objectif sur l'efficacité énergétique. Afin de continuer à améliorer notre performance en matière de développement durable, nous avons établi deux nouveaux objectifs dont un sur les changements climatiques et, pour la première fois, un objectif social axé sur le renforcement de nos relations avec les peuples autochtones du Canada. Nous tentons d'établir un nouvel objectif à long terme pour prolonger notre engagement en matière de conservation de l'eau.

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Objectif de performance environnementale : Réduire la consommation d'eau douce de 12 % d'ici 2015*



Résultats : nous avons réduit notre consommation d'eau douce de 27 %

L'eau douce est une ressource précieuse pour notre entreprise et elle revêt également une importance cruciale aux yeux des groupes d'intérêt, des collectivités et des employés. Notre plus grande consommation d'eau douce provient de nos installations des sables pétrolifères, nous avons donc établi une stratégie de gestion de l'eau du secteur sables pétrolifères pour réduire l'utilisation de l'eau en utilisant moins d'eau, en recyclant les eaux usées et en

retournant l'eau propre dans l'environnement.

Nous sommes aussi heureux de signaler que nous avons dépassé notre objectif relatif à l'eau. Notre consommation d'eau représente 27 % de moins qu'en 2007. L'objectif était de diminuer la consommation d'eau de 12 %. Nous avons réussi tout en continuant d'appliquer notre stratégie de croissance qui a permis à notre production d'augmenter de façon spectaculaire au cours de la même période.

Un certain nombre d'initiatives ont évolué durant la durée de vie de cet objectif de performance environnementale menant à la consommation réduite d'eau douce, incluant :

- Depuis 2013, nous envoyons l'eau de résidus de l'usine de base à Firebag ainsi qu'à d'autres exploitants des sables pétrolifères comme eau d'appoint.
- En 2014, l'usine de traitement des eaux usées des sables pétrolifères de 190 millions \$ est devenue fonctionnelle et recyclait plus de 22 550 litres d'eau par minute.

Nous sommes fiers de cette réalisation mais il est important pour nous de continuer à développer des utilisations et des initiatives de recyclage plus efficaces à l'échelle de nos activités, en particulier avec Fort Hills qui entrera en production à la fin de 2017. Nous voyons aussi des occasions de concentrer nos efforts sur des pratiques de gestion de l'eau à l'échelle de nos activités d'aval.

En continuant de faire progresser notre stratégie de gestion de l'eau, Suncor partagera les leçons apprises avec nos pairs de l'industrie dans le cadre de la Canada's Oil Sands Innovation Alliance (COSIA). De plus, nous continuerons de collaborer avec nos pairs de l'industrie et d'apprendre auprès d'eux. Ainsi, nous sommes confiants que nous pouvons aider à réduire l'effet net de l'utilisation de l'eau au niveau régional à l'échelle des sables pétrolifères et dans nos activités d'aval.

[En apprendre davantage sur nos efforts de réduction de la consommation d'eau douce dans le cadre de nos activités](#)

OBJECTIF EAU* RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'EAU DOUCE DE 12 % D'ICI 2015 (en millions de m³ d'eau douce consommée)



* Les mesures du rendement pour l'objectif eau incluent la consommation totale d'eau douce aux installations exploitées des secteurs Sables pétrolifères, In Situ, Raffinage et commercialisation (excluant les terminaux et les établissements de ventes au détail), Activités terrestres – Amérique du Nord, Côte Est du Canada et Énergie renouvelable.

Les données historiques sur la consommation d'eau ont été mises à jour suite aux cessions afin de refléter les actifs exploités au 31 décembre 2015.

De 2009 à 2015, les mesures de la consommation d'eau douce pour le secteur Sables pétrolifères ont été mises à jour afin d'exclure l'eau de ruissellement pour maintenir l'uniformité avec l'année de référence 2007.



Télécharger

* L'année de référence pour les améliorations planifiées était 2007. Ces objectifs ont été établis en 2009.

[En apprendre davantage sur l'eau](#)

Objectif de performance environnementale : Augmentation de la remise en état des terres perturbées de 100 % d'ici 2015*



Résultats : nous avons augmenté la remise en état des terres perturbées de 176 %

Partout où nos activités de mise en valeur perturbent les terrains, nous menons des efforts de remise en état progressive, incluant la remise en état des bassins de résidus. Nos impacts les plus grands découlent de nos activités de mise en valeur des sables pétrolifères, alors c'est là que nos efforts sont concentrés.

La remise en état commence dès que le terrain perturbé n'est plus activement exploité. Nous visons une augmentation de 100 % de la surface de terrain remise en état* d'ici 2015 (par rapport à 2007), mais nous avons dépassé notre cible en remettant en état 3 730 hectares de terrains perturbés dans les installations d'exploitation in situ et minière des sables pétrolifères ou en enregistrant une augmentation de 176 % par rapport à 2007.

Nous avons réussi en développant et en réalisant de nouvelles technologies et des plans de remise en état plus ambitieux, incluant :

- Remise en état centrée sur l'empreinte de l'exploration historique des sables pétrolifères (in situ).
- En 2010, Suncor est devenue le premier exploitant de sables pétrolifères à remettre en état un bassin de résidus accueillant une forêt mixte, un réseau de ruisseaux et un marais.
- En 2013, Suncor a été la première entreprise au monde à recréer entièrement ce type de zone humide, une [tourbière](#).
- Depuis le début de nos activités minières dans les sables pétrolifères jusqu'à la fin de 2015, Suncor a planté plus de 7,9 millions d'arbres, d'arbustes et de plantes aquatiques sur notre site d'exploitation des sables pétrolifères, dont 692 808 arbres seulement au cours de l'année précédente.

Pour en apprendre davantage sur nos efforts de remise en état

Bien que Suncor continue de se concentrer sur l'accélération de la remise en état, la conservation de la biodiversité reste au premier plan. Nous avons aussi collaboré avec les collectivités autochtones pour incorporer des plantes et des espèces ayant une valeur culturelle dans nos plans de remise en état.

Tandis que Suncor s'efforce d'être digne de confiance pour gérer les ressources naturelles, nous poursuivons nos efforts pour conserver la biodiversité et pour accélérer le rythme de remise en état des terrains perturbés par nos activités.

En apprendre davantage sur nos plans relatifs à la biodiversité

OBJECTIF SOL* ACCROÎTRE LA REMISE EN ÉTAT DE SURFACES DE TERRAIN PERTURBÉES DE 100 % D'ICI 2015 (en hectares remis en état)



* Les mesures du rendement pour l'objectif sol comprennent la remise en état totale des terrains des installations exploitées des secteurs Sables pétrolifères, Activités terrestres – Amérique du Nord et In Situ (incluant les zones d'exploration dans le cadre de l'exploration des sables pétrolifères).

L'année de référence 2007 représente la somme de la superficie cumulative de remise en état du secteur Sables pétrolifères, des certificats de remise en état reçus en 2007 pour le secteur Activités terrestres – Amérique du Nord, et les certificats pour la superficie cumulative de remise en état du secteur In Situ (incluant les zones d'exploration dans le cadre de l'exploration des sables pétrolifères) de 2005 à 2007.

La mention relative à la remise en état dans le cadre de l'exploration des sables pétrolifères et du secteur Activités terrestres – Amérique du Nord réfère à l'année au cours de laquelle les certificats de remise en état ont été reçus, et non pas nécessairement à l'année au cours de laquelle les travaux de remise en état ont été terminés.

Les données historiques sur la remise en état ont été mises à jour suite aux cessions afin de refléter les actifs exploités au 31 décembre 2015. De 2011 à 2015, les données sur la remise en état du secteur In Situ ont été révisées pour inclure la superficie cumulative de remise en état sur place (excluant les zones d'exploration dans le cadre de l'exploration des sables pétrolifères). Consulter la section Mises en garde du Rapport sur le développement durable 2016.



Télécharger

* L'année de référence pour les améliorations planifiées était 2007. Ces objectifs ont été établis en 2009.

Objectif de performance environnementale : Améliorer l'efficacité énergétique de 10 % d'ici 2015*

Résultats : nous avons amélioré notre efficacité énergétique de 9 %

Suncor s'est engagée envers la gestion de l'énergie et l'amélioration continue des réductions des émissions de GES chaque jour dans le cadre de l'excellence opérationnelle.

Nous nous sommes fixé l'ambitieux objectif d'améliorer l'efficacité énergétique de 10 % d'ici 2015. Cet objectif exige que chacune de nos unités commerciales réduise son intensité énergétique d'environ 10 % comparativement aux données de l'année de référence de 2007.

Depuis, notre stratégie de croissance a amorcé des projets in situ additionnels qui présentent des intensités énergétiques supérieures par rapport au reste de notre entreprise. L'intensité énergétique de nos activités varie considérablement en fonction de la composition des actifs, de la technologie d'extraction et du portefeuille de produits. La fusion de 2009 avec Petro-Canada a aussi signifié l'ajout d'une plus grande base d'actifs, incluant une production extracôtière, dans notre portefeuille. La production extracôtière présente une intensité énergétique relativement faible au sommet de la production, mais nos actifs ont enregistré une hausse significative de l'intensité énergétique au fur et à mesure que nos puits vieillissent et s'épuisent ce qui nécessite plus d'énergie pour l'extraction.

Ces changements ont amplifié le défi visant à atteindre l'objectif d'efficacité énergétique. Pour tenir compte de cette réalité, nous avons développé un objectif complémentaire portant sur l'intensité énergétique à long terme dans le cadre de notre objectif de performance environnementale. L'objectif de performance environnementale en matière d'efficacité énergétique de 2015 signifie exploiter nos actifs actuels aussi efficacement que possible. L'objectif en matière d'efficacité énergétique à long terme fait foi d'une volonté de réduire la quantité inhérente d'énergie requise pour exploiter nos ressources, sans égard aux types de ressources mis en valeur. Ce que nous avons appris de ces deux objectifs portant sur l'efficacité énergétique à court et à long terme sera utilisé pour notre nouvel objectif en matière de GES.

Comme on peut le voir dans le graphique ci-dessous, nous étions à 1 % de réaliser notre objectif en matière d'efficacité énergétique de 2015, atteignant une intensité énergétique globale à l'échelle de la Société de 5,06 gigajoules/m³ par rapport à notre cible de 2015 qui était de 5,01 gigajoules/m³. Les progrès accomplis en matière de réduction de l'intensité énergétique dans chaque unité commerciale sont reflétés dans les tendances des données historiques alors que nous avons été en mesure de réduire l'intensité énergétique à l'échelle de la Société près des niveaux de 2011 malgré une intensité accrue dans les activités des sables pétrolifères et in situ depuis.

Un certain nombre d'initiatives ont évolué durant la durée de vie de cet objectif de performance environnementale menant à l'amélioration de l'efficacité énergétique, incluant :

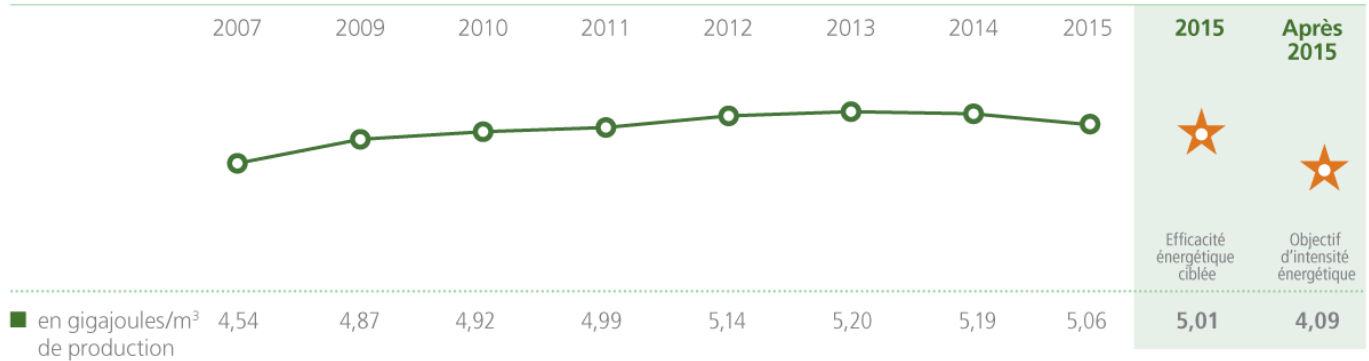
- Nos actifs in situ, Firebag et MacKay River, ont continuellement affiché des [baisse de l'intensité énergétique](#) depuis 2012, alors que commençaient les phases 3 et 4 de Firebag. Au fur et à mesure de l'évolution de ces activités, Firebag a pu réaliser des ratios vapeur/pétrole plus faibles en raison des stratégies des gisements optimisées et au bon rendement du puits intercalaire.
- L'écologisation du réseau électrique avec l'électricité produite par nos installations de cogénération (une technologie hautement efficace utilisée pour générer de l'électricité à partir de ce qui serait autrement de la chaleur perdue). Nous utilisons cette électricité dans nos propres installations et vendons le surplus d'électricité au réseau, ce qui réduit les émissions provinciales.
- Fiabilité et utilisation accrues dans nos activités des sables pétrolifères au cours des trois dernières années.
- La mise en œuvre du système de gestion de l'énergie (SGÉ) de Suncor à nos raffineries, à notre usine de lubrifiants et à nos installations des sables pétrolifères a entraîné des économies d'énergie de 2 à 3 %. Les équipes de gestion de l'énergie formées pour appuyer les travaux du SGÉ aident également à déterminer et à réaliser des projets d'efficacité énergétique rentables, ce qui a entraîné des économies d'énergie additionnelles de 3 à 5 %.

Le progrès réalisé au cours des sept dernières années est important, malgré le fait que nous sommes à 1 % d'atteindre l'objectif, et qu'il y a maintenant une étape intermédiaire qui fera état de progrès mesurables en vue de l'atteinte de l'objectif ultime qui est de réduire l'intensité énergétique globale de la Société.

En apprendre davantage sur nos objectifs de développement durable futurs et notre nouvel objectif des GES.

Veillez prendre note que les données de l'intensité énergétique utilisées pour soutenir ce Plan d'excellence environnementale sont différentes de celles de la section Indicateurs de rendement en raison des définitions de production utilisées. La méthode du PEE est basée sur le rendement du secteur, par conséquent, les données sur la production reflètent le rendement net de chaque secteur. Les indicateurs de rendement sont les paramètres de mesure nets pour l'ensemble de Suncor, par conséquent, les données de production nettes des indicateurs de rendement sont inférieures à la somme de la production de chaque secteur individuel utilisée dans les objectifs de performance en matière d'environnement en raison des transferts entre entreprises.

OBJECTIF ÉNERGIE* AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DE 10 % D'ICI 2015 (en gigajoules/m³ de production)



* Les mesures du rendement pour l'objectif énergie incluent les données totales sur l'énergie et la production aux installations exploitées des secteurs Sables pétrolières, In Situ, Raffinage et commercialisation (R et C) (excluant les terminaux et les établissements de ventes au détail), Activités terrestres – Amérique du Nord, Côte Est du Canada et Énergie renouvelable. La production tirée des actifs éoliens exploités et des installations de cogénération qui est vendue aux réseaux d'électricité locaux est constatée dans le crédit pour les coûts d'énergie net. La production de Suncor dans ce calcul représente la somme de la production nette du secteur. La production nette du secteur est définie comme étant la production par secteur, sans les transferts intermédiaires de produits entre les secteurs (rendement commercialisable dans le cas du secteur R et C). La production d'électricité n'est pas incluse dans les mesures de la production à ce moment-ci.

Les données de l'intensité énergétique de l'Objectif de performance en matière d'excellence environnementale sont différentes de celles de la section Indicateurs de rendement du Rapport sur le développement durable en raison des définitions de production utilisées. La méthode de l'excellence environnementale est basée sur le rendement du secteur, par conséquent, les données sur la production reflètent le rendement net de chaque secteur. Les indicateurs de rendement sont les paramètres de mesure nets pour l'ensemble de Suncor sans le transfert de production à l'intérieur de l'entreprise, par conséquent, les données de production des indicateurs de rendement sont inférieures à la somme de la production de chaque secteur individuel utilisée dans les Objectifs de performance en matière d'excellence environnementale.

De plus, les données historiques sur l'intensité ont été mises à jour suite aux cessions afin de refléter les actifs exploités au 31 décembre 2015. Les données de 2011 pour la Côte Est du Canada ont été révisées afin de retirer le gaz produit de la production totale aux fins d'uniformité avec les autres années et les installations de Suncor.

De 2010 à 2013, les données sur la consommation d'énergie des pipelines du secteur Raffinage et commercialisation (R et C) ont été retirées afin de maintenir l'uniformité avec l'année de référence 2007.



Télécharger

* L'année de référence pour les améliorations planifiées était 2007. Ces objectifs ont été établis en 2009.

Objectif de performance environnementale : Réduire les émissions atmosphériques de 10 % d'ici 2015*

Résultats : nous avons réduit nos émissions atmosphériques de 36 %

Nous nous sommes engagés à maintenir et améliorer la qualité de l'air à proximité de nos installations et à préserver les écosystèmes sains grâce à l'investissement dans la technologie et à la promotion de l'amélioration continue dans nos installations.

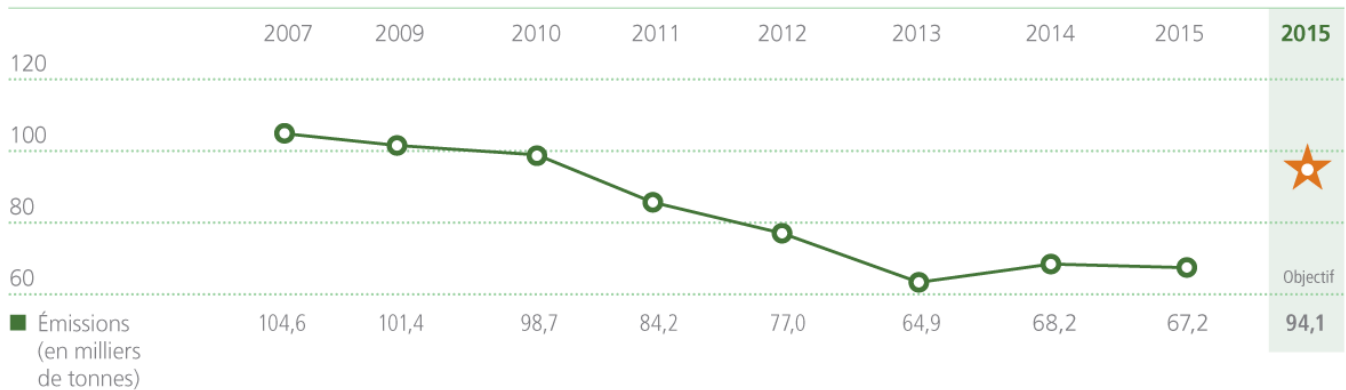
En 2009, nous avons établi l'objectif très ambitieux de réduire nos émissions atmosphériques absolues de 10 % tout en accroissant nos actifs d'exploitation minière et in situ des sables pétrolifères. Cet objectif exigeait que chacun de nos secteurs mette l'accent sur la réduction des émissions atmosphériques grâce à la meilleure fiabilité des mises à niveau de nos activités et de nos équipements tout en maintenant notre stratégie de croissance. Un accroissement de la production signifie une augmentation des émissions atmosphériques, ce qui ne fait que compliquer la réalisation de réductions absolues dans les plans de croissance.

Nous sommes fiers de signaler que nous avons réalisé et même dépassé notre objectif de 19 %, entraînant une réduction globale des émissions atmosphériques totales de 29 % par rapport à 2007, notre année de référence.

Grâce à un certain nombre d'améliorations opérationnelles pendant la durée de notre objectif de performance environnementale, nous avons réussi à dépasser notre objectif et à réduire considérablement les émissions atmosphériques dans la plupart de nos installations, incluant les initiatives suivantes :

- L'installation de notre système de gaz inerte et de récupération des hydrocarbures sur le Terra Nova a entraîné une réduction des COV de 95 % et une réduction globale de 70 % des émissions atmosphériques totales.
- Nos raffineries ont connu une réduction globale des émissions atmosphériques incluant des réductions importantes des NO_x, SO₂ et COV à nos raffineries de Montréal et de Commerce City.
- Près de 50 % des réductions des émissions de SO₂ à notre usine de base des sables pétrolifères découlant d'une fiabilité accrue, d'une baisse du brûlage à la torche et de l'achèvement du projet de diluant d'appoint hydrotraité de l'unité de naphta Millennium.

OBJECTIF AIR (NO_x, SO_x, COV)* RÉDUIRE LES ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES DE 10 % D'ICI 2015 (en milliers de tonnes/année)



*Les mesures du rendement pour l'objectif air représentent le total des émissions atmosphériques (NO_x, SO_x et COV) aux installations exploitées des secteurs Sables pétrolifères, In Situ, Raffinage et commercialisation (incluant les terminaux, les pipelines, mais excluant les établissements de ventes au détail), Activités terrestres – Amérique du Nord, Côte Est du Canada et Énergie renouvelable.

Les données historiques sur les émissions atmosphériques ont été mises à jour suite aux cessions afin de refléter les actifs exploités au 31 décembre 2015.

Les émissions de COV du secteur Sables pétrolifères en 2013 ont été mises à jour en raison de l'inclusion de sources additionnelles identifiées. Les données sur les émissions du secteur Raffinage et commercialisation (R et C) n'incluent pas les mises à jour de l'usine de soufre de Montréal décrites dans la section Indicateurs de rendement du Rapport sur le développement durable 2015, puisque les données de référence de 2007 ne sont pas représentatives des activités actuelles de l'usine.



Télécharger

* L'année de référence pour les améliorations planifiées était 2007. Ces objectifs ont été établis en 2009.

[En apprendre davantage sur l'air](#)

Nos nouveaux objectifs de développement durable

L'énergie est essentielle pour chaque aspect de notre vie; nous l'utilisons pour nous déplacer, pour cultiver des aliments, pour nous chauffer, pour fabriquer des produits, pour nous éclairer. Mais avec la création d'énergie vient la menace réelle et sérieuse des changements climatiques, les impacts sur notre environnement, l'économie mondiale et les collectivités locales. Cela nécessite des approches pragmatiques et pratiques et une innovation et une ingéniosité qui dépassent tout ce que nous connaissons aujourd'hui.

Les nouveaux objectifs en matière de développement durable de Suncor répondent à ces besoins et reconnaissent que nous devons continuer à accroître et gérer notre entreprise à long terme en améliorant continuellement notre performance environnementale, sociale et économique. Ils portent sur le renforcement de nos relations avec les peuples autochtones du Canada, la réduction de l'intensité des émissions des gaz à effet de serre (GES) et la conservation de l'eau.

Les objectifs, dont l'année de référence est 2014, servent de balises pour pousser l'amélioration de la performance beaucoup plus loin que nos compétences afin que nous puissions contribuer de manière aussi constructive que possible au monde que nous partageons.

2016 est l'année au cours de laquelle nos unités vont développer des plans pour progresser vers l'atteinte des objectifs dans leurs secteurs. Nous ferons une mise à jour sur nos progrès relativement à ces objectifs dans notre Rapport sur le développement durable 2017.

Renforcement de nos relations avec les peuples autochtones du Canada

Nous savons que les peuples autochtones veulent jouer un rôle plus important dans la façon dont l'énergie est développée - de la proposition du projet à la remise des terres dans leur état initial. Notre objectif social à long terme (jusqu'à 2025 et au-delà) le reconnaît et porte sur le renforcement de nos relations avec les peuples autochtones du Canada. Il reflète notre engagement à changer notre façon de penser et d'agir, et souligne les quatre secteurs suivants auxquels nous pouvons collaborer pour améliorer la participation :

- Renforcer les relations entre les Autochtones et tous les Canadiens, en commençant par Suncor.
- Collaborer avec la jeunesse autochtone pour développer son potentiel de leadership grâce à des liens utiles à l'intérieur et à l'extérieur de Suncor.
- Augmenter largement nos effectifs autochtones à Suncor en mettant l'accent sur l'embauchage, la rétention et l'avancement des employés autochtones à l'échelle de notre entreprise.
- Et accroître les revenus des entreprises et collectivités autochtones en profitant mutuellement d'ententes de commercialisation et d'achats d'articles et de services.

Réduction de l'intensité des GES

Nous participons au défi mondial pour lutter directement contre les changements climatiques en réduisant les émissions, tout en fournissant l'énergie dont nous avons besoin. Nous tenterons d'exploiter la technologie et l'innovation afin de nous diriger vers un système énergétique à faibles émissions de carbone. Nous mesurerons notre progrès en réduisant l'intensité totale des émissions de la production de pétrole et de produits pétroliers de 30 % d'ici 2030, en mettant l'accent sur les domaines suivants :

- Continuer de pousser l'efficacité énergétique dans toutes nos installations et d'utiliser des carburants plus faibles en carbone, comme le gaz naturel.
- Développer et tester des technologies pour changer fondamentalement la façon dont nous extrayons le bitume et optimisons le traitement en aval.
- Participer à l'écologisation du réseau électrique pour un avenir sobre en carbone en investissant dans la cogénération dans nos installations et l'énergie renouvelable. Notre objectif va aussi nous pousser à chercher et à évaluer de nouvelles occasions commerciales dans le prochain système énergétique évolutif.

La vision de Suncor de *créer de l'énergie pour un monde meilleur* nous invite à jouer un rôle pour relever ce défi. À titre de contributeur aux changements climatiques, nous devons aller au-delà de nos compétences et technologies actuelles, afin d'apporter de réels changements à notre avenir.

Un regard vers l'avenir : Conservation de l'eau

Le développement responsable de l'énergie signifie trouver un équilibre entre l'impact environnemental et notre stratégie de croissance. À la lumière de ce que nous avons appris avec notre objectif de l'eau de 2015 et en tirant parti de la réussite de notre stratégie de gestion de l'eau, nous développerons un nouvel objectif de l'eau à long terme. Cet objectif reflétera nos exigences en matière d'eau et la nécessité de conserver une réserve propre, sûre et abondante de cette précieuse ressource naturelle pour les générations actuelles et futures.



Enjeux opérationnels 2015 – 2016

[Accueil](#) > [Objectifs de rendement et progrès](#) > Enjeux opérationnels 2015 – 2016

Sur cette page :

[Incidents ayant une incidence sur les activités](#)

[Incidents survenus chez un tiers ayant une incidence sur nos activités](#)

Des activités sécuritaires, fiables, respectueuses de l'environnement et socialement responsables sont indispensables à notre réussite. Voici de brèves descriptions des incidents qui se sont produits entre juin 2015 et juin 2016.

Incidents ayant une incidence sur les activités

Arrêts de production temporaires à Terra Nova

Le 7 août 2015, nous avons terminé une interruption manuelle contrôlée préventive à l'installation extracôtière Terra Nova à la suite d'une perte de communication entre les écrans du système de contrôle électronique, qui surveille les valves reliant le matériel sous-marin, et la tête d'injection.

Le 2 octobre 2015, nous avons entrepris un arrêt contrôlé et volontaire de l'installation extracôtière Terra Nova afin de mieux effectuer une enquête sur des problèmes opérationnels. Les problèmes opérationnels comprenaient un rejet de méthanol, un rejet de gaz d'hydrocarbure et une flamme à bord du navire de production, de stockage et de déchargement (NPSD). Chaque problème a été signalé aux autorités de réglementation appropriées.

Feux de forêt dans la municipalité régionale de Wood Buffalo (MRWB)

Au début mai 2016, en raison des feux de forêt dans la municipalité régionale de Wood Buffalo, Suncor a évacué en toute sécurité plus de 10 000 personnes, incluant des employés, les membres de leur famille et des résidents de Fort McMurray, a cessé de manière contrôlée ses activités dans la MRWB et a travaillé avec le gouvernement pour améliorer les mesures de lutte contre les incendies.

Le 6 juin 2016, Suncor confirmait qu'elle reprenait la production de façon progressive afin de ramener la production des sables pétrolifères à des taux normaux. Les actifs de Suncor n'ont subi aucun dommage suite aux feux. Suncor a collaboré étroitement avec le gouvernement et la région pour ramener des milliers de personnes au travail et redémarrer les activités en toute sécurité.

Incidents survenus chez un tiers ayant une incidence sur nos activités

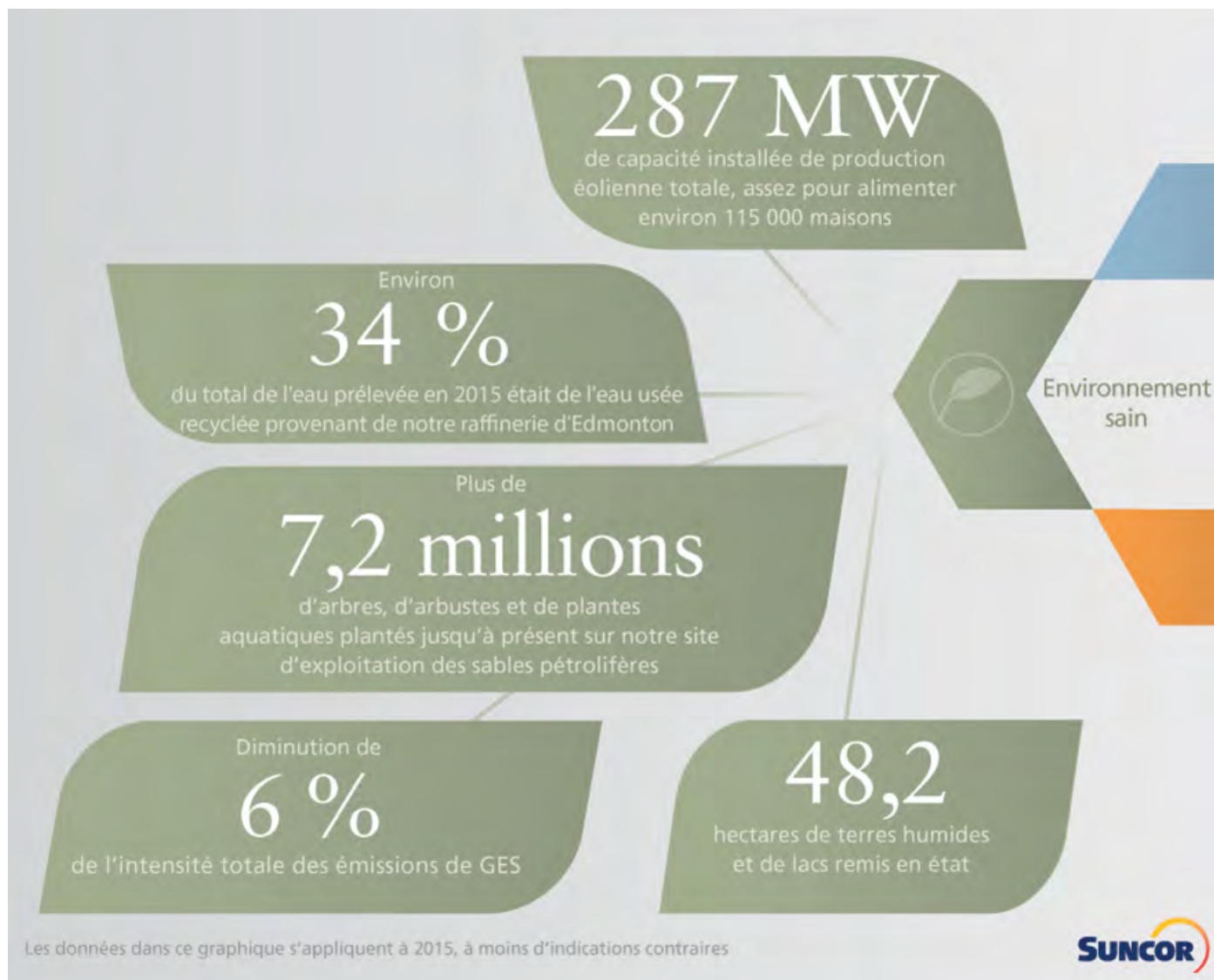
Travailleurs blessés durant la construction du parc éolien Cedar Point II

Le 21 juillet et le 28 août 2015, notre entrepreneur AMEC signalait malheureusement que des employés avaient subi des blessures pendant la construction du parc éolien Cedar Point II à Forest, en Ontario. Dans chaque cas, le ministère du Travail a été contacté et a effectué une enquête.



Environnement

[Accueil](#) > Environnement



Télécharger

Nous savons que le développement énergétique a un impact. Et pour développer de façon responsable l'énergie dont le monde a besoin, nous devons tenir compte de :

- [la qualité de l'air](#)
- [la quantité d'eau que nous utilisons](#)
- [notre efficacité énergétique et la façon dont nous pouvons réduire les émissions de gaz à effet de serre](#)
- [le sol que nous laissons derrière nous](#)

Pour maintenir un environnement sain, il est essentiel de trouver un équilibre et une meilleure façon de faire. Ce qui suit est un instantané de l'approche de notre direction relativement aux enjeux environnementaux auxquels nous sommes confrontés; à l'échelle mondiale et locale.

Tout montrer | Tout masquer



Fondamentalement, la mission de notre Société est d'être digne de confiance pour gérer les précieuses ressources naturelles. Guidés par nos valeurs, nous ouvrirons la voie vers une économie prospère, un mieux-être collectif et un environnement sain, aujourd'hui et demain.

L'un des piliers de notre stratégie est d'être un chef de file de l'industrie en matière de développement durable grâce à des améliorations de performance continues relativement aux émissions atmosphériques, au prélèvement d'eau, à la remise en état des terrains et à l'efficacité énergétique.

[En apprendre davantage sur notre vision et notre stratégie](#)

En poursuivant audacieusement la technologie, l'innovation et l'excellence opérationnelle, nous visons à atteindre ou à dépasser des niveaux de rendement dictés non seulement par la loi, mais également par les attentes en constante évolution des groupes d'intérêt sur le plan environnemental, social et économique.

Nous utilisons notre Système de gestion de l'excellence opérationnelle (SGEO) pour déterminer et éviter et (ou) atténuer les risques opérationnels, les incidences sur l'environnement et le non-respect des règlements de façon constante et efficace, afin de réaliser des activités sûres et fiables.

[En apprendre davantage sur notre Système de gestion de l'excellence opérationnelle](#)

Principe ^

Pour promouvoir cette vision et cette mission, nous appliquons [l'Énoncé de principe en matière d'environnement, de santé et de prévention](#) (ESP) élaboré à partir de nos valeurs et qui constitue la base de notre engagement en matière d'environnement, de santé et de prévention.

Notre énoncé de principe en matière d'ESP est le suivant : Nous nous sommes engagés à instaurer une culture de discipline opérationnelle qui s'avère fondamentale à l'atteinte de l'excellence en matière d'environnement, de santé et de prévention.

Nous sommes d'avis que :

- tous les incidents peuvent être évités
- pour travailler ici vous devez vous engager à travailler de manière sécuritaire
- les activités responsables sur le plan de l'environnement sont essentielles à notre réussite
- la direction est responsable du rendement sur le plan de l'environnement, de la santé et de la prévention
- nous honorons nos engagements
- notre Système de gestion d'excellence opérationnelle (SGEO) assure l'excellence sur le plan de l'ESP

Le vice-président, Environnement, santé et prévention, est responsable de l'intégration des éléments d'ESP de notre SGEO et des mesures du rendement en matière d'ESP à l'échelle de la Société.

Les vice-présidents principaux et les vice-présidents des diverses unités commerciales et fonctions sont directement responsables de la mise en œuvre des principes et des pratiques.

Réglementations et principes relatifs à l'énergie et aux émissions

Nous prenons une part active au débat politique public en matière d'énergie et d'environnement et nous communiquons régulièrement avec les gouvernements dans les territoires où nous exerçons des activités. Plusieurs juridictions dans lesquelles nous exerçons des activités ont des règlements ou ont proposé des règlements sur l'énergie, les émissions de gaz à effet de serre (GES), l'eau, le sol et la biodiversité.

[En apprendre davantage sur notre participation à la politique publique et les règlements et principes spécifiques sur l'énergie et les émissions](#)

Nous évaluons les services écosystémiques et la biodiversité dans le cadre des applications sur le plan juridique et des conditions d'approbation, au besoin. Des enquêtes de référence sur la biodiversité et des mesures de protection sont entièrement intégrées aux procédures de gestion et d'exploitation aux étapes d'exploration et de nouveaux développements tout au long du cycle de vie du projet. Les risques associés aux répercussions indirectes sur la biodiversité sont pris en compte avant le début de nouvelles activités ou la modification d'activités existantes. Nous avons utilisé des mesures compensatoires de conservation aux fins réglementaires et volontaires dans nombre de juridictions.

[En apprendre davantage sur la biodiversité et les crédits compensatoires](#)

Notre principe en matière d'environnement, de santé et de prévention (ESP) reconnaît que des activités responsables au plan environnemental sont essentielles pour notre réussite et sert d'énoncé d'intention pour la gestion et la réduction des incidences sur l'environnement.

[Télécharger notre énoncé de principe en matière d'ESP](#) (PDF, 1 p., 161 Ko)

Objectifs, cibles et actions



Il y a six ans, Suncor s'est démarquée du reste de l'industrie en fixant quatre objectifs environnementaux ambitieux pour notre organisation. Nous ignorions de quelle façon nous arriverions à atteindre ces objectifs, mais simplement les fixer nous a placés sur la voie de l'excellence environnementale. Aujourd'hui, nous tentons de développer un processus systématique pour nous inciter à faire mieux et à démontrer notre leadership en matière d'environnement.

Chaque objectif est lié à un aspect important de notre performance environnementale et a été déterminé en tant que mesure prioritaire pour aborder :

- les risques commerciaux et environnementaux
- les préoccupations exprimées par les groupes d'intérêt
- une façon de renforcer notre engagement envers la durabilité de l'environnement

Pour garantir une gérance adéquate de ces objectifs, nous avons élaboré un Plan d'excellence environnementale (PEE). Le PEE est un processus de planification d'affaires qui aligne les initiatives environnementales sur les objectifs de l'entreprise, en vue d'améliorer notre performance environnementale à long terme.

Le processus du PEE exige une collaboration entre l'équipe d'excellence environnementale de l'entreprise, les unités commerciales et les équipes de leadership internes, afin de permettre le développement et la mise en œuvre d'initiatives environnementales dans l'ensemble de l'entreprise.

Exécuté annuellement, le PEE fait partie du cycle de planification commerciale, renforçant ainsi le principe d'intégration des progrès environnementaux et des performances commerciales qui sous-tend la stratégie de développement environnemental durable de Suncor.

Chaque unité commerciale développe un plan environnemental et le soumet à l'équipe de l'excellence environnementale de la Société qui dresse une liste des projets d'immobilisations et des initiatives opérationnelles qui appuient les objectifs environnementaux stratégiques et les projections de performance de chacun des objectifs.

L'équipe d'excellence environnementale de la Société consolide les projets et les initiatives environnementaux à l'échelle de l'entreprise et en établit la priorité. Cette étape du processus est, à bien des égards, le cœur du PEE. Il offre un point de vue global et transparent de la performance prévue de la Société relativement à ses objectifs environnementaux, et un aperçu de l'impact et de la valeur relative des projets et initiatives possibles alignés sur ces objectifs.

Grâce à cette information, il est possible d'avoir un aperçu des ressources sur lesquelles se concentrer, des initiatives à souligner en raison de leur impact important, des occasions dont on peut tirer parti et des synergies au sein des unités commerciales.

Nous avons également un fonds d'excellence environnementale qui finance les unités commerciales afin de favoriser le développement d'études sur la portée des idées et des initiatives environnementales.

En 2015, le PEE a mis l'accent sur l'achèvement du projet afin d'atteindre nos objectifs en matière de performance environnementale. Nous sommes heureux d'annoncer que nous avons atteint nos objectifs en matière de performance environnementale en ce qui a trait à la réduction de l'utilisation de l'eau et des émissions atmosphériques et à l'accroissement de la remise en état et que nous sommes presque parvenus à atteindre notre objectif sur l'efficacité énergétique.

[En apprendre davantage sur nos progrès relativement à nos objectifs actuels et futurs](#)

Le Comité sur l'environnement, la santé, la prévention et le développement durable du Conseil d'administration siège chaque trimestre pour passer en revue notre efficacité à respecter nos obligations environnementales. Il examine aussi l'efficacité avec laquelle nous établissons des principes adéquats en matière d'ESP.

[Télécharger le mandat de notre Comité sur l'environnement, la santé, la prévention et le développement durable](#) (PDF, 3 p., 31 Ko)

Notre équipe de leadership est ultimement responsable de notre performance environnementale et doit s'assurer que les employés sous sa direction ont les compétences, connaissances, outils et ressources pour travailler de façon responsable pour l'environnement. Nous offrons également des ateliers et des séances de formation tout au long de l'année, au besoin.

Les ressources qui nous aident à réaliser nos objectifs de gestion chevauchent plusieurs centres d'expertise internes :

- **Le groupe Environnement, santé et prévention (ESP)** intègre des éléments d'ESP de notre Système de gestion de l'excellence opérationnelle (SGEO) et des mesures du rendement en matière d'ESP à l'échelle de la Société. Les vice-présidents principaux et les vice-présidents des diverses unités commerciales et fonctions sont directement responsables de la mise en œuvre des principes et des pratiques. Des professionnels en environnement, santé et prévention offrent un soutien direct à tous les secteurs de la Société afin de mettre en œuvre les principes et pratiques en matière d'ESP et de veiller au partage des connaissances et des meilleures pratiques dans toutes les unités commerciales et fonctions.
- **Le groupe Développement durable** se penche sur les risques et les occasions liés à notre permis social d'exploitation et la croissance de l'entreprise et élabore une stratégie sur le développement durable, incluant :
 - l'élaboration d'objectifs en matière de développement durable et la supervision du rendement en collaboration avec les unités commerciales et les groupes d'intérêt
 - le rayonnement et l'engagement des organisations non gouvernementales
 - la promotion d'un principe solide en matière d'énergie et d'environnement
 - le développement et la gérance de la stratégie d'investissements dans la collectivité de Suncor
- **Le groupe Services techniques de l'entreprise** s'occupe de l'amélioration du rendement opérationnel et environnemental à l'échelle de l'entreprise.
- **Le groupe Relations avec les gouvernements** promeut et favorise des relations stratégiques avec tous les niveaux gouvernementaux et informe le gouvernement des activités de l'industrie, de même que des défis et des occasions spécifiques à Suncor en ce qui concerne le développement énergétique.

Évaluation



Surveillance

Nous effectuons des auto-évaluations annuelles du Système de gestion de l'excellence opérationnelle (SGEO) et de conformité pour évaluer notre approche de gestion interne. Nous participons à des évaluations des indices de référence et de performance afin de comparer notre approche à celle de nos pairs et nous recherchons des opinions diverses différentes des nôtres pour modifier notre réflexion.

[En apprendre davantage sur les évaluations externes des indices de référence et de performance](#)

Amorcer des conversations qui nous mèneront vers de meilleures solutions plus responsables signifie travailler avec les groupes d'intérêt, les gouvernements et les partenaires de l'industrie. Et bien que nous ne soyons pas toujours d'accord sur tout, nous avons un objectif commun – générer de l'énergie pour améliorer la qualité de vie et y parvenir de façon durable.

Nous voulons connaître le point de vue de nos groupes d'intérêt externes et incorporer toutes conclusions dans nos plans de gestion.

[En apprendre davantage sur nos partenariats et nos collaborations](#)

Résultats

Notre performance environnementale en 2015 est indiquée dans la section sur les [données sur la performance](#), et nous fournissons une tendance annuelle, le cas échéant.

[En apprendre davantage sur nos progrès des objectifs de performance environnementale par rapport aux cibles de 2015](#)

Que faisons-nous différemment?

Nous déployons beaucoup d'efforts pour aborder les enjeux environnementaux à l'échelle mondiale et locale. Nous faisons des progrès en matière :

- de réduction et de réutilisation de l'eau dans nos activités
- de réduction des émissions atmosphériques
- d'amélioration de l'efficacité énergétique globale
- de remise en état des terrains dans leur état naturel

Nous investissons aussi dans de nouvelles [technologies](#) environnementales et nous continuons de développer notre portefeuille d'[énergies renouvelables](#).

Nous croyons fermement qu'une société énergétique peut être responsable sur le plan environnemental. En fait, pour rester en affaires à long terme, nous devons l'être.



Changements climatiques

[Accueil](#) > [Environnement](#) > Changements climatiques : mise en contexte



« Nous avons notre part de responsabilité dans les changements climatiques. Mais nous pensons aussi avoir une responsabilité dans la solution. »

Une conversation avec Fiona Jones, directrice générale, Développement durable

Suncor a récemment adopté un nouvel objectif de rendement en matière de développement durable qui vise à réduire de façon significative l'incidence carbonique de ses activités. L'objectif est de réduire l'intensité globale des émissions de gaz à effet de serre (GES) de 30 % d'ici 2030. Il s'agit d'un objectif ambitieux. Mais ce qui est encore plus important c'est l'aspiration derrière cet objectif de rendement - exploiter la technologie et l'innovation de façon à positionner l'exploitation des sables pétrolifères comme étant concurrentielle relativement aux émissions de carbone dans un avenir énergétique de plus en plus contraint à limiter ses émissions.

Fiona Jones, directrice générale, Développement global à Suncor parle de la réflexion derrière le nouvel objectif et de la façon dont l'entreprise prévoit relever les défis qui l'attendent.

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Pour quelles raisons Suncor a-t-elle décidé d'adopter cet objectif de rendement en matière de GES - et pourquoi le faire maintenant?



On parle ici de deux réalités parallèles dont il faut s'occuper rapidement. Tout d'abord, la demande énergétique mondiale continue d'augmenter et, dans un avenir prévisible, le pétrole demeurera un élément important de la réponse à cette demande. Ensuite, les changements climatiques représentent un

véritable défi mondial croissant et l'activité humaine, notamment la combustion des combustibles fossiles, contribue aux conséquences négatives sur le climat de la planète. À titre de plus importante société énergétique intégrée du Canada, nous avons notre part de responsabilité dans les changements climatiques. Mais nous pensons aussi avoir une responsabilité dans la solution.

Pour réussir, désormais, nous devons être concurrentiels sur le plan des prix et de l'incidence carbonique par rapport aux autres bassins pétroliers du monde. Notre aspiration est de produire du pétrole brut et des produits pétroliers présentant la plus faible intensité carbonique. Pour y arriver, nous devons dépasser nos compétences et technologies actuelles. C'est pourquoi, nous avons élaboré cet objectif de rendement suffisamment ambitieux pour pousser l'innovation requise pour réaliser notre aspiration.

À quel point cet objectif est-il ambitieux?



Tout dépend de votre point de vue. Certains critiques diront que c'est trop peu, trop tard — et que notre objectif devrait être de nous retirer totalement du marché des hydrocarbures. Mais si nous nous entendons sur le fait que la demande de pétrole produit de façon responsable demeurera, je crois que vous comprendrez qu'il s'agit d'une tentative sincère de répondre à ce besoin.

C'est ce que j'appellerais un « objectif de dépassement » dans la mesure où nous devons nous dépasser et emprunter de nouvelles voies pour l'atteindre. Dans le cas de nouveaux projets qui emploient de nouvelles technologies, la réduction significative des émissions est plus facilement réalisable. Mais nous possédons aussi plusieurs actifs où les occasions de réduction des émissions sont plus difficiles à réaliser. Avec cet objectif, je crois que nous avons réellement monté la barre quant à la façon dont nous intégrons les efforts de réduction des émissions de GES dans l'entreprise.

Il ne s'agit pas simplement d'un autre indicateur de rendement; il s'agit d'un énoncé d'aspiration qui nous pousse à repenser nos processus et nos occasions d'affaires — et à modifier en profondeur l'intensité des GES.

Quelles sont les principales possibilités qui permettront d'atteindre cet objectif?



La [technologie](#), sous diverses formes, est clairement la principale avenue. C'est pourquoi, même dans le contexte actuel de faible prix des marchandises, Suncor continue de dépenser environ 200 millions \$ chaque année pour investir dans des projets de recherche et de développement.

En particulier, nous investissons dans des projets susceptibles de changer la façon de faire tant pour les processus in situ que miniers qui pourraient nous permettre de nous éloigner encore davantage de la chaîne d'hydrocarbures lourds dans le sol. Si les résultats sont concluants, ces technologies pourraient non seulement réduire de façon spectaculaire les émissions de GES à la phase d'extraction, elles pourraient en faire autant aux étapes de raffinage et de mise en valeur. Cela serait dû au fait que notre bitume aurait besoin de beaucoup moins de traitement pour devenir un produit pétrolier plus léger.

En plus du travail de recherche et développement effectué à l'interne à Suncor, nous collaborons sur plusieurs fronts avec des membres de notre industrie et d'autres organismes pour développer des solutions potentiels aux émissions de carbone. Parmi ces organismes, notons [Canada's Oil Sands Innovation Alliance](#) (COSIA), [Carbon Management Canada](#) (CMC) et [Climate Change and Emissions Management Corporation](#) (CCEMC).

Nous savons aussi que certaines des technologies qui pourraient nous aider à atteindre notre objectif de rendement n'ont même pas encore été imaginées. Une avancée intéressante en ce sens est Evok Innovations, un partenariat unique entre Cenovus Energy, Suncor et BC Cleantech CEO Alliance. Evok est un fonds d'investissement dirigé par des entrepreneurs conçu pour identifier, financer et faire avancer les technologies de la prochaine génération afin de relever les défis auxquels est confrontée l'industrie énergétique au Canada.

Dans le cadre de la COSIA, Suncor participe aussi à la commandite de 20 millions \$ du concours [NRG COSIA Carbon XPRIZE](#) qui encouragera les innovateurs à trouver de nouvelles idées pour recueillir les émissions provenant des usines de charbon et de gaz afin de les transformer en produits utiles, notamment des matériaux de construction ou des biens de consommation. Les solutions technologiques potentielles pourraient aussi avoir des applications dans nos propres activités.

En plus du développement technologique, quels sont les autres moyens employés par Suncor pour atteindre son objectif de rendement?



Nous pourrions tirer parti d'occasions importantes pour passer à des carburants faibles en carbone dans certaines de nos installations et d'autres avancées

du côté de l'énergie renouvelable et de la cogénération. Par exemple, nous pourrions commencer à utiliser du diluant fabriqué à partir de biocarburant plutôt que celui fabriqué à partir de naphta pour diluer le bitume expédié par pipeline. Ou nous pourrions modifier le toit de nos stations-service Petro-Canada — et utiliser l'énergie solaire pour alimenter les stations-service en électricité. Que nous adoptions ou non ces moyens ou d'autres, dépendra de l'analyse des coûts et des avantages pour chacun.

En fait, pour nous, certains investissements et certaines occasions ne peuvent être réalisés aujourd'hui, mais le tout pourrait changer selon l'évolution au cours des prochaines années.

Cela nous ramène à ce que nous disons à Suncor depuis longtemps : ce n'est pas parce que vous avez fait les choses d'une certaine façon par le passé que vous devez continuer de faire de même à l'avenir — et nous ne devrions jamais nous contenter du statu quo.

Le secteur pétrolier et gazier a connu une période difficile en raison des faibles prix en vigueur. Cette situation ne rend-elle pas l'investissement dans la technologie et l'innovation plus difficile à justifier?



En fait, un environnement de faibles prix du pétrole favorise l'investissement de plusieurs façons. En tant qu'entreprise, nous savons que nous devons être agressifs sur le plan de l'efficacité des coûts et des émissions. Il y a un lien direct entre les deux, car l'énergie représente une portion importante des coûts dans une entreprise. Nous sommes plus enclins que jamais à réduire notre propre consommation d'énergie qui, à son tour, permet de réduire nos émissions.

La cible du nouvel objectif sur les émissions se situe dans plus de 15 ans. Pourquoi une si longue période? Et avez-vous des inquiétudes quant au fait que vos groupes d'intérêt pourraient demander de constater des résultats avant la date d'échéance?



C'est évidemment une préoccupation, car nous voulons tous obtenir des résultats le plus tôt possible. Mais lorsqu'il est question du type de technologies et d'innovations dont nous aurons besoin pour atteindre cet objectif, il faut prévoir une longue période pour les découvrir, les développer et les mettre en œuvre. Notre objectif est conçu pour favoriser des avancées le plus rapidement possible. Mais ce n'est pas quelque chose qui se produira du jour au lendemain.

L'objectif de Suncor en matière de GES porte sur la réduction de l'intensité des émissions. Ce n'est pas la même chose que les émissions absolues, qui elles continueront de croître au fur et à mesure que les taux de production...



... augmenteront. N'est-ce pas là une préoccupation?

Nous croyons que les progrès que nous ferons en matière d'intensité pourront nous aider en bout de ligne à réduire également les émissions absolues. Dans le cas de Suncor, nous émettons actuellement un total d'environ 21 mégatonnes de GES chaque année. Compte tenu des projets de croissance en cours, nous prévoyons une hausse à 26 ou 27 mégatonnes par année. Si nous pouvions atteindre une réduction de 30 % de notre intensité actuelle, ceci permettrait d'éliminer plus de six mégatonnes d'émissions chaque année. Nous aurions ainsi augmenté substantiellement notre production tout en conservant des émissions plus ou moins stables. En demeurant sur cette tangente, nous pouvons ainsi enregistrer une réduction des émissions absolues.

Comment justifiez-vous la croissance continue de la production si cela signifie un accroissement des émissions absolues de GES?



Ceci nous ramène aux deux réalités parallèles dont nous avons parlé plus tôt. La demande mondiale de pétrole continue de croître et elle sera comblée, d'une façon ou d'une autre. En nous adaptant à un environnement contraint de limiter les émissions en carbone, nous croyons que l'industrie des sables pétrolifères peut produire un baril concurrentiel sur le plan carbonique et être un fournisseur de choix responsable et durable — il s'agit de contribuer

positivement à l'économie tout en permettant de relever le véritable défi des changements climatiques.

*En anglais seulement

© Copyright Suncor Énergie Inc. 2015. Tous droits réservés



Performance de 2015 en matière de GES

[Accueil](#) > [Environnement](#) > [Changements climatiques : mise en contexte](#) > Performance de 2015 en matière de GES

Sur cette page :

[Production](#) | [Émissions absolues globales et intensité des émissions](#) | [Émissions de gaz à effet de serre \(GES\) absolues et intensité](#) | [Faits saillants sur les émissions](#)

Notre Rapport sur le développement durable fournit un compte rendu annuel de nos émissions de gaz à effet de serre (GES), à la fois de manière absolue et au chapitre de l'intensité. Ce dernier paramètre est calculé en fonction de la production annuelle totale et des volumes d'équivalent dioxyde de carbone (éq. CO₂) émis par les installations exploitées par Suncor.

Production

Les données sur la production contenues dans notre Rapport annuel 2015 ne concernent que les volumes d'amont et incluent notre quote-part nette de la production issue des actifs non exploités ainsi que des actifs exploités. Cette méthode de calcul diffère de celle utilisée dans notre Rapport sur le développement durable pour calculer l'intensité, qui contient la totalité des volumes de production des installations d'amont uniquement exploitées de Suncor, et également les volumes d'aval des produits raffinés commercialisables provenant des raffineries et de l'usine des lubrifiants exploitées par Suncor. Pour les besoins de notre Rapport sur le développement durable, la production nette de l'entreprise en 2015 s'est chiffrée à environ 48,2 millions de mètres cubes (m³) contre 45,4 millions de m³ en 2014. La hausse de la production en 2015 reflète une production accrue dans nos installations in situ et des sables pétrolifères, étant donné que nous avons été en mesure d'accroître la capacité nominale de Firebag à 203 000 barils par jour (b/j) en 2015 grâce aux activités de désengorgement réussies et à un taux d'utilisation des installations de valorisation de plus de 90 %.

Veuillez noter que la somme des volumes de production aux installations sur une base individuelle ne sera pas égale à la production nette déclarée pour la Société. Les transferts de produits à l'interne et entre les unités commerciales (le flux d'hydrocarbures qui traverse plus d'une installation) sont soustraits du total pour la Société et les unités commerciales afin de donner une production nette, et éviter le comptage double du flux d'hydrocarbures traité à l'interne.

- L'intensité des installations, sur une base individuelle, est calculée en fonction de la production nette de l'installation et n'inclut pas les carburants produits à l'interne et les volumes consommés.
- L'intensité des unités commerciales est calculée en utilisant la production nette de l'unité commerciale. La production nette des unités commerciales se fonde sur la production nette des installations individuelles dans ces mêmes unités commerciales moins les transferts de produits intermédiaires au sein de l'unité.
- L'intensité des émissions de GES pour l'ensemble de la Société est calculée en fonction de la somme de la production nette des unités commerciales moins les transferts de produits entre les unités commerciales.

Comme nous l'avons indiqué dans notre Rapport annuel 2015, la production totale en amont s'est chiffrée en moyenne à 577 800 barils équivalent pétrole par jour (bep/j) en 2015, contre 534 900 bep/j en 2014. La production du secteur Sables pétrolifères (à l'exclusion de Syncrude) a atteint 433 600 b/j en moyenne en 2015, par rapport à 390 900 b/j en 2014.

[Télécharger le Rapport annuel 2015](#) (PDF, 152 p., 2,8 Mo)

Nos activités de base des Sables pétrolifères ont connu une autre année record en 2015, entraînant une augmentation de 10,5 % de la production annuelle des activités de base des Sables pétrolifères et une production record du pétrole brut synthétique. Ces résultats sont principalement attribuables à la fiabilité des activités dans tous les actifs du secteur Sables pétrolifères, plus particulièrement au taux d'utilisation des installations de valorisation de 91 %.

En 2015, l'augmentation de la capacité nominale de Firebag de 180 000 b/j à 203 000 b/j est attribuable aux activités de désengorgement rentables et à la production record à Firebag. Un faible ratio vapeur/pétrole record de 2,6 a été atteint à Firebag en 2015 surtout à cause des stratégies optimisées de gestion des gisements et une solide performance des puits intercalaires.

Émissions absolues globales et intensité des émissions

Les émissions absolues de dioxyde de carbone (CO₂) ont atteint 20,5 millions de tonnes en 2015, contre 20,5 millions de tonnes en 2014, alors que la production a augmenté de 7 %. Par conséquent, en utilisant les protocoles de la Global Reporting Initiative (GRI) acceptés mondialement, l'intensité de nos émissions de GES pour l'ensemble de l'entreprise a diminué de 6 % en 2015 compte tenu que nos activités en cours ont affiché des gains d'efficacité énergétique, atteint des niveaux records de production (dans les installations du secteur Sables pétrolifères) et démontré une fiabilité accrue.

Les diminutions de l'intensité en amont sont principalement attribuables à notre installation in situ de Firebag et à notre usine de base des Sables pétrolifères, compte tenu d'une production accrue à Firebag et d'un ratio vapeur-pétrole demeuré bas ainsi que d'une utilisation accrue des installations de valorisation.

En aval, les diminutions de l'intensité ont été grandement attribuables à la performance améliorée à nos raffineries de Sarnia, Montréal et Commerce City ainsi qu'à notre usine de lubrifiants à Mississauga. Cette performance a été légèrement compensée par une augmentation de l'intensité à notre raffinerie d'Edmonton attribuable à des activités de maintenance planifiées en 2015.

[En apprendre davantage sur les coefficients d'émissions qui ont servi à évaluer notre performance de 2015 en matière de GES](#)

Veuillez prendre note que tous les chiffres indiqués ne concernent que les grandes installations et propriétés exploitées et représentent la totalité des émissions directes et indirectes à ces installations. Les données ne sont pas ventilées par participation directe et ne comprennent pas les installations non exploitées.

Émissions de GES de Suncor (absolues et intensité)

ÉMISSIONS ABSOLUES DE GES DE SUNCOR
données réelles (1990 – 2015) et estimées (2016 – 2020) ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾⁽⁶⁾⁽⁷⁾
 en milliers de tonnes d'équivalent CO₂ (éq. CO₂)



10 000

0

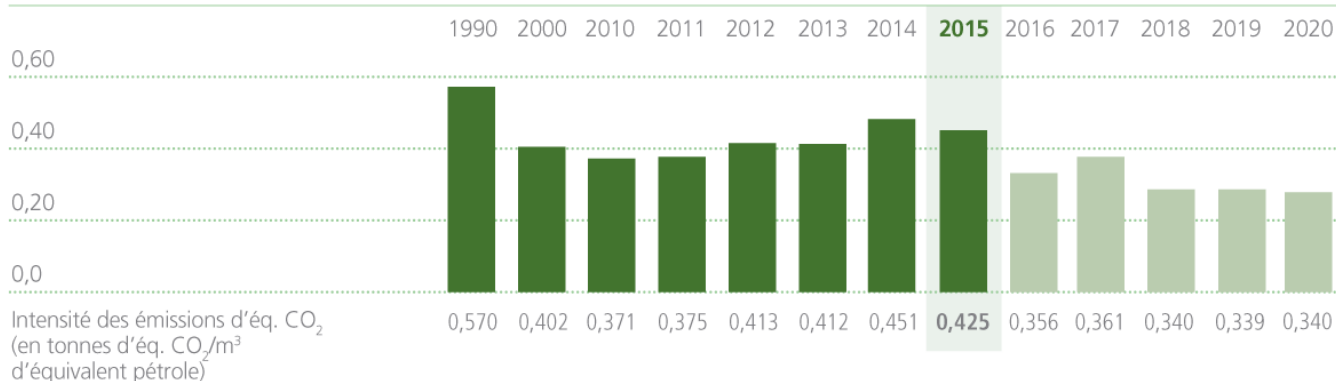
Émissions d'éq. CO₂
(en milliers de tonnes d'éq. CO₂)

4 832 7 783 18 915 18 251 20 257 20 535 20 468 **20 480** 21 857 23 138 24 322 25 439 25 510

— Réelle --- Estimée

Sables pétrolifères	3 631	5 564	8 801	8 524	9 204	8 417	8 542	8 685	9 855	9 989	9 714	10 209	10 192
Fort Hills	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	973	2 421	3 008	3 075
In Situ :	—	—	2 247	2 608	4 079	5 390	5 610	5 620	5 640	5 719	5 824	5 801	5 833
Firebag	—	—	1 568	2 001	3 471	4 703	4 903	4 991	4 857	5 039	5 172	5 095	5 116
MacKay River	—	—	679	607	608	687	707	628	783	680	653	706	718
Exploration et production :	233	531	2 307	1 637	1 387	1 152	685	569	598	603	611	620	575
Activités terrestres - Amérique du Nord	233	531	1 703	1 035	995	630	42	20	19	15	15	14	12
Côte Est du Canada	0	0	604	602	391	522	642	548	579	588	596	605	563
Raffinage et commercialisation :	968	1 687	5 472	5 323	5 420	5 406	5 467	5 438	5 631	5 702	5 600	5 650	5 683
Commerce City	—	—	1 160	1 011	1 145	1 205	1 183	1 101	1 150	1 178	1 182	1 182	1 181
Edmonton	—	—	1 775	1 766	1 742	1 677	1 694	1 734	1 765	1 723	1 674	1 722	1 765
Lubrifiants	—	—	393	421	417	399	426	386	419	420	423	427	430
Montréal	—	—	1 161	1 123	1 137	1 172	1 160	1 204	1 277	1 345	1 309	1 309	1 280
Sarnia	—	—	934	948	919	889	918	918	899	942	917	916	933
Autre (incluant le terminal Burrard, l'usine de soufre de Montréal et les Pipelines)	—	—	50	54	60	64	86	95	95	95	95	95	95
Énergie renouvelable			89	159	167	170	165	169	160	151	151	152	152

INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES DE SUNCOR données réelles (1990 – 2015) et estimées (2016 – 2020) ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾⁽⁶⁾⁽⁷⁾⁽⁸⁾⁽⁹⁾ en tonnes d'éq. CO₂/m³ d'équivalent pétrole



■ Réelle ■ Estimée

Sables pétrolifères	1,196	0,817	0,587	0,510	0,561	0,503	0,497	0,456	0,541	0,518	0,526	0,523	0,537
Fort Hills	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4,438	0,303	0,295	0,294
In Situ	—	—	0,455	0,502	0,535	0,540	0,484	0,445	0,465	0,451	0,456	0,468	0,432
Exploration et production			0,174	0,170	0,157	0,154	0,238	0,251	0,326	0,253	0,220	0,190	0,224
Raffinage et commercialisation	0,225	0,193	0,208	0,202	0,199	0,200	0,203	0,199	0,193	0,195	0,190	0,192	0,194
Énergie renouvelable	—	—	0,712	0,684	0,662	0,668	0,654	0,662	0,640	0,598	0,598	0,600	0,600

(1) Les estimations sont fondées sur les prévisions de production et les méthodologies actuelles. Les tableaux contiennent des estimations prévisionnelles et les utilisateurs devraient être informés que les émissions de GES et l'intensité des émissions réelles pourraient s'écarter sensiblement de ces estimations. Voir les mises en garde.

(2) Les données de 1990 et 2000 ne comprennent pas les activités de Suncor aux États-Unis, et ne comprennent que les secteurs commerciaux en opération pendant ces années. Ces données ont été fournies à des fins de comparaison historique, conformément aux rapports sur le développement durable précédents.

(3) Les données comprennent les émissions d'équivalent CO₂ directes et indirectes, alors que les données indiquées dans les rapports du règlement sur les émetteurs de gaz désignés de l'Alberta et d'autres rapports réglementaires ne représentent que les émissions directes. Aucun crédit n'a été comptabilisé pour la réduction des GES attribuable à l'exportation de la cogénération ou à l'achat de crédits compensatoires. Les émissions de gaz à effet de serre sont calculées au moyen d'une méthodologie propre à chaque installation qui utilise diverses méthodologies de référence qui ont été acceptées par les autorités compétentes auprès desquelles chaque installation est tenue de déclarer ses émissions de GES. Dans le cas où une autorité compétente dispose d'une méthodologie donnée, cette méthodologie a été suivie et s'il n'en existe pas, les méthodes les plus appropriées et les plus précises disponibles sont utilisées pour quantifier chaque source d'émission. Depuis les données de 2013, les potentiels de réchauffement planétaire les plus récents émis par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat dans son quatrième rapport d'évaluation de 2007 ont servi à calculer les équivalents CO₂. Les données historiques n'ont pas été mises à jour pour refléter ces changements puisqu'elles n'ont pas une incidence importante sur les émissions à l'échelle de la Société.

(4) Depuis 2013, la méthodologie concernant les sables pétrolifères a été modifiée pour y inclure la biomasse, la modification de la méthodologie de calcul des émissions fugitives à partir des données de la chambre fermée dynamique et la révision des facteurs d'émission et des méthodes de calcul à la demande du ministère de l'Environnement et du Développement des ressources durables de l'Alberta. Ces changements sont également conformes à la méthodologie de déclaration prescrite dans le règlement sur les émetteurs de gaz désignés du projet de loi 3 (Alberta). De plus, aussi depuis 2013, MacKay River a mis en place une méthodologie de calcul des émissions de portée 2 révisée mise en place pour les données déclarées. De plus, les données des émissions du secteur Raffinage et commercialisation reflètent les émissions d'hydrogène achetées classifiées et le CO₂ vendu de portée 3 plutôt que de portée 2.

(5) Les données à partir de 2009 incluent les émissions totales pour l'année de l'ensemble des propriétés exploitées par Petro-Canada acquises lors de la fusion en 2009, même si la fusion n'a été conclue que le 1^{er} août 2009. Il s'agit ainsi de permettre la comparaison avec les années précédentes et futures.

(Pour certains secteurs, les données combinées de Suncor / Petro-Canada sont fournies pour certaines années antérieures à 2009 mais elles ne sont pas reflétées dans les données à l'échelle de Suncor.)

(6) L'intensité des émissions à l'échelle de Suncor est calculée à partir de la production nette, soit la somme de la production nette des installations, moins tous les transferts de produits à l'intérieur des secteurs ainsi que d'un secteur à l'autre, pour éviter la double comptabilisation. La somme des intensités des secteurs n'est donc pas égale à l'intensité à l'échelle de Suncor. L'intensité des émissions prévue ne soustrait pas les transferts de produits parce que les données dépendent des conditions commerciales et du marché et qu'elles ne sont pas disponibles pour les tendances prévues.

(7) Les émissions du secteur Raffinage et commercialisation comprennent les émissions liées au pipeline reliant les Sables pétrolifères à la raffinerie d'Edmonton, Firebag aux Sables pétrolifères et Fort Hills aux Sables pétrolifères, et qui sont incluses dans les données de la division Pipelines du secteur R et C. En 2014, les émissions totales pour cette source étaient de 59 149 tonnes d'équivalent CO₂. Depuis 2014, les émissions du secteur R et C comprennent également l'usine de soufre de Montréal, achetée en juillet 2014. Les données pour cette installation ont été déclarées à partir de la date de la vente et, par conséquent, ne sont pas représentatives d'une année complète d'exploitation. Les données prévues correspondent à une année complète d'exploitation.

(8) La catégorie Autre comprend le terminal Burrard pour toutes les années de déclaration, le secteur Pipelines depuis 2010 et l'usine de soufre de Montréal depuis 2014. Les données de 2014 pour l'usine de soufre de Montréal ont été ajustées afin de refléter la portion de l'année au cours de laquelle elle appartenait à Suncor qui l'exploitait (de juillet à décembre). Depuis 2015, les données pour l'année complète pour l'usine de soufre sont incluses (et pour les années de prévision).

(9) L'énergie éolienne, les terminaux, les pipelines et l'usine de soufre de Montréal ne contribuent pas à la production du secteur R et C ou à la production à l'échelle de Suncor (dénominateur pour l'intensité des GES), seules les émissions absolues de GES (numérateur pour l'intensité des GES) en raison de la définition des mesures de la production à l'échelle de la Société.

Définitions :

Émissions de GES directes : Émissions provenant de sources détenues ou contrôlées par la société déclarante.

Émissions de GES indirectes : Émissions liées à l'énergie qui sont la conséquence des activités de la société déclarante, mais qui proviennent de sources détenues ou contrôlées par une autre société (p. ex., achat d'électricité ou de vapeur).

Émissions absolues (totales) : Somme des émissions directes et indirectes d'une installation ou d'une société déclarante.

Intensité des émissions : Rapport exprimant les émissions de GES par unité d'activité physique ou de valeur économique (p. ex., dans le présent document, tonnes d'équivalent CO₂ émises par unité de production en mètres cubes).



Télécharger

Consommation totale d'énergie et intensité énergétique

Les émissions de GES sont étroitement liées à la consommation d'énergie dont environ 90 % des émissions de GES directes sont reliées à la

consommation d'énergie pour les activités.

Suncor s'est engagée envers la gestion de l'énergie et l'amélioration continue des réductions des émissions de GES chaque jour dans le cadre de l'excellence opérationnelle.

En 2015, nous avons poursuivi nos efforts pour atteindre notre objectif de performance environnementale relativement à l'efficacité énergétique que nous avons établi il y a sept ans afin d'améliorer de 10 % notre efficacité énergétique d'ici la fin de 2015. Chacun de nos secteurs s'est efforcé d'améliorer son efficacité énergétique en 2015. Certains des faits saillants de l'année écoulée comprennent :

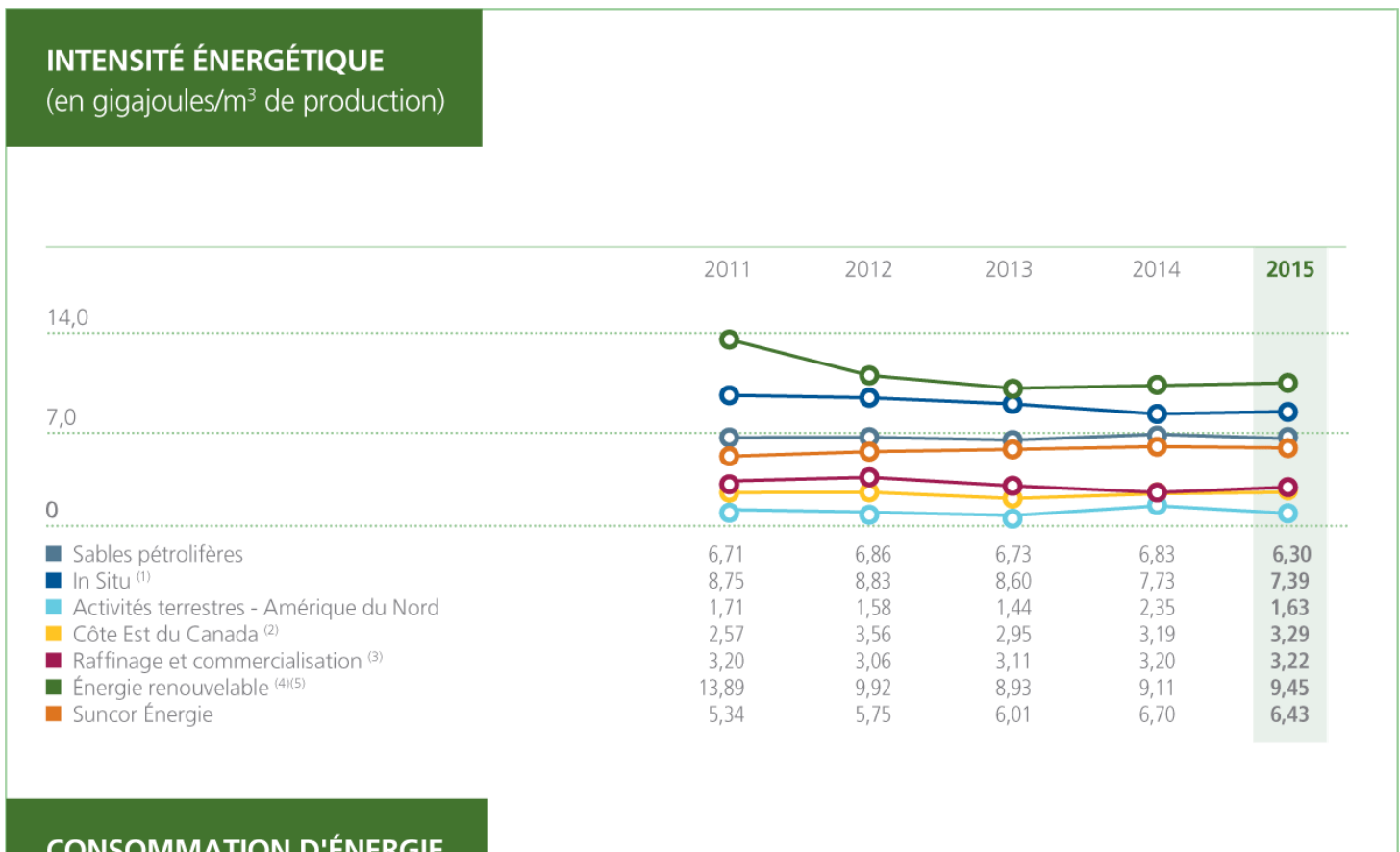
- Fiabilité et utilisation accrues des activités de notre usine de base des sables pétrolifères
- Augmentation de la capacité nominale de Firebag grâce au désengorgement de l'installation et au maintien d'un ratio vapeur/pétrole faible en raison du rendement du puits intercalaire et de la gestion optimisée du gisement
- Améliorations opérationnelles et mise en place de divers projets d'efficacité énergétique à nos raffineries

Voir plus de détails sur notre performance ci-dessous :

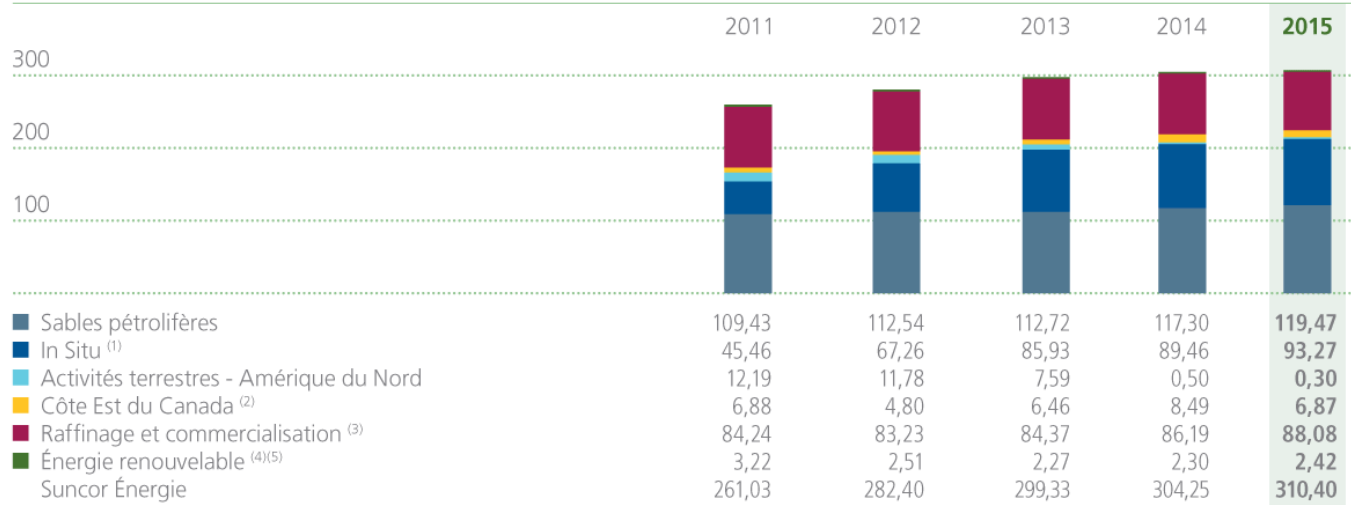
Les graphiques suivants sur la consommation d'énergie et l'intensité énergétique montrent des tendances similaires sur douze mois aux graphiques des émissions de GES et de l'intensité des émissions de GES ci-dessus. Toutefois, l'une des différences importantes est le traitement de l'énergie générée par rapport à l'énergie électrique.

L'électricité produite par nos installations de cogénération (une technologie hautement efficace utilisée pour générer de l'électricité à partir de ce qui serait autrement de la chaleur perdue) et nos parcs éoliens est vendue aux réseaux électriques provinciaux des régions où se trouvent nos installations. Cette électricité, convertie en une quantité équivalente d'énergie, est déduite de notre consommation totale d'énergie puisqu'on la vend comme un produit. Les réductions des émissions de GES associées ne sont pas actuellement déduites de notre empreinte totale de GES. Toutefois, en produisant cette électricité à plus faible intensité d'émissions de GES et en la vendant au réseau électrique, nous compensons d'autres formes de production d'électricité (comme celle au charbon) et réduisons les émissions de GES globales à l'échelle de la province associées à la production d'électricité.

Veuillez prendre note que tous les chiffres inclus ne concernent que les installations et propriétés exploitées. Ils représentent la totalité de la consommation d'énergie directe et indirecte à ces installations. Les données ne sont pas ventilées par participation directe et ne comprennent pas les installations non exploitées.



(en millions de gigajoules)



(1) Les données du secteur In Situ incluent les installations de Firebag et MacKay River.

(2) Les données pour la côte Est du Canada n'incluent que l'énergie utilisée et la production du NPSD Terra Nova.

(3) Le secteur Raffinage et commercialisation inclut l'énergie utilisée associée aux stations situées sur le pipeline reliant les Sables pétrolifères et la raffinerie d'Edmonton et les pipelines de Firebag aux Sables pétrolifères et de Fort Hills aux Sables pétrolifères. Le secteur R et C inclut l'énergie utilisée pour le terminal de Burrard et l'usine de soufre de Montréal (données au prorata en 2014 sur la propriété partielle de juillet à décembre 2014).

(4) Le secteur Énergie renouvelable inclut les données de l'usine d'éthanol de St. Clair et les parcs éoliens exploités par Suncor depuis 2012. Aucun rajustement n'est fait aux fins de contrôle financier, les actifs exploités sont tous inclus.

(5) L'électricité produite et vendue aux réseaux provinciaux par les usines de cogénération des secteurs Sables pétrolifères et In Situ et les parcs éoliens exploités est convertie en une somme équivalente en gigajoules (GJ) et déduite du total de l'énergie.



Télécharger

Faits saillants sur la performance

Les faits saillants et explications qui suivent décrivent les écarts d'émissions les plus marqués à certaines de nos installations. Aucun commentaire n'est fourni dans le cas d'émissions relativement inchangées ou stables.

Les totaux et écarts des émissions pour toutes nos installations exploitées sont disponibles à la section [Données sur la performance](#) du présent rapport.

Tout montrer | Tout masquer

Sables pétrolifères



Les émissions absolues de nos activités d'exploitation minière et de valorisation ont légèrement augmenté de 1,7 % en 2015, comparativement à 2014 en raison principalement d'une hausse de la production, mais elles ont été légèrement compensées par des mesures d'émissions fugitives inférieures.

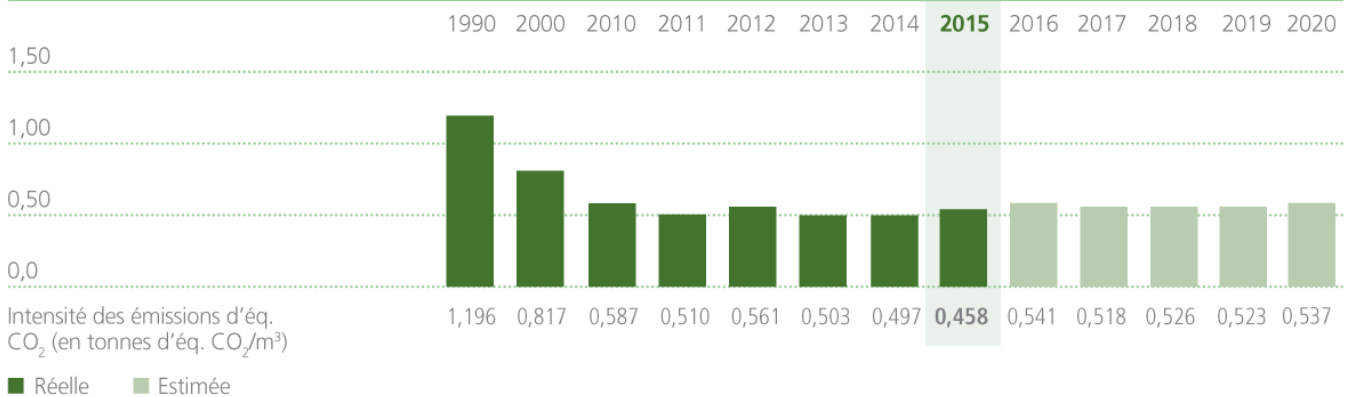
L'intensité des émissions a diminué de 8 % comparativement à la même période. La baisse peut être largement attribuée à une meilleure fiabilité, ainsi qu'à

Émissions absolues et intensité des émissions de GES des Sables pétrolifères

ÉMISSIONS ABSOLUES DE GES DU SECTEUR SABLES PÉTROLIFÈRES données réelles (1990 – 2015) et estimées (2016 – 2020) ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾ en milliers de tonnes d'équivalent CO₂ (éq. CO₂)



INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES DU SECTEUR SABLES PÉTROLIFÈRES données réelles (1990 – 2015) et estimées (2016 – 2020) ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾ en tonnes d'éq. CO₂/m³ d'équivalent pétrole



(1) Les estimations sont fondées sur les prévisions de production et les méthodologies actuelles. Les tableaux contiennent des estimations prévisionnelles et les utilisateurs devraient être informés que les émissions de GES et l'intensité des émissions réelles pourraient s'écarter sensiblement de ces estimations. Voir les mises en garde.

(2) Les données comprennent les émissions d'équivalent CO₂ directes et indirectes pour les installations de l'usine de base des sables pétrolifères et l'usine de cogénération de Poplar Creek, alors que les données incluses dans le rapport du règlement sur les émetteurs de gaz désignés de l'Alberta comprennent les émissions directes seulement. Aucun crédit n'a été comptabilisé pour la réduction des GES due à l'exportation de cogénération ou l'achat de crédits compensatoires.

(3) Depuis 2013, la méthodologie concernant le secteur Sables pétrolifères a changé pour y inclure la biomasse, une modification de la méthodologie de calcul des émissions fugitives à partir des données de la chambre fermée dynamique en 2012 et la révision des facteurs d'émission et des méthodes de calcul à la demande du ministère de l'Environnement et du Développement des ressources durables de l'Alberta. Ces changements sont également conformes à la méthodologie de déclaration prescrite dans le règlement sur les émetteurs de gaz désignés du projet de loi 3 (Alberta).

(4) Les données environnementales des Sables pétrolifères pour la période de 2005 à 2008 incluent les activités in situ de Firebag, s'il y a lieu, ainsi que nos activités d'exploitation minière et de valorisation. À partir de 2009, le secteur In Situ (Firebag et MacKay River) a commencé à présenter des rapports en tant que secteur distinct. Les données depuis 2009 n'incluent que les activités d'exploitation minière, d'extraction, de valorisation et de cogénération de l'usine de base des Sables pétrolifères et les activités de l'usine de cogénération de Poplar Creek. Depuis septembre 2015, l'usine de cogénération de Poplar Creek appartient à Suncor qui l'exploite et ses données sont incluses dans le total des émissions directes des Sables pétrolifères.

(5) Les volumes de GES à partir de 2009 ont été retraités en raison d'un changement dans l'affectation de l'usine à hydrogène et la méthodologie des émissions de diesel.



Télécharger

Fort Hills

Le projet minier Fort Hills, sanctionné en 2013, devrait avoir une capacité de production de 180 000 barils/jour de bitume. Nous prévoyons que cela ajoutera plus de 3 millions de tonnes d'éq. CO₂ au profil d'émissions de GES de nos actifs exploités une fois la capacité nominale totale atteinte après le démarrage en 2017.

Pour déterminer de quelle façon un changement à la réglementation actuelle de l'Alberta en matière de gaz à effet de serre pourrait avoir une incidence sur ce projet, nous avons appliqué notre prix du carbone fictif. Cela signifie qu'en plus d'utiliser la pénalité actuelle de 15 \$/tonne d'éq. CO₂ sur 12 % des émissions, nous explorons aussi divers scénarios relatifs à la réglementation. Dans nos scénarios, les impacts prévus sont de 0,10 \$ à 0,50 \$/baril, compte tenu de notre prix du carbone interne fictif et des divers degrés de rigueur et de couverture.

L'incidence de pénalités plus élevées n'est qu'un des risques évalués dans le volet économique du projet.

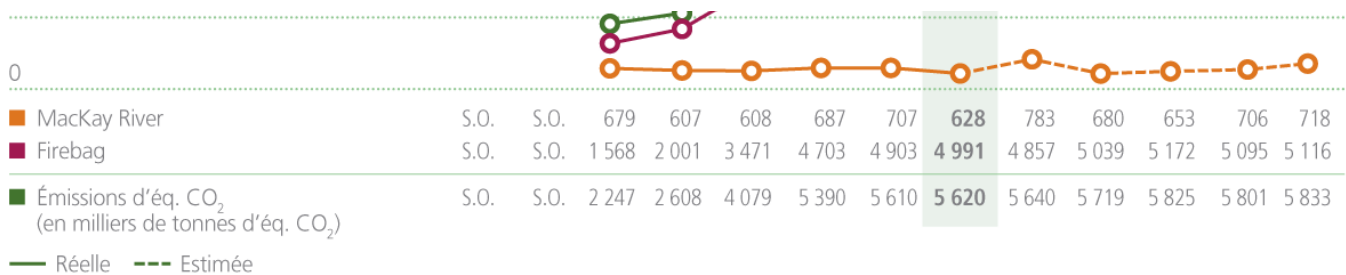
In Situ

Les émissions absolues globales de nos installations du secteur In Situ sont demeurées relativement stables en 2015 par rapport à 2014. La stabilité des émissions est principalement attribuable à une augmentation de la capacité nominale de Firebag de 180 000 b/j à 203 000 b/j et à un ratio vapeur-pétrole extrêmement faible. Par conséquent, cette augmentation de la production n'a fait qu'augmenter légèrement les émissions globales du secteur In Situ. De plus, les émissions de MacKay River ont légèrement diminué en raison d'un changement de méthodologie pour les émissions indirectes de portée 2 afin de se conformer aux exigences réglementaires de déclaration des émissions directes de portée 1.

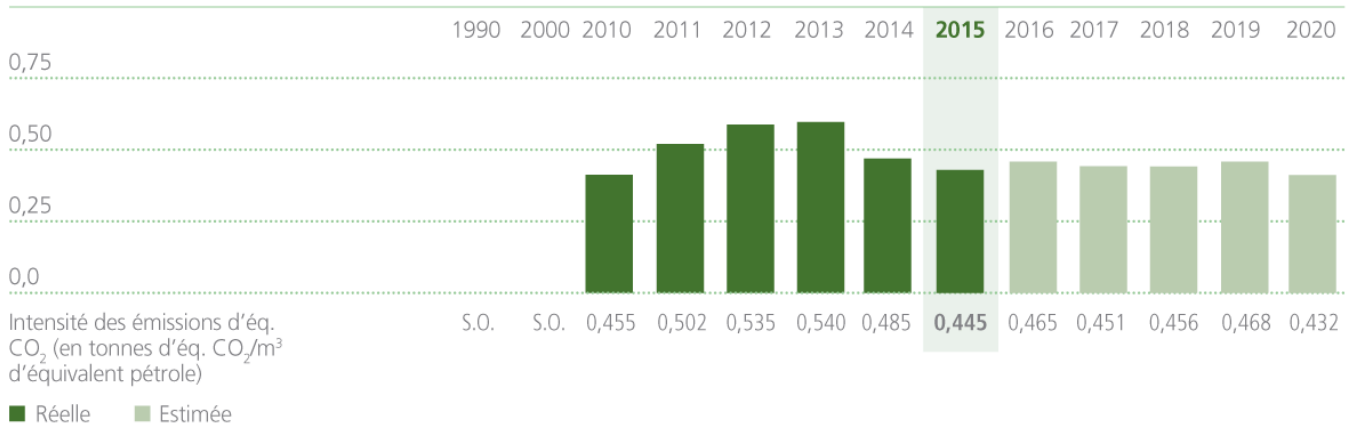
L'intensité des émissions dans le secteur In Situ en 2015 a considérablement diminué (10 %) principalement en raison d'un faible ratio vapeur-pétrole à Firebag attribuable à des stratégies optimisées de gestion des gisements et une solide performance des puits intercalaires.

ÉMISSIONS ABSOLUES DE GES DU SECTEUR IN SITU données réelles (1990 – 2015) et estimées (2016 – 2020) ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾ en milliers de tonnes d'équivalent CO₂ (éq. CO₂)





INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES DU SECTEUR IN SITU données réelles (1990 – 2015) et estimées (2016 – 2020) ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾ en tonnes d'éq. CO₂/m³ d'équivalent pétrole



(1) Les estimations sont fondées sur les prévisions de production et les méthodologies actuelles. Les tableaux contiennent des estimations prévisionnelles, les utilisateurs devraient être informés que les émissions de GES et l'intensité des émissions réelles pourraient s'écarter sensiblement de ces estimations. Voir les mises en garde.

(2) Les données comprennent les émissions d'équivalent CO₂ directes et indirectes, alors que les données incluses dans le rapport du règlement sur les émetteurs de gaz désignés de l'Alberta comprennent les émissions directes seulement. Aucun crédit n'a été comptabilisé pour la réduction des émissions de GES due à l'exportation de cogénération ou l'achat de crédits compensatoires.

(3) Pour MacKay River, les émissions indirectes comprennent l'électricité achetée au réseau, l'électricité achetée auprès de l'usine de cogénération de tiers MacKay River et la vapeur aussi achetée auprès de l'usine de cogénération de tiers MacKay River. Depuis 2013, MacKay River a mis en place une nouvelle méthodologie pour calculer les émissions indirectes associées à l'énergie achetée après de l'usine de cogénération de tiers MacKay River afin d'être conforme à la méthode de calcul utilisée à l'usine de cogénération de tiers qui est la source de cette énergie. Ce changement est aussi noté dans les données de 2014 et les prévisions des années à venir indiquées. L'usine de cogénération de Firebag est détenue et exploitée par Suncor, par conséquent, toutes les émissions générées par la cogénération sont comptabilisées dans le total des émissions directes de Firebag, y compris les émissions attribuables à l'électricité vendue au réseau de l'Alberta.

(4) Auparavant, les données pour Firebag étaient incluses dans celles des Sables pétrolifères jusqu'en 2008 inclusivement. Les données de Firebag pour 2008 ont déjà été incluses dans les tendances pour les Sables pétrolifères, mais elles ont été incluses ici aussi pour permettre une comparaison valable d'une année à l'autre. Le lecteur doit être conscient qu'il s'agit d'une « double comptabilisation » et que, par conséquent, la somme des chiffres de 2008 sera supérieure au total de 2008 à l'échelle de Suncor; cette double comptabilisation a été faite intentionnellement à des fins de comparaison uniquement.

(5) Les données pour 2007 et les années antérieures incluent les installations de l'ancienne société Suncor seulement. Aux fins de comparaison, les données à partir de 2008 (l'année précédant la fusion) incluent les installations des deux anciennes sociétés Suncor et Petro-Canada. Les données pour 2009 incluent les émissions totales pour l'année pour toutes les installations de Suncor et Petro-Canada acquises avec la fusion, même si la fusion n'a été conclue que le 1^{er} août 2009. Il s'agit ainsi de permettre la comparaison avec les années précédentes et futures. Pour les émissions antérieures de Petro-Canada, consulter le « Rapport à la collectivité » à l'adresse suncor.com.



Télécharger

Côte Est du Canada

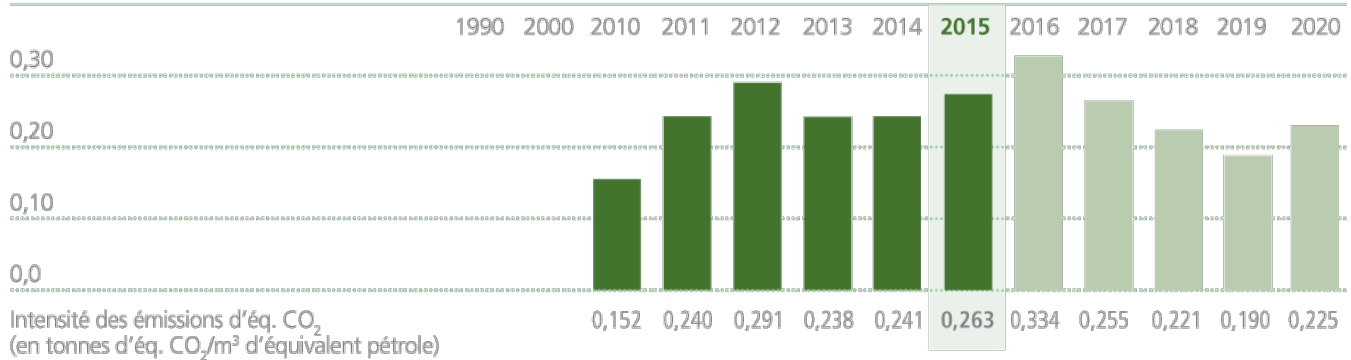
Les émissions de Terra Nova ont diminué de 15 % par rapport à 2014 et la production en 2015 a été 22 % plus faible qu'en 2014. La production de Terra Nova a diminué en 2015 principalement en raison d'une activité de maintenance non planifiée plus élevée en 2015 par rapport à 2014 et d'une diminution naturelle de la production compte tenu de la maturation de l'actif.

À l'heure actuelle, Terra Nova est le seul actif de la Côte Est du Canada que Suncor exploite. Les autres participations dans la production internationale et extracôtière sont des coentreprises et ne sont pas sous notre contrôle opérationnel direct. Les activités de ces coentreprises ne sont pas incluses dans ce rapport.

ÉMISSIONS ABSOLUES DE GES DU SECTEUR CÔTE EST DU CANADA *
données réelles (1990 – 2015) et estimées (2016 – 2020) ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾
 en milliers de tonnes d'équivalent CO₂ (éq. CO₂)



INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES DU SECTEUR CÔTE EST DU CANADA
données réelles (1990 – 2015) et estimées (2016 – 2020) ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾
 en tonnes d'éq. CO₂/m³ d'équivalent pétrole



■ Réelle ■ Estimée

* Le secteur Côte Est du Canada était auparavant connu sous le nom International et extracôtier, mais depuis 2010 lorsque les propriétés des Pays-Bas (Hanze et De Ruyter) ont été vendues, les données n'incluaient que l'installation extracôtière Terra Nova de Suncor située dans l'Est du Canada. Les données historiques antérieures à 2010 incluent les installations internationales exploitées ainsi que l'installation Terra Nova.

(1) Les estimations sont fondées sur les prévisions de production et les méthodologies actuelles. Les tableaux contiennent des estimations prévisionnelles, les utilisateurs devraient être informés que les émissions de GES et l'intensité des émissions réelles pourraient s'écarter sensiblement de ces estimations. Voir les mises en garde.

(2) Les propriétés du secteur International et extracôtier ont été acquises lors de la fusion avec Petro-Canada en août 2009. Pour les émissions antérieures de Petro-Canada, consulter le « Rapport à la collectivité » à suncor.com.

(3) Les données comprennent les émissions d'équivalent CO₂ directes et indirectes. Aucun crédit n'a été comptabilisé pour la réduction des émissions de GES attribuable à des crédits compensatoires.

(4) Les données ne concernent que les installations exploitées par Suncor et n'incluent pas nos participations directes dans des coentreprises non exploitées. Les données réfèrent en totalité aux installations exploitées et ne sont pas ajustées pour la part de Suncor.

(5) Auparavant, la production de Terra Nova n'inclutait que les ventes de pétrole et non le carburant brûlé à la torche et produit à l'interne. En 2011, ces volumes de production additionnels ont été ajoutés; toutefois, aux fins d'uniformité avec les autres installations majeures, le paramètre de mesure de la production a été rajusté pour n'inclure que les ventes de pétrole.



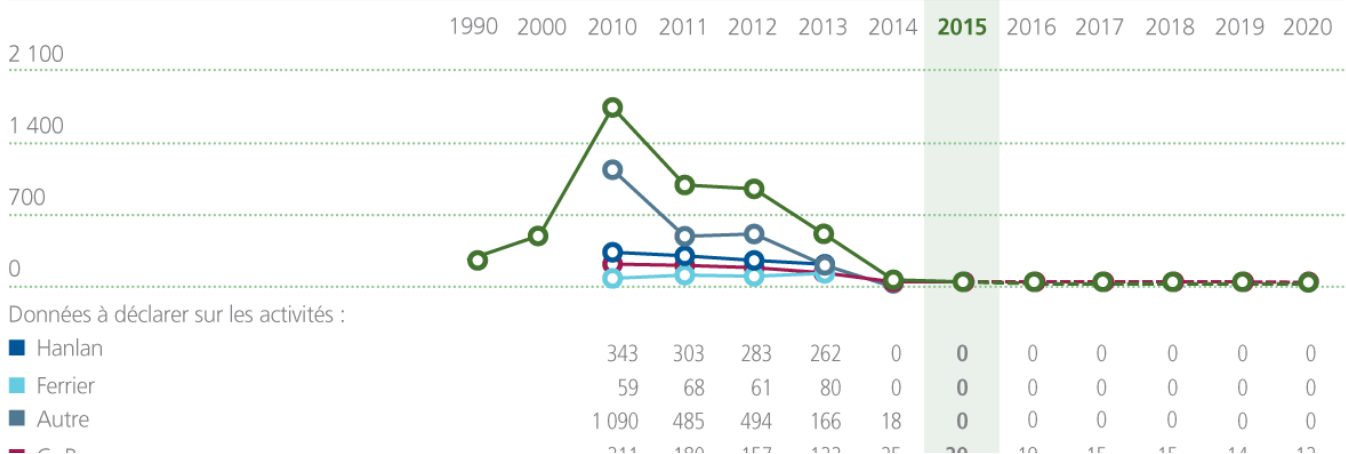
Télécharger

Activités terrestres – Amérique du Nord

Les émissions du secteur Activités terrestres – Amérique du Nord ont diminué de 53 % en 2015 et la production a diminué de 15 % étant donné que 2015 était la première année complète où les résultats déclarés ne portaient que sur les activités du nord-est de la Colombie-Britannique. Suncor a conclu la vente de son usine et de son champ de gaz naturel de Wilson Creek en Alberta à la fin de 2014.

Les données déclarées pour les Activités terrestres – Amérique du Nord reflètent les actifs qui nous appartenait en 2015. Au cours des années précédentes pendant lesquelles des actifs du secteur Activités terrestres – Amérique du Nord ont été cédés, les émissions des actifs cédés faisaient partie des résultats enregistrés jusqu'au moment de leur vente. Par conséquent, les émissions de Wilson Creek sont incluses jusqu'à la date de la vente à la fin de 2014 tandis que les émissions de l'installation restante en C.-B. sont incluses pour la totalité de 2015.

ÉMISSIONS ABSOLUES DE GES DU SECTEUR ACTIVITÉS TERRESTRES — AMÉRIQUE DU NORD données réelles (1990 – 2015) et estimées (2016 – 2020) ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾ en milliers de tonnes d'équivalent CO₂ (éq. CO₂)



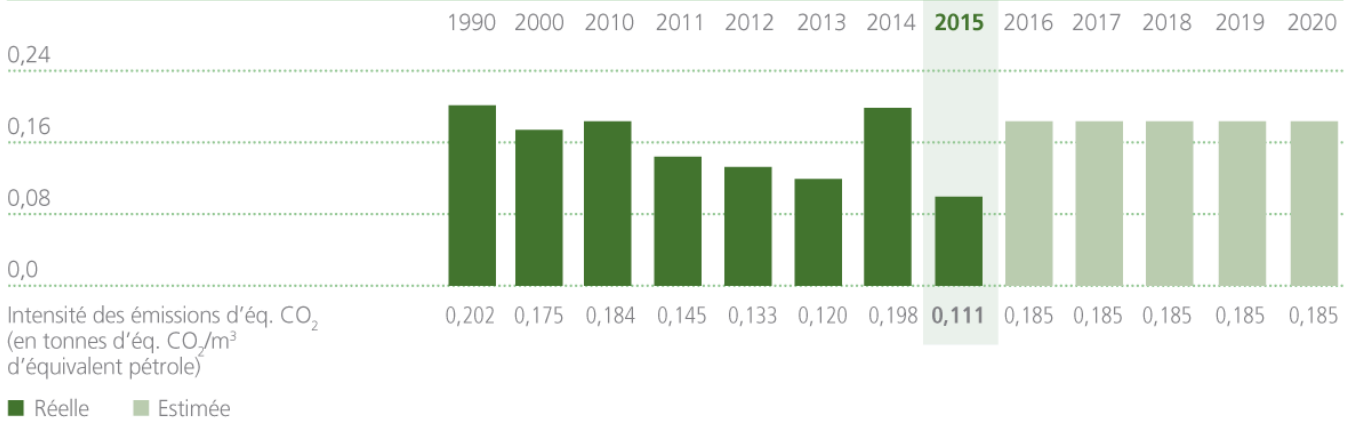
■ C.-B.

			211	180	137	122	43	20	19	15	13	14	12
	233	531	1 703	1 035	995	630	42	20	19	15	15	14	12

■ Émissions d'éq. CO₂
(en milliers de tonnes d'éq. CO₂)

— Réelle — Estimée

INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES DU SECTEUR ACTIVITÉS TERRESTRES — AMÉRIQUE DU NORD données réelles (1990 – 2015) et estimées (2016 – 2020) ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾ en tonnes d'éq. CO₂/m³ d'équivalent pétrole



(1) Les estimations sont fondées sur les prévisions de production et les méthodologies actuelles. Les tableaux contiennent des estimations prévisionnelles et les utilisateurs devraient être informés que les émissions de GES et l'intensité des émissions réelles pourraient s'écarter sensiblement de ces estimations en raison d'une croissance, d'un développement ou de cessions. Voir les mises en garde.

(2) Les données comprennent les émissions d'équivalent CO₂ directes et indirectes, alors que les données incluses dans le rapport du règlement sur les émetteurs de gaz désignés de l'Alberta et d'autres rapports réglementaires comprennent les émissions directes seulement.

(3) Suncor a fusionné avec Petro-Canada en 2009; les données antérieures à 2009 ne concernent que les propriétés de l'ancienne société Suncor et n'incluent pas les installations de Petro-Canada.

(4) Les baisses indiquées pour 2013 à 2015 reflètent la cession d'actifs du secteur Activités terrestres - Amérique du Nord et sont déclarées jusqu'à la date de la vente.



Télécharger

Raffinage et commercialisation

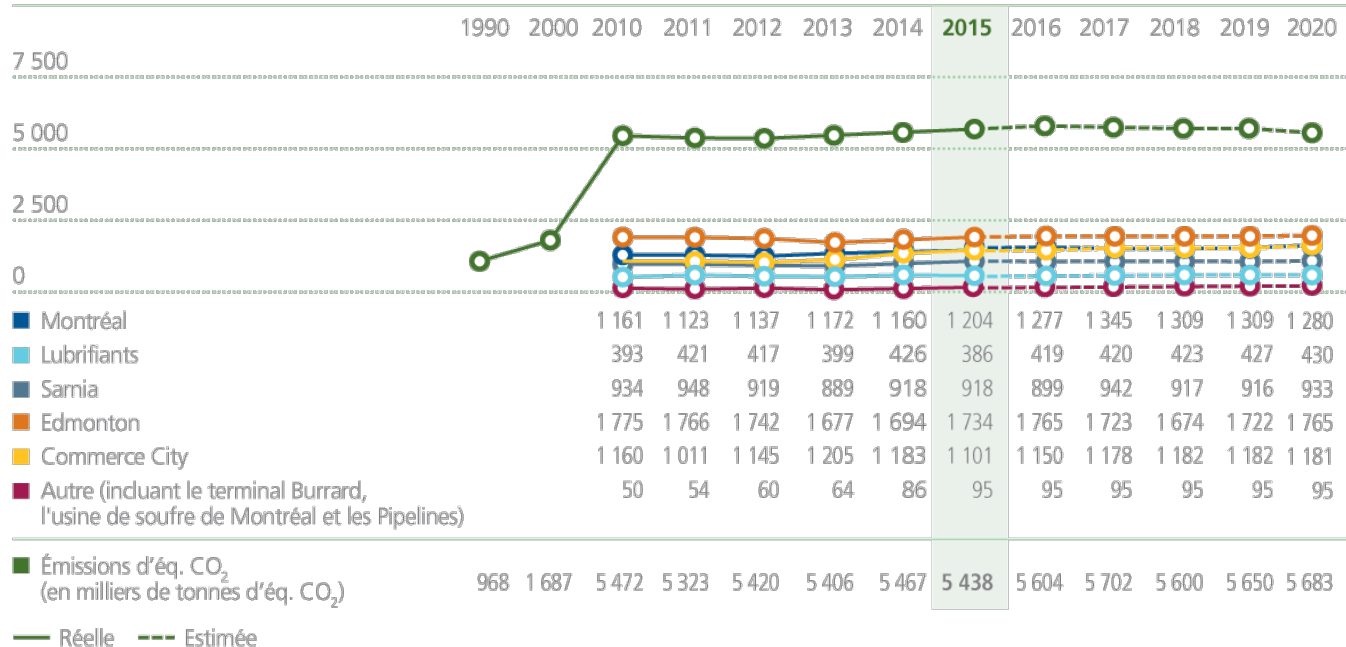


En 2015, les émissions de GES et l'intensité des émissions à nos installations du secteur Aval ont diminué principalement en raison d'un taux d'utilisation élevé des raffineries. Comparativement à 2014, les émissions ont légèrement diminué de 0,5 % et l'intensité des émissions a diminué de 2,2 %.

ÉMISSIONS ABSOLUES DE GES COMBINÉES DES SECTEURS RAFFINAGE ET COMMERCIALISATION DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS

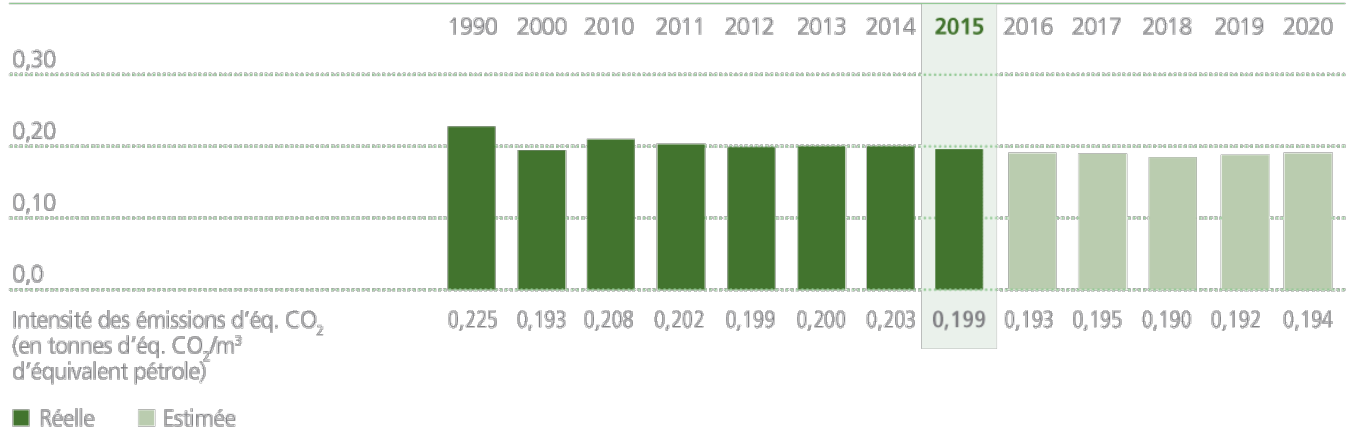
DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS

données réelles (1990 – 2015) et estimées (2016 – 2020) ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾⁽⁶⁾⁽⁷⁾⁽⁸⁾⁽⁹⁾⁽¹⁰⁾
 en milliers de tonnes d'équivalent CO₂ (éq. CO₂)



INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES COMBINÉES DES SECTEURS RAFFINAGE ET COMMERCIALISATION DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS

données réelles (1990 – 2015) et estimées (2016 – 2020) ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾⁽⁶⁾⁽⁷⁾⁽⁸⁾⁽⁹⁾⁽¹⁰⁾⁽¹¹⁾
 en tonnes d'éq. CO₂/m³ d'équivalent pétrole



(1) Les estimations sont fondées sur les prévisions de production et les méthodologies actuelles. Les tableaux contiennent des estimations prévisionnelles, les utilisateurs devraient être informés que les émissions de GES et l'intensité des émissions réelles pourraient s'écarter sensiblement de ces estimations. Voir les mises en garde.

(2) Les données comprennent les émissions d'équivalent CO₂ directes et indirectes alors que les données incluses dans le rapport du règlement sur les émetteurs de gaz désignés de l'Alberta et les autres rapports réglementaires comprennent les émissions directes seulement.

(3) Les données passées et estimations pour 2007 et 2008 comprenaient auparavant l'usine d'éthanol de St. Clair. Ce n'est plus le cas. Ces données sont maintenant incluses dans les données des années passées du secteur Énergie renouvelable.

(4) Ces nombres sont les volumes bruts d'exploitation et n'incluent pas les déductions de crédits générés par l'éthanol, les crédits de performance des émissions générés à l'interne ou les crédits compensatoires achetés.

(5) Les données pour 2007 et les années antérieures incluent les installations de l'ancienne société Suncor seulement. Aux fins de comparaison, les données à partir de 2008 (l'année précédant la fusion) incluent les installations des deux anciennes sociétés Suncor et Petro-Canada. Les données pour 2009 incluent les émissions totales pour l'année pour toutes les installations de Suncor et Petro-Canada acquises avec la fusion, même si la fusion n'a été conclue que le 1^{er} août 2009. Il s'agit ainsi de permettre la comparaison avec les années

acquies avec la fusion, même si la fusion n'a été conclue que le 1^{er} août 2009. Il s'agit ainsi de permettre la comparaison avec les années précédentes et futures. Pour les émissions antérieures de Petro-Canada, consulter le « Rapport à la collectivité » à suncor.com.

(6) Les émissions du secteur R et C provenant de l'achat d'usines d'hydrogène de tiers ne sont pas incluses dans le total des émissions de GES (directes et indirectes) puisqu'elles ne respectent pas la définition pour une source d'émission indirecte (portée 2). Ces émissions sont incluses dans la section des émissions indirectes de portée 3 du présent rapport.

(7) Les émissions directes du secteur R et C n'incluent pas les transferts de CO₂ à des tiers, notamment à des entreprises de boissons et d'aliments, puisqu'ils ne correspondent pas à la définition des « émissions de CO₂ ». Aux fins du présent rapport, les volumes de CO₂ vendus à des tiers sont considérés comme des émissions indirectes de portée 3 provenant des produits, conformément aux exigences de déclaration provinciales en Ontario et au Québec.

(8) Les émissions déclarées une seconde fois pour les années précédentes incluent le retrait des émissions indirectes provenant de l'hydrogène acheté et des volumes de ventes de CO₂. Les années de prévision reconnaissent également cette classification de l'hydrogène acheté et des sources de ventes d'émissions de CO₂ au titre d'émissions indirectes de portée 3.

(9) Les émissions de 2010 à la raffinerie de Sarnia ont été modifiées à la suite d'un rapport de vérification de tiers.

(10) La catégorie Autre comprend le terminal Burrard pour toutes les années de déclaration, la division Pipelines depuis 2010 et l'usine de soufre de Montréal depuis 2014. Les données de 2014 pour l'usine de soufre de Montréal ont été ajustées afin de refléter la portion de l'année au cours de laquelle elle appartenait à Suncor qui l'exploitait (de juillet à décembre). Depuis 2015, les données pour l'année complète pour l'usine de soufre sont incluses (et pour les années de prévision). Le secteur Pipelines comprend les stations du pipeline des Sables pétrolifères à la raffinerie d'Edmonton, ainsi que le pipeline de Firebag aux Sables Pétrolifères et de Fort Hills aux Sables pétrolifères.

(11) Les terminaux, les pipelines et l'usine de soufre de Montréal ne contribuent pas à la production du secteur R et C (dénominateur pour l'intensité des GES), seulement les émissions absolues de GES (numérateur pour l'intensité des GES) en raison de la définition des mesures de la production à l'échelle de la Société.



Télécharger

Énergies renouvelables



Usine d'éthanol de St. Clair

Depuis 1992, nous mélangeons de l'éthanol aux carburants que nous vendons au détail. Nous avons inauguré l'usine d'éthanol de St. Clair à Mooretown, en Ontario, en 2006. En 2011, nous avons doublé la capacité de production de l'usine à 400 millions de litres d'éthanol à base de maïs par année. C'est la plus grande usine de production d'éthanol au Canada.

Les émissions absolues et l'intensité des émissions de l'usine d'éthanol de St. Clair ont légèrement augmenté de 2014 à 2015 avec des augmentations de 2,5 % et de 1,2 % respectivement.

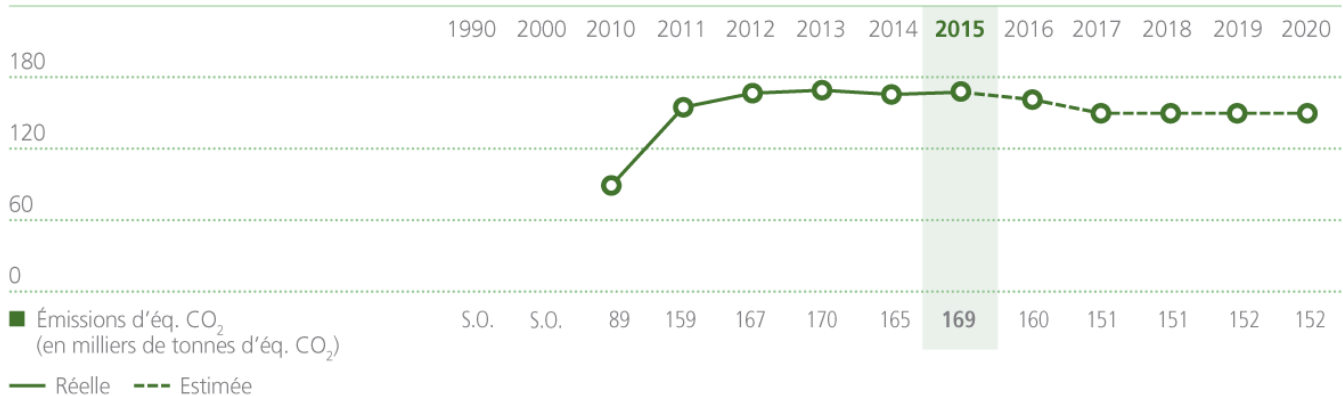
Énergie éolienne

Suncor et ses partenaires sont impliqués dans six parcs éoliens en opération qui affichent une capacité de production totale de 287 mégawatts (MW), suffisamment pour fournir de l'électricité à environ 110 000 foyers canadiens. Les données sur la performance indiquées ne concernent que les parcs éoliens exploités, et ne sont pas rajustées pour indiquer les parts de l'entreprise.

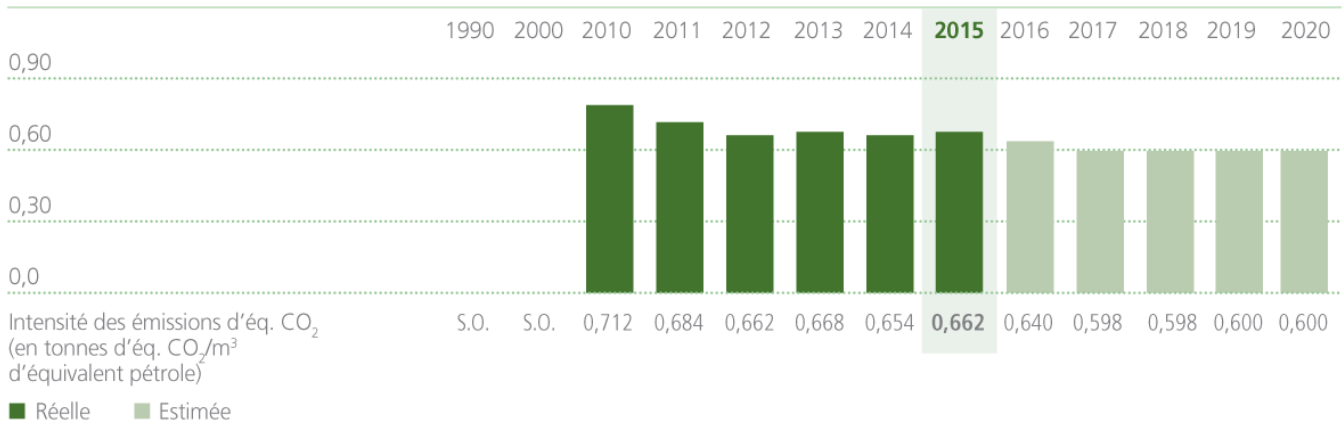
Au quatrième trimestre de 2015, Suncor a débuté l'exploitation du parc éolien Cedar Point dans le sud-ouest de l'Ontario. En 2015, Suncor a conclu une entente d'échange d'actifs avec TransAlta Corporation visant à échanger le parc Kent Breeze de 20 MW en Ontario et notre participation dans le parc Wintering Hills de 88 MW en Alberta contre les installations de cogénération Poplar Creek de TransAlta ainsi que certains éléments d'infrastructure importants pour la transmission et la distribution.

Les données publiées dans le Rapport sur le développement durable de cette année comprennent les données pour Wintering Hills et Kent Breeze jusqu'à la date de leur vente et les données de production pour l'ensemble de l'exercice pour Adelaide. En 2015, nos parcs éoliens ont émis moins de 400 tonnes métriques d'équivalent CO₂ et produit plus de 310 000 MWh. Aux fins de référence, une usine à gaz naturel de taille équivalente produisant un volume semblable d'électricité générerait annuellement plus de 116 000 tonnes d'équivalent CO₂. Il s'agit de 300 fois plus d'émissions que nos parcs éoliens.

données réelles (1990 – 2015) et estimées (2016 – 2020) ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾⁽⁶⁾⁽⁷⁾
 en milliers de tonnes d'équivalent CO₂ (éq. CO₂)



INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES DU SECTEUR ÉNERGIE RENOUVELABLE
données réelles (1990 – 2015) et estimées (2016 – 2020) ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾⁽⁶⁾⁽⁷⁾
 en tonnes d'éq. CO₂/m³ d'équivalent pétrole



- (1) Les estimations sont fondées sur les prévisions de production et les méthodologies actuelles. Les tableaux contiennent des estimations prévisionnelles, les utilisateurs devraient être informés que les émissions de GES et l'intensité des émissions réelles pourraient s'écarter sensiblement de ces estimations. Voir les mises en garde.
- (2) Les données comprennent les émissions d'équivalent CO₂ directes et indirectes. Aucun crédit n'a été comptabilisé pour la réduction des émissions de GES attribuable à l'éthanol ou aux crédits procurés par l'énergie éolienne.
- (3) Les chiffres pour l'éthanol de 2007 et 2008 étaient auparavant inclus dans les données du secteur Raffinage et commercialisation Canada. Ils en ont été retirés et placés ici.
- (4) Les chiffres sur la production et les GES pour l'usine d'éthanol sont constants d'une année à l'autre car l'usine fonctionne constamment à pleine capacité. La production dépend de la quantité de maïs que nous pouvons acheter et de la quantité d'éthanol que nous pouvons vendre, deux facteurs qui ne devraient pas être limités dans un avenir prévisible.
- (5) La capacité de l'usine d'éthanol a été doublée en 2011 pour atteindre 400 millions de litres d'éthanol par année.
- (6) Depuis 2012, les données pour le secteur Énergie renouvelable comprennent les émissions totales (directes et indirectes) provenant des parcs éoliens exploités et de l'usine d'éthanol de St. Clair. Aucun crédit n'a été comptabilisé pour les compensations attribuables à l'énergie éolienne générée et l'électricité générée n'est pas incluse à titre de production dans le paramètre de mesure de l'intensité.
- (7) En 2015, Suncor a cédé les parcs éoliens Kent Breeze et Wintering Hills dans le cadre d'un échange d'actifs avec TransAlta Corporation. Ces actifs font inclus dans les données de 2015 jusqu'à la date de leur vente et ont été retirés des données montrées pour 2016-2020.



Télécharger

Coefficients d'émission 2015

- [Paramètres de déclaration des émissions de gaz à effet de serre \(GES\)](#)
- [Évaluation des sources d'émissions potentielles](#)
- [Rôle de la réglementation sur la déclaration de GES](#)
- [Pratiques et méthodologies normalisées](#)

L'évaluation des émissions de GES est complexe, c'est pourquoi il est important d'agir de manière transparente, uniforme, vérifiable et conforme à la réglementation. Les coefficients d'émission, qui nous permettent d'évaluer les émissions de GES au moyen d'une unité de données sur les activités disponibles (c.-à-d., quantité de carburant consommé, quantité de produits fabriqués), nous aident à y arriver.

Paramètres de déclaration des émissions de gaz à effet de serre (GES)

Les paramètres de déclaration des émissions de GES utilisés dans le Rapport sur le développement durable sont en tonnes métriques d'équivalent dioxyde de carbone (éq. CO₂). Cette unité, qui est régulièrement utilisée pour la déclaration de GES, représente les volumes de gaz pour lesquels des études ont démontré leur effet sur l'atmosphère planétaire. Équivalent CO₂ signifie que des GES individuels ont été multipliés par leur potentiel de réchauffement de la planète (PRP) évalué par rapport au dioxyde de carbone (CO₂). Le présent rapport utilise les PRP sur 100 ans émis par le quatrième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), qui s'aligne sur plusieurs compétences déclarant des GES, incluant Environnement Canada et l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis. Cela est conforme à nos Rapports sur le développement durable 2014 et 2015; toutefois, les rapports sur le développement durable antérieurs à 2014 utilisaient le troisième rapport d'évaluation du GIEC.

Les principaux impacts découlant de l'utilisation des PRP émis par le quatrième rapport d'évaluation du GIEC sont les émissions de méthane qui augmentent légèrement en raison d'un accroissement du coefficient PRP de 21 à 25. Les émissions d'oxydes d'azote (N₂O) ont légèrement diminué, ce coefficient étant passé de 310 à 298. D'autres GES ont aussi vu leurs PRP rajustés mais ont peu ou pas d'impact sur nos émissions totales de GES.

Évaluation des sources d'émissions potentielles

En tant que société énergétique intégrée couvrant divers territoires, secteurs et activités, nous utilisons plusieurs protocoles de coefficients d'émission différents élaborés à l'extérieur et acceptés publiquement pour développer des méthodes de calcul des émissions spécifiques à chaque installation. Nous sélectionnons le protocole approprié en fonction du type de carburant spécifique à l'installation et de sa composition, de la source d'émission et de l'installation ou du territoire visés. Tel qu'exigé par les organismes de réglementation et vérifié par des vérificateurs externes, nous utilisons les protocoles et méthodes relatifs aux GES acceptés pour déterminer le profil global de nos émissions.

En plus d'utiliser les coefficients d'émission spécifiques au carburant, certaines émissions de GES sont calculées à l'aide du taux de consommation spécifique au processus ou à l'équipement, tel la durée de fonctionnement en heures et non le volume de carburant. Nombre de nos installations ont des processus complexes qui exigent des coefficients d'émission spécifiques et des méthodes pour calculer avec précision leurs émissions.

Principalement, nos installations utilisent des protocoles et méthodologies exigés dans leur juridiction. Toutefois, si aucune méthodologie prescrite n'est exigée, il pourrait être nécessaire d'utiliser une combinaison de méthodes standards pour une même installation si des facteurs particuliers à l'installation et au secteur ne peuvent être couverts par une seule norme ou un seul règlement. Il peut arriver à l'occasion que certains coefficients d'émission plus précis, mesurés, calculés à partir de données de composition ou fabriqués, soient fournis par un fabricant d'équipement spécifique. Ces coefficients sont privilégiés afin de garantir la meilleure qualité de données qui soit et l'utilisation des mesures les plus justes.

Dans la mesure du possible, les facteurs d'émissions spécifiques sont calculés à partir de données mesurées réelles par rapport à des facteurs génériques estimés par défaut. Dans d'autres cas, par exemple pour calculer les émissions indirectes provenant de l'électricité achetée à l'extérieur, nous utilisons tout d'abord des coefficients prescrits par les organismes de réglementation, le cas échéant, puis les coefficients spécifiques à l'installation, et finalement, les coefficients d'émissions publiés pour les sources d'émissions résiduelles.

En raison de la nature unique de chaque installation, nous avons plus de 1 400 coefficients d'émissions standards dans notre Système de gestion de l'information environnementale qui s'appliquent à différentes installations. Ce nombre n'inclut pas les milliers de coefficients additionnels calculés quotidiennement pour différents carburants et différentes installations selon une analyse de la composition du carburant. Ces coefficients nous donnent la composition du gaz en temps réel et le contenu en carbone qui en découle.

Le rôle de la réglementation sur la déclaration des GES

Plusieurs territoires ont développé ou développent présentement des exigences normatives qui spécifient les coefficients à utiliser. Par exemple, l'EPA et les organismes de réglementation de la Western Climate Initiative du Québec, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique exigent que tous les exploitants utilisent les coefficients spécifiés pour l'année de déclaration 2015.

L'Alberta exige que les grands émetteurs utilisent la méthode et les coefficients d'émissions utilisés conformément aux données de référence du Règlement sur les émetteurs de gaz désignés (SGER) approuvé par leur gouvernement; de plus, aucun changement ne peut être apporté sans que les émissions de l'année de référence et de l'année précédente soient retraitées et revérifiées par rapport aux données de référence. Chacune de nos installations, qui fait une déclaration dans le cadre du SGER, a obtenu des résultats positifs (approuvés) pour l'année de déclaration 2015 à un niveau d'assurance raisonnable.

Pratiques et méthodologies normalisées

Des agences externes ont développé des méthodologies normalisées et acceptées par l'ensemble de l'industrie que les exploitants peuvent utiliser en l'absence de méthodes prescrites. Les pratiques et méthodes normalisées que nous suivons sont largement acceptées, bien établies et documentées, de sorte que les données résultantes peuvent être vérifiées par les gouvernements et les tiers et appliquées uniformément à l'échelle de l'industrie et d'une année à l'autre.

Les liens suivants présentent une liste partielle des méthodologies normalisées et des documents de référence utilisés :

- [Quatrième rapport d'évaluation 2007 du GIEC](#)
- [American Petroleum Institute Compendium 2009](#)
- [World Business Council for Sustainable Development / World Resources Institute Greenhouse Gas Protocol : A Corporate Accounting and Reporting Standard 2004](#)
- [US Environment Protection Agency AP-42 Fifth Edition Jun 2007](#)
- [Environnement Canada, Rapport d'inventaire national : 1990-2007, Rapport 2009](#)
- [Programme de déclaration des émissions de gaz à effet de serre d'Environnement Canada](#)
- [Canadian Industrial Energy End-use Data and Analysis Centre 2009](#)
- [Lignes directrices 2006 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre](#)
- [Manuel des lignes directrices du GIEC \(volume 2\)](#)
- [Western Climate Initiative \(WCI\) Design for the WCI Regional Program, July 2010](#)
- [Alberta Environment and Sustainable Resource Development Specified Gas Emitters Regulation Technical Guidance Documents](#)
- [U.S. Environmental Protection Agency Mandatory Reporting Rule: GHG Reporting Program](#)
- [National Renewable Energy Laboratory Life Cycle Assessment of Hydrogen Production via Natural Gas Steam Reforming](#) (PDF 33 p., 634,43 Ko)



Énergies renouvelables

[Accueil](#) > [Environnement](#) > [Changements climatiques : mise en contexte](#) > [Énergies renouvelables](#)

Sur cette page :

[Pourquoi l'énergie renouvelable?](#)

[Développement d'énergie renouvelable](#)

[Biocarburants](#)

[Notre investissement dans l'éthanol](#)



Pourquoi l'énergie renouvelable?

Dans le cadre de la création d'un avenir énergétique durable, l'énergie renouvelable occupera une place plus importante dans le bouquet énergétique global. Nous sommes des pionniers dans le secteur de l'énergie renouvelable au Canada. Nos investissements à ce jour sont axés sur l'énergie éolienne et les biocarburants, mais nous continuons à évaluer des occasions dans d'autres technologies renouvelables, incluant l'énergie solaire.

Le développement de l'énergie renouvelable est un élément clé du [plan d'action sur le changement climatique de Suncor](#). En 2015, notre portefeuille total de sources d'énergie renouvelable a déplacé environ un million de tonnes de dioxyde de carbone (CO₂) par an, soit l'équivalent des gaz d'échappement émis annuellement par environ 255 000 automobiles.

Le développement de formes d'énergie différentes est aussi une bonne décision d'affaire. L'énergie renouvelable (éolienne et solaire) et les biocarburants font partie des sources d'énergie de l'avenir – et nous voulons être parmi les fournisseurs de solutions énergétiques multiples grâce à ce que nous croyons être des investissements stratégiques et à peu de risques.

Développement d'énergie renouvelable

Suncor et ses partenaires collaborent à [six installations éoliennes fonctionnelles](#) au Canada, dont la première a été ouverte en 2002. Ces installations ont une capacité de production de 287 mégawatts (MW), ce qui représente assez d'énergie pour alimenter environ 100 000 foyers canadiens. Cette production d'énergie permet d'éviter le rejet d'environ 255 000 tonnes de dioxyde de carbone par année. Les six installations éoliennes fonctionnelles de Suncor sont situées en Alberta, en Saskatchewan et en Ontario.

À la fin de 2015, notre projet de parc éolien Cedar Point est devenu fonctionnel. Ce projet, situé dans le sud-est de l'Ontario, est une installation de 100 MW. Également situé en Ontario, notre parc éolien Adelaide de 40 MW est un projet important pour notre portefeuille puisqu'il inclut un partenariat financier de 25 % avec la Première Nation Aamjiwnaang. « Ce partenariat est l'occasion pour nous de continuer à travailler avec la Première Nation Aamjiwnaang pour notre avenir énergétique commun, a déclaré Jim Provias, vice-président, Énergie renouvelable. Suncor s'est engagée à travailler en étroite collaboration avec la communauté Aamjiwnaang et nous sommes impatients de développer cette relation pour la durée de vie de notre projet. »

En 2015, Suncor a conclu une entente de swap d'actifs avec TransAlta Corporation pour échanger notre installation de Kent Breeze de 20 MW située en Ontario et notre part de l'installation Wintering Hills de 88 MW située en Alberta contre les usines de cogénération Poplar Creek de TransAlta, ainsi qu'une certaine infrastructure de transmission et de distribution clé.

L'énergie éolienne continue d'être un élément clé de notre engagement à développer différentes formes d'énergie. Nous croyons que l'énergie éolienne est une source d'énergie sûre et fiable. La production d'énergie éolienne est efficace et sans émissions. De récentes études ont démontrées que le vent, avec le gaz naturel (surtout lorsque ce dernier est combiné à la cogénération, comme dans nos installations des sables pétrolifères), sont deux des options parmi les plus économiques pour construire de nouvelles installations d'énergie aujourd'hui.

À titre de société énergétique intégrée, Suncor s'est engagée à développer et à fournir des choix énergétiques qui répondent aux besoins actuels et futurs. Bien que l'énergie éolienne ait été le centre de nos investissements dans l'énergie renouvelable jusqu'à maintenant, nous avons aussi cherché des occasions de développer l'énergie solaire. La baisse importante du coût des équipements solaires ainsi que la hausse des incitatifs gouvernementaux pour produire de l'énergie renouvelable nous permet maintenant de poursuivre cet objectif. Nous commençons à développer des installations solaires éventuelles en Alberta et nous avons présenté des demandes d'accès de transmission afin d'assurer une future connexion au réseau électrique. De plus, nous évaluons d'autres occasions en Ontario et en Saskatchewan pour ajouter à notre portefeuille.

L'énergie éolienne génère de l'électricité propre, de nouveaux emplois et des occasions de développement économique dans les collectivités du pays. Nous reconnaissons que nos projets, et le développement de l'énergie éolienne en général ne font pas l'unanimité; toutefois, nous nous efforçons de travailler de manière ouverte, respectueuse et transparente, en impliquant les collectivités très tôt afin d'atténuer et de régler les problèmes dans la mesure du possible et de trouver des solutions mutuellement acceptables. Nos projets éoliens s'efforcent de respecter et même de dépasser tous les règlements. Par exemple, la philosophie derrière la conception de nos projets est de réduire l'impact visuel, d'atténuer les variations de densité dans les turbines et de maximiser les marges de recul dans la mesure du possible.

Nous nous sommes engagés à assurer la santé et la sécurité de tous ceux qui sont à proximité de nos installations, incluant les propriétaires fonciers, les voisins et les employés. Suncor accueille favorablement un débat fondé sur les faits à propos des choix énergétiques et continue de chercher des études accréditées par des preuves scientifiques.

Biocarburants

Nous exploitons également la plus grande usine de production d'éthanol du Canada, à proximité de Sarnia, en Ontario. [L'usine de production d'éthanol de St. Clair](#), a une capacité de production de 400 millions de litres par an.

Presque tout l'éthanol produit à l'usine de St. Clair est mélangé à l'essence Petro-Canada.

« Étant donné qu'il s'agit d'une exigence pour divers mandats pour les biocarburants à l'échelle du pays, nous pouvons soit acheter le produit, soit le produire, explique Jim Provias, vice-président, Énergie renouvelable. En exploitant l'usine de St. Clair, nous sommes davantage en mesure de contrôler la qualité et les coûts, tout en renforçant la valeur du modèle d'exploitation intégrée de Suncor. »

En 2014, Suncor a investi dans une société de commercialisation de technologie de production de biodiésel. Avec cet investissement, nous participons à notre première usine de biodiésel à l'échelle commerciale actuellement en construction au Nebraska; l'usine devrait être fonctionnelle d'ici la fin de 2016.

Notre investissement dans l'éthanol

Depuis 1992, nous mélangeons de l'éthanol aux carburants que nous vendons au détail. L'usine d'éthanol de St. Clair à Mooretown, en Ontario, a ouvert ses portes en 2006 et nous avons doublé la capacité de production annuelle de l'usine à 400 millions de litres d'éthanol à base de maïs en 2011.

L'éthanol produit à l'usine de St. Clair est mélangé à l'essence de notre marque Petro-Canada, qui a ainsi un impact environnemental plus faible que l'essence sans éthanol tout en respectant les normes de mélange imposées par le gouvernement.

Au Canada, le Règlement fédéral sur les carburants renouvelables exige une teneur moyenne en éthanol renouvelable de 5 % dans l'essence vendue partout au Canada.

Certaines provinces ont leur propre mandat en ce qui concerne les exigences de mélange de biocarburants et nous devons donc acheter de l'éthanol à des tiers pour compléter l'approvisionnement provenant de notre usine de St. Clair, en Ontario.

Les preuves s'accumulent indiquant que les biocarburants, comme l'éthanol, sont des sources d'énergie éprouvées ayant des avantages démontrables.

Le Conference Board du Canada a conclu dans un rapport intitulé « [La contribution potentielle de l'éthanol au secteur canadien des transports](#) » que :

- l'éthanol, comparativement à l'essence, réduit les gaz à effet de serre (GES) dans une proportion de 40 % à 62 %, selon les procédés agricoles et les technologies de production employés
- l'amélioration des techniques agricoles entraîne une hausse considérable du rendement du maïs en boisseaux par acre, ce qui a une incidence positive sur l'utilisation d'eau et de fertilisants
- la production de maïs actuel est également plus éconergétique

Bien que l'essence additionnée de 10 % d'éthanol ait une teneur en énergie inférieure de 3 % à celle de l'essence pure, il s'agit d'un carburant oxygéné qui a la capacité d'améliorer l'efficacité de la combustion dans de nombreux véhicules. Dans la plupart des véhicules, cette efficacité améliorée aide à compenser la teneur en énergie légèrement plus faible de l'essence à l'éthanol.

Évaluation du cycle de vie

Nous considérons qu'il convient d'envisager le cycle de vie complet de la production d'éthanol lorsqu'on aborde les avantages environnementaux.

Avant de construire notre usine d'éthanol, nous avons demandé au Pembina Institute d'entreprendre deux évaluations de cycle de vie utilisant toutes les données énergétiques, du champ de maïs à la pompe à essence. Une fois la première phase opérationnelle, nous avons demandé au Pembina Institute de revoir l'étude afin de s'assurer que la plus récente méthodologie scientifique et les données d'exploitation actuelles étaient utilisées.

[Visiter le site Web du Pembina Institute pour en apprendre davantage.](#)

Selon son évaluation, qui a fait l'objet d'une révision indépendante par des pairs à l'Argonne National Laboratory du gouvernement des États-Unis, Pembina a déterminé qu'il pourrait être possible de réduire les émissions totales de CO₂ de 300 000 tonnes par année en mélangeant à l'essence tout l'éthanol provenant de l'usine initiale de St. Clair. Grâce à l'agrandissement de l'usine, les bienfaits pour l'environnement ont augmenté pour atteindre 464 000 tonnes par année. L'éthanol de l'usine de St. Clair permet une réduction de 52 % des émissions de GES par rapport à l'essence. Ces estimations ont été plus récemment confirmées par des calculs internes.

Autres utilisations et cultures de la terre

La majeure partie des terres agricoles utilisées pour produire l'éthanol aujourd'hui, ont servi auparavant à la culture du tabac. Avec la baisse de la demande pour le tabac, l'éthanol de maïs représente une culture de rechange durable pour les fermiers.

Le type de maïs que nous utilisons dans l'usine de St. Clair comme charge d'alimentation servait auparavant à nourrir le bétail. Lorsque les féculés et les sucres sont extraits du maïs pour produire de l'éthanol, les éléments qui restent servent à la fabrication d'aliments de première qualité pour le bétail, qui sont alors revendus aux producteurs de bétail locaux.

En résumé, de nombreuses parties en profitent :

- les fermiers ont une culture de rechange à commercialiser
- les producteurs de bétail obtiennent toujours les aliments dont ils ont besoin pour leur bétail
- nous pouvons produire un additif pour carburant qui augmente l'efficacité de la combustion et réduit l'impact sur l'environnement des carburants de transport

Nous pensons que l'industrie des biocarburants est prometteuse et nous nous sommes engagés à utiliser des pratiques de production parmi les meilleures de l'industrie à notre usine de St. Clair.



Plan d'action sur les changements climatiques

[Accueil](#) > [Environnement](#) > [Changements climatiques : mise en contexte](#) > [Plan d'action sur les changements climatiques](#)

Sur cette page :

[Plan d'action en sept points](#) | [Gérer nos propres émissions](#) | [Développer des sources d'énergie renouvelable](#) | [Investir dans la technologie et l'innovation](#) | [Utiliser des mesures de compensation au pays et à l'étranger](#) | [Collaborer à l'élaboration des politiques](#) | [Informers les employés et le public](#) | [Mesurer et faire état de nos progrès](#)

Nous avons reconnu très tôt que les changements climatiques seraient un enjeu important pour notre entreprise et nos groupes d'intérêt. C'est pourquoi nous avons dressé un plan d'action en sept points dès 1997.

Guidés par ce plan, nous avons eu passablement de succès à réduire l'intensité carbonique totale de nos activités (soit la quantité de carbone émis par baril ou mètre cube (m³) de pétrole produit ou raffiné).

Bien que beaucoup de choses aient changé au fil des ans, notre stratégie relative aux changements climatiques demeure un guide fiable à une époque où le besoin de collaborer, d'investir dans des technologies de réduction des émissions et d'élaborer une politique publique constructive se fait de plus en plus criant.

[Pour en apprendre davantage sur notre participation aux politiques publiques](#)

Plan d'action en sept points

Voici un résumé des mesures que nous avons continué de prendre en 2015 conformément à notre plan d'action en sept points pour mieux gérer les émissions de gaz à effet de serre (GES) et répondre de façon constructive au défi des changements climatiques.

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

1. Gérer nos propres émissions



- Les émissions absolues sont demeurées stables alors que l'intensité des émissions a diminué. Les émissions de GES sont demeurées relativement stables en 2015 comparativement à 2014 car aucun changement significatif n'a été apporté au portefeuille. On enregistre une hausse de l'efficacité et de la rentabilité de nos activités actuelles comme en témoigne la baisse de l'intensité des émissions de GES à l'échelle de l'entreprise.
- L'occasion la plus prometteuse à court terme pour réduire les émissions et l'intensité des émissions de GES est d'améliorer l'efficacité énergétique et la fiabilité de nos installations. Nous continuons d'investir dans des technologies à long terme qui pourraient réduire largement l'intensité des émissions et, en définitive, abaisser la courbe de croissance des émissions absolues.
- En 2015, nous avons mis l'accent sur le maintien et l'amélioration continue de notre système de gestion de l'énergie (SGÉ) exhaustif dans toutes nos installations terrestres exploitées. Nous avons fait de bons progrès et nous nous attendons à compléter cette mise en œuvre d'ici la fin de 2016.
- Pour nous, le SGÉ est un facteur qui nous aidera à atteindre notre objectif d'amélioration de 10 % de l'efficacité énergétique à l'échelle de la Société d'ici 2015 (par rapport à 2007). Le SGÉ comprend la mise en œuvre et le maintien d'un système exhaustif qui surveille, évalue et améliore l'efficacité énergétique de nos installations grâce à une discipline opérationnelle et des projets ciblés.

2. Développer des sources d'énergie renouvelable ^

- Nous exploitons la plus grande usine de production d'éthanol du Canada et participons à six parcs éoliens totalisant une capacité de 287 mégawatts (MW).
- Le projet de parc éolien Cedar Point II d'une capacité de 100 MW est maintenant en opération.
- À l'heure actuelle, nos projets d'énergie renouvelable combinés préviennent actuellement l'émission d'environ un million de tonnes de dioxyde de carbone (CO₂) par année, soit l'équivalent des émissions d'échappement annuelles d'environ 255 000 voitures.

[En apprendre davantage sur les énergies renouvelables](#)

3. Investir dans la technologie et l'innovation ^

- Nous avons continué de jouer un rôle de premier plan en 2015 dans le développement d'autres technologies d'extraction du bitume à long terme qui pourraient permettre de réduire de manière significative l'intensité des émissions de GES provenant de la production tirée des sables pétrolifères.
- Parmi ces initiatives, nous dirigeons un projet de recherche et développement qui permettrait la mise en œuvre de systèmes de roulage autonome dans nos mines, une première en Amérique du Nord. Voir la section [Développement technologique](#) pour plus de détails.
- Suncor examine de nouveaux procédés d'utilisation de la vapeur, des solvants et de l'électromagnétisme pour produire du bitume in situ. S'ils donnent de bons résultats, ces efforts pourraient réduire l'intensité des GES de plus de 50 %. Voir la section [Développement technologique](#) pour plus de détails.
- Nous avons aussi mis sur pied [Evok Innovations](#), un partenariat unique entre Cenovus Energy, Suncor et BC Cleantech CEO Alliance. Evok est un fonds d'investissement dirigé par des entrepreneurs conçu pour identifier, financer et faire avancer les technologies de la prochaine génération afin de relever les défis auxquels est confronté l'industrie énergétique au Canada.
- En 2012, nous avons cofondé la Canada's Oil Sands Innovation Alliance (COSIA), une alliance de 13 sociétés représentant 90 % de la production tirée des sables pétrolifères canadiens.
 - La COSIA mise sur l'action collaborative pour accélérer les améliorations de la performance environnementale dans quatre principaux domaines, dont les GES.
 - La COSIA s'appuiera sur le travail d'autres réseaux de collaboration pour partager les connaissances et l'expertise en matière de nouvelles technologies et d'innovation.
 - En termes de développement de solutions potentielles à grand impact pour la réduction des émissions, la COSIA rassemble un éventail plus large d'idées et de ressources et possède une capacité accrue pour mettre en œuvre de nouvelles approches d'une manière structurée et disciplinée.

Dans le cadre de la COSIA, Suncor participe aussi à la commandite de 20 millions \$ du concours [XPrize](#) qui encouragera les innovateurs à trouver de nouvelles idées pour recueillir les émissions provenant des usines de charbon et de gaz afin de les transformer en produits utiles.

[Visiter le site Web de la COSIA pour en savoir plus](#)

- Pour enregistrer d'autres réductions de l'intensité carbonique et faire progresser des solutions à long terme potentielles contre les changements climatiques, y compris l'efficacité énergétique, l'extraction de bitume à faible intensité ou le captage et le stockage du carbone (CSC), nous avons continué de travailler par l'entremise d'organisations comme :

- [Climate Change and Emissions Management Corporation \(CCEMC\)](#)
 - [Carbon Management Canada](#)
 - [CO₂ Capture Project \(CCP\)](#)
 - [Alberta Innovates – Energy and Environment Solutions](#)
 - [Alberta Innovates – Tech Futures](#)
 - [Université de l'Alberta – Chaire de recherche industrielle sur les systèmes énergétiques](#)
-

4. Utiliser des mesures de compensation au pays et à l'étranger ^

- Nos parcs éoliens ont continué de générer des crédits de compensation de GES. En Alberta, les crédits nous sont attribués en vertu du Wind-Powered Electricity Systems Offset Protocol du Système de crédits compensatoires. Dans les autres territoires où nous exerçons nos activités, les crédits ou attributs environnementaux reviennent aux services publics de la Couronne qui achètent l'électricité. Les crédits compensatoires générés par nos parcs éoliens en Alberta peuvent permettre de rendre conformes des installations d'exploitation de sables pétrolifères au règlement sur les émetteurs de gaz désignés de l'Alberta.

[En apprendre davantage sur nos parcs éoliens à suncor.com](#)

- Nous faisons partie de l'Association internationale pour l'échange de droits d'émission (AIEDE). L'AIEDE se voue à l'établissement d'un cadre international fonctionnel pour l'échange de réductions des émissions de GES. Dans le cadre de notre affiliation, nous participons à divers groupes de travail pour assurer l'intégrité environnementale d'abord et avant tout, mais aussi pour créer une certaine souplesse pour les solutions commerciales qui tirent parti des actions et occasions à l'échelle de la planète et de l'ensemble de l'économie canadienne.

Le groupe de travail canadien de l'AIEDE a été très efficace en effectuant ce qui suit :

- collaboration pour aider à structurer le dialogue et l'alignement liés à l'harmonisation des systèmes de contrôle, de déclaration et de vérification des émissions de GES
 - comptabilisation des infrastructures du marché (c.-à-d. suivis et registres)
 - alignement du développement d'un système de compensation et d'un protocole
 - conception d'un fonds technologique
 - information destinée aux ententes d'équivalence des émissions de GES fédérales et provinciales dans le cadre d'un dialogue régulier entre l'industrie et les gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéral
- Nous nous sommes également engagés à participer pour une période de dix ans au projet de séquestration de carbone du Rio Bravo, au Belize. Ce projet vise la conservation et la gestion durable de plus de 51 000 acres de forêt dans le nord-ouest du Belize.

En 2011, une partie de ce projet a été certifiée en vertu du Verified Carbon Standard en tant que projet REDD (Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts) des Nations Unies. L'autre partie du projet, dans laquelle Suncor a une participation, a subi des dégâts en raison d'un ouragan en 2010 et ne sera probablement pas certifiée avant qu'une évaluation des impacts à long terme ne soit réalisée.

Le projet continue de fournir un apprentissage utile à la communauté forestière, aux développeurs de mesures de compensation et aux responsables des orientations politiques sur des enjeux comme la permanence et les fuites et démontre que la préservation des forêts fait partie de la solution aux changements climatiques.

5. Collaborer à l'élaboration des politiques ^

Nous consultons les gouvernements provinciaux, fédéral et les États sur les politiques en matière d'énergie et de [changements climatiques](#). Nous collaborons aussi avec la [Commission de l'écofiscalité du Canada](#) sur les politiques fiscales qui soutiendront la croissance économique et une performance environnementale améliorée.

En ce qui concerne la réglementation sur les changements climatiques, nous continuons de réclamer :

- la mise en œuvre d'un prix global sur le carbone
- de la clarté et de la certitude; nos investisseurs veulent savoir quelles sont les règles et être assurés de leur longévité, étant donné que nos projets majeurs nécessitent un investissement initial considérable et qu'ils sont opérationnels durant des décennies
- de l'équité (à l'échelle nationale et internationale) afin qu'aucune industrie ou région ne soit ciblée ou désavantagée injustement
- des normes internationales qui font la promotion des rapports sur le développement durable et la transparence

- de la flexibilité dans les mécanismes de conformité, afin que les entreprises puissent prendre les mesures les plus économiques et les plus appropriées compte tenu des particularités de leurs activités
- de l'harmonisation entre les divers territoires afin d'éviter les chevauchements et les pratiques non efficaces, en particulier au sein du marché énergétique nord-américain intégré
- l'élaboration d'un fonds technologique pour exploiter la richesse des sables pétrolifères en matière de recherche et de développement nécessaires pour changer le système énergétique canadien à long terme et faire en sorte que le Canada demeure un joueur concurrentiel dans le secteur énergétique mondial

Nous considérons l'échange de droits d'émission de GES et les autres mécanismes de tarification du carbone comme des outils utiles. Nous croyons aussi que pour être efficace, la politique en matière de changements climatiques doit encourager un investissement conséquent et patient dans les nouvelles technologies qui transformeront la façon dont nous produisons et utilisons l'énergie. Des investissements stratégiques en technologie peuvent mener à d'importantes réductions des émissions, mais il faut la volonté d'affecter des fonds, tant privés que publics, à l'innovation. Les systèmes de plafonnement et d'échange ou les politiques de tarification du carbone, à eux seuls, n'auront pas ce résultat.

[En apprendre davantage sur notre participation aux politiques publiques](#)

6. Informer les employés et le public ^

La sensibilisation à l'énergie est un fondement nécessaire à l'élaboration de solutions énergétiques réellement novatrices et applicables. Nous continuons de travailler avec des entreprises de premier plan à promouvoir la transmission des connaissances en matière d'énergie et à faire progresser la réflexion sur un avenir faible en carbone.

Par l'entremise de Suncor et de la Fondation Suncor Énergie, nous avons investi dans :

- [The Natural Step](#) Energy Futures Lab en Alberta, regroupe des personnes novatrices et influentes qui abordent ensemble les défis énergétiques actuels et futurs
- [Pollution Probe](#) pour promouvoir la sensibilisation à l'énergie et encourager l'utilisation d'une approche systémique à l'égard de l'énergie dans le cadre de l'Energy Exchange
- [Quality Urban Energy Systems of Tomorrow](#) (QUEST), un organisme voué à la promotion d'une approche intégrée et communautaire en matière de résolution d'enjeux énergétiques et environnementaux
- le développement d'une communauté de pratique nationale pour créer de la documentation sur l'énergie par l'entremise du [Musée des sciences et de la technologie du Canada](#)
- la série de conférences [The Walrus Talks Energy](#), en partenariat avec The Walrus Foundation met l'accent sur diverses perspectives sur le système énergétique actuel et futur
- une initiative du Pembina Institute, appelée [Green Energy Futures](#), qui dresse le profil de gens ordinaires et de leurs expériences d'utilisation des technologies énergétiques écologiques dans leurs maisons et collectivités à l'aide d'une plateforme multimédia
- [Student Energy](#) et ses activités internationales pour éduquer et regrouper les gens et les idées relativement à l'avenir du développement énergétique
- [Alberta Council for Environmental Education](#) et ses efforts pour développer et présenter une littérature sur l'environnement et l'énergie dans le programme scolaire de l'Alberta
- [GreenLearning](#) pour le développement et la tenue d'un dialogue éducatif pour les élèves du secondaire sur le développement durable des sables pétrolifères du Canada
- nos employés, qui poursuivent leur objectif de réduire le gaspillage et d'améliorer l'efficacité énergétique dans le cadre de notre initiative de mobilisation des employés. Cette initiative déborde du cadre des séances sur la conservation de l'énergie tenues sur l'heure du midi afin de souligner les réalisations des employés quant à leur contribution à des projets d'efficacité énergétique et de réduction des émissions de GES, par l'intermédiaire de nos [Prix du président en matière d'excellence opérationnelle](#)

[En apprendre davantage sur les investissements dans la collectivité sur suncor.com](#)

7. Mesurer et faire état de nos progrès ^

- En mars 2016, nous avons déposé notre cinquième rapport annuel de conformité en matière d'émission de GES pour nos activités albertaines auprès du gouvernement de l'Alberta, en vertu du règlement sur les émetteurs de gaz désignés de la province.
- Nous respectons également toutes les exigences applicables du [système d'échange des droits d'émission de l'Union européenne](#).
- Nous faisons rapport annuellement à Environnement Canada sur toutes nos installations canadiennes émettant plus de 50 000 tonnes d'équivalent CO₂, à l'Environmental Protection Agency des États-Unis sur nos installations de Commerce City et aux gouvernements de l'Alberta, de l'Ontario, du

Québec et de la Colombie-Britannique conformément à leurs exigences relatives aux déclarations.

- Nous faisons état de nos progrès globaux en matière de gestion des émissions de GES à tous les groupes d'intérêt par l'intermédiaire de notre Rapport sur le développement durable et du [CDP Climate Change](#).

Aux fins de notre planification, nous modélisons les émissions associées à l'ensemble de notre production exploitée future, y compris les projets de croissance, pour évaluer les risques et cerner les possibilités liés aux régimes de réglementation existants et prévus en matière d'émissions de carbone. Notre scénario de référence quant au prix futur du carbone tient compte des meilleures informations à notre disposition issues des marchés du carbone et des nouvelles politiques publiques dans les territoires au sein desquels nous exerçons des activités importantes. Notre modèle prévoit une fourchette des prix du carbone allant de 15 \$ la tonne à environ 55 \$ la tonne. Notre modèle suppose que le prix du carbone s'appliquera à un pourcentage croissant de nos émissions au fil du temps.

[Voir notre réponse au CDP en 2016](#)

*En anglais seulement



Gérance des ressources en eau

[Accueil](#) > [Environnement](#) > Gérance des ressources en eau

Sur cette page :

[Principes en matière d'eau](#) | [Collaboration en matière de gérance régionale des ressources en eau](#) | [Technologie et innovation en matière de traitement de l'eau](#)

Suncor croit que l'eau est une ressource précieuse et partagée qui doit être gérée avec prudence conformément à une approche équilibrée et durable dans le cadre d'une gestion de l'eau intégrée. Cette approche globale comprend l'optimisation des pratiques de prélèvement de l'eau, la réutilisation de l'eau déjà dans notre système et le retour de l'eau au bassin versant. Nous continuons d'investir dans la recherche et le développement pour accroître l'information, l'expertise, les innovations technologiques et les pratiques dans un effort visant à gérer l'eau de manière durable et à réduire l'empreinte environnementale globale.

Principes en matière d'eau

Nous utilisons quatre principes pour guider notre approche de gestion de l'eau intégrée :

- 1. Valeur partagée de l'eau** : L'eau est une ressource naturelle précieuse qui a une valeur environnementale, sociale et économique. L'utilisation de l'eau doit être gérée avec prudence. Le développement énergétique responsable signifie qu'il faut garantir que l'utilisation de l'eau par l'industrie ne compromet pas la disponibilité d'une réserve propre, sûre et abondante de cette importante ressource pour les générations actuelles et futures. Nous défendons et appuyons le développement d'une politique qui s'efforce d'équilibrer les aspects sociaux, environnementaux et économiques.
- 2. Gestion du bassin versant** : La gestion du bassin versant doit être effectuée à l'échelle régionale, en tenant compte de tous les utilisateurs et de l'impact cumulatif global. Nous croyons qu'il est important de collaborer avec les pairs, le gouvernement et les groupes environnementaux, ainsi qu'avec les collectivités autochtones dans le cadre de discussions transparentes et éclairées sur la gérance des ressources en eau dans le bassin

versant de l'Athabasca.

3. **Réduction, réutilisation et retour** : Une approche de gestion de l'eau intégrée durable doit équilibrer simultanément la réduction, la réutilisation et le retour :

1. **Réduction** : Une empreinte aquatique responsable signifie que la réduction de l'utilisation de l'eau doit s'équilibrer avec la compréhension des effets sur l'environnement nets globaux.
2. **Réutilisation** : Réutiliser l'eau afin d'améliorer l'efficacité tout en tenant compte des effets nets liés à la sécurité, à la fiabilité, à l'utilisation de l'énergie ou à la réussite des remises en état futures.
3. **Retour** : Un des éléments critiques d'une approche de gestion de l'eau intégrée est la capacité de retourner l'eau en toute sécurité dans le bassin versant. Le retour de l'eau est nécessaire pour gérer la qualité et la quantité d'eau sur place et est essentiel pour atténuer d'autres empreintes environnementales (p. ex. perturbation du sol, intensité énergétique/émissions de GES, production de déchets).

4. **Analyse des options intégrées** : Cette analyse souligne l'intégration des principes de gestion de l'eau aux conditions spécifiques de l'emplacement. La gestion durable de l'eau pour une installation doit inclure les principes de réduction, réutilisation et retour de l'eau, reconnaissant que ce sera unique à chacune des installations en fonction d'un certain nombre de facteurs. Tous ces facteurs mèneront au développement d'options ou d'occasions dans les trois secteurs de gestion de l'eau (réduction-réutilisation-retour).

Collaboration en matière de gérance régionale des ressources en eau

À mesure que l'industrie des sables pétrolifères se développe, nous reconnaissons qu'il faut mettre davantage d'accent sur les demandes cumulatives que la mise en valeur place sur les ressources hydriques à long terme. Comme l'impact et les défis relatifs à l'eau dépassent nos propres installations, nous travaillons étroitement avec les autres exploitants des sables pétrolifères, les organismes de réglementation et les autres groupes d'intérêt afin de passer de la gestion de l'eau à la gérance des ressources en eau dans le bassin versant de la rivière Athabasca.

Depuis 2009, nous faisons partie de la Oil Sands Leadership Initiative (OSLI), maintenant la [Canada's Oil Sands Innovation Alliance](#) (COSIA), pour développer une compréhension régionale de l'eau. Suncor a dirigé des projets ciblant trois secteurs critiques, ou y a collaboré :

- comprendre le fonctionnement actuel du bassin versant (utilisateurs, débit, qualité de l'eau et groupes d'intérêt régionaux) maintenant et à l'avenir
- comprendre l'utilisation de l'eau dans nos sites d'exploitation et les occasions de réduire, réutiliser et retourner l'eau dans le bassin versant
- continuer à développer une surveillance solide du bassin versant.

Nos efforts de collaboration régionale sont la clé pour garantir de trouver l'équilibre adéquat pour tous les utilisateurs d'eau et l'environnement.

Dans le cadre de la COSIA, Suncor et les autres sociétés membres ont accompli plus de 17 projets et contribué à plus de 180 technologies dans ces trois secteurs critiques de la gérance des ressources en eau.

[Pour en apprendre davantage sur nos stratégies de gestion de l'eau](#)

Technologie et innovation en matière de traitement de l'eau

Dans le cadre de la COSIA, nous collaborons avec des pairs de l'industrie pour développer le Centre de technologie de la gestion de l'eau, qui permettra de perfectionner de nouvelles technologies de traitement et de recyclage de l'eau pour la mise en valeur des sables pétrolifères. Le centre de 165 millions de dollars devrait ouvrir en 2019 et il sera annexé à nos installations in situ de Firebag afin que les chercheurs puissent faire l'essai des nouvelles technologies sur des fluides de procédés « réels ».

Le centre permettra également aux sociétés participantes de faire l'essai de plus de technologies que si chacune travaillait de son côté tout en collaborant à la gestion des risques et des coûts liés au développement de technologie. Par ailleurs, le temps nécessaire pour tester les technologies sur le terrain et les mener à une application commerciale sera plus court. Voici d'autres avantages ciblés :

- réduction des coûts de recyclage de l'eau
- augmentation de la production de vapeur et de bitume
- amélioration de la fiabilité de la technologie de recyclage de l'eau
- réduction de l'utilisation de l'eau et de l'efficacité énergétique
- élaboration et application de technologies et pratiques améliorées pour la gestion des sous-produits du traitement de l'eau



Surveillance de la qualité de l'eau

[Accueil](#) > [Environnement](#) > [Gérance des ressources en eau](#) > [Surveillance de la qualité de l'eau](#)

Sur cette page :

[Surveillance aquatique permanente](#) | [Plan de mise en œuvre conjoint du Canada et de l'Alberta pour la surveillance visant les sables bitumineux](#)

Nous reconnaissons l'importance de préserver la santé de la rivière Athabasca. Nous travaillons avec les gouvernements, nos pairs de l'industrie et les groupes d'intérêt pour appuyer des programmes de surveillance aquatique renforcés visant à réduire l'impact de la mise en valeur des sables pétrolifères sur le bassin hydrographique de l'Athabasca.

La surveillance de la qualité de l'eau est un élément intégral de la gérance des eaux, et il y a plusieurs points où nous surveillons la qualité de l'eau puis nous utilisons l'information obtenue pour adapter notre utilisation de l'eau. Nous surveillons la qualité de l'eau dans nos installations, aux points où nous retournons l'eau et au bassin hydrographique :

- Contrôler l'eau dans nos installations nous permet de comprendre les facteurs pour gérer les risques, ainsi que les occasions, de réduire, réutiliser et retourner l'eau. Nous obtenons également de l'information sur la nécessité de développer de nouvelles technologies de l'eau.
- Contrôler l'eau lorsqu'elle est retournée dans la rivière nous permet d'assurer que nous respectons toutes les normes de qualité rigoureuses. Cela nous aide aussi à identifier la façon dont fonctionnent nos systèmes de traitement et les secteurs que nous devons améliorer.
- Contrôler l'eau de la rivière est la clé pour détecter et comprendre les changements qui s'y produisent. L'information sert à établir des lignes directrices sur les eaux usées et les effluents pour tous les utilisateurs du bassin hydrographique.

Ensemble, ces efforts de surveillance créent un cadre de travail de gérance des eaux global qui contribue à préserver la valeur de l'eau du bassin hydrographique.

Surveillance aquatique permanente

La rivière Athabasca procure un habitat à de nombreuses espèces de poissons et autres organismes aquatiques et elle se déverse dans le lac Athabasca. Elle fournit également de l'eau à l'industrie.

Pour garantir la santé de la rivière, nous analysons nos rejets et appuyons une surveillance aquatique continue de la rivière Athabasca. Par le passé, la surveillance aquatique était effectuée par l'entremise du Regional Aquatic Monitoring Program (RAMP). Cette tâche est maintenant effectuée par le gouvernement de l'Alberta.

Le Plan de mise en œuvre conjoint du Canada et de l'Alberta pour la surveillance visant les sables bitumineux

En 2012, le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Alberta ont lancé le [Plan de mise en œuvre conjoint du Canada et de l'Alberta pour la surveillance visant les sables bitumineux](#). Le plan était géré conjointement par les deux gouvernements pour renforcer les programmes de surveillance environnementale existants axés sur l'air, l'eau, le sol et la biodiversité dans l'ensemble de la région des sables pétrolifères.

Le plan, qui a été mis en œuvre en trois ans, a pris fin en mars 2015. Il a obtenu les résultats suivants :

- un nombre plus important de sites échantillonnés dans un territoire élargi
- un nombre accru et additionnel de types de paramètres mesurés
- une fréquence accrue de l'échantillonnage des méthodologies améliorées de surveillance de l'air et de l'eau
- un programme intégré de gestion de données ouvertes

Pour le volet de surveillance de l'eau, les principales caractéristiques sont les suivantes :

- coordination améliorée des pratiques d'échantillonnage en vue d'améliorer la compréhension des effets cumulatifs potentiels
- nouvelle surveillance des sédiments pour l'ensemble du réseau de la rivière Athabasca afin d'établir un cadre de référence et les conditions en aval des contaminants potentiels
- nouvel échantillonnage systématique des précipitations de neige et de pluie en vue d'évaluer la relation entre les régimes atmosphériques, les dépôts et le ruissellement de surface qui s'écoule dans les affluents et en aval
- techniques de surveillance nouvelles et améliorées pour mesurer les contaminants potentiels dans la glace, les processus des glaces, l'incidence de l'englacement et du déglacement, les processus de sédimentation et la mesure de l'eau sous la glace
- nouvelles enquêtes scientifiques intégrées et intensives sur les bassins hydrographiques représentatifs
- nouvelle surveillance intensive de sources de contaminants potentiels de l'eau souterraine et des voies d'accès proches de la surface

Le programme de surveillance sera soumis à un examen externe par les pairs à la fin de la troisième année de mise en œuvre et, par la suite, tous les cinq ans. Les données recueillies dans le cadre du programme de surveillance, et les méthodes sur lesquelles il repose, seront publiées de façon régulière.

Nous continuons d'appuyer le Plan de mise en œuvre conjoint pour la surveillance visant les sables bitumineux. Nous collaborons avec les gouvernements, les pairs de l'industrie et autres groupes d'intérêt pour veiller à ce que le système de surveillance renforcée soit mis en place de manière efficace pendant que nous partageons le même objectif d'atténuation de l'impact de la mise en valeur des sables pétrolifères dans le bassin versant de l'Athabasca.



Utilisation de l'eau

[Accueil](#) > [Environnement](#) > [Gérance des ressources en eau](#) > [Utilisation de l'eau](#)

Sur cette page :

[Réduire nos prélèvements d'eau](#) | [Faible débit de base recommandé](#) | [Stockage de l'eau et perturbation des terres](#)

Nombre de nos groupes d'intérêt sont préoccupés par la quantité d'eau que les exploitants de sables pétrolifères sont autorisés à prélever dans le cours inférieur de la rivière Athabasca. L'industrie, les Premières Nations, les Autochtones, les groupes environnementaux et les organismes gouvernementaux discutent de la question depuis longtemps.

Réduire nos prélèvements d'eau

Suncor s'efforce de continuer à améliorer sa performance en matière d'eau. Nous nous sommes engagés à réduire notre consommation d'eau douce à l'échelle de la Société de 12 % d'ici 2015 (par rapport à 2007). Le prélèvement d'eau à l'échelle de l'entreprise est maintenant 27 % inférieur à notre utilisation en 2007. Nous visons maintenant à établir un nouvel objectif en matière d'eau.

Grâce à une amélioration de la réutilisation et du recyclage de l'eau dans nos activités, nous avons réduit notre prélèvement brut d'eau dans la rivière Athabasca d'environ 58 % depuis 2007, alors que nous tirions 43,7 millions de mètres cubes (m³) d'eau douce. Notre prélèvement total d'eau est maintenant inférieur à celui de 1998, bien que notre production ait plus que triplé depuis.

[Pour en apprendre davantage sur notre objectif de consommation d'eau](#)

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Exploitation minière

Nos installations minières mélangent de l'eau aux sables pétrolifères afin de séparer le bitume du sable. Le sable propre et l'eau sont ensuite envoyés dans des bassins de résidus, où le sable se dépose et l'eau est recyclée vers le processus d'extraction.

Environ 85 % de l'eau utilisée par nos installations minières et d'extraction est de l'eau recyclée. Le reste de l'eau provient principalement de la rivière Athabasca, l'un des plus grands bassins fluviaux de l'Alberta.

Notre usine de base des sables pétrolifères détient un permis qui l'autorise à prélever 59,8 millions de m³ d'eau chaque année de l'Athabasca, soit environ 0,3 % du débit moyen annuel de la rivière. Nous continuons de fonctionner bien en deçà de notre permis même si les niveaux de production ont augmenté.

Au cours des dernières années, Suncor a exécuté une stratégie de gestion de l'eau à son usine de base des sables pétrolifères visant à réduire la quantité d'eau stockée dans les bassins de résidus et à gérer la qualité de l'eau dans le système. La stratégie comprend trois phases et plus de 15 projets pour :

- la conservation ou l'élimination de l'utilisation de l'eau
- la réutilisation de l'eau dans la mesure du possible
- le retour de l'eau propre dans le bassin versant

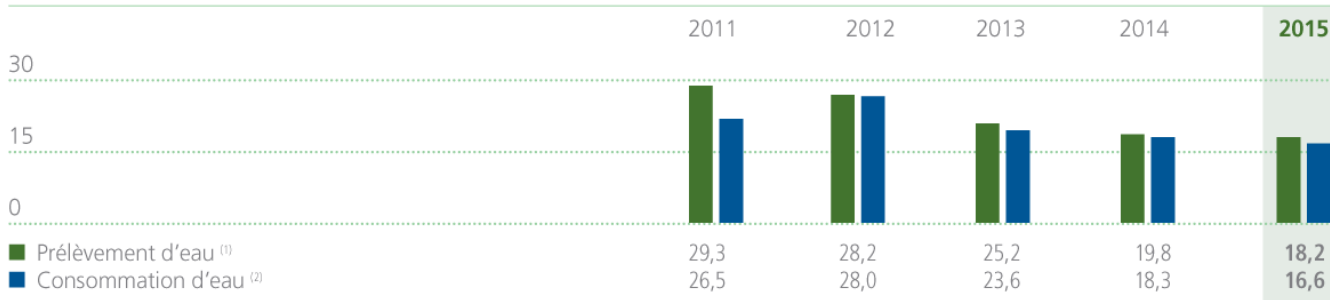
L'impact de la stratégie a fait en sorte que Suncor a considérablement réduit ses taux de prélèvement d'eau dans la rivière Athabasca depuis 2007. En 2015, nous avons prélevé 18,16 millions de m³ d'eau de la rivière Athabasca et remis 1,61 million m³ d'eau traitée dans cette rivière. Notre volume brut d'eau douce prélevé de la rivière Athabasca a diminué d'environ 58 % depuis 2007 alors que nous prélevions 43,7 millions de m³ d'eau douce. Nos activités d'exploitation minière des sables pétrolifères ont consommé 1,4 m³ d'eau pour produire un mètre cube de pétrole – ce qui représente une réduction de l'intensité de la consommation d'eau depuis 2007.

Bien qu'une quantité importante de la réduction de l'eau utilisée soit permanente, à long terme, le prélèvement d'eau dans la rivière par Suncor augmentera et se stabilisera pour maintenir un équilibre relativement à l'eau et la composition chimique des ions dissous pour réaliser les objectifs de remise en état pour la fermeture de la mine.

Notre stratégie de gestion de l'eau des sables pétrolifères est présentée ci-dessous.

PRÉLEVEMENT ET CONSOMMATION D'EAU DANS LE SECTEUR SABLES PÉTROLIFÈRES*

(en millions de m³)



* La méthodologie utilisée pour le calcul des mesures de prélèvement d'eau pour le secteur Sables pétrolifères inclut les volumes des eaux de ruissellement industrielles tel que décrit dans la section sur les Données sur la performance de notre Rapport sur le développement durable. Les améliorations apportées aux données et au processus depuis 2012 permettent de mieux comprendre les conditions des sites.

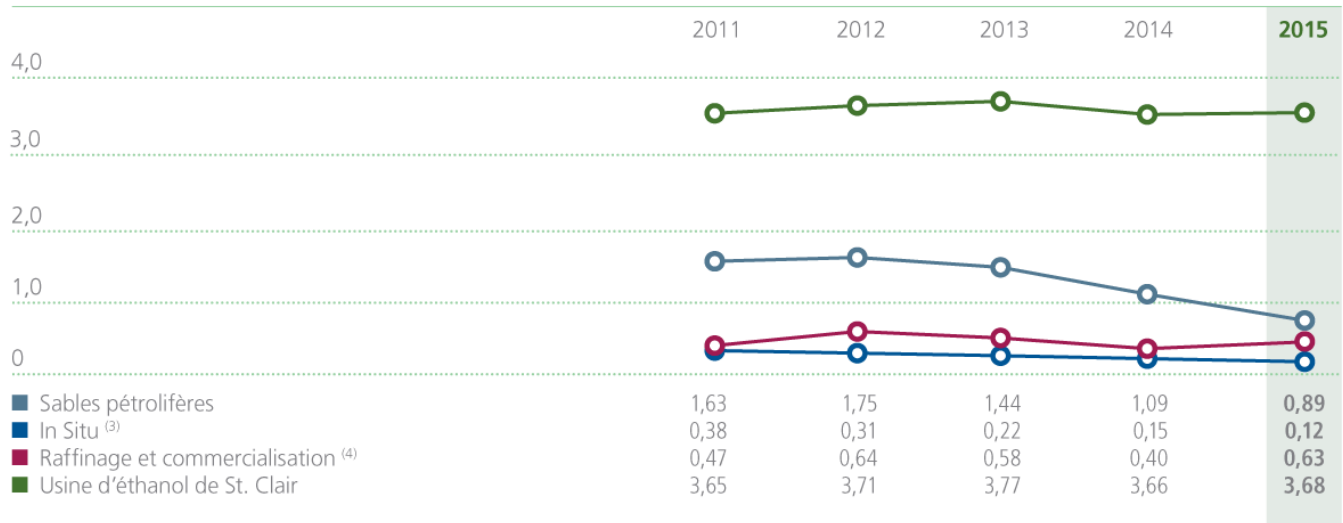
(1) Le prélèvement d'eau peut éventuellement être assujéti à des écarts d'une année à l'autre compte tenu des facteurs environnementaux (p. ex., les précipitations).

(2) La consommation d'eau est définie comme la quantité d'eau utilisée et non retournée à sa source proche ou qui n'est plus disponible dans sa forme originale.



Télécharger

INTENSITÉ DE LA CONSOMMATION D'EAU DOUCE ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾ (en m³/m³ de production)



(1) Les données sur les unités Activités terrestres – Amérique du Nord et Côte Est du Canada ne sont pas incluses ici, car la consommation d'eau douce est négligeable dans l'ensemble de l'entreprise.

(2) L'intensité de la consommation d'eau correspond au volume d'eau utilisé (m³) par volume d'hydrocarbures produits (m³).

(3) Les données du secteur In Situ incluent les installations de Firebag et MacKay River.

(4) Les données du secteur Raffinage et commercialisation incluent quatre raffineries et le complexe des lubrifiants. La méthodologie d'estimation et d'évaluation de la consommation d'eau dans des installations données présente un degré d'incertitude de plus de +/-10 %.



Télécharger

Concept n° 1 : Réutilisation directe de l'eau résiduelle

La première phase importante de notre stratégie de gestion de l'eau, officiellement commandée en 2013, comporte le transfert de l'eau résiduelle traitée de notre usine de base des sables pétrolifères à notre réseau d'eau in situ. Là-bas, l'eau résiduelle sert d'eau d'appoint.

Le résultat est un système qui permet que quelque 10 000 m³ (ou quatre piscines de dimensions olympiques) d'eau résiduelle par jour soient utilisés comme eau d'appoint plutôt que d'être stockés dans des bassins de résidus.

Ce projet est unique à plusieurs égards. La réutilisation de l'eau résiduelle en eau d'appoint dans le processus d'extraction in situ est une méthode nouvelle non seulement pour nous mais également pour l'ensemble de l'industrie.

Cette initiative était l'un des trois projets distincts qui ont reçu un Prix du président lors de la remise des Responsible Canadian Energy Awards de l'Association canadienne des producteurs pétroliers (ACPP) en 2014.

Concept n° 2 : Recyclage des eaux usées industrielles

En 2014, nous avons mis en service une nouvelle usine de traitement des eaux usées conçue pour tirer les eaux usées de nos bassins de résidus de valorisation et en retirer les matières solides et les huiles, afin de réutiliser cette eau dans nos activités ou de la retourner dans l'environnement.

L'usine peut recycler toutes les eaux usées de valorisation entre 22 550 et 43 222 litres d'eau par minute, selon la période de l'année (ou 12 à 35 piscines de dimensions olympiques par jour) et cela pourrait éliminer le besoin de tirer le volume d'eau équivalent de la rivière.

Ce projet offre une plus grande souplesse à Suncor pour gérer l'eau à l'échelle de l'installation, selon les besoins globaux et les changements au bassin

versant. Avec son usine de traitement de l'eau, Suncor peut réduire le volume d'eau tiré de la rivière d'environ 65 % comparativement à 2007.

La prochaine étape : initiatives de traitement et de réutilisation de l'eau résiduelle et des eaux usées

La troisième phase de notre stratégie visera davantage de réductions en concevant plus de systèmes pour réduire et réutiliser l'eau (eau résiduelle ou eaux usées) provenant des opérations pour diverses applications. Ces améliorations en matière d'efficacité réduiront le volume d'eau douce dont nous avons besoin.

En continuant d'être en tête et d'innover, nous partagerons les leçons apprises avec nos pairs de l'industrie dans le cadre de la [Canada's Oil Sands Initiative Alliance](#) (COSIA). Ce faisant, nous sommes confiants de pouvoir réduire l'empreinte opérationnelle régionale et mieux protéger les ressources en eau.

Fort Hills

Fort Hills, exploité par Suncor, devrait entrer en production en 2017. Le projet a commencé à utiliser l'eau de la rivière comme eau potable pour le camp, pour recouvrir la zone de résidus hors du puits et pour commencer à remplir l'installation de stockage de l'eau sur le site.

Nous avons un permis distinct qui nous autorise à prélever jusqu'à 32,3 millions de m³ d'eau annuellement pour le projet Fort Hills, qui a été sanctionné en 2013 et qui devrait entrer en production à la fin 2017. Ensemble, les autorisations pour l'usine de base et Fort Hills représentent environ 0,47 % du débit moyen annuel de la rivière Athabasca.

Au fur et à mesure que nous comprendrons mieux l'utilisation et l'efficacité de notre utilisation de l'eau, nous continuerons à explorer des occasions de réduire davantage notre utilisation de l'eau.

In situ

[Nos activités in situ](#) atteignent les dépôts de sables pétrolifères qui sont trop profonds pour être extraits au moyen de techniques minières (environ 97 % des réserves qui reposent sous la surface de sables pétrolifères font partie de cette catégorie). Nous utilisons l'eau pour créer de la vapeur à haute pression, laquelle est [injectée dans un puits afin de réchauffer le bitume souterrain](#).

Ce procédé rend le bitume moins visqueux, ce qui lui permet de flotter vers la surface. La majeure partie de la vapeur se condense dans le réservoir, puis retourne à la surface avec le pétrole. Cette eau est ensuite séparée, traitée puis recyclée.

Environ 96 % de l'eau utilisée à nos installations in situ de Firebag est recyclée, ce qui est supérieur à la directive de 90 % de ERBC. L'eau d'appoint provient de l'eau usée recyclée de nos installations de valorisation de sables pétrolifères et de nos opérations de services aux puits, éliminant ainsi le besoin d'utiliser de l'eau douce souterraine ou de surface qui pourrait servir d'eau potable.

À notre installation in situ de MacKay River (où environ 98 % de l'eau est recyclée), la majeure partie de l'eau d'appoint provient de sources souterraines. Mais cette eau a une teneur en sel et en minéraux trop élevée pour être consommée ou utilisée à des fins d'agriculture.

Au cours des cinq dernières années, l'intensité d'utilisation de l'eau douce aux installations in situ a diminué de plus de 75 %, en raison principalement de notre production qui a triplé sans accroître notre utilisation d'eau douce, et du recyclage des eaux usées.

Le secteur aval utilise des sources d'eau locales

Nos [raffineries et notre centre de lubrifiants](#) utilisent de l'eau douce pour le chauffage et le refroidissement. En 2015, les cinq installations représentaient presque la moitié de l'utilisation d'eau totale de l'entreprise.

Alors que l'utilisation globale de l'eau est restée relativement inchangée, des initiatives locales ont entraîné une réduction de l'utilisation de l'eau. Par exemple, dans le cas de notre raffinerie d'Edmonton, environ 34 % du total de l'eau prélevée en 2015 était de l'eau usée recyclée provenant de l'usine municipale de traitement des eaux usées de Gold Bar, contribuant ainsi à réduire considérablement la quantité d'eau douce prélevée dans la rivière Saskatchewan Nord.

Suncor a effectué une évaluation complète et détaillée de risques liés à l'eau pour toutes ses installations en 2013 et a aussi utilisé le IPIECA Global Water Tool for Oil & Gas. Suncor dispose d'un Processus de gestion stratégique des enjeux qui intercepte les risques liés à l'eau qui se développent rapidement et y réagit.

Côte Est du Canada



Dans nos activités extracôtières, nous utilisons uniquement l'eau douce pour la cuisine, la consommation, les douches et d'autres usages domestiques. Pour nos activités sur la Côte Est du Canada, l'eau est soit produite au large par désalinisation, soit transférée par navire de St. John's, à Terre-Neuve-et-Labrador vers notre installation.

[En apprendre davantage sur nos activités extracôtières à suncor.com](#)

Faible débit de base recommandé

Le cadre de travail sur la gestion de la quantité d'eau de surface du Lower Athabasca Regional Plan (LARP) fixe le débit de base de l'écosystème de la rivière à 87 mètres cubes par seconde (m³/s) — un débit si faible que ce n'est jamais arrivé depuis le début du programme de surveillance de la rivière. À un tel débit, la plupart des exploitants de sables pétrolifères actuels et futurs arrêteraient tout prélèvement dans la rivière et se fieraient uniquement à l'eau entreposée.

Suncor (usine de base des sables pétrolifères) et Syncrude sont les exceptions en raison de la conception de leurs usines qui ne sont pas en mesure d'entreposer l'eau nécessaire pour cesser les prélèvements. Toutefois, nous avons tous deux accepté de réduire notre taux de prélèvement de 50 % au débit de base prescrit et nous évaluons des mesures additionnelles pour réduire davantage les prélèvements. À notre usine de base, nous avons réduit le prélèvement de l'eau de 58 % depuis 2007. En 2015, le prélèvement de l'eau correspondait à environ 30 % des 59,8 m³ annuels autorisés par notre permis.

Le motif de l'exemption des deux plus anciens exploitants de sables pétrolifères au Canada est que nos licences ont été accordées dans les années 1960 et 1970 en fonction de la façon dont nos usines ont été conçues, sans installation de stockage des eaux sur place. Nos activités minières et celles de Syncrude ne peuvent être menées sans apport d'eau douce, particulièrement en hiver.

Toutes les nouvelles installations d'exploitation minière des sables pétrolifères, incluant la mine Fort Hills de Suncor qui devrait entrer en service à la fin de 2017, ont des installations de stockage des eaux sur place pour s'approvisionner en eau lorsque les prélèvements ne sont pas permis.

L'opinion générale (que nous partageons) est que, à un débit extrêmement faible, tout prélèvement d'eau devrait cesser. Nous considérons cependant qu'une surveillance régionale supplémentaire, tels les programmes déjà entrepris par l'Alberta Environmental Monitoring, Evaluation and Reporting Agency (AEMERA) et maintenant l'Alberta Environment and Parks (AEP), est nécessaire afin de déterminer le débit exact. Entre-temps, Suncor et Syncrude ont accepté de réduire volontairement les prélèvements jusqu'à la moitié de leur quota pendant les périodes de débit peu élevé.

Stockage des eaux et perturbation des terres

Si nous devons construire des installations de stockage des eaux dans nos installations actuelles maintenant, cela entraînerait une perturbation considérable des terres au-delà de notre empreinte minière actuelle et une utilisation accrue d'énergie et davantage d'émissions de GES. Nous croyons que cela aurait un impact négatif sur l'environnement, particulièrement en raison de la rareté des cas de faibles débits de base estimés dans le cadre de travail sur la gestion de la quantité d'eau de surface du LARP.

[Pour en apprendre davantage sur nos efforts de remise en état](#)



Qualité de l'air

[Accueil](#) > [Environnement](#) > [Qualité de l'air](#)

Sur cette page :

[Dioxyde de soufre \(SO₂\)](#) | [Oxydes d'azote \(NO_x\)](#) | [Composés organiques volatils \(COV\)](#) | [Odeurs](#) | [Contrôle de la qualité de l'air](#)

Nous nous sommes engagés à maintenir et à améliorer la qualité de l'air à proximité de nos installations et de préserver des écosystèmes sains grâce à l'investissement dans la technologie et à la promotion de l'amélioration continue dans nos installations.

En 2009, nous avons établi l'objectif très ambitieux de réduire nos émissions atmosphériques absolues de 10 % tout en accroissant nos actifs d'exploitation minière et in situ des sables pétrolifères. Cet objectif exigeait que chacun de nos secteurs mette l'accent sur la réduction des émissions atmosphériques grâce à la meilleure fiabilité des mises à niveau de nos activités et de nos équipements tout en maintenant notre stratégie de croissance. Un accroissement de la production signifie une augmentation des émissions atmosphériques, ce qui ne fait que compliquer la réalisation de réductions absolues dans les plans de croissance.

Nous sommes heureux d'annoncer que nous avons non seulement atteint notre objectif, mais nous l'avons dépassé de 19 %, ce qui s'est traduit par une réduction globale du total des émissions atmosphériques de 29 % par rapport aux données de référence de 2007. Notre résultat affiche d'importantes réductions à notre usine de base des sables pétrolifères, à Terra Nova et à certaines de nos raffineries.

Les émissions atmosphériques à nos installations in situ ont augmenté en raison de la production accrue à Firebag et à MacKay River. Nous avons cependant enregistré une réduction de près des 50 % des émissions de SO₂ à nos installations de Firebag attribuable à une fiabilité accrue qui a généré moins de brûlage à la torche.

Voici d'autres renseignements sur notre performance ci-dessous -

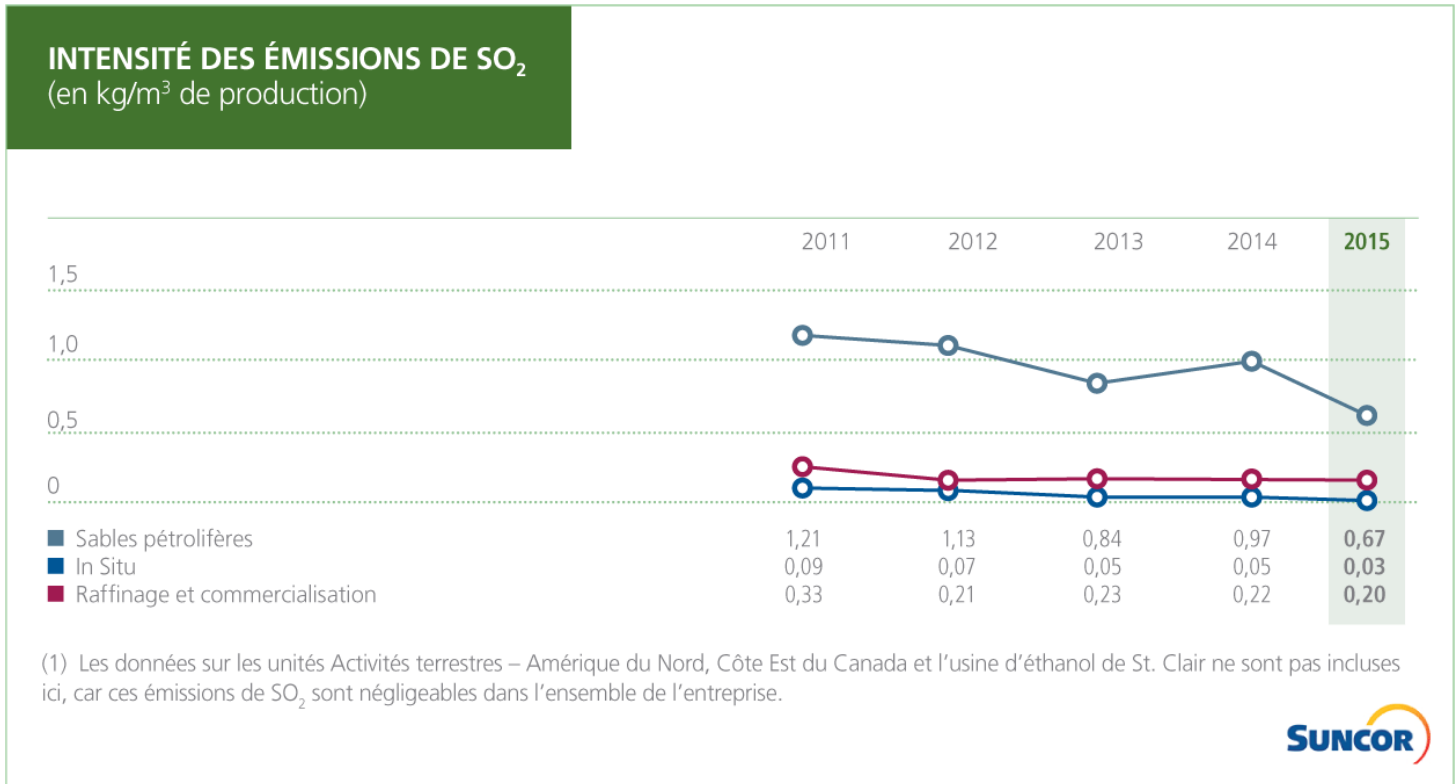
Dioxyde de soufre (SO₂)

En 2015, les émissions de SO₂ et l'intensité des émissions à l'échelle de l'entreprise ont diminué de 20 % et 25 %, respectivement, par rapport à 2014.

Une importante réduction des émissions de SO₂ de plus de 24 % a été enregistrée à notre usine de base des sables pétrolifères surtout en raison du brûlage réduit. Cette diminution du brûlage peut être principalement attribuable au niveau accru de fiabilité de l'usine atteint en 2015. De plus, la gestion efficace de l'activité des chaudières chauffées au coke a permis de réduire les émissions de SO₂. Les émissions absolues SO₂ de nos installations in situ ont également diminué de 32 % compte tenu de la réduction du brûlage à notre installation de Firebag.

Les émissions de SO₂ des activités de notre secteur Aval ont diminué de 8 % en 2015 par rapport à 2014. Cette diminution a été légèrement compensée par une augmentation des émissions de SO₂ à l'usine de soufre de Montréal en raison principalement de la maintenance préventive de l'épurateur de SO₂ à l'usine.

Les émissions de SO₂ de Terra Nova et des installations de l'unité Activités terrestres - Amérique du Nord ont diminué de 31 % en 2015 par rapport aux émissions de 2014 surtout en raison de la réduction des émissions issues de la combustion. Cependant, les données sur la performance ne sont pas incluses dans le graphique ci-dessous, car elles n'ont pas d'incidence significative sur l'entreprise.



|
 |
 |
 |
 Télécharger

Oxydes d'azote (NO_x)

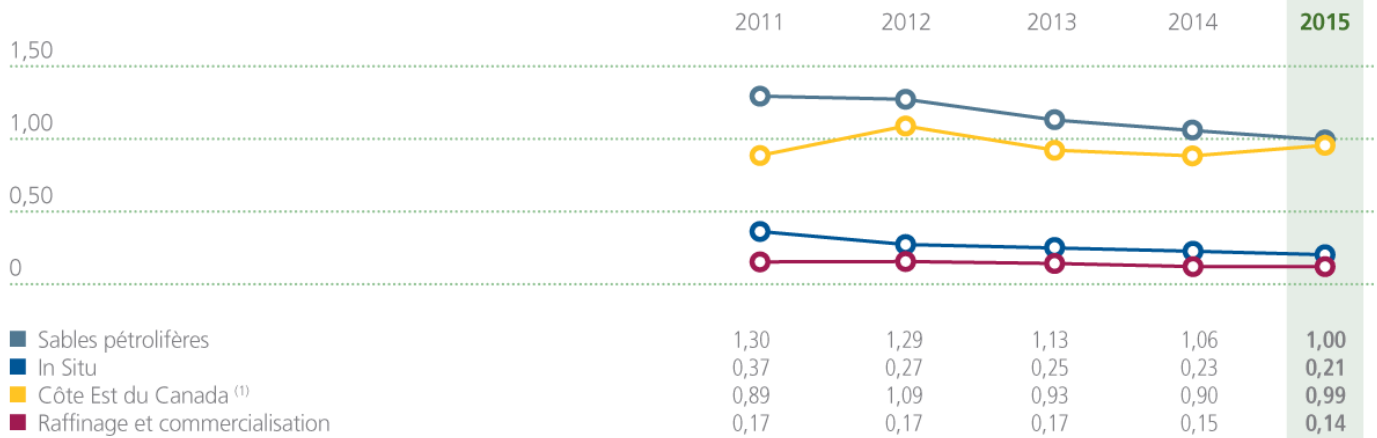
Les émissions absolues de NO_x globales à l'échelle de l'entreprise sont demeurées relativement stables en 2015 par rapport à 2014, et l'intensité des émissions a diminué de 5 % en 2014.

Les émissions absolues de NO_x de nos installations des secteurs Sables pétrolifères et In Situ ont augmenté de 4 % en 2015 surtout en raison de la hausse de production en 2015.

Les émissions globales de NO_x pour nos activités du secteur Aval ont diminué de 4 %. La diminution des émissions de NO_x à nos raffineries de Denver et d'Edmonton a été légèrement compensée par une augmentation des émissions à nos raffineries de Sarnia et de Montréal ainsi qu'à nos installations de pipelines et terminaux.

Les émissions de NO_x à Terra Nova ont également diminué de 18 % en 2015 par rapport aux émissions de 2014 surtout en raison d'une baisse de la production. La production de Terra Nova a diminué en 2015 principalement en raison d'une activité de maintenance non planifiée plus élevée en 2015 par rapport à 2014 ainsi qu'une diminution naturelle de la production compte tenu du développement de cet actif. Les données sur la performance de l'unité Activités terrestres - Amérique du Nord et d'autres unités commerciales ne sont pas incluses dans le graphique ci-dessous, car elles n'ont pas d'incidence significative sur l'entreprise.

INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE NO_x (en kg/m³ de production)



(1) Seules les données sur l'énergie utilisée et la production du NPSD Terra Nova au large de la côte Est du Canada sont incluses.

(2) Les données sur l'unité Activités terrestres – Amérique du Nord et l'usine d'éthanol de St. Clair ne sont pas incluses ici, car ces émissions de NO_x sont négligeables dans l'ensemble de l'entreprise.



 |
  |
  |
  |
  [Télécharger](#)

Composés organiques volatils (COV)

En 2015, les émissions absolues et l'intensité des émissions de COV à l'échelle de l'entreprise ont augmenté de 21 % et 14 %, respectivement par rapport à 2014.

Bien qu'on enregistre une réduction des émissions globales de COV à nos installations in situ en 2015, on constate une augmentation des émissions de COV à notre usine de base surtout dans les zones d'exploitation minière, sites d'élimination réservés et bassins.

Chaque année, nous mesurons nos émissions de COV fugitives des zones d'exploitation minière, des sites d'élimination réservés et des bassins. Le programme de mesure est conforme aux lignes directrices de 2014 du ministère de l'Environnement et du Développement des ressources durables de l'Alberta (maintenant Environnement et Parcs Alberta). Toutefois, la méthodologie recommandée pour effectuer le suivi des émissions fugitives repose largement sur les conditions météorologiques et les limites de la technologie, par conséquent l'exactitude des données est très incertaine. Des efforts de collaboration sont en cours dans le cadre de la Canada's Oil Sands Innovation Alliance afin d'améliorer l'exactitude du suivi des émissions fugitives. Cette hausse des émissions de COV a été légèrement compensée par une diminution des mesures des émissions fugitives attribuables à des fuites d'équipement.

Les émissions globales de COV pour le secteur Aval sont demeurées relativement stables en 2015 par rapport à 2014. La diminution des émissions de COV à la raffinerie de Sarnia, aux terminaux et aux installations de pipelines a été légèrement compensée par une hausse des émissions aux raffineries

d'Edmonton, de Montréal et de Denver ainsi qu'au complexe des Lubrifiants.

Les émissions de COV à Terra Nova ont également augmenté compte tenu que le système de gaz inerte n'a fonctionné qu'à 85 % en 2015 alors qu'il a fonctionné à 100 % pendant presque toute l'année 2014. Les données sur la performance du secteur Activités terrestres - Amérique du Nord et d'autres secteurs ne sont pas incluses dans le graphique ci-dessous, car elles n'ont pas d'incidence significative sur l'entreprise.

INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE COV (en kg/m³ de production)



(1) La précision de l'estimation des données pour le secteur Sables pétrolifères présente un degré d'incertitude de plus de +/-10 % et est limitée par la méthodologie et les instruments de mesures acceptés actuellement.

(2) Les données sur l'unité Activités terrestres – Amérique du Nord et l'usine d'éthanol de St. Clair ne sont pas incluses ici, car ces émissions de COV sont négligeables dans l'ensemble de l'entreprise.



Télécharger

Odeurs

Qu'est-ce qu'une odeur?

Une odeur se définit comme la qualité de quelque chose qui est perçue par l'odorat humain. Les odeurs sont subjectives et différentes personnes peuvent identifier et sentir une odeur à divers degrés de concentration. Les odeurs font l'objet de contrôles réguliers conformément aux exigences réglementaires et des groupes d'intérêt à nos installations.

Contrôle des odeurs dans la région de Wood Buffalo

Suncor s'engage activement auprès des intervenants, du gouvernement et d'autres organismes externes de la collectivité pour discuter des meilleures pratiques et des stratégies de gestion qui touchent les odeurs.

Suncor collabore actuellement avec le gouvernement, l'industrie et des intervenants externes pour mettre au point un système amélioré de gestion des

odeurs. Ce processus est le résultat de la gestion proactive de Suncor des préoccupations de la collectivité à propos des odeurs. Au début de 2014, Suncor avait organisé des rencontres entre des membres de l'industrie et de la collectivité afin d'avoir une première discussion à propos des préoccupations. Une rencontre de suivi s'est tenue au début de 2015, moment où les Services de santé de l'Alberta ont été mobilisés pour répondre aux préoccupations concernant les impacts sur la santé dans la collectivité. Ces rencontres ont mis en évidence la nécessité de poursuivre les efforts à propos des odeurs dans la collectivité, ce que Suncor continuera de faire.

Suncor effectue proactivement des recherches et des essais sur de nouvelles méthodes et technologies pour contrôler les émissions fugitives. En 2014, nous avons testé une nouvelle technologie de contrôle des émissions fugitives (Open Path-Fourier Transform Infrared (OP-FTIR) remote sensing) pour améliorer la précision de notre estimation. La recherche et le développement et la validation sur le terrain des nouvelles technologies de mesure se poursuivront en collaboration avec d'autres membres de l'industrie, le gouvernement et les universités au cours des prochaines années.

Contrôle de la qualité de l'air

Nous sommes membres de la Wood Buffalo Environmental Association (WBEA) de l'Alberta, qui contrôle la qualité de l'air dans la municipalité régionale de Wood Buffalo et dans les zones d'exploitation des sables pétrolifères 24 heures par jour, 365 jours par année. La WBEA fournit des données sur la qualité de l'air ambiant et un indice de la qualité de l'air en temps réel (mis à jour chaque heure) que le public peut consulter.

Nous participons aussi au contrôle de la qualité de l'air par le biais d'organismes regroupant de multiples intervenants qui contrôlent et communiquent la qualité de l'air en tout temps, et assurent la disponibilité des résultats pour le public et les agences gouvernementales, au besoin.

Alberta

- [Peace Airshed Zone Association](#)
- [Parkland Airshed Management Zone](#)
- [Alberta Capital Airshed](#), par le biais de la Strathcona Industrial Association
- [Alberta Clean Air Strategic Alliance](#)

Nous appuyons énergiquement la surveillance atmosphérique effectuée par [Environnement et Parcs Alberta](#), incluant des activités de contrôle entreprises sous l'ancien organisme [Alberta Environmental Monitoring Evaluation and Reporting Agency](#) (AEMERA). La surveillance atmosphérique d'Environnement et Parcs Alberta offre un accès ouvert et transparent à des données scientifiques crédibles et pertinentes et de l'information sur l'état de l'environnement de l'Alberta aux décideurs politiques, organismes de réglementation, planificateurs, chercheurs, collectivités, groupes d'intérêt, industries et public général.

Ontario

- [Sarnia Lambton Environmental Association](#)
- Clarkson Airshed Study, par le biais de la Clarkson Airshed Industrial Association

Montréal

- Nous collaborons avec le Service de l'environnement de la ville de Montréal en fournissant des données sur la qualité de l'air ambiant aux fins de rapports et d'analyse.

Nous continuons à collaborer avec les gouvernements, les pairs de l'industrie et d'autres groupes d'intérêt pour veiller à ce que ces mesures de surveillance additionnelles soient mises en œuvre de façon efficace et efficiente, à mesure que nous poursuivons le but commun de réduire au minimum l'impact de la mise en valeur des sables pétrolifères sur la qualité de l'air.



Brûlage à la torche

[Accueil](#) > [Environnement](#) > [Qualité de l'air](#) > Brûlage à la torche

Sur cette page :

[Qu'est-ce que le brûlage à la torche?](#) | [Pourquoi le faisons-nous?](#) | [Comment le brûlage à la torche est-il contrôlé?](#) | [Peut-on éliminer le brûlage à la torche?](#)

Le brûlage à la torche est une pratique qui peut être préoccupante pour les groupes d'intérêt étant donné qu'une flamme est visible à la tête de la torche. Bien que cette pratique soit importante d'un point de vue de la sécurité et de l'environnement, nous nous efforçons de réduire le brûlage à l'échelle de nos installations.

Qu'est-ce que le brûlage à la torche?

Le brûlage à la torche est la combustion contrôlée des hydrocarbures excédentaires, et d'autres contaminants qui ne peuvent être traités dans les installations de traitement, à la tête ou au bras de la torche. Il s'agit d'une pratique nécessaire pour qu'une installation énergétique puisse gérer les gaz qui s'accumulent sous forme d'hydrocarbures. Les charges d'alimentation sont transformées en d'autres produits utiles.

Pourquoi le faisons-nous?

Il y a de nombreuses raisons sécuritaires et environnementales pour faire du brûlage à la torche. Le brûlage à la torche est une mesure importante pour éliminer les gaz résiduels qui pourraient représenter un danger pour les travailleurs, les résidents du voisinage et l'équipement de l'installation s'ils étaient libérés dans le cadre d'événements inhabituels tels des urgences, perturbations de procédés, pannes d'équipement ou pannes de courant. Essentiellement, le brûlage à la torche sert à dépressuriser une unité de traitement en toute sécurité afin de réduire le risque d'accumulation de pression qui, si elle n'est pas gérée, pourrait provoquer une combustion.

Le brûlage à la torche sert également à réduire la toxicité des gaz en convertissant ces composants toxiques, tel le sulfure d'hydrogène (souvent présent dans les gaz corrosifs), en substances moins nocives tel le dioxyde de soufre. Il peut aussi servir à transformer des hydrocarbures en dioxyde de carbone

dont l'impact dans notre atmosphère est moins important du point de vue du réchauffement planétaire potentiel et des composés organiques volatils.

Comment le brûlage à la torche est-il contrôlé?

Le brûlage à la torche, comme tout autre aspect de la production énergétique, est strictement réglementé. En Alberta, l'organisme de réglementation de l'énergie veille à ce que les entreprises qui pratiquent le brûlage à la torche agissent de manière contrôlée et surveillée.

Certains types d'émissions, tel le dioxyde de soufre, doivent respecter les limites de quantité approuvées par l'organisme de réglementation. Ces limites sont mises en place afin de maintenir des normes élevées en matière de qualité de l'air pour les zones situées à proximité de nos installations. Les niveaux d'émissions qui dépassent ces limites sont assujettis à des pénalités.

Peut-on éliminer le brûlage à la torche?

Les nouvelles technologies et les meilleures pratiques de l'industrie sont prometteuses en ce qui concerne la réduction, voire même l'élimination, du brûlage à la torche en :

- réduisant au maximum la production de gaz résiduaire dans les unités de traitement
- utilisant les gaz résiduaire dans la production plutôt que de les rejeter

En utilisant ces technologies et en suivant ces meilleures pratiques, il serait possible pour nous de :

- capter l'énergie qui autrement serait gaspillée
- réduire au maximum les émissions de gaz à effet de serre et autres polluants atmosphériques

La fiabilité de nos activités et l'équipement utilisé ont aussi une grande incidence sur la nécessité du brûlage à la torche. La mise en œuvre de méthodes et de contrôles efficaces à l'échelle de nos activités est essentielle pour réduire au maximum le volume global de gaz brûlé à la torche. Grâce à des méthodes et contrôles rigoureux, nous pouvons réduire le volume de gaz résiduaire, utiliser des systèmes de récupération des gaz résiduaire et recycler les gaz afin de les réutiliser comme carburant ou gaz de procédé.

Recourir au brûlage à la torche simplement pour sa commodité ou parce que cette pratique existe depuis longtemps dans l'industrie est inacceptable; toutefois, même si l'objectif de l'industrie est d'éliminer le brûlage à la torche courant et de réduire au maximum le brûlage à la torche inhabituel, le brûlage d'urgence est toujours la mesure opérationnelle à sécurité intégrée la plus accessible pour éviter un incident grave.



Sol et biodiversité

[Accueil](#) > [Environnement](#) > Sol et biodiversité

Sur cette page :

[Réduire notre empreinte écologique, remettre les terres en état et favoriser la biodiversité](#) | [Travailler avec les groupes d'intérêt](#) | [Efforts pour réduire notre impact](#) | [Exemples d'initiatives permanentes sur la biodiversité](#)

Nous reconnaissons que nos activités ont une incidence sur notre environnement commun, incluant les ressources foncières précieuses.

Le développement de l'énergie perturbe les terrains — cela est inévitable. Rien n'est toutefois définitif. Nous entreprenons une planification détaillée visant à restaurer et à remettre en état les terrains touchés par le développement avant l'enlèvement du premier arbre ou la première pelletée de terre.

Réduire notre empreinte écologique, remettre les terres en état et favoriser la biodiversité

Nos efforts de gestion des terres se concentrent sur trois éléments :

- réduire l'incidence de nos activités sur les ressources terrestres grâce à la recherche scientifique et les meilleures pratiques de gestion, tout en travaillant avec les entreprises voisines pour réduire les effets cumulatifs de la mise en valeur
- accélérer le rythme de la remise en état progressive des terrains perturbés, incluant les bassins de résidus
- préserver la biodiversité en travaillant à l'interne et avec les pairs de l'industrie et les organismes regroupant plusieurs intervenants sur des initiatives visant à conserver et à promouvoir un habitat naturel pour les espèces d'oiseaux, de mammifères, de poissons et d'autres espèces.

Les réserves qui reposent sous 97 % de la superficie des sables pétrolifères ne sont récupérables qu'au moyen de la technique de forage in situ, tout comme pour la production de pétrole classique. Les activités in situ ne perturbent que 15 % des terrains requis pour une exploitation minière traditionnelle et ne nécessitent pas de bassins de résidus. Toutefois les activités in situ contribuent à la fragmentation de la forêt – un enjeu que nous abordons dans le cadre d'initiatives entreprises par la [Canada's Oil Sands Innovation Alliance](#) (COSIA).

Dans le but d'atteindre notre objectif de remise en état, les efforts de biodiversité suivants ont été mis en place simultanément :

- collaboration avec les collectivités autochtones pour déterminer quelles plantes des milieux humides ayant une valeur culturelle incorporer à nos efforts de remise en état;
- création de divers écosystèmes, notamment des lacs, eaux de surface peu profondes, marais et tourbières, et différents types de forêts;
- plantation d'environ 40 essences différentes d'arbres, d'arbustes et de plantes aquatiques indigènes, incluant celles qui sont importantes pour l'alimentation et l'habitat de la faune locale et qui ont une importance culturelle pour les Autochtones;
- installation de débris ligneux grossiers récupérés dans les forêts perturbées pour créer un habitat pour la faune et contrôler l'érosion du sol;
- installation de billes récupérées dans les forêts perturbées utilisées comme chicots ou d'arbres fauniques pour fournir des perchoirs aux oiseaux de proie et un habitat pour d'autres animaux;
- installation de cabanes à oiseaux et dortoirs à chauves-souris dans divers nouveaux secteurs;
- installation d'amas de roches pour les petits mammifères; et
- installation directe de matériel de remise en état pour conserver les semences indigènes.

Travailler avec les groupes d'intérêt

Les impacts de nos activités sont évalués de plusieurs façons, y compris les impacts sur la biodiversité lorsqu'un changement de permis ou un projet d'agrandissement exige un examen.

Les groupes d'intérêt locaux participent souvent à la surveillance des risques important et (ou) des impacts potentiels sur la biodiversité. Nous devons fournir au gouvernement provincial les plans de gestion de nos impacts sur plusieurs éléments de la biodiversité dans les secteurs où nous exerçons nos activités. Cela comprend notamment :

- des plans de végétalisation
- des plans d'atténuation et de surveillance des effets sur la faune
- des études de végétation annuelles pour mesurer et planifier la richesse et la densité des espèces des sites remis en état

Des études d'impact sur l'environnement et (ou) des études de l'impact socio-économique sont exigées par la loi à toutes nos zones d'exploitation.

Suncor participe à plusieurs groupes d'intérêt, activités de recherche et programmes de surveillance afin de comprendre et d'atténuer les impacts potentiels des activités de l'industrie sur la biodiversité. Cela inclut la mise en valeur des sables pétrolifères dans la forêt boréale canadienne, l'un des plus grands écosystèmes intacts sur la planète.

Nous nous sommes engagés à être un gestionnaire responsable de la forêt boréale en nous efforçant de préserver la biodiversité de la région. Nous travaillons de façon indépendante, et en collaboration avec des pairs de l'industrie et des organismes à intervenants multiples, à la conservation et à la promotion d'habitats naturels pour les espèces, notamment celles qui sont potentiellement touchées par nos activités.

Nous sommes un des signataires de la Vision pour la conservation de la forêt boréale — une vision de conservation nationale innovatrice développée par 20 Premières Nations, des groupes environnementaux et des sociétés de ressources. L'année 2013 a marqué le 10^e anniversaire de cette importante collaboration entre de multiples groupes d'intérêt.

En 2014, Suncor a commandité un projet du Boreal Leadership Council (BLC) visant à vérifier les outils, données, pratiques et structures gouvernementales actuellement utilisés par les Premières Nations pour la planification d'action, incluant les connaissances autochtones, l'identification de l'habitat, la surveillance de la population et des aspects de la conservation du caribou.

[En apprendre davantage, visiter le site web du Conseil principal de la forêt boréal](#)

Efforts pour réduire notre impact

Nous travaillons sur plusieurs fronts pour réduire notre impact sur la région boréale :

- **Évolution de techniques progressives de remise en état des terrains à nos installations d'exploitation des sables pétrolifères.** Nous travaillons à la remise en état des terrains miniers perturbés et à la réduction du temps nécessaire pour remettre les terrains perturbés sous la forme d'un écosystème autosuffisant de la forêt boréale commune locale.
- **Pionnier de la recherche et de l'innovation** sur la remise en état des terres humides, incluant l'ouverture officielle en 2013 de l'une des premières tourbières construites (la tourbière est la terre humide la plus courante de la forêt boréale dans la région des sables pétrolifères). Nous collaborons aussi avec Canards Illimités Canada et la [COSIA](#) pour explorer le potentiel de remise en état des marécages de la forêt boréale.

[En apprendre davantage sur nos efforts de remise en état](#)

- **Conservation des habitats vulnérables de la forêt boréale.** Les travaux commencés par l'Alberta Conservation Association (ACA) et soutenus par

la Fondation Suncor Énergie visent à préserver des zones présentant une valeur importante de l'habitat grâce à un effort de collaboration. Les terres ainsi acquises, appelées sites de conservation, procurent un habitat essentiel à la faune sauvage et aux poissons ainsi que des possibilités récréatives durables. Nous continuons de travailler avec ACA, et dans le cadre de notre partenariat collaboratif 2014 et 2015, sept parcelles de terrain ont été achetées (ou un peu plus de 1 089 acres additionnels d'habitat) dans la région de la forêt boréale. Ces parcelles ont été utilisées pour créer de nouveaux sites de conservation ou agrandir des sites déjà existants.

- **Gestion de notre empreinte in situ.** Nous continuons à travailler avec des pairs de l'industrie pour piloter des techniques et mieux comprendre comment réduire efficacement la fragmentation des habitats naturels liée à l'extraction du bitume in situ et à d'autres sources d'activité dans la forêt boréale.
- **Collaborer à la biodiversité régionale.** Nous sommes membres de la Cumulative Environmental Management Association, un groupe d'intervenants multiples qui conseille les gouvernements provincial et fédéral à propos des impacts cumulatifs de la mise en valeur sur l'air, le sol, l'eau et la biodiversité de la forêt boréale.

Nous travaillons dans le cadre de la [COSIA](#) à une variété de projets visant à remettre en état les terrains perturbés et protéger l'habitat naturel.

Exemples d'initiatives permanentes sur la biodiversité

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Nos programmes de surveillance et d'atténuation des effets sur la faune



Nous portons une attention soutenue à la manière dont nos activités influent sur l'environnement, en particulier la faune. Nous investissons dans des activités de recherche, de surveillance et de conservation en partenariat avec diverses organisations. Ceci comprend soutenir le développement d'outils scientifiques et la recherche dans le domaine de l'efficacité des remises en état en effectuant un suivi des espèces sauvages qui retournent dans les zones remises en état et en mettant en place des projets de surveillance aviaire et des études sur le taux de mortalité des chauves-souris dans nos parcs éoliens. Nous adoptons une approche intégrée pour la gestion des paysages et la protection de la faune. La réduction des impacts sur la faune est incorporée dans notre processus de planification des projets.

Programme de gestion de la faune

L'objectif du Programme de gestion de la faune de Suncor dans nos concessions de sables pétrolifères dans la municipalité régionale de Wood Buffalo est de réduire les conflits entre l'homme et l'animal, l'accoutumance des animaux à l'homme et son conditionnement, tout en maintenant la santé et la diversité de la faune.

En 2015, Suncor a continué d'adopter une approche holistique pour son programme de gestion de la faune sauvage, en utilisant des stratégies axées sur la gestion des résidus, la prévention des conflits avec les animaux, les inspections et l'éducation.

Nous consultons régulièrement les biologistes de la faune de [l'organisme de réglementation de l'énergie de l'Alberta](#) (AER) et les agents locaux de Pêche et Faune et collaborons avec eux.

Les enquêtes sur les incidents fauniques nous aident à comprendre leurs causes et à prévenir toute récurrence. À la suite d'une attaque d'ours qui fut fatale à nos installations des Sables pétrolifères en mai 2014, nous avons mis en place des mesures de prévention additionnelles afin de réduire au maximum les risques de rencontre des humains avec des animaux sauvages à nos concessions de la région de Wood Buffalo :

- formation sur la faune obligatoire pour tous les employés travaillant sur des sites ou des projets dans la municipalité régionale de Wood Buffalo
- outil de suivi de la faune en ligne à Suncor pour accroître la sensibilisation et la compréhension relativement aux animaux présents dans nos concessions
- formation additionnelle pour les employés travaillant dans les habitats naturels, tels les endroits éloignés des véhicules et des immeubles
- spécialistes de la faune concentrés sur l'aversion des ours, une gestion efficace des déchets et l'éducation sur place
- ajout de section sur les dangers liés à la faune dans nos normes et principes

Programme de protection des oiseaux

Suncor s'est engagée à réduire la présence des oiseaux aux bassins utilisés dans le cadre de ses activités dans les sables pétrolifères par :

- l'adoption et l'amélioration de méthodes de dissuasion
- la surveillance des contacts avec les oiseaux

- la quête d'oiseaux morts

Nous avons mis en place un ensemble de dispositifs de dissuasion liés à un radar, de dispositifs de dissuasion non liés à un radar et d'éléments de dissuasion physiques pour empêcher les sauvagines de se poser sur les bassins et autres bassins utilisés dans le cadre de nos activités. Nous surveillons étroitement et portons secours à tout oiseau touché, en consultation avec le service de protection de la faune aquatique et terrestre de l'organisme de réglementation de l'énergie de l'Alberta.

En 2015, un total de 32 espèces ont été enregistrés à la suite de 4 903 observations d'oiseaux au sol dans la zone des bassins utilisés dans le cadre de nos activités. Aucun de ces oiseaux au sol n'était mazouté et personne sur place n'a observé d'incidents d'oiseaux mazoutés. On a relevé un canard malard et deux bruants des prés morts mazoutés dans le cadre des recherches sur le taux de mortalité et ces données font partie des 38 oiseaux qui sont morts à nos concessions minières des sables pétrolifères en 2015, par rapport à 45 en 2014.

Si, d'une part, nous essayons d'éloigner les animaux sauvages de nos sites d'exploitation actifs, d'autre part, nous utilisons des techniques de mise en valeur de l'habitat faunique afin d'encourager les animaux à rester sur les sites remis en état.

Les techniques d'amélioration suivantes ont été mises en œuvre à Wapisiw Lookout, le premier bassin de résidus remis en état dans la région des sables pétrolifères :

- la création de tanières à l'aide de débris ligneux grossiers, de pilots et d'amas de roches pour les petits mammifères
- l'installation de chicots ou d'arbres fauniques pour fournir des perchoirs aux oiseaux de proie et un habitat aux diverses espèces de pics
- l'installation de cabanes à oiseaux et dortoirs à chauves-souris pour encourager leur retour
- l'intégration d'une petite zone humide afin de fournir un habitat et de la nourriture à différentes espèces

Collaboration au sein de l'industrie en matière de biodiversité



À mesure que le secteur des sables pétrolifères prend de l'expansion, il devient de plus en plus important de collaborer pour atténuer les effets cumulatifs du développement sur la faune et la biodiversité. Nous le faisons en participant à la COSIA.

Le secteur environnemental privilégié portant sur le sol de la COSIA est axé sur la réduction de l'intensité de l'empreinte et de l'impact des activités minières des sables pétrolifères et in situ sur le sol et la faune dans le nord de l'Alberta. Dans le cadre de la COSIA, nous travaillons à un large éventail de projets visant à réduire l'empreinte, à accélérer la remise en état et à préserver la biodiversité.

Quelques exemples des projets de la COSIA liés à la biodiversité de la forêt boréale :

Travaux de remise en état dans la région de l'Algar

L'outil et la base de données Landscape Ecological Assessment and Planning (LEAP) mis au point par la COSIA était utilisé pour planifier la remise en état de l'habitat du [caribou](#) dans la région d'Algar, un secteur couvrant 570 km² le long de la rivière Athabasca, au sud-est de Fort McMurray. Le projet Algar a été complété grâce à une approche régionale intégrée avec d'autres sociétés qui travaillent ensemble pour réparer la fragmentation de l'habitat dans une région située à l'extérieur de leurs concessions actuelles.

Le projet, qui devait au départ durer cinq ans, a été complété en quatre ans et s'est conclu en 2015 avec un total de 387 km de lignes sismiques traitées et 162 000 arbres plantés pour contribuer à la remise en état de l'habitat du caribou des bois dans la région d'Algar. Un programme de surveillance de la faune aidera à effectuer le suivi de l'incidence des travaux de restauration sur le déplacement de la faune dans la région et à évaluer la réussite des traitements appliqués dans le cadre du projet.

[En apprendre davantage sur la remise en état de la région d'Algar](#)

Programme Faster Forests

Le programme Faster Forests est conçu pour atténuer la fragmentation forestière en plantant stratégiquement des arbres dans toute la région des sables pétrolifères. En 2015, plus de 200 000 arbres et arbustes ont été plantés, portant le nombre total d'arbres et d'arbustes plantés depuis 2009 à environ 3,3 millions.

La plantation d'arbustes indigènes dans la région est un élément important. Ces arbustes aideront les semis d'arbres à grandir de façon saine, plus rapidement et avec une moins grande concurrence pour les nutriments et l'eau comparativement aux herbages à croissance rapide. Le résultat : une intégrité et une biodiversité écologiques accrues. Les arbustes à petits fruits, comme les bleuets et les saskatoons, sont importants pour les communautés autochtones et les animaux.

Suncor a utilisé les leçons tirées du programme Faster Forests et les a incorporées dans ses activités. Cette pratique nous permet de rétablir la situation dans le cas de perturbations passées qui n'étaient pas végétalisées.

[En apprendre davantage sur le programme Faster Forests](#)

Alberta Biodiversity Conservation Chairs

La COSIA parraine le programme Alberta Biodiversity Conservation Chairs dont l'intention est d'accélérer le développement des sciences de la biodiversité et d'appuyer la recherche sur le terrain sur l'impact environnemental de la mise en valeur de la forêt boréale du Nord de l'Alberta.

Le programme actuel comprend deux chaires de recherche à l'Université de l'Alberta qui étudient quatre thèmes de recherche intégrés :

- surveillance et conservation des espèces rares et menacées
- évaluation des causes et des effets du changement de la biodiversité à titre de base d'une gestion efficace
- amélioration de la surveillance, de la modélisation et de la gestion de la biodiversité terrestre pour la planification régionale de l'utilisation des terres
- remise en état intégrée – de la zone d'exploitation au paysage remis en état



Remise en état

[Accueil](#) > [Environnement](#) > [Sol et biodiversité](#) > Remise en état

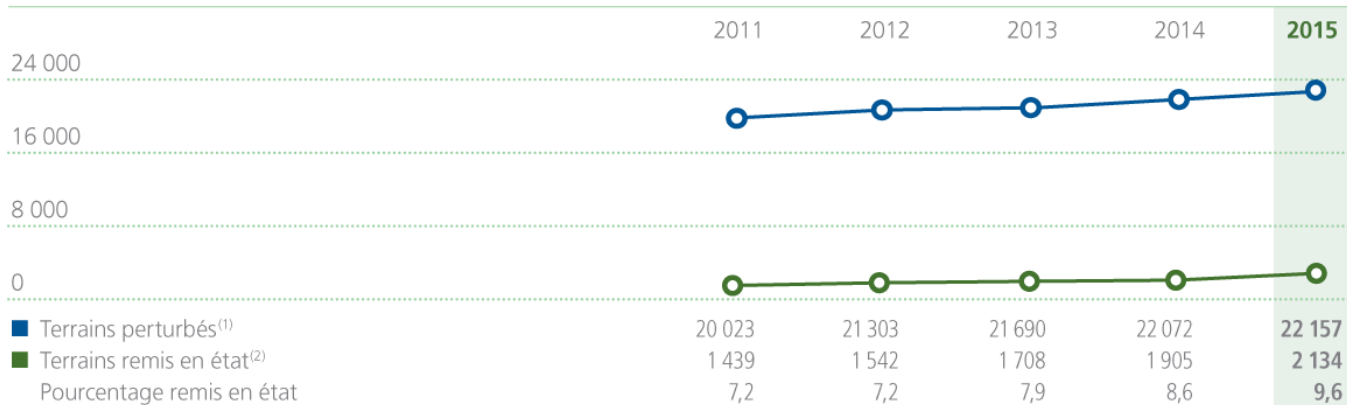
Sur cette page :

[Remise en état progressive : une approche à phases multiples](#) | [Certification des terres remises en état : un enjeu complexe](#) | [Perturbation des terrains in situ](#) | [Autres défis liés à la perturbation des sols](#) | [Recherche et surveillance sur la remise en état](#)

Partout où nos activités de mise en valeur perturbent les terrains, nous menons des efforts de remise en état progressive, incluant la remise en état des bassins de résidus.

Depuis que Suncor a ouvert la première exploitation minière des sables pétrolifères du Canada en 1967, nos activités ont perturbé environ 22 157 hectares de terrain. La remise en état commence dès que le terrain perturbé n'est plus activement exploité. À la fin de 2015, l'entreprise avait remis en état à peu près 10 % à ce jour de la superficie totale touchée.

VOCATION DES TERRAINS DES SABLES PÉTROLIFÈRES (en hectares cumulatifs)



(1) La catégorie Terrains perturbés est l’empreinte active totale qui inclut les hectares (ha) cumulatifs pour les terrains défrichés, perturbés, prêts à être remis en état, les sols en place et remis en état de façon permanente. Elle sert à représenter tous les terrains qui ont été perturbés ou le sont actuellement dans le secteur Sables pétrolifères. La zone déclarée comme terrains remis en état est un sous-ensemble de l’empreinte active totale et la zone de terrains non remis en état dans le secteur Sables pétrolifères représente 20 023 ha pour l’année de déclaration 2015.

(2) Les terrains remis en état n’ont pas été accrédités. Pour plus de détails sur la définition de remise en état, voir les mises en garde.



Télécharger

Nous visons une augmentation de 100 % de la surface de terrain remise en état d’ici 2015 nous avons dépassé notre cible en remettant en état 3 730 hectares de terrains perturbés dans les installations d’exploitation in situ et minière des sables pétrolifères ou en atteignant une augmentation de 176 % par rapport à 2007.

[En apprendre davantage sur nos objectifs en matière de performance environnementale](#)

L’amélioration des techniques de remise en état et l’accélération du rythme de la remise en état des terrains, sont deux moyens clés que nous utilisons pour équilibrer le développement responsable des ressources et le besoin de préserver un environnement sain pour les générations futures.

Nous nous sommes engagés à restaurer tous les sols perturbés par nos activités d’exploitation minière et in situ des sables pétrolifères en un écosystème autosuffisant de la forêt boréale indigène. Nos efforts nous ont déjà permis d’atteindre des étapes relativement à la remise en état des bassins de résidus et des zones humides, incluant :

- En 2010, Suncor est devenue le premier exploitant de sables pétrolifères à remettre en état un bassin de résidus sur lequel il est possible de circuler ou en un bassin hydrographique de 220 hectares accueillant une forêt mixte, un réseau de ruisseaux et un marais;
- En 2011, Suncor s’est jointe à 12 entreprises pour former la Canada’s Oil Sands Innovation Alliance (COSIA) afin d’accélérer la performance environnementale, incluant le Land Environmental Performance Area;
- En septembre 2011, 5 millions d’arbres avaient été plantés à l’usine de base;
- En 2012, Suncor a établi un nouveau record en plantant le plus d’arbres, d’arbustes et de plantes aquatiques en une seule saison – 694 533 semences;
- En 2012, des résultats de recherche nous ont poussé à utiliser des sacs de thé compostables dans nos efforts de remise en état afin de favoriser directement la croissance des semences;

- En 2013, Suncor a été la première entreprise au monde à recréer entièrement une tourbière;
- En 2015, Suncor a planté plus de 230 hectares en une seule saison, dépassant le record pour la plus grande zone remise en état en une année;
- À la fin de 2015, Suncor avait planté plus de 7,9 millions d'arbres, d'arbustes et de plantes aquatiques à son installation des sables pétrolifères, incluant 692 808 arbres dans l'année précédente seulement.

Voici quelques détails sur les méthodes de remise en état de Suncor et sa performance en 2015 :

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Remise en état progressive : une approche à phases multiples



Élaborer un plan de remise en état

Avant de construire une nouvelle mine, nous élaborons un plan conceptuel de remise en état en consultation avec les groupes d'intérêt locaux et les organismes de réglementation du gouvernement. Nous élaborons aussi des plans de conservation et de remise en état des terres que nous perturbons avec nos activités in situ. Le gouvernement de l'Alberta doit approuver les plans de remise en état de tous les nouveaux projets.

L'exploitation minière des sables pétrolifères nécessite de creuser à une profondeur d'environ 50 mètres sous la surface ce qui crée une cuvette. On stocke le sol retiré, que l'on appelle terrain de recouvrement, à proximité du lieu d'exploitation. Ces cuvettes sont souvent remplies avec les résidus liquides du procédé d'extraction.

Il pouvait auparavant s'écouler plusieurs années entre le retrait du terrain de recouvrement et le début de la remise en état. Nous nous efforçons maintenant de réhabiliter les terrains perturbés rapidement, un processus appelé remise en état progressive. Dans le cas des bassins de résidus des sables pétrolifères, la remise en état comprend deux volets distincts :

- la transformation des bassins de résidus en terrains fermes pouvant être végétalisés et remis en état
- la végétalisation de façon à ce que les paysages rétablis puissent accepter la végétation indigène et la faune boréale sous la forme d'écosystèmes autosuffisants

Collaborer aux technologies liées aux résidus

À titre d'entreprise engagée à accélérer les améliorations en matière de performance environnementale, Suncor a partagé des détails sur nos travaux de gestion des résidus avec d'autres sociétés membres de la Canada's Oil Sands Innovation Alliance (COSIA). En retour, nous avons obtenu l'accès aux technologies que les autres sociétés membres utilisent pour gérer les bassins de résidus.

Grâce à la mise en commun de recherches, d'expériences, d'expertise et d'engagements financiers, nous sommes en mesure de chercher plus rapidement de nouvelles technologies des résidus. Nous espérons que ce partage des ressources améliorera grandement la gestion des résidus dès maintenant et dans les futures installations d'exploitation minière des sables pétrolifères.

[En apprendre davantage sur le secteur environnemental privilégié des résidus de la COSIA](#)

[Pour en apprendre davantage sur notre gestion des résidus](#)

Remise en état des terres en écosystème autosuffisant de la forêt boréale

Une fois que les terres sont suffisamment fermes pour accepter la végétation, l'étape suivante consiste à modeler le terrain pour en faciliter le drainage et lui donner une apparence naturelle. Le sol est recouvert de terre et les zones propices à l'érosion sontensemencées d'avoine ou de graminée cespiteuse indigène.

Des semis d'arbres, d'arbustes et de plantes aquatiques indigènes sont plantés et le sol est fertilisé directement aux racines des semis afin d'aider les jeunes plants au cours de leurs premières années de développement. À mesure que les arbres, arbustes et plantes aquatiques colonisent les terrains remis en état, on procède à un contrôle scientifique continu pour avoir la certitude que la nouvelle forêt et les nouveaux milieux humides évoluent en un écosystème sain et autosuffisant.

À la fin de 2015, Suncor avait planté plus de 7,9 millions d'arbres, d'arbustes et de plantes aquatiques sur notre site d'exploitation des sables pétrolifères, dont 692 808 arbres seulement au cours de l'année précédente.

Tous les arbres proviennent de semences locales, qui ont été recueillies dans les zones naturelles adjacentes à nos installations ou dans les secteurs non

touchés de nos concessions. Ainsi les arbres possèdent les qualités nécessaires pour résister aux conditions météorologiques extrêmes de la région.

Les zones plantées dans les années 1980 voient maintenant de jeunes pousses de conifères prendre racine sous les arbres adultes, ce qui constitue un signe positif de régénération.

Un autre indicateur de réussite est le retour croissant des animaux sauvages sur les terrains remis en état. On dénombre notamment les espèces suivantes sur nos sites remis en état :

- des espèces aviaires fragiles, incluant la sarcelle d'hiver, le grèbe esclavon, la paruline masquée et le moucheur tchébec
- le coyote
- le loup gris
- le renard roux
- le cerf mulet et le cerf de Virginie
- le lièvre d'Amérique
- l'orignal
- des espèces amphibiennes fragiles, dont le crapaud du Canada
- le rat musqué
- la loutre
- le castor
- le lynx

[En apprendre davantage sur nos initiatives en matière de biodiversité](#)

Progrès en matière de remise en état des terres en 2015



Pour atteindre notre objectif de remise en état établi en 2009 afin d'accroître la remise en état des terres de 100 % d'ici 2015, nous nous sommes efforcés d'accroître considérablement notre performance en ce sens.

En 2015, le secteur Sables pétrolifères a remis en état des zones de stockage de terrain de recouvrement des mines Millennium et North Steepbank Extension (NSE) en un milieu humide, composé de végétation aquatique et riveraine, d'épinettes blanches, de trembles et d'essences mixtes et d'épinettes noires et de pins gris. Des zones de stockage de terrain de recouvrement de la mine Steepbank ont aussi été remises en état avec des épinettes blanches et des trembles. De la végétation aquatique a aussi été ajoutée au lac de compensation de la mine NSE pour améliorer la complexité et la biodiversité des berges et zones riveraines pour l'habitat des poissons. Dans le cadre de la remise en état, plus de 690 000 arbres, arbustes et plantes aquatiques ont été plantés dans ces zones, portant le montant total des semences plantées à 7,8 millions.

Suncor continue de remettre en état encore plus de nouveaux sols ce qui contribuera encore plus au rythme actuel et futur. Cela inclut l'installation d'une couverture de coke sur les résidus composites en cours au bassin 5 et l'assèchement accéléré des résidus (processus TRO) actuellement en cours.

Certification des terres remises en état : un enjeu complexe



On s'est demandé pourquoi seulement une infime partie des terrains définis par l'industrie des sables pétrolifères comme étant « remis en état » avait été certifiée en tant que telle par les organismes de réglementation du gouvernement. Cela est attribuable en partie au fait que selon les règlements actuels, les entreprises ne peuvent demander un certificat de remise en état que lorsque les terrains en question sont des écosystèmes à part entière, ce qui peut prendre de nombreuses années.

Par exemple, même si la remise en état et la végétalisation de Wapisiw Lookout ont été complétées en 2010, il faudra au moins une décennie pour que les semis deviennent une forêt mature et pour confirmer que la zone est autosuffisante et correspond aux caractéristiques de la forêt boréale locale.

Cela explique pourquoi certains observateurs de l'industrie sont capables d'affirmer que, à ce jour, seulement 0,2 % des terrains perturbés par la mise en valeur des sables pétrolifères remis en état ont été certifiés par le gouvernement de l'Alberta. Bien que techniquement exact, cet énoncé n'est pas complet.

Un tout autre point de vue permettrait aux exploitants de recevoir une certaine reconnaissance pour la réalisation d'étapes intermédiaires dans le cadre de remises en état. Selon [l'Association canadienne des producteurs pétroliers](#) (ACPP), environ 10 % des terrains perturbés par l'exploitation minière des sables pétrolifères depuis le début des activités dans les années 60 ont été remis en état par l'industrie.

Il est également important de noter que l'exploitation des sables pétrolifères est une industrie relativement jeune. Par conséquent, il n'est pas étonnant que seule une faible partie de l'ensemble de la zone de production ait été remise en état jusqu'à maintenant. À mesure que l'exploitation minière progressera, il est vraisemblable que la remise en état s'accélénera.

L'industrie hésite en outre à demander une certification dans le cadre actuel de la réglementation même lorsque la remise en état a franchi toutes les étapes, et ce, pour d'autres raisons. La Couronne récupère la propriété des terrains remis en état qui s'ouvrent alors au public. Comme la majorité des terrains remis en état sont adjacents à des zones d'exploitation en cours ou carrément à l'intérieur de celles-ci, en autoriser l'accès pourrait comporter des risques pour la sécurité publique.

Un système transparent d'établissement de rapports sur la remise en état

La province d'Alberta a mis en place un système d'établissement de rapports sur la remise en état qui aide les groupes d'intérêt à mieux comprendre les progrès réalisés à chaque étape du processus de remise en état. Le [Oil Sands Information Portal](#) est une fenêtre unique d'information; le portail présente une carte interactive et une bibliothèque de données.

Les progrès accomplis en matière de remise en état sont présentés en huit étapes importantes :

- défrichées
- perturbées
- prêtes pour la remise en état
- sols en place — zones terrestres, milieux humides et zones aquatiques
- remise en état temporaire — zones terrestres
- remise en état permanente — zones terrestres
- remise en état permanente — milieux humides et zones aquatiques
- certifiée

Le système, transparent pour le public, fournit des données sur la remise en état par l'intermédiaire d'un site Web interactif contenant des cartes.

Perturbation des terrains in situ ^

Avec la croissance de l'industrie des sables pétrolifères, on s'attend à ce que le pourcentage de terrains perturbés diminue. Cela s'explique par le fait qu'environ 97 % des réserves qui reposent sous la surface des sables pétrolifères du Canada sont récupérables au moyen de [la technique \(forage\) in situ](#), tout comme pour la production de pétrole classique. L'exploitation in situ ne perturbe qu'environ 15 % des terrains requis par une exploitation minière traditionnelle et ne produit pas de bassins de résidus.

Mais les projets d'exploitation in situ de sables pétrolifères, de même que l'exploration pétrolière et gazière, la foresterie et les autres activités industrielles ont un impact réel. Les routes, lignes sismiques, corridors d'électricité et emprises de pipelines laissent des chemins linéaires qui causent une fragmentation de la forêt, ce qui a un effet négatif sur les habitats fauniques.

L'exploration in situ des sables pétrolifères exige la création de plateformes de forage temporaires afin d'explorer et de délimiter adéquatement les dépôts de bitume. Afin de minimiser l'empreinte historique de l'exploration des sables pétrolifères, nous avons mis l'accent en 2012 sur l'identification des facteurs récurrents aux sites individuels qui empêchaient les programmes d'exploration des sables pétrolifères de ces zones d'obtenir un certificat de remise en état. Ces efforts ont porté fruit avec plus de 162 hectares remis en état dans le cas de 140 puits d'exploration des sables pétrolifères ayant obtenu un certificat de remise en état cette année-là.

Dans le cadre de la [COSIA](#), nous participons à plusieurs projets portant sur la fragmentation forestière, dont :

- Le [programme Faster Forests](#) qui, en 2015 a permis de planter stratégiquement environ 201 643 arbres et arbustes dans des secteurs perturbés dans toute la région des sables pétrolifères. Depuis 2009, 3,3 millions d'arbres et d'arbustes ont été plantés dans le cadre de ce programme seulement.
- Le [Algar Restoration Plan](#) qui, en 2015, a permis de planter 33 900 arbres dans une zone de 177 kilomètres de perturbation linéaire située au sud-est de Fort McMurray. De façon cumulative, depuis 2012, 161 700 arbres ont été plantés dans une zone de plus de 387 kilomètres linéaires. Ces arbres ont été plantés à l'extérieur des zones de permis réelles dans le cadre d'un effort visant à réduire l'impact régional des lignes sismiques et de remettre en état l'habitat du caribou des bois.

Autres défis liés à la perturbation des sols ^

Nous pratiquons déjà la restauration à nos établissements de ventes au détail du secteur aval, exploités sous les marques [Petro-Canada](#), Shell et ExxonMobil. La restauration est effectuée simultanément aux mises à niveau des établissements et des réservoirs des installations existantes, ainsi qu'aux fermetures d'établissements.

[Pour en apprendre davantage sur les marques Shell et ExxonMobil, visiter \[suncor.com\]\(#\)](#)

La restauration est également pratiquée à nos installations pétrolières et gazières classiques touchées par des activités antérieures. Les étapes de restauration sont suivies d'une phase de remise en état du terrain, ce qui comprend le rétablissement de la couverture végétale. Les certificats de remise en état sont émis pour les sites qui ont été rétablis à des conditions équivalentes à celles d'avant les perturbations.

Recherche et surveillance sur la remise en état



Suncor participe à un certain nombre de projets de recherche et de surveillance qui nous aident à comprendre l'impact de la mise en valeur sur la forêt boréale et les étapes à suivre pour améliorer la conception des remises en état et réduire au maximum la perturbation de l'habitat.

Parmi ceux-ci :

- **Des projets pour soutenir les arbustes indigènes et les espèces des zones humides qui sont un élément écologiquement et culturellement important pour les écosystèmes de la forêt boréale.**
 - Le programme Improving Seed Longevity of Native Shrubs identifie les conditions de stockage optimales des semences indigènes afin d'assurer un approvisionnement régulier pour la remise en état.
 - Le programme Native Plant Establishment détermine la meilleure façon de recueillir et de préparer les semences, et de planter des douzaines d'arbustes et de plantes de milieux humides dans les sites remis en état.
 - Le programme Seed Delivery Systems Research (SEEDs) collabore avec une pépinière du nord de l'Alberta et examine une technique de végétalisation alternative, le développement de rondelles contenant des semences. Le concept devrait améliorer l'efficacité de la plantation durant la remise en état, surtout pour les emplacements difficiles d'accès, notamment les corridors linéaires in situ éloignés.
- **Des projets pour soutenir la plantation réussie des essences d'arbres qui peut être limitée par la faible disponibilité des nutriments et de l'eau, le compactage des terrains et la concurrence du couvert végétal.**
 - La Chaire de recherche industrielle sur la remise en état des terres forestières table sur son succès initial pour mieux comprendre le développement du couvert forestier et tenter d'améliorer la croissance des arbres pendant l'instauration du peuplement forestier. Le programme élabore également des recommandations pour établir un état des lieux plus diversifié et des communautés forestières.
 - Un programme axé sur la détermination du type et de la quantité adéquats de nutriments (p. ex. phosphore) à ajouter lors de la préparation en serre des semis pour favoriser le succès de la mise en place, la croissance et la remise en état.

Dans le cadre d'une initiative plus vaste à l'échelle du continent, le programme Boreal Monitoring Avian Productivity and Survivorship nous permet de comprendre la dynamique et la diversité des populations aviaires dans les habitats remis en état et perturbés dans la région de l'Athabasca où sont exploités les sables pétrolifères. Grâce à une surveillance continue, le programme évalue les effets de la perturbation sur la qualité de l'habitat aviaire et les concepts de remise en état pour nous aider dans nos travaux de remise en état.

Le programme Wildlife Habitat Effectiveness and Connectivity nous a permis de mieux comprendre les effets des activités minières sur la dynamique des espèces sauvages. Grâce à la recherche et à la surveillance, le programme évalue la fonction des zones tampons non perturbées ou remises en état adjacentes aux mines et leurs effets sur la dispersion et la connectivité des espèces sauvages et les interactions prédateur/proie.

L'évaluation et la surveillance des risques pour la faune et la santé humaine se sont poursuivies en 2015 afin d'assurer l'incorporation sécuritaire de matériaux pour la remise en état et la fermeture des projets d'exploitation minière et in situ de Suncor. Les résultats sont communiqués à la COSIA pour assurer que nous ne faisons pas qu'accélérer la performance environnementale de Suncor, mais que nous améliorons les résultats à l'échelle de la région des sables pétrolifères.

* Les terrains remis en état n'ont pas été accrédités comme tels par les organismes gouvernementaux de réglementation. Pour plus de détails sur la signification de remise en état, voir [Mises en garde](#).



[Accueil](#) > [Environnement](#) > [Sol et biodiversité](#) > [Caribou](#)

Protection du caribou et atténuation des impacts

La forêt boréale du Canada est un endroit qui accueille de nombreuses choses, dont les installations du secteur Sables pétrolifères de Suncor dans le nord-est de l'Alberta et une faune sauvage variée, dont le caribou des bois, une espèce en péril inscrites par le gouvernement fédéral.

Le caribou des bois est bien adapté à la vie dans la forêt boréale. Il s'agit d'une espèce non migratrice qui possède une stratégie antiprédateur de séparation spatiale (c.-à-d. vivre où les autres ne vivent pas) qui nécessite un habitat étendu présentant une faible densité de prédateurs. Contrairement aux grands troupeaux migrateurs de caribous de la toundra qui se déplacent au nord dans la toundra, on retrouve souvent le caribou des bois en petits groupes.

La population de caribous des bois de la forêt boréale est inscrite comme une espèce menacée conformément à la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) du Canada en raison de la tendance à la baisse de sa population probablement attribuable à un risque accru de prédation dû à la perte d'habitat, à la dégradation et à la fragmentation de celui-ci. Des facteurs naturels (p. ex. le feu) et anthropogènes présents dans la forêt boréale ont modifié le paysage et contribué à sa fragmentation. Ceci entraîne souvent un accroissement de la population des cerfs, orignaux et wapitis et de leurs prédateurs. Compte tenu du faible nombre de caribous des bois dans la forêt boréale, toute augmentation de la pression exercée par les prédateurs peut avoir des effets dévastateurs.

Bien que la conservation du caribou soit une responsabilité que partagent le gouvernement et les secteurs publics et privé, il s'agit d'une initiative menée par le gouvernement. C'est pourquoi, le gouvernement de l'Alberta a mis sur pied des aires de répartition du caribou et des plans d'action qui devraient voir le jour en 2017. La mise en œuvre de ces plans visant à stabiliser, rétablir et maintenir les populations de caribous des bois nécessiteront l'utilisation d'une panoplie d'outils à l'échelle locale et du paysage. En tant qu'exploitant œuvrant dans la forêt boréale, Suncor a un rôle à jouer dans le cadre du processus visant à atteindre des objectifs de rétablissement des populations de caribous et reconnaît l'importance d'agir à l'échelle locale et du paysage quant aux mesures à prendre pour rétablir les populations de caribous.

Pour contrer le risque que représente l'exercice d'activités dans les zones habitées par les caribous des bois, Suncor a mis au point une stratégie en matière de caribou. Les objectifs de la stratégie visent à atténuer l'impact de nos activités sur le caribou des bois.

Suncor se penche régulièrement sur les objectifs liés aux caribous tant à l'échelle locale que du paysage. Par exemple, Suncor a intégré des passages sous les pipelines le long des pipelines en surface dans ses projets in situ et remet en état les zones perturbées pour accélérer le rétablissement de l'habitat des

caribous. À l'échelle du paysage, Suncor collabore avec le gouvernement de l'Alberta et l'ensemble de l'industrie pour restaurer un habitat important pour le caribou le long du gazoduc de North Cabin. Par ailleurs, Suncor collabore avec la [Canada's Oil Sands Innovation Alliance \(COSIA\)](#) à un programme pluriannuel de restauration de l'habitat du caribou pour réparer l'habitat fragmenté dans la région d'Algar dans le nord-est de l'Alberta.

[En apprendre davantage sur l'accélération du rétablissement de l'habitat](#)

En tant que membre de la [COSIA Land Environmental Performance Area \(EPA\) et Caribou Working Group](#), Suncor continue de contribuer au développement d'outils de gestion du paysage et des populations conçus pour démontrer les progrès réalisés conformément aux objectifs de rétablissement de l'habitat des caribous et de populations de caribous autosuffisantes dans la forêt boréale.



Milieux humides

[Accueil](#) > [Environnement](#) > [Sol et biodiversité](#) > [Milieux humides](#)

Remise en état des milieux humides : innover en matière de recherche sur les tourbières

Les milieux humides sont une partie importante des efforts de remise en état de Suncor. À ce jour, 48,2 hectares de terres humides et de lacs ont été remis en état. Une des priorités de la recherche est de développer la capacité de reconstruire les terres humides, incluant les marécages, les marais et les tourbières. Jusqu'à tout récemment, les efforts de remise en état étaient principalement axés sur les marais.

En 2013, Suncor a atteint un jalon en matière de remise en état – l'ouverture officielle d'une tourbière reconstruite qui présente les caractéristiques d'une tourbière naturelle. Notre tourbière, l'un des premiers bassins versants des terres humides remis en état dans le monde, porte le nom de Nikanotee (prononcer ni-ga-no-ti), mot cri signifiant « avenir ».

La tourbière est le type de terre humide le plus courant de la forêt boréale présente dans la région des sables pétrolifères exploitables. Les tourbières se démarquent par leur capacité à :

- accumuler de larges dépôts d'une matière organique appelée tourbe et à se nourrir principalement des intrants d'eaux souterraines
- être toujours humides, emmagasinant de l'eau et la rejetant lentement au cours des périodes sèches
- agir comme des filtres pour les ruisseaux et les rivières de bas niveau, améliorant la qualité de l'eau en capturant le ruissellement et en éliminant les nutriments et les sédiments
- servir d'habitat pour diverses espèces dont les amphibiens, les oiseaux, l'orignal et une grande variété de plantes, dont la sarracénie pourpre insectivore

Située à notre usine de base des Sables pétrolifères près de Fort McMurray, en Alberta, notre tourbière de trois hectares est alimentée par un bassin versant artificiel de 32 hectares. Le projet est l'aboutissement de 10 années de recherche collaborative.

La modélisation de la faisabilité hydrologique de la tourbière a été dirigée par un partenariat entre l'Université de Waterloo et la Cumulative Environmental Management Association (CEMA). Suncor a financé la conception et la construction de la tourbière. Nous finançons aussi la recherche et la surveillance du site en collaboration avec Shell et L'Impériale.

La recherche et la surveillance continues du bassin versant des terres humides de la tourbière sont effectuées par des étudiants de cinq universités et collèges – Waterloo, Calgary, Colorado State, Wilfrid Laurier et Keyano – ainsi que par nos employés. Nous espérons que ces travaux révéleront beaucoup de choses sur le potentiel de la reconstruction de ces habitats naturels.

La tourbière Nikanotee est maintenant un projet conjoint de l'industrie apporté par Suncor aux autres membres de la Canada's Oil Sands Innovation Alliance.



Gestion des résidus

[Accueil](#) > [Environnement](#) > Gestion des résidus

Sur cette page :

[Gestion des résidus des sables pétrolifères](#)

[Cadre de travail en matière de gestion des résidus](#)

[Monter la barre : collaboration en matière de résidus](#)

[Technologie de la couverture de coke](#)

Trouver des façons d'assécher les résidus liquides plus rapidement afin qu'ils soient prêts pour la remise en état est essentiel pour améliorer notre rendement global en matière de remise en état. S'ils ne sont pas gérés, ces résidus liquides pourraient prendre des siècles à s'assécher naturellement et se solidifier pour être remis en état.

Toutes les formes d'exploitation minière, qu'il s'agisse du charbon, de l'or, de l'uranium ou de la potasse, génèrent des résidus. Il incombe aux exploitants miniers de déterminer la façon d'éliminer ces sous-produits de manière sécuritaire et efficace. Le défi est d'autant plus considérable étant donné l'ampleur de l'exploitation des sables pétrolifères.

Les résidus des sables pétrolifères se composent de sable, d'eau, d'argile et d'hydrocarbures résiduels qui restent une fois que la majorité des hydrocarbures sont extraits du minerai grâce à notre procédé d'extraction à l'eau. Les résidus liquides sont formés à partir de la portion de l'argile qui n'est pas emprisonnée dans les zones de résidus praticables. Le forage in situ du bitume des sables pétrolifères ne produit pas de résidus.

Suncor utilise une approche holistique en matière de gestion des résidus appelée Opérations de réduction des résidus (TROMC). TROMC comprend les volets suivants :

- transfert de fluides dans des systèmes d'entreposage;
- décharges de sable;
- secteurs d'élimination dédiés.

Au fur et à mesure du développement continu de l'exploitation minière le nombre de bassins de résidus s'accroît. Suncor possède présentement 300 millions de mètres cubes (m³) de résidus liquides. Depuis son lancement il y a six ans, TROMC a aidé à prévenir l'augmentation des volumes de résidus

liquides à l'usine de base de Suncor.

Gestion des résidus des sables pétrolifères

Au cours des six dernières années, l'approche de Suncor nous a permis de remettre en état un bassin de résidus (Wapisiw Lookout) et d'en transformer un autre en zone praticable grâce à l'utilisation de la technologie de la couverture de coke et nous sommes en train d'en convertir un autre en secteur d'élimination dédié.

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Cadre de travail en matière de gestion des résidus

En 2015, le ministère de l'Environnement et du Développement des ressources durables de l'Alberta a présenté une nouvelle politique sur les sables pétrolifères appelé Cadre de travail en matière de gestion des résidus. Cette politique décrit les attentes quant aux résidus liquides, nouveaux et existants, et établit des exigences pour que chaque activité gère un profil du volume des résidus liquides.

À l'automne 2015, Suncor a été invité à collaborer avec les collectivités autochtones, l'Alberta Energy Regulator et d'autres groupes d'intérêt à appuyer le développement d'une nouvelle directive sur les résidus dans le cadre de cette nouvelle politique provinciale.

Pour répondre aux nouvelles exigences, Suncor cherche également à augmenter la capacité de traitement. Nous proposons d'ajouter un secteur d'élimination dédié à la mine à notre procédé TRO^{MC} à la lumière de ce que nous avons appris dans le cadre de la mise en place du TRO^{MC} et auprès des membres de la Canada's Oil Sands Innovation Alliance (COSIA).

Monter la barre : collaboration en matière de résidus

À titre de membre de la COSIA, Suncor partage des détails sur ses technologies en matière de résidus avec d'autres sociétés membres. En retour, nous avons accès aux technologies que les autres sociétés utilisent pour gérer leurs résidus.

Grâce à la mise en commun de recherches, d'expériences, d'expertise et d'engagements financiers, nous sommes en mesure de chercher plus rapidement de nouvelles technologies. Nous espérons que ce partage des ressources dans le cadre de la COSIA améliorera la gestion des résidus dès maintenant et dans les futures installations minières des sables pétrolifères.

En apprendre davantage sur le [secteur environnemental privilégié des résidus](#) de la COSIA.

Technologie de la couverture de coke

Suncor accélère également la remise en état des bassins de résidus en utilisant une couverture de coke, un sous-produit du bitume valorisé, pour créer une surface solide à notre Bassin 5.

La couverture de coke est suffisamment légère pour flotter sur la surface du bassin et assez solide pour permettre aux camions d'y circuler. Des drains d'assèchement dans la couverture de coke agissent comme des pailles; ils évacuent l'eau et séparent les résidus des matières remises en état.

Le projet de couverture de coke du Bassin 5 est l'un des plus grands bassins mis à l'essai sur le terrain au monde en matière de technologie de traitement des résidus. La solidification ciblée devrait être terminée d'ici 2019; alors que les activités de remise en état pourront commencer.



Déversements et rejets

[Accueil](#) > [Environnement](#) > Déversements et rejets

Sur cette page :

[Prévention des incidents](#) | [Déclaration de déversements et plan d'intervention en cas d'urgence](#) | [Plan d'intervention par niveaux en cas de déversement d'hydrocarbures](#) | [Amélioration continue de la capacité d'intervention](#)

Prévention des incidents

Nous mettons constamment l'accent sur la prévention des incidents. Par conséquent :

- notre personnel est compétent et bien formé
 - à Suncor, les équipes d'intervention reçoivent une formation continue et participent régulièrement à des exercices
 - Suncor a des ententes avec des organismes d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures
- nos méthodes de travail sont rigoureusement contrôlées
 - Suncor a des processus et des méthodes de prévention des déversements, ainsi que des plans d'intervention d'urgence qui sont revus chaque année
- l'équipement et la technologie que nous utilisons sont adaptés à l'environnement de travail
- nos entrepreneurs tiers sont dûment approuvés

Tous ces éléments, appuyés par une planification minutieuse et une évaluation des risques, réduisent la probabilité d'un déversement.

Nous gérons les déversements en partageant les meilleures pratiques pour accroître la sensibilisation et atténuer les risques de futurs incidents.

Chaque déversement est consigné et examiné. Nous déterminons ensuite les causes fondamentales du déversement et nous prenons des mesures afin de réduire les risques et prévenir leur récurrence.

Déclaration de déversement et plans d'intervention en cas d'urgence

Nous disposons de procédures d'inspection et de vérification des installations et de plans d'intervention en cas d'urgence et de déversement, pour toutes nos installations, notamment :

- nos installations d'amont et extracôtières
- nos raffineries et installations d'aval
- nos terminaux de distribution
- notre réseau de stations-service

Outre nos capacités d'intervention à l'interne, nous sommes membre de certains organismes d'intervention, notamment :

- [Société d'intervention maritime, Est du Canada](#)
- [Western Canada Marine Response Corporation](#)
- [Western Canada Spill Services Ltd.](#)
- [Oil Spill Response Ltd.](#)

Notre croissance et la complexité sans cesse grandissante de nos activités signifient toutefois que nous devons améliorer constamment nos pratiques de déclaration et nos efforts d'atténuation afin de réduire davantage le nombre de déversements et leur volume.

Plan d'intervention par niveaux en cas de déversement d'hydrocarbures au large des côtes

Il existe trois niveaux d'intervention en cas de déversement :

1. **Niveau 1** - Il s'agit d'une intervention immédiate de première ligne réalisée par des membres du personnel et des entrepreneurs formés qui suivent les méthodes énoncées et utilisent l'équipement décrit dans le plan d'intervention en cas d'urgence. Cet équipement de niveau 1 est facilement accessible sur les navires d'assistance et les installations extracôtières.
2. **Niveau 2** - Le deuxième niveau d'intervention est assuré par des ressources de nettoyage des déversements locales. Par exemple, la [Société d'intervention maritime, Est du Canada](#) (SIMEC) offre ses services pour nos activités au large de Terre-Neuve-et-Labrador. Il s'agit d'un organisme d'intervention certifié par Transport Canada et engagé par Suncor pour offrir un soutien au personnel régional d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures et qui peut déployer de l'équipement supplémentaire, au besoin.
3. **Niveau 3** - Le troisième niveau d'intervention est assuré par une société internationale qui se spécialise dans l'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures, [Oil Spill Response Limited \(OSRL\)](#). OSRL donne accès à des ressources et à de l'équipement d'intervention pouvant être déployés rapidement à toutes nos installations dans le monde.

Amélioration continue de la capacité d'intervention

Nous nous sommes engagés à améliorer de façon continue notre capacité d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures.

Dans le cadre de nos plans d'urgence, nous effectuons régulièrement des simulations et des exercices de formation sur l'eau. Nous invitons les agences de réglementation et les organismes d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures à participer à ces exercices de préparation.

Nous travaillons avec d'autres entreprises dans les régions où nous exerçons nos activités afin de renforcer les capacités grâce au partage de connaissances, d'expériences et de ressources.

Nous collaborons aussi avec des associations de l'industrie afin d'assurer que l'équipement de contrôle des puits sous-marins, incluant des blocs obturateurs et des produits dispersant, est disponible dans le cas peu probable d'une éruption sous-marine dans le cadre de nos activités de forage. Par exemple, Oil & Gas UK a mis sur pied un groupe consultatif de prévention et d'intervention appelé Oil Spill Prevention and Response Advisory Group qui a conçu, construit et testé des blocs obturateurs de puits, qui sont maintenant mis à la disposition des sociétés qui ont des activités dans le plateau continental britannique de la mer du Nord.

Pour s'assurer de la disponibilité de l'équipement de contrôle et d'intervention dans les puits pour nos activités sur la côte Est du Canada et en Norvège, nous souscrivons au Subsea Well Intervention Service dans le cadre d'une entente supplémentaire avec l'OSRL.

Notre priorité demeure de réaliser nos projets de forage conformément à une planification et une exécution rigoureuses afin d'éviter que des incidents ne se produisent. Nous nous assurons aussi qu'un équipement de contrôle et d'intervention approprié est en place pour nos activités de forage.

[Voir une vidéo de l'Association canadienne des producteurs pétroliers sur la prévention des déversements et les interventions dans l'industrie énergétique extracôtière.](#)



Responsabilité sociale

[Accueil](#) > Responsabilité sociale

La confiance et l'appui des groupes d'intérêt sont essentiels au succès du développement énergétique. Nous mettons tout en œuvre pour créer et maintenir des relations avec les collectivités locales et les groupes d'intérêt afin de bien analyser leurs enjeux et préoccupations à propos de l'impact de la mise en valeur et de l'exploitation des terres et des ressources, notamment en collaborant pour atténuer les incidences environnementales et sociales éventuelles, et en s'assurant que les collectivités locales profitent du développement.



[✉](#) |
 [🐦](#) |
 [f](#) |
 [in](#) |
 [📄](#) Télécharger

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Notre stratégie



Nous croyons que les personnes et les groupes touchés par nos activités ont le droit d'être informés, de participer à un processus d'engagement transparent et d'être consultés sur les enjeux et les occasions qui les concernent. Nous cherchons activement à solliciter la rétroaction des groupes d'intérêt concernant nos activités et nos décisions et nous encourageons les groupes d'intérêt à définir la façon dont ils souhaitent être consultés.

Souvent, il s'agit d'une discussion informelle avec des groupes d'intérêt, et d'autres fois il s'agit d'un engagement ou de processus de consultation pour formels. Par exemple, nous participons régulièrement à des réunions consultatives communautaires avec plusieurs collectivités autochtones et à des forums regroupant divers groupes d'intérêt avec des groupes tels CERES et le Conseil principal de la forêt boréale.

Nous participons aussi à des discussions sur des enjeux d'intérêt national avec des groupes d'intérêt dans le cadre de plusieurs forums. Notre président et

chef de la direction, Steve Willams, est membre de la Commission de l'écofiscalité du Canada qui vise à définir une politique pour favoriser des activités économiques qui appuient les avantages mutuels, dont la création d'emplois, les investissements et l'innovation. Nous avons également fourni des commentaires au Comité consultatif sur le changement climatique de l'Alberta en appui au Plan d'action sur le changement climatique. En 2015, nous avons participé à des débats publics, et soutenu ceux-ci, comme Walrus Energy Talks, pour favoriser une compréhension collective des défis énergétiques et ce qu'ils représentent pour nous et pour notre avenir.

[En apprendre davantage sur l'engagement de Suncor envers les enjeux politiques publics](#)

Engagement envers la gestion des résidus

En 2015, Suncor a été invitée à s'engager auprès de l'Alberta Energy Regulator (AER) et d'autres groupes d'intérêt clés dans le cadre du comité consultatif technique (TAC) pour la gestion réglementaire des résidus. Le TAC comprend d'autres membres dont des représentants de l'industrie, des organisations non gouvernementales de l'environnement (ONGE), des Premières Nations, des Métis, des municipalités, des groupes communautaires ayant des intérêts directs dans la gestion des résidus, et l'AER. Le mandat du TAC était d'effectuer une analyse technique de l'ébauche de la directive sur les résidus de la province qui a été élaborée en réponse aux directives du [Lower Athabasca Region: Tailings Management Framework for the Mineable Athabasca Oil Sands](#). En utilisant une approche consensuelle, le comité a transmis des recommandations à l'AER sur la façon d'améliorer la gestion réglementaire des résidus dans la province.

L'Alberta entame la prochaine phase de l'engagement public pour le Cadre de travail en matière de gestion des résidus pour le cours inférieur de la rivière Athabasca. La phase 2 inclut un groupe multi-intervenants (SIG) et quatre groupes de travail technique du TAC. Suncor continue de participer activement au SIG et à chacun des TAC, au fur et à mesure qu'ils sont mis en œuvre.

Dans le cadre du système de gestion de l'excellence opérationnelle, le cadre de travail sur les relations avec les groupes d'intérêt et les Autochtones s'assure que nous avons une approche uniforme pour les relations avec les groupes d'intérêt et les collectivités autochtones, qu'il s'agisse d'un engagement local ou de l'implication dans les forums nationaux. Le cadre de travail décrit les responsabilités et les engagements de Suncor, et il fournit un mécanisme pour tenir compte des besoins, intérêts et préoccupations des groupes d'intérêt et à l'incorporer à nos décisions commerciales quotidiennes. Il est mis en place dans les normes et lignes directrices et est appuyé par les méthodes, pratiques et outils.

Principe

Nos groupes d'intérêt sont des personnes et des groupes pouvant être touchés par nos activités ou qui, par leurs propres actions, ont un impact sur notre entreprise. En voici quelques exemples :

- propriétaires fonciers et résidents des collectivités
- collectivités autochtones
- trappeurs
- gouvernements et organismes de réglementation
- organisations non gouvernementales et groupes environnementaux
- partenaires d'investissements dans la collectivité
- groupes d'affaires
- clients et fournisseurs
- employés

Nos principes relatifs aux [droits de la personne](#), aux [relations avec les groupes d'intérêt](#) et aux [relations avec les Autochtones](#) canadiennes définissent notre engagement et nos convictions en ce qui a trait aux groupes d'intérêt et aux collectivités situés dans nos zones d'exploitation. Ces principes comprennent le :

- [Principe relatif à la prévention des paiements irréguliers](#)
- Principe relatif à la sécurité internationale
- [Principe relatif à un environnement de travail sans harcèlement ni violence](#)

[Les principes en matière de relations avec les groupes d'intérêt et de relations avec les Autochtones du Canada](#) de Suncor sont examinés aux trois ans. La mise à jour des deux principes a été entamée en 2015 pour refléter les modifications apportées aux ententes sociétales et au contexte externe, tel l'engagement du gouvernement pour adopter la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA). Les nouveaux principes seront disponibles en 2016.

Responsabilités

Tous les employés et entrepreneurs de Suncor qui participent à des activités dont la gestion opérationnelle relève de Suncor sont tenus de respecter ces principes. Les directeurs sont en outre tenus de faire la promotion de nos convictions et de nos méthodes décrites dans ces principes dans les coentreprises qui ne sont pas gérées par Suncor.

Le président et chef de la direction de Suncor doit veiller à la mise en place des principes en matière de relations avec les groupes d'intérêt et de relations avec les Autochtones du Canada de Suncor et rendre compte au Conseil d'administration.

Engagements ^

Nos principes en matière de relations avec les groupes d'intérêt et de relations avec les Autochtones du Canada décrivent notre engagement à développer et à maintenir des relations positives et utiles avec nos groupes d'intérêt et à collaborer étroitement avec les peuples autochtones du Canada pour bâtir et entretenir des relations efficaces, permanentes et mutuellement avantageuses.

Ententes communautaires

Plus largement, nous définissons un engagement comme une promesse officielle faite par l'organisation auprès d'un organisme de réglementation ou d'une autre autorité (y compris les collectivités et les groupes d'intérêt). Outre ces ententes décrites dans les principes, nous avons aussi conclu des ententes avec des collectivités autochtones, particulièrement dans la région de Wood Buffalo. Ces ententes portent sur la façon dont nous collaborons sur des questions comme la consultation sur des projets et les façons de tirer des bénéfices de notre industrie, notamment des occasions commerciales, et des occasions d'emploi et de formation. Le cas échéant, Suncor et la collectivité développent des plans conjoints qui guident les activités de mobilisation et de consultation mutuellement convenues.

En 2013, nous avons mis en place le Cadre de gouvernance sur les relations avec les Autochtones. La structure de gouvernance comporte trois groupes interconnectés qui jouent chacun un rôle pour assurer que les activités de Suncor sont stratégiques et coordonnées et qu'elles font progresser des relations coopératives solides. Ils comprennent un comité directeur composé de v.-p., un groupe de travail et quatre équipes multidisciplinaires :

- Développement communautaire
- Environnement, santé et prévention
- Perfectionnement de la main-d'œuvre
- Expansion commerciale

Cadre de gouvernance sur les relations avec les Autochtones

L'un des objectifs clés de la structure de gouvernance était de gérer proactivement nos engagements envers les collectivités autochtones, mais il avait aussi comme mandat en 2015 de développer une stratégie exhaustive et à long terme sur les relations avec les Autochtones pour l'entreprise. En 2016, cette structure de gouvernance sera mise à profit dans tous les secteurs de l'entreprise pour développer des plans afin de mettre en œuvre le nouvel [objectif social](#) de Suncor.

Nos engagements dépassent les collectivités autochtones. Par exemple, nous sommes un des membres fondateurs du réseau canadien du Pacte mondial des Nations Unies.

Objectifs, cibles et mesures ^

Bien entretenir des relations nécessite des efforts et un engagement réguliers. Il faut donc s'impliquer et faire partie de la collectivité, afin de pouvoir écouter et participer activement avec les groupes d'intérêt locaux et les collectivités autochtones. Voici quelques exemples de notre façon de faire :

Comité de liaison communautaire (CLC) de Cedar Point

En 2015, nous avons créé le CLC de Cedar Point pour partager des informations et recueillir les commentaires de la collectivité durant la construction et l'exploitation de notre projet de parc éolien Cedar Point en Ontario. Nous avons su par le CLC et la collectivité que Suncor devait être plus accessible durant la phase de construction étant donné les nombreuses préoccupations relatives au projet. Nous avons donc tenu de nombreuses séances de travail avec le CLC pour créer une relation de travail solide et avons organisé une autre rencontre publique en 2015.

La structure conjointe du comité permet un meilleur engagement. La collectivité a été en mesure de guider la portée et le contenu des réunions, l'équipe du projet et les membres de la collectivité ont pu communiquer directement et cela a créé un forum pour les personnes ayant des préoccupations à émettre.

Nous n'avons pas répondu aux attentes de chaque intervenant de la collectivité, toutefois, nous avons tenu compte de tous les commentaires et, lorsque c'était possible, nous avons répondu à la préoccupation. Par exemple, la collectivité nous a fait savoir que la sécurité des routes et la circulation était une préoccupation sur des chemins privés et des routes secondaires. En réponse, nous avons travaillé avec l'entrepreneur principal pour effectuer des vérifications de vitesse régulières dans les zones de construction et améliorer la conscience générale et la sécurité routière.

Étude sur les plantes des milieux humides ayant une valeur culturelle

Dans le cadre d'engagements et de consultations continus auprès des communautés autochtones de la région de Wood Buffalo, nous avons appris que les sites remis en état et les plans de fermeture de Suncor devaient permettre d'obtenir un environnement où il serait possible d'exercer des activités traditionnelles comme la chasse, la pêche, la cueillette et le trappage.

À la lumière de ce commentaire, les équipes Remise en état et Relations avec les groupes d'intérêt et les Autochtones de Suncor ont établi conjointement une démarche de mobilisation qui tient compte des points de vue des cinq Premières Nations de la région afin de mieux comprendre quelles espèces de plantes des milieux humides sont importantes pour ces communautés. Suncor a invité cinq aînés provenant de chacune des Premières Nations à élaborer conjointement un projet sur les espèces de plantes des milieux humides.

Première initiative du genre, l'étude est une démarche de collaboration du début à la fin entre Suncor et les Premières Nations visant à dresser une liste des espèces de plantes des milieux humides qui reflètent et respectent le savoir traditionnel des communautés et rehaussent les activités de remise en état menées par Suncor. Lorsque le plan de travail de trois ans sera complété, Suncor travaillera à intégrer les espèces de plantes à ses activités de fermeture et de remise en état.

Planifier la mobilisation pour assurer l'efficacité des arrêts planifiés à la raffinerie de Commerce City

Nous savons qu'il est important de mobiliser rapidement les différents intervenants et de leur fournir de l'information pertinente le plus tôt possible sur nos activités afin qu'ils puissent en prendre connaissance. En ce sens, la planification et la mobilisation des intervenants en vue de l'arrêt planifié pour 2016 à notre raffinerie de Commerce City a débuté en 2015.

La planification judicieuse est importante, mais c'est la confiance et les relations de longue date que nous entretenons avec la collectivité, nos voisins et les principaux intervenants qui favorisent une mobilisation réussie. Par exemple, grâce à une consultation préalable auprès de la ville de Commerce City nous avons pu utiliser plusieurs de ses voies et outils de communication, ce qui nous a permis de transmettre une information détaillée au sujet de l'arrêt planifié bien à l'avance à un plus vaste auditoire dans la collectivité.

La mobilisation entourant cet arrêt planifié nous a fourni une autre occasion de transmettre quotidiennement de l'information sur nos activités aux différents intervenants. La mobilisation préalable de nos intervenants est un exemple d'application des valeurs de Suncor; il s'agit d'un véritable engagement à partager, à écouter et à collaborer. Dans ce cas-ci, entre autres, avec la ville qui joue un rôle de véritable partenaire d'affaires.

S'engager auprès de nos voisins à Sarnia

La Première Nation Aamjiwnaang est la plus proche voisine de notre raffinerie de Sarnia et nos relations avec cette communauté est une priorité pour nous. Nous sommes conscients que nos activités ont un impact sur la communauté Aamjiwnaang et nous avons travaillé afin de réduire ces impacts, tout en témoignant de notre engagement à être un exploitant qui agit de façon sécuritaire et respectueuse de l'environnement.

Au cours des dernières années, nous nous sommes efforcés d'aborder des questions qui préoccupent la communauté Aamjiwnaang, tout en renforçant notre relation avec ses membres. Nous y arrivons en mettant l'accent sur des améliorations opérationnelles, une meilleure communication et un engagement significatif. Nous avons progressé sur le plan de la communication avec les groupes d'intérêt, les avis d'incident et les avis généraux. Nous participons aussi régulièrement à des réunions du comité de l'environnement de la communauté Aamjiwnaang et nous organisons aussi des rencontres qui permettent aux membres de la communauté d'en apprendre plus sur notre raffinerie de Sarnia, de poser des questions et de nous donner leur point de vue.

Grâce à un dialogue respectueux, nous renforçons notre relation. Tout en continuant à chercher des façons de s'améliorer, des conversations constructives nous aident à mieux cerner les priorités et les préoccupations identifiées par la communauté Aamjiwnaang et la façon d'y répondre.

Comités consultatifs des Premières Nations

Dans le cadre de notre engagement continu auprès de plusieurs collectivités autochtones situées près de nos installations des sables pétrolifères, nous participons régulièrement à des réunions de comités consultatifs. Les membres du comité consultatif représentent un large échantillon des membres de la collectivité, incluant souvent des aînés et des jeunes qui ne participent pas régulièrement dans le cadre de consultations formelles. Les réunions agissent comme un forum pour Suncor et la collectivité pour discuter des activités de Suncor et de plusieurs autres points d'intérêt ou préoccupations pour la collectivité.

Processus de soutien

Outre les activités directes de consultation et d'engagement, de nombreux processus internes garantissent que nous connaissons et comprenons les intérêts et préoccupations des groupes d'intérêt, et que nous en tenons compte dans la planification des activités et des affaires.

- Notre processus de gestion des enjeux stratégiques (SIMP) vise à identifier, surveiller et gérer proactivement les enjeux environnementaux, économiques et sociaux clés qui sont les plus critiques pour Suncor, les groupes d'intérêt et les Premières Nations et les communautés Autochtones.
- Dans le cadre de ADEM (Modèle d'exécution pour le développement des actifs), les préoccupations des groupes d'intérêt et des Premières Nations et des communautés Autochtones et les impacts éventuels sont intégrés dès les premières phases de planification d'un projet, avant de conclure des ententes et/ou de prendre des décisions commerciales finales.
- Notre [analyse de la pertinence](#) annuelle examine les préoccupations clés des groupes d'intérêt et des communautés Autochtones, et inclut l'information apprise dans le cadre de l'engagement et de la rétroaction continue lors du forum annuel des multi-intervenants de Suncor avec CERES.

Évaluation



Surveillance

Dans le cadre du système de gestion de l'excellence opérationnelle, le cadre de travail sur les relations avec les groupes d'intérêt et les Autochtones inclut :

- des lignes directrices et des processus pour assurer que la planification et les pratiques de l'engagement sont examinées annuellement et comparées avec les paramètres de mesure du rendement, et qu'elles sont utilisées pour l'engagement futur.
- un mécanisme de gestion des griefs qui nous permet de recevoir les plaintes des groupes d'intérêt qui pourraient provenir des impacts directs et/ou indirects associés aux activités de Suncor, de les étudier et de fournir une réponse en temps opportun et de manière uniforme.

Outre notre système de gestion et nos principes, l'efficacité continue de nos relations avec les groupes d'intérêt est contrôlée par divers processus incluant le Cadre de gouvernance sur les relations avec les Autochtones et le Processus de gestion des enjeux stratégiques.

Résultats

La façon dont le monde envisage le développement de l'énergie a changé radicalement. Les attentes des groupes d'intérêt augmentent, et le contexte juridique et réglementaire continue d'évoluer et de se complexifier. Nous croyons que notre performance sociale est devenue tout aussi importante que notre performance environnementale. Cette année, nous mettons en pratique les leçons apprises des objectifs stratégiques en matière de performance environnementale établis en 2009, et publions notre premier [objectif social](#). Le nouvel objectif est ambitieux et audacieux, et est conçu pour mettre au défi notre entreprise et la stimuler.

Que faisons-nous différemment?

Objectif social - Nous savons appris que l'établissement d'objectifs peut nous inciter à examiner la façon dont nous menons nos affaires et travaillons avec les autres. En 2016, nous travaillerons à la mise en place de notre objectif social. Ce ne sera pas la tâche d'un petit groupe à Suncor, mais notre tâche à tous. Vous pouvez en apprendre davantage sur notre façon de travailler à l'échelle de l'entreprise et d'offrir à chaque employé la possibilité de participer, sur notre page [Objectifs et progrès](#).

Gouvernance intégrée - Pour répondre aux attentes croissantes de nos groupes d'intérêt, nous reconnaissons la nécessité d'intégrer notre approche aux relations avec les groupes d'intérêt et les Autochtones à l'échelle de l'entreprise. L'une des façons d'y arriver est le Cadre de gouvernance sur les relations avec les Autochtones. Ce cadre de travail comprend un comité directeur composé de v.-p., un groupe de travail et des équipes multidisciplinaires qui travaillent à l'échelle de l'entreprise afin de s'assurer que les activités de Suncor sont stratégiques et coordonnées et qu'elles font progresser des relations solides et mutuellement avantageuses. Nous tirons aussi parti d'autres processus internes, tel le processus de gestion des enjeux stratégiques et le Modèle d'exécution pour le développement des actifs, pour assurer que nous tenons compte du contexte social de nos activités aussi tôt que possible.

Au-delà de Wood Buffalo - Suncor exerce des activités dans la région de Wood Buffalo en Alberta depuis 1967. Nous faisons partie de la collectivité et créons des relations depuis longtemps. Et nous continuerons de le faire mais nous sommes conscients que nous devons également porter notre attention à nos autres secteurs d'exploitation. En 2016, nous allons appliquer les leçons tirées de Wood Buffalo et chercher des occasions d'étendre notre approche à d'autres collectivités. Au fur et à mesure que nous mettrons en place notre objectif social, nous tenterons d'accroître les occasions pour les collectivités et nos partenaires clés par le biais de [la Fondation Suncor Énergie](#).

Grandes discussions, ensemble - Tout au long de 2015, nous avons participé à de nombreuses discussions publiques sur des enjeux importants pour nous et pour les groupes d'intérêt - [politique climatique](#), [accès au marché](#) et [réconciliation](#), entre autres. Nous croyons que nous avons un rôle à jouer dans ces discussions et nous maintiendrons notre implication, mais diriger le changement n'est pas quelque chose qu'une entreprise, qu'une industrie, qu'un gouvernement ou qu'un groupe d'intérêt peut réaliser seul. Nous croyons que nous pouvons faire tellement plus lorsque nous collaborons, et nous continuerons de chercher des occasions de mieux comprendre les défis et de façonner notre avenir, en nous engageant avec les autres.



Relations avec les Autochtones

[Accueil](#) > [Responsabilité sociale](#) > Relations avec les Autochtones

Sur cette page :

[Relations à l'échelle du Canada](#)

[Principe sur les relations avec les Autochtones](#)

[Notre objectif social](#)

Bon nombre de nos installations sont situées sur des terres traditionnelles des peuples autochtones, et nous reconnaissons que nos activités ont un impact sur les collectivités locales.

À titre d'exploitant de longue date, nous travaillons depuis de nombreuses années pour bâtir des relations solides et mutuellement avantageuses avec les collectivités autochtones situées près de nos installations et nous sommes engagés à assurer que ces collectivités profitent de nos activités afin de demeurer fortes et durables.

Il y a encore fort à faire, mais nous faisons des progrès.

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Relations à l'échelle du Canada



Aujourd'hui, Suncor entretient des relations avec plus de 150 groupes autochtones d'un bout à l'autre du Canada. Exemple :

- Il y a 22 stations-service Petro-Canada, une entreprise de Suncor, appartenant aux Premières Nations, principalement dans l'Ouest du Canada. Ces stations-service sont situées dans des réserves des Premières Nations.
- La collectivité de la Première Nation Aamjiwnaang est voisine depuis longtemps de notre raffinerie de Sarnia située dans le sud de l'Ontario. Cette Nation est notre [partenaire financier](#) dans le projet éolien Adelaide.
- En 2015, nous avons dépensé 599 millions \$ auprès d'entreprises autochtones, pour un total de 3,44 milliards \$ depuis 1999. Bien que la majorité de ces dépenses se fassent dans nos installations des sables pétrolifères de la municipalité régionale de Wood Buffalo, nous continuons d'essayer de trouver de nouvelles occasions de travailler avec les entreprises autochtones à l'échelle du Canada.

Principe sur les relations avec les Autochtones



Notre principe canadien sur les relations avec les Autochtones repose sur ce qui suit :

- Respect
- Communication
- Avantages
- Environnement

Principe sur les relations avec les Autochtones : Écoutez-le en cri et en déné :

- Version audio en cri - [Télécharger le fichier MP3 \(10 Mo\)](#)
- Version audio en déné - [Télécharger le fichier MP3 \(11 Mo\)](#)

[Télécharger le Principe sur les relations avec les Autochtones](#) (PDF 2 p., 1,3 Mo)

Notre objectif social



« Les entreprises et l'économie s'exposent à des risques si nous ne sommes pas en mesure de répondre aux attentes élevées de la société envers notre performance. »

- Steve Williams, président et chef de la direction

Il y a trois ans, nous avons commencé à réfléchir à nos prochains objectifs en matière de développement durable. Ces objectifs sont centrés sur les principaux besoins et demandes de notre entreprise.

Même si nous travaillons dans des collectivités autochtones depuis plus de 40 ans, nous reconnaissons que parfois notre approche était plus colonialiste que collaborative - nous voulions faire ou régler des choses plutôt que de tenter de comprendre les intérêts et besoins des collectivités touchées.

Notre premier objectif social est une déclaration de notre intention de faire les choses différemment - de choisir une nouvelle voie qui porte sur le renforcement de nos relations avec les peuples autochtones. Pour nous, suivre cette voie signifie travailler ensemble et créer plus d'occasions pour améliorer l'implication dans l'industrie énergétique, afin que les avantages sociaux et économiques tirés des ressources du Canada soient davantage partagés. Notre aspiration est : Nous démontrerons une confiance et un respect mutuels avec les peuples autochtones du Canada. Nous changerons notre façon de penser et agirons de façon à accroître la participation des peuples autochtones dans le développement énergétique.

Nous savons que les Autochtones du Canada veulent jouer un rôle plus important dans la façon dont l'énergie est développée - de la proposition du projet à la remise en état des terres. Notre objectif social à long terme le reconnaît et souligne les quatre secteurs de rendement auxquels nous pouvons collaborer pour améliorer la participation :

- Renforcer les relations entre les Autochtones et tous les Canadiens, en commençant par Suncor.
- Collaborer avec la jeunesse autochtone pour développer son potentiel de leadership grâce à des liens utiles à l'intérieur et à l'extérieur de Suncor.
- Augmenter largement nos effectifs autochtones en mettant l'accent sur l'embauchage, la rétention et l'avancement des employés autochtones à l'échelle de notre entreprise.
- Accroître les revenus des entreprises et collectivités autochtones en profitant mutuellement d'ententes de commercialisation et d'achats d'articles et de services.

Apprendre ensemble

Ce n'est pas quelque chose que nous pouvons faire seuls, et ce n'est pas quelque chose que nous faisons pour les Autochtones. Nous continuerons à apprendre des partenaires et des collectivités afin de pouvoir bâtir des relations de confiance. De réels partenariats collaboratifs exigent humilité, honnêteté et volonté d'apprendre les uns des autres afin d'avoir une compréhension commune à partir de laquelle nous pouvons découvrir où sont nos intérêts mutuels.

Mise en œuvre

Suncor fera progresser l'objectif social, dans les quatre secteurs de rendement, au cours des 10 prochaines années. Nous ferons régulièrement des rapports de progrès.

Ce ne sera pas une approche universelle. Nous travaillerons plutôt avec nos entreprises et chacune des collectivités où nous exerçons des activités, pour établir des plans de mise en œuvre qui tiennent compte des besoins des collectivités et des entreprises et de leur capacité.

Nombre de nos efforts à ce jour ont porté sur Wood Buffalo et les régions où nos activités sont situées à proximité de terres ancestrales. Avec cet objectif, nous visons à aller au-delà de ces régions. Nous devons préalablement apprendre des collectivités et tenter de comprendre. Puis, en examinant toutes les possibilités à l'échelle de notre entreprise et en encourageant nos employés à poser des gestes chaque jour, nous croyons que nous pouvons faire une différence.



Renforcer les relations avec les Autochtones

[Accueil](#) > [Responsabilité sociale](#) > [Relations avec les Autochtones](#) > Renforcer les relations avec les Autochtones

Sur cette page :

[Initiatives de soutien](#) | [Sensibilisation et compréhension accrues](#) | [Mesurer nos progrès](#)

Secteur de rendement : Renforcer les relations entre les Autochtones et tous les Canadiens, en commençant par Suncor

Nous pouvons faire davantage pour connaître l'histoire et les expériences des Autochtones, afin de commencer à mieux nous connaître les uns les autres.

Nous nous sommes engagés à offrir à nos employés plus de formation et plus d'occasions de participer aux expériences culturelles. Nous mesurons les changements en matière de compréhension et de comportements - à Suncor et dans le cadre des efforts des principaux partenaires de la Fondation Suncor Énergie, notamment Indspire, [Bridges Social Development](#) et [Réconciliation Canada](#).

Initiatives de soutien

Renforcer les relations sera une évolution pour chacun de nous à Suncor et nous avons conçu plusieurs initiatives pour soutenir les employés en cours de route. Nous nous concentrons sur quatre secteurs clés : accroître la sensibilisation, favoriser la compréhension, changer d'attitudes et, ultimement, changer de comportements.

Formation de sensibilisation à la culture autochtone

À la fin de 2015, nous avons lancé une nouvelle formation sur le Web afin que chaque employé ait un niveau de sensibilisation de base relativement à l'histoire et aux expériences des Autochtones au Canada. Nous avons élaboré notre propre programme de formation en utilisant les commentaires et conseils de partenaires tel Réconciliation Canada et de nos employés autochtones. La formation présente leurs histoires et points de vue qui rendent l'information et le message plus pertinents.

Nous offrons aussi une formation en classe plus complète qui développe davantage la sensibilisation créée par la formation sur le Web. Elle permet de mieux connaître les relations historiques et actuelles entre les Autochtones et les Canadiens grâce à des récits et des discussions constructives.

Réseau des employés autochtones

Le Réseau des employés autochtones (REA) de Suncor est un nouveau groupe de ressources pour les employés visant à favoriser l'inclusion des Autochtones à Suncor. Le réseau est structuré autour de quatre secteurs clés appelés cercles. Le Cercle de sensibilisation autochtone appuie spécifiquement l'échange interculturel en améliorant la sensibilisation et la compréhension à Suncor concernant les expériences des Autochtones.

Apprentissage culturel par l'expérience

Nous offrons aux employés à l'échelle de Suncor l'occasion de participer à des expériences d'apprentissage culturel. Ces expériences permettent un engagement direct et un échange culturel entre les Autochtones et les non-Autochtones. Notamment par la participation à des événements communautaires tel les Jours du traité ou des activités de bénévolat pour des initiatives spécifiques comme l'animation d'ateliers sur le développement commercial dans le cadre de notre partenariat avec la NAABA (Northeastern Alberta Aboriginal Business Association).

Améliorer la sensibilisation et la compréhension, un employé à la fois

Le programme de formation sur la sensibilisation aux collectivités autochtones est une bonne façon pour nous de permettre à chaque employé de Suncor d'en apprendre davantage sur l'histoire et les expériences des Autochtones. Des employés à l'échelle du Canada qui ont suivi la formation ont fait part de leurs commentaires. En voici quelques-uns :

- *J'aime l'idée de pouvoir apprécier notre histoire en tant que pays et non seulement comme la seule histoire des Premières Nations. Nous avons joué un rôle dans l'histoire et nous avons un rôle à jouer pour créer un avenir meilleur pour tous les Canadiens, peu importe leurs antécédents.* - Calgary
- *En toute honnêteté, je n'avais jamais pensé interagir avec des Autochtones dans ma vie personnelle avant d'avoir vu cette vidéo. J'ai vu dans quelle mesure j'ignorais ce que j'ignorais... cela m'a inspiré à en apprendre davantage sur la culture et la façon dont je peux établir un rapprochement. Merci* - Mississauga
- *Je suis passé par une gamme d'émotions : découvrir les enjeux, avoir honte de notre passé, et être fier de faire partie d'une entreprise qui tente réellement de changer les choses.* - Fort McMurray

Outre le programme de formation sur la sensibilisation sur les collectivités autochtones, nous avons passé du temps en 2015 à nous assurer d'offrir plus d'occasions à nos employés de s'engager et d'en apprendre davantage sur l'histoire et les expériences des peuples autochtones. Par exemple, outre le REA et les occasions d'apprentissage culturel par l'expérience, nous :

- avons créé dans l'intranet une nouvelle section pour nos employés qui présente une large variété de ressources thématiques dont des livres, des films, des sites Web, de la musique et des baladodiffusions
- distribuons un bulletin électronique sur les collectivités qui présente un membre du REA, fournit des mises à jour sur chacun des cercles du REA et inclut texte de sensibilisation à la culture, ainsi que d'autres nouvelles pertinentes
- avons un calendrier des événements que tous les employés peuvent consulter pour voir les occasions à venir et s'impliquer

Mesurer nos progrès

Comme pour les initiatives de soutien, nous mesurons la création de relations de nombreuses façons en cours de route. À l'interne, nous mesurons la croissance de la sensibilisation et les attitudes changeantes selon le nombre de participants au programme de sensibilisation aux collectivités autochtones en ligne et en classe, et en effectuant des sondages avant et après la participation au programme. Nous utiliserons aussi des évaluations de développement pour mesurer l'efficacité de notre travail, pour chercher des changements de perception, d'attitudes et de comportements, et pour identifier les occasions émergentes.



Partenariat avec des entreprises autochtones

[Accueil](#) > [Responsabilité sociale](#) > [Relations avec les Autochtones](#) > [Partenariat avec des entreprises autochtones](#)

Sur cette page :

[Exemples en 2015](#) | [Collaborer avec des fournisseurs autochtones](#)

Secteur de rendement : accroître les revenus des entreprises et collectivités autochtones

Augmenter les ententes de commercialisation

Au cours des dernières années, nous avons accru avec succès les relations et étendu les occasions d'expansion commerciale avec les collectivités autochtones dans le secteur Aval de Suncor. Ces relations d'affaires mutuellement avantageuses entre Suncor et les collectivités autochtones tirent parti de notre marque Petro-Canada et des buts des collectivités pour le développement économique.

Au cours des dix prochaines années, nous voulons poursuivre ces efforts et accroître nos échanges avec les collectivités autochtones parce que c'est avantageux sur le plan économique.

Augmenter les dépenses auprès des fournisseurs autochtones

Suncor travaille depuis longtemps avec des fournisseurs autochtones, en particulier dans la région de Wood Buffalo. Nous voulons mettre en œuvre ce que nous avons appris au cours des vingt dernières années à l'échelle de nos entreprises, afin que plus d'entrepreneurs et de collectivités autochtones participent à nos activités et en profitent.

Exemples en 2015

Petro-Canada s'associe avec la Première Nation 468 de Fort McMurray et Christina River Enterprises

Cette année, la Première Nation 468 de Fort McMurray et Christina River Enterprises ont ouvert en Alberta le premier établissement de ventes au détail Petro-Canada appartenant à des Autochtones. Les efforts qui ont mené à cette étape ont commencé lorsque Petro-Canada a tenu une conférence à Osoyoos, en C.-B., en octobre 2014. Intitulée « Imaginer les possibilités », la conférence regroupait des personnes aux vues similaires qui voulaient connaître les possibilités pour les entreprises autochtones d'ouvrir des stations-service. Christina River Enterprises était l'un des participants. Pat Pambianco de Petro-Canada a déclaré ce qui suit lors de l'ouverture du nouvel établissement de ventes au détail :

« Aujourd'hui, nous écrivons un autre chapitre de notre histoire commune et de notre relation solide avec la Première Nation 468 de Fort McMurray et Christina River Enterprises. Nous reconnaissons que les personnes et les collectivités touchées par nos activités devraient avoir la possibilité de profiter d'une plus grande participation au développement énergétique. »

En 2015, cinq nouveaux établissements de ventes au détail Petro-Canada ont ouvert leurs portes dans des collectivités autochtones de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest.

Partenaires dans le projet de parc éolien Adelaide

Notre raffinerie de Sarnia est située près de la collectivité de la Première Nation Aamjiwnaang. En 2015, cette Première Nation est devenue notre partenaire financier dans le [projet éolien Adelaide](#). La Première Nation Aamjiwnaang détient une participation de 25 pour cent dans le projet.

« Ce partenariat est l'occasion pour nous de continuer à travailler avec la Première Nation Aamjiwnaang pour notre avenir énergétique commun, a déclaré Jim Provias, vice-président, Énergie renouvelable. Nous nous sommes engagés à travailler en étroite collaboration avec la communauté Aamjiwnaang et nous sommes impatients de développer cette relation pour la durée de vie de notre projet. »

Le projet éolien Adelaide est une installation de 40 mégawatts (MW) est située à environ 5 kilomètres au nord de Strathroy, en Ontario, et possède 18 turbines.

« La Première Nation Aamjiwnaang s'est engagée à créer un partenariat qui contribue au développement de notre communauté, a souligné le chef Chris Plain. Le projet Adelaide nous permet d'utiliser notre territoire traditionnel de façon à l'aligner sur nos valeurs et notre philosophie en contribuant à un avenir plus durable pour notre communauté et l'ensemble de la province. »

Collaborer avec des fournisseurs autochtones

Les fournisseurs autochtones ont connu une année record en 2015. Des dépenses importantes sur des projets comme [Fort Hills](#) offrent plus de possibilités de contrats pour les fournisseurs autochtones. Bien que nous nous rapprochions de notre cible de dix ans, nous ne nous attendons pas à l'atteindre pour l'instant.

Les défis de l'avenir

Les défis actuels de la conjoncture signifient que nos dépenses pour des projets pour les années à venir seront largement réduites. Par conséquent, il y aura moins de possibilités de contrats. Nous savons que les dépenses pour des projets fluctuent, nous nous efforçons donc de définir des possibilités durables pour les fournisseurs autochtones pour les années à venir. Nous mettons l'accent sur quelques secteurs :

- À l'interne, nous changeons notre approche en intégrant les fournisseurs autochtones dans chacune des catégories de notre chaîne d'approvisionnement, afin qu'ils soient partie prenante de notre façon de travailler, chaque jour.
- Nous tentons aussi d'intégrer ces mêmes valeurs auprès de nos fournisseurs et entrepreneurs. L'inclusion des fournisseurs autochtones est un élément clé que nous utilisons pour évaluer nos entrepreneurs et fournisseurs, en nous assurant qu'ils visent aussi à faire progresser les stratégies de sous-traitance des Autochtones.
- Nous découvrons des façons d'élargir et de diversifier la portée de nos dépenses globales qui est disponible pour les fournisseurs autochtones et nous collaborons directement avec des entreprises sélectionnées pour développer leur capacité
- Historiquement, nous nous sommes concentrés sur la région de Wood Buffalo. En poursuivant nos partenariats avec la [Northeastern Alberta Aboriginal Business Association](#) (NAABA) et la [Canadian Council for Aboriginal Business](#) (CCAB), nous cherchons au-delà de Wood Buffalo pour trouver des possibilités de mettre sur pied des relations et des partenariats avec les fournisseurs autochtones dans certaines des autres collectivités où nous exerçons nos activités à l'échelle du Canada.



Partenariat avec les jeunes Autochtones

[Accueil](#) > [Responsabilité sociale](#) > [Relations avec les Autochtones](#) > [Partenariat avec les jeunes Autochtones](#)

Sur cette page :

[Initiatives de soutien](#) | [Mesurer nos progrès](#)

Secteur de rendement : collaborer avec la jeunesse autochtone pour développer leur potentiel de leadership

Nos partenaires et les jeunes nous ont montré que les organismes et les programmes ancrés dans la culture et la réconciliation mènent à la fierté de soi et de sa culture et ouvrent la voie vers la réussite. Les jeunes d'aujourd'hui sont les leaders de demain – c'est pourquoi nous sommes déterminés à établir des liens plus solides avec les jeunes Autochtones.

Grâce à la Fondation Suncor Énergie, nous appuyons nos organisations partenaires en tentant de trouver des solutions novatrices pour les collectivités autochtones, par la mobilisation de la jeunesse, les occasions culturelles et les programmes de leadership et d'éducation pour ouvrir la voie vers un avenir prospère.

Initiatives de soutien

Il faut d'abord pouvoir compter sur des partenaires qui partagent notre vision. Par le biais de la stratégie de financement de la Fondation Suncor Énergie, nous pouvons être un catalyseur, qui travaille avec les autres tout en étant proche des collectivités et en leur apportant notre soutien. Voici certains de nos partenaires qui sont des vecteurs de changement :

- [Bridges Social Development](#) – travaille avec les jeunes Autochtones dans le sud de l'Alberta afin qu'ils découvrent leur but et leur voix tout en développant des occasions de leadership communautaire.
- [Actua](#) - inspire la jeunesse des collectivités autochtones à l'échelle du Canada à considérer une carrière éventuelle en sciences, technologie ou mathématiques par la connexion à la culture et aux collectivités.
- [Indspire](#) - offre l'occasion à Suncor d'inviter des étudiants autochtones des communautés situées à proximité de ses sites d'exploitation à la remise des prix Indspire, de leur présenter des récipiendaires inspirants et de leur faire vivre une expérience susceptible de changer leur vie.
- [Learning Through the Arts](#) - travaille avec les étudiants autochtones de la région de Wood Buffalo en utilisant les arts et la culture comme outils pour comprendre le programme; cette initiative a permis d'accroître largement le taux d'obtention de diplôme dans la région.

Partenariat avec Bridges Social Development Canada

Au cours de l'été 2015, notre partenaire Bridges Social Development a encore une fois accueilli l'événement The Aboriginal Youth Explosion. L'événement annuel regroupe l'ensemble des voix des jeunes Autochtones de l'Alberta pour célébrer l'exploration de leur sagesse et aptitude personnelles. Il présente le travail aventureux et stimulant accompli par les jeunes Autochtones en tant que participants au programme Bridges' Unveiling Youth Potential - un programme d'émancipation visant à exploiter le potentiel des jeunes et jeunes adultes en les soutenant dans leurs rôles de leadership pour créer des collectivités solides et résilientes.

[Visionner des vidéos de l'événement Aboriginal Youth Explosion](#)

Mesurer nos progrès

Au cours des dix prochaines années, nous mesurerons les augmentations d'une année à l'autre dans deux secteurs :

- Nombre d'occasions pour la formation en leadership et l'expérience des jeunes
- Nombre d'occasions pour les interactions entre les employés de Suncor et les jeunes

Nous mesurerons la plus grande partie de ces efforts par le biais de nos [partenaires communautaires transformateurs](#). Nous collaborerons également avec nos propres employés dans le cadre du [réseau pour les employés autochtones](#) (REA). Plus particulièrement, le cercle de rapprochement du REA s'efforce de créer une communauté de soutien pour les employés autochtones de Suncor et de développer un programme d'ambassadeurs. Le programme vise à créer un bassin d'ambassadeurs représentant un large échantillon de nos employés autochtones intéressés à s'engager avec les jeunes dans les écoles et les collectivités pour partager leur expérience.



Augmenter les effectifs autochtones

[Accueil](#) > [Responsabilité sociale](#) > [Relations avec les Autochtones](#) > Augmenter les effectifs autochtones

Sur cette page :

[Initiatives de soutien](#)

[Mesurer nos progrès](#)

Secteur de rendement : Nous augmentons nos effectifs autochtones par l'embauchage, la rétention et l'avancement des employés autochtones à l'échelle de notre entreprise.

L'accroissement significatif du nombre d'emplois occupés par des Autochtones à Suncor ne repose pas seulement sur l'embauche de plus d'Autochtones auto-proclamés à Suncor. Afin d'apporter des changements positifs et durables, nous devons bâtir une culture d'inclusion accrue à Suncor. Cela signifie changer notre façon de penser et d'agir afin que tous les groupes diversifiés soient respectés, appréciés et engagés dans notre lieu de travail.

Nous reconnaissons que le fait d'avoir des Autochtones travaillant à tous les niveaux et à l'échelle de Suncor offre une connexion importante pour les autres employés autochtones et les collectivités dans l'ensemble du Canada.

Initiatives de soutien

Processus de recrutement inclusifs

Suncor a demandé l'aide du [Conseil des ressources humaines autochtones](#) pour effectuer une étude indépendante de nos pratiques de recrutement et de sélection. Le rapport du Conseil des ressources humaines autochtones a souligné plusieurs activités positives qui sont en cours en lien avec les pratiques de recrutement et de sélection des Autochtones à Suncor. Il en ressort des recommandations pour renforcer les activités visant à attirer des candidats autochtones et les encourager à présenter une demande d'emploi à Suncor.

Nous avons mis en place certaines de ces recommandations :

- Suncor envoie du matériel de marketing à tous les coordonnateurs de l'emploi des Autochtones de la région pour leur faire part des postes vacants.

- Suncor a mis à profit des techniques de marketing additionnelles pour atteindre cet important segment de candidate au Canada, notamment par le biais de partenariat avec [Aboriginal Link network](#)
- Un représentant de Suncor visite les collectivités autochtones de Wood Buffalo de façon régulière pour examiner des curriculum vitae, expliquer ce que c'est que de travailler à Suncor et donner des renseignements sur les programmes d'études et de formation.

Réseau des employés autochtones

Le Réseau des employés autochtones (REA) est un nouveau groupe de ressources pour les employés créé par et pour les employés de Suncor qui veulent favoriser l'inclusion des Autochtones dans l'entreprise et créer un environnement de travail sûr et solidaire pour les employés autochtones. Plus de 100 personnes se sont jointes au réseau au moment de son lancement à l'été 2015, et les inscriptions continuent de croître régulièrement. Le réseau est structuré autour de 4 secteurs clés qui progressent par petites équipes de travail appelées cercles. Chaque cercle comprend de 5 à 8 membres provenant de tous les secteurs de Suncor qui se réunissent régulièrement pour développer des programmes et des initiatives pour soutenir les 4 objectifs clés.

- Cercle de la communauté autochtone : Bâtir une communauté de soutien des employés autochtones à Suncor
- Cercle de rapprochement des Autochtones : former un bassin d'ambassadeurs de Suncor auprès des communautés autochtones en mettant l'accent sur les jeunes
- Cercle consultatif autochtone : Mettre au point un moyen pour les employés autochtones de conseiller Suncor sur la façon de travailler avec les Autochtones
- Cercle de sensibilisation à la culture autochtone : accroître la sensibilisation et la compréhension à Suncor concernant les expériences des Autochtones

Programme d'emploi d'été pour les étudiants autochtones

Pendant de nombreuses années, Suncor a embauché des étudiants autochtones de niveau postsecondaire dans le cadre de son programme d'emploi d'été pour les étudiants autochtones. Ce programme s'inscrit dans notre engagement envers les communautés autochtones de la municipalité régionale de Wood Buffalo et nous sommes fiers de l'expérience de travail enrichissante et des connaissances du secteur énergétique acquises par ces jeunes autochtones de niveau postsecondaire.

Rapprocher les jeunes Autochtones des occasions d'emploi reste un objectif commun pour Suncor et les collectivités au sein desquelles nous exploitons nos activités. En 2015, nous avons effectué une analyse exhaustive des réussites et défis du programme et nous continuerons de bien cerner la situation afin de nous assurer que les étudiants embauchés connaissent du succès.

Nos initiatives touchant l'augmentation des effectifs autochtones est l'une des façons qui illustre que nous avons commencé à changer notre façon de penser et d'agir - l'engagement que nous avons pris dans le cadre de notre nouvel objectif social - afin de renforcer nos relations, pour que les peuples Autochtones puissent jouer un plus grand rôle dans le développement énergétique.

Mesurer nos progrès

Parmi les façons de mesurer nos progrès notons :

- Accroître la présence autochtone dans nos effectifs de 50 % d'ici 2025 en accroissant le nombre d'employés autochtones auto-proclamés actuels et en embauchant de nouveaux employés.
- Éliminer l'écart dans les taux de rétention et d'avancement entre les employés autochtones et non autochtones de Suncor d'ici 2025.



Investissements dans la collectivité

[Accueil](#) > [Responsabilité sociale](#) > Investissements dans la collectivité

Sur cette page :

[Notre stratégie en matière d'investissements dans la collectivité](#)

[Investissements dans la collectivité : Notre soutien dans la collectivité](#)

[Exemples de](#)

[notre stratégie à l'œuvre](#)

En tant que gardiens des précieuses ressources naturelles, nous avons l'occasion ainsi que la responsabilité de contribuer à bâtir un avenir meilleur. En soutenant la résilience, le développement des compétences et le mieux-être collectif dans les collectivités à proximité de nos zones d'activités, nous cherchons à créer une valeur partagée et des avantages pour tous.

Nous sommes ici pour établir des liens avec nos partenaires, et les soutenir, ainsi que pour apprendre à leur contact. En collaborant avec les autres, nous augmentons notre bagage de connaissances et nous faisons des progrès en vue de résoudre des défis sociaux complexes.

La collaboration est au cœur de notre stratégie d'investissements dans la collectivité. En travaillant ensemble, nous pouvons rechercher des occasions, et en tirer profit, pour appliquer des solutions à long terme qui ont des répercussions positives sur les collectivités, les générations à venir et notre entreprise. Par ailleurs, nous veillons ainsi à demeurer au fait des intérêts de chacun, des difficultés auxquelles ils font face, de leurs besoins et de leurs préoccupations.

Notre stratégie en matière d'investissements dans la collectivité

Suncor et notre organisme de bienfaisance privé sans but lucratif, la Fondation Suncor Énergie (FSÉ), sont guidés par une stratégie qui met l'accent sur des investissements ciblés qui visent à aider les collectivités situées à proximité de nos zones d'activité à grandir, à prospérer afin de devenir des collectivités durables et résilientes.

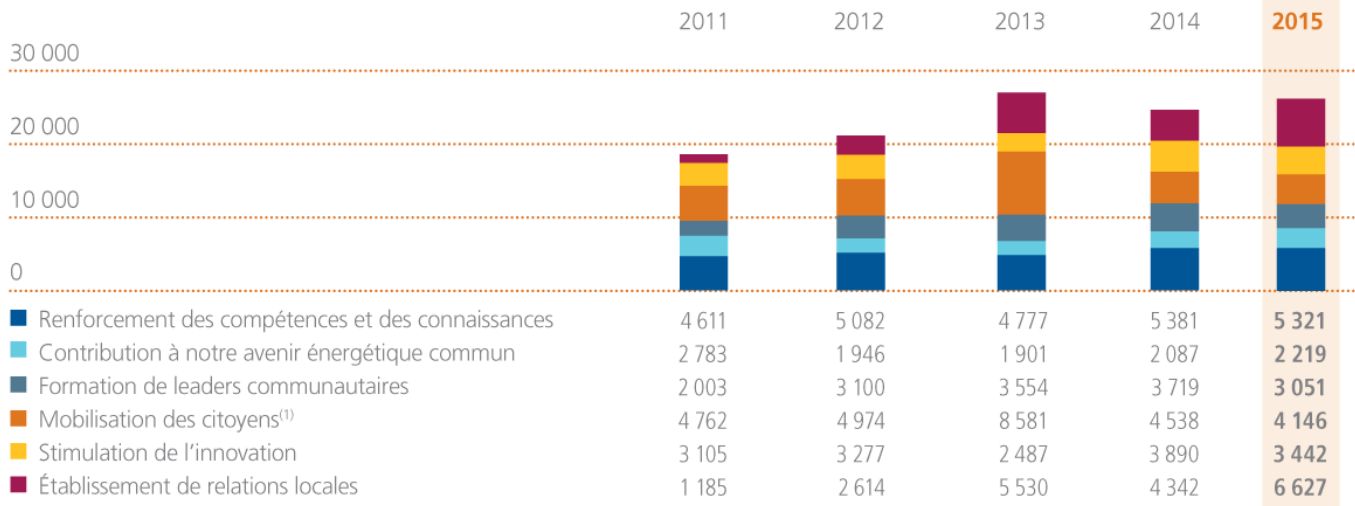
En misant sur nos forces en tant que société énergétique intégrée, nous croyons pouvoir agir efficacement comme partenaire pour soutenir des collectivités durables et résilientes. C'est pourquoi nous orientons nos investissements dans cinq secteurs clés afin d'appuyer des initiatives intégrées qui :

- renforcent les collectivités grâce à la formation de dirigeants communautaires
- favorisent le perfectionnement des compétences et des connaissances de la main-d'œuvre actuelle et future
- alimentent la créativité grâce à la stimulation de l'innovation
- développent les capacités des employés et des bénévoles en mobilisant les citoyens au profit de l'action communautaire et de la collaboration dans notre avenir énergétique

« Notre approche collaborative nous permet de travailler en partenariat avec les collectivités afin de comprendre les grands enjeux qui touchent à la fois la société et Suncor, dit Cathy Glover, directrice divisionnaire, Investissements dans la collectivité et FSÉ. Qu'il s'agisse de soutenir de jeunes Autochtones, d'aborder la capacité de la collectivité ou de faciliter un dialogue sur l'avenir énergétique, nos investissements peuvent véritablement devenir des moteurs de changement autant à l'interne que dans la collectivité. »

INVESTISSEMENTS DANS LA COLLECTIVITÉ PAR PRIORITÉ DE FINANCEMENT*

(en milliers de dollars)



* Suncor et la Fondation Suncor Énergie disposent d'une stratégie d'investissement dans la collectivité comportant une série de priorités de financement qui correspondent à notre engagement de s'impliquer activement dans le développement de collectivités durables dans nos principales zones d'exploitation. Pour des informations sur les investissements dans la collectivité dans le cadre des priorités de financement antérieurs à 2011, consulter les rapports sur le développement durable archivés de Suncor.

(1) Les contributions en 2013 à la priorité « Mobilisation des citoyens » ont été nettement plus élevées en raison de l'activation de plusieurs programmes de subventions humanitaires de contrepartie Sun-Actif à l'intention des employés (inondations en Alberta, inondations au Colorado, typhon Haiyan).



 |
  |
  |
  |
  Télécharger

Pour la plupart des sociétés énergétiques, 2015 a été une année difficile quant à la façon de mieux soutenir les organismes communautaires en période de ralentissement économique et de contraintes budgétaires. Dans le cadre du modèle de la fondation de la Société, la FSÉ a été en mesure d'utiliser les fonds de réserves pour respecter les engagements et continuer à soutenir nos partenaires communautaires. Notre fondation est un exemple de développement durable en action en nous permettant d'être résilients en période d'incertitude économique. Bien que la FSÉ ne puisse envisager de nouveaux financements, nous avons été en mesure de continuer à soutenir nos initiatives stratégiques et nos partenaires avec de l'argent, des contributions en nature et des activités bénévoles.

[En apprendre davantage sur la stratégie d'investissements dans la collectivité et la Fondation Suncor Énergie](#)

Investissements dans la collectivité : Notre soutien dans la collectivité

Suncor fait partie de nos collectivités, c'est pourquoi nous devons contribuer à renforcer leur résilience et leur durabilité.

« Pendant de nombreuses années, nous avons fait ce que nous estimions approprié, réagir et agir pour la collectivité. Maintenant, notre approche est plutôt de travailler avec la collectivité : comment pouvons-nous travailler ensemble en partenariat pour le bien commun?, se demande Cathy Glover. Une des principales choses que nous avons apprises, est qu'on ne peut pas forcer les résultats et que nous et notre entreprise devons être prêts à changer à la suite de ce qu'on voit et entend. »

Cette approche a été renforcée par [La Rencontre de la FSÉ](#) et peut être vue dans certaines collaborations émergentes avec notamment les membres de la [Alberta Social Innovation](#), de [Climate Gathering](#) de l'Alberta EcoTrust et la création [de notre objectif social](#).

Exemples de notre stratégie à l'œuvre

Voici quelques exemples de notre stratégie d'investissements dans la collectivité à l'œuvre et des leçons apprises en 2015 :

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Collaboration au sujet de notre avenir énergétique

Pour répondre aux enjeux énergétiques actuels et futurs de la société, il faut avant tout faire des choix informés. C'est pourquoi Suncor et la FSÉ investissent dans une série évolutive d'initiatives autour de Collaborating on the Energy Future. Notre objectif est de tirer parti de nos forces en tant que société énergétique et d'être le catalyseur d'un dialogue national inclusif qui permettra au Canada d'utiliser ses ressources énergétiques de façon judicieuse et d'ouvrir la voie à un avenir énergétique durable.

Lancé en 2015 avec 30 membres, [The Energy Futures Lab](#) est un groupe de collaboration multisectoriel œuvrant en Alberta mis sur pied pour façonner l'avenir énergétique de l'Alberta et renforcer sa position et sa réputation en tant que leader énergétique mondial. Dirigé par The Natural Step (TNS) Canada, il est soutenu par trois organismes partenaires : FSÉ, The Banff Centre et Pembina Institute, les membres explorent la question « De quelle façon la position de chef de file de l'Alberta dans le système énergétique actuel peut-elle servir de plateforme pour la transition vers un système énergétique qui répondra à nos besoins futurs? ».

Visitez le site Web de [Energy Futures](#) pour en apprendre davantage.

« À titre de producteurs d'énergie, il est essentiel que nous trouvions des façons de collaborer pour trouver des moyens de production ayant une intensité carbonique moins élevée, dit Lorie Gammell, conseillère principale, Innovation sociale et partenariats. Il y a diversité d'opinions sur l'énergie, mais en incluant tout le monde dans la conversation, nous pouvons prendre des décisions éclairées qui créent de la valeur partagée pour tous les Canadiens et une transition vers un avenir énergétique durable pour le Canada. »

[Student Energy \(SE\)](#) et sa [plateforme de sensibilisation à l'énergie](#) est une autre initiative appuyée par le domaine énergétique. Student Energy est un organisme international à but non lucratif qui aide les étudiants postsecondaires à former la prochaine génération de chefs de file engagés à assurer le virage mondial vers un avenir où l'énergie est durable. Leur approche qui consiste à tenir compte de tous les points de vue afin d'avoir une compréhension équilibrée s'aligne sur la façon dont nous voulons discuter de notre avenir énergétique.

Réconciliation Canada

Un autre exemple de la stratégie d'investissements dans la collectivité en action est notre partenariat avec [Réconciliation Canada](#). Dans le cadre de ce partenariat, Suncor apprend ce que signifie la réconciliation au Canada et pour notre organisation. Tel que décrit dans notre objectif social, Suncor s'est engagée à changer sa façon de penser et à agir relativement à notre relation avec les peuples autochtones du Canada. La réconciliation vise à comprendre et à accepter l'histoire que nous partageons afin de créer un « Canada dynamique où tous atteignent leur plein potentiel et partagent la prospérité » tel que déclaré dans la vision de Réconciliation Canada.

Investir dans l'innovation sociale

En plus, pour promouvoir les nouvelles compétences et pistes de réflexion nécessaires pour relever les défis complexes dans les collectivités, la FSÉ en partenariat avec le Banff Centre, a investi dans la création d'un programme de stage en innovation sociale de 4 semaines appelé [Getting to Maybe](#).

Lancé en juin 2015 avec 28 participants, il regroupe divers leaders de sociétés, gouvernements et collectivités afin de trouver des moyens de faire des collectivités de meilleurs endroits pour vivre en examinant des enjeux à l'aide :

- de la pensée systémique
- de l'environnement
- des connaissances autochtones
- du processus créatif et des arts comme fondements d'une théorie d'innovation sociale

Le programme a été créé grâce à la collaboration d'experts universitaires en innovation sociale du Waterloo Institute for Social Innovation and Resilience de l'Université de Waterloo et de formateurs et leaders d'opinion spécialisés du Banff Centre et de la FSÉ.

« Pour réaliser des progrès tangibles face aux enjeux auxquels les collectivités sont confrontées, nous savons que nous devons encourager une réflexion et une approche nouvelle et systématique en matière de leadership et y prendre part, a déclaré Paul Gardner, vice-président principal, Ressources humaines et président du conseil d'administration de la Fondation Suncor Énergie. Cet investissement dans les personnes qui occupent des rôles de leadership dans le cadre d'efforts de changement collaboratifs au Canada souligne notre engagement à aborder les enjeux sociaux complexes et à bâtir des collectivités solides et durables. »

[En apprendre davantage sur le stage en innovation sociale Getting to Maybe](#)

Collectivités

En 2015, Suncor et la FSÉ ont continué à soutenir de nombreuses initiatives locales dans les collectivités où nous sommes implantés, notamment :

St. John's - [Community Sector Council](#) : cette initiative est un projet multisectoriel visant à renforcer la capacité et les ressources des organismes sans but lucratif.

Fort McMurray - [Fuse Social](#) : issue du projet Social Prosperity Wood Buffalo, cet organisme sert de pierre angulaire pour le secteur communautaire de la région.

Sarnia - [Wheels to Lampton Project](#) : se rendre à l'école est un élément important de la réussite des étudiants, alors en 2015, la FSÉ a commencé à appuyer une initiative s'occupant du transport des étudiants des Premières Nations de Walpole Island et de la Première Nation Aamjiwnaang au Lambton College.

Denver - [Boys and Girls Club](#) : à titre de contribuable de longue date, nous avons fièrement célébré l'ouverture officielle de la nouvelle installation du Boys & Girls Club de Commerce City. Le nouvel espace soutiendra l'extension de programmes pour répondre aux besoins de la collectivité pour des années à venir.

Soutenir nos employés

Nos employés s'impliquent depuis longtemps dans leur collectivité par le bénévolat et l'engagement communautaire. Dans le cadre de notre programme de subventions à l'intention des employés [Sun-Actif](#), nous aidons les employés à mieux soutenir leur collectivité des façons suivantes :

- Bénévolat - grâce à des événements appuyés par Suncor ou des activités de groupe et de bénévolat individuel
- Subventions Sun-Actif - la FSÉ et Suncor fournissent une gamme de subventions qui appuient les causes importantes pour nos employés
- Centraide - En 2015, la campagne Centraide de Suncor a permis de réunir plus de 6,4 millions \$ pour Centraide par le biais de dons d'employés, d'activités spéciales et des dons de Suncor et de la FSÉ.

Soutien au mouvement olympique et paralympique canadien

Par le biais de notre marque Petro-Canada, nous appuyons depuis longtemps le mouvement olympique et paralympique canadien. Notre entente de commandite actuelle prolonge notre soutien aux athlètes olympiques et paralympiques canadiens, à leurs entraîneurs et à leurs familles jusqu'en 2016.

Notre adhésion au mouvement olympique canadien remonte à 1987, année où Petro-Canada avait organisé et commandité le relais du flambeau olympique lors des Jeux olympiques d'hiver de 1988 à Calgary. Nous sommes fiers de poursuivre notre appui aux équipes olympique et paralympique canadiennes et à l'Association canadienne des entraîneurs.

Le programme [Favoriser les athlètes et les entraîneurs à la conquête de l'excellence \(FACE^{MC}\)](#) de Petro-Canada a appuyé plus de 2 700 athlètes en route vers les Jeux olympiques et paralympiques. Chaque année, 50 athlètes prometteurs partout au Canada reçoivent une subvention FACE de 10 000 \$ à partager avec leur entraîneur pour les aider à atteindre leur rêve.

Nous croyons également qu'une des meilleures façons d'appuyer les athlètes canadiens est d'aider leurs plus grands partisans, c'est-à-dire leurs familles. Nous continuons de financer un programme de distribution de billets qui contribuera à aider les membres des familles des athlètes à les voir concourir en personne à Rio de Janeiro en 2016.

Autres exemples



Vous trouverez d'autres exemples de notre stratégie d'investissements dans la collectivité en action dans d'autres sections du Rapport sur le développement durable, notamment sur :

- [la façon dont nous soutenons les jeunes Autochtones](#)
 - [la façon dont nous relevons les défis liés à la recherche de main-d'œuvre qualifiée](#)
 - [La façon dont nous participons aux conversations sur les changements climatiques et la transition énergétique](#)
-

^{MC} Marque de commerce de Suncor Énergie



Économie

[Accueil](#) > [Économie](#)



[✉](#) |
 [🐦](#) |
 [f](#) |
 [in](#) |
 [📄](#) Télécharger

« Le développement durable est une question d'équilibre entre l'occasion et le risque. Les entreprises et l'économie s'exposent à des risques si nous ne sommes pas en mesure de répondre aux attentes élevées de la société envers notre performance. »

– Steve Williams, président et chef de la direction

Une forte performance économique, une responsabilité sociale et une gérance environnementale sont essentiels pour être une société énergétique durable. Ce qui suit est une vue d'ensemble de notre approche en matière de gestion économique.

Notre stratégie



Nous nous sommes engagés à offrir des rendements concurrentiels et durables à nos actionnaires en nous concentrant sur :

- la discipline en matière d'investissement
- l'excellence opérationnelle
- la croissance rentable à long terme
- la mise à profit de nos différenciateurs concurrentiels

Notre approche de gestion du risque économique vise à atténuer les incidences négatives tout en améliorant les incidences positives, dans la mesure du possible. Nous continuons également à bien exécuter notre stratégie qui se concentre sur ce qui suit :

Discipline en matière d'investissement

Une gestion rigoureuse des coûts, qui met l'accent sur nos principaux actifs et l'investissement dans des projets qui offrent les meilleurs rendements, voilà autant d'exemples de création de valeur pour chaque dollar dépensé. Compte tenu de la baisse des prix du brut, la fourchette de prévisions de dépenses en immobilisations de 2015 a été révisée à la baisse; notre approche prudente en matière de dépenses en immobilisations nous a permis de conclure l'exercice avec plus de 1 milliard \$ en-deçà des prévisions initiales.

Excellence opérationnelle

Nous nous efforçons constamment de monter la barre dans le domaine de la performance opérationnelle en suivant en tout temps des normes et des pratiques. En 2015, par exemple, nos raffineries ont atteint un taux d'utilisation global de 94 % et nos installations de valorisation ont atteint un taux de fiabilité dépassant les 90 %, excédant nos prévisions de plus d'un an. L'excellence opérationnelle est au cœur de nos efforts pour devenir une société énergétique plus durable. Chaque baril d'eau conservé et chaque source d'émissions réduite se traduit par une diminution du coût des intrants et appuie notre permis social d'exploitation et de croissance.

Croissance rentable

Nous nous concentrons sur une croissance intelligente et rentable. Notre projet d'exploitation minière de Fort Hills, par exemple, se poursuit comme prévu et les activités de construction étaient achevées à plus de 50 % à la fin de 2015.

[En apprendre davantage sur nos plans de croissance et nos dépenses en immobilisations](#)

[En apprendre davantage sur notre vision et notre stratégie](#)

[Télécharger notre rapport de gestion 2015](#) (PDF, 66 p., 346 Ko)

Nous nous assurons également que la gestion des risques économiques par des partenaires en coentreprise et des filiales est conforme à notre vision et notre stratégie.

Principe



Nous avons adopté plusieurs principes relativement au rendement économique. Cela comprend :

- Concurrence
- Comptabilité, rapports et contrôles des activités
- Pratiques commerciales
- Gestion du risque d'entreprise

Notre stratégie met à profit nos différenciateurs concurrentiels et ouvre la voie permettant de réaliser le potentiel de notre Société pour nos employés, nos actionnaires et nos groupes d'intérêt. Nous tenterons d'exploiter et de mettre en valeur nos ressources des sables pétrolifères de façon rentable, nous

optimiserons la valeur grâce à l'intégration, nous atteindrons les coûts unitaires les plus bas de l'industrie dans chaque segment commercial et nous deviendrons le chef de file de l'industrie en matière de développement durable.

La mise en œuvre de notre Système de gestion de l'excellence opérationnelle (SGEO) à l'échelle de la Société est un exemple parfait de l'amélioration continue de la fiabilité et du rendement de nos actifs. Cela signifie des normes, des processus et méthodes intégrés et uniformes qui réduisent les risques et activent l'amélioration continue.

Pour de plus amples renseignements sur les besoins commerciaux, les projets de croissance, la performance et les objectifs financiers de Suncor, visiter le [Centre des investisseurs](#).

Voici d'autres principes et pratiques :

- Prévention des paiements irréguliers – qui établit que les fonds et les installations ne doivent pas servir à des fins illégales ou inacceptables.
 - [En apprendre davantage sur la prévention des paiements irréguliers](#)
 - [Télécharger notre DNP sur la prévention des paiements irréguliers](#) (PDF, 10 p., 71 Ko)
- Conflit d'intérêt – qui établit la conduite du personnel de Suncor en situation de conflit d'intérêt.
 - [En apprendre davantage sur la gouvernance d'entreprise](#)
 - [En apprendre davantage sur les principes de gouvernance à suncor.com](#)
- Relations avec les Autochtones – qui invite chaque unités commerciales à planifier et à mesurer les activités et les partenariats commerciaux qui créent des occasions pour les entreprises appartenant à des Autochtones.
 - [En apprendre davantage sur les partenariats avec des entreprises autochtones](#)
 - [Télécharger le principe en matière de relations avec les Autochtones](#) (PDF, 2 p., 1,3 Ko)

Nous mettons en œuvre des pratiques spécifiques pour la sélection des fournisseurs locaux. Des clauses de mise en valeur régionales sont en place pour les fournisseurs et les contrats à l'échelle de toutes les unités commerciales, et les documents d'impartition incluent souvent des critères qui évaluent les fournisseurs selon le contenu autochtone ou local. En outre, nous avons une pratique courante qui est de publier les occasions s'adressant à des fournisseurs ou des contrats locaux sur les sites Web d'organismes régionaux dont le [Regional Economic Development](#) (REDlink) et la [North East Alberta Aboriginal Business Association](#) (NAABA). L'objectif est de s'assurer que les entreprises et fournisseurs locaux sont les premiers à prendre connaissance des occasions offertes dans leur région.

Engagements



Nous nous sommes engagés envers une mission, une vision et des valeurs qui guident nos décisions commerciales.

Une forte performance économique, une responsabilité sociale et une gérance environnementale sont des éléments importants pour une société énergétique durable. Notre investissement dans la production d'énergie, la mise en valeur, le raffinage et la commercialisation profite à l'économie dans son ensemble en :

- créant des emplois bien rémunérés
- favorisant la croissance économique
- procurant aux gouvernements et aux fournisseurs des revenus

Le développement de nos principaux actifs nous permet aussi d'investir dans notre secteur de [l'énergie renouvelable](#) et dans de [nouvelles technologies](#) visant à améliorer l'efficacité opérationnelle et la performance environnementale à l'échelle de l'entreprise.

C'est de toutes ces façons que nous continuerons à créer de la valeur — pour nos actionnaires et la société dans son ensemble.

Objectifs, cibles et actions



Nous avons fixé 5 objectifs de génération de valeurs pour l'ensemble de l'entreprise :

- continuer de faire progresser Suncor vers l'excellence opérationnelle
- améliorer de façon significative la maintenance et la fiabilité à l'échelle de Suncor
- accélérer les progrès quant au rendement de Suncor en matière de culture et de main-d'œuvre
- générer et maintenir des rendements parmi les meilleurs de l'industrie
- atteindre nos objectifs à long terme en matière de développement durable

Pour plus d'information sur la façon dont nous avons réalisé ces objectifs en 2015, télécharger notre [Rapport annuel 2015](#) (PDF, 152 p., 2,8 Ko) et consulter les pages 8 et 9.

Investissement technologique

Notre bilan solide nous permet d'investir dans de nouvelles technologies, qui pourraient potentiellement contribuer à réduire les émissions de carbone, l'utilisation d'eau et l'empreinte globale de nos activités sur l'environnement. En 2015, nous avons dépensé plus de 200 millions \$ pour soutenir la recherche et le développement technologique dans l'ensemble de l'entreprise, tant à l'interne qu'à l'externe. Ces investissements portent notamment sur des technologies visant à améliorer l'efficacité de l'extraction du bitume tiré des sables pétrolifères, tout en réduisant l'intensité carbonique. Suncor partage également 814 technologies et innovations dans le cadre de la Canada's Oil Sands Innovation Alliance (COSIA) qui ont coûté plus de 1,3 milliard \$ à développer.

[En apprendre davantage sur nos derniers développements technologiques](#)

Investissements dans la collectivité

Par le biais de notre organisme de bienfaisance privé sans but lucratif, la Fondation Suncor Énergie, nous mettons l'accent sur des investissements ciblés qui visent à aider les collectivités situées à proximité de nos zones d'activité à grandir, à prospérer et à se développer de manière durable. En 2015, nos investissements dans la collectivité ont totalisé plus de 26 millions \$.

[En apprendre davantage sur notre stratégie d'investissement dans la collectivité](#)

Responsabilités, ressources et formation



Notre équipe de la haute direction a la responsabilité de réaliser une croissance importante tout en maintenant l'excellence opérationnelle, dirigée par notre président et chef de la direction, Steve Williams.

Le programme de rémunération de nos cadres est conçu pour appuyer et renforcer les générateurs de valeur de Suncor :

- poursuivre le parcours de Suncor vers l'excellence opérationnelle
- améliorer sensiblement la maintenance et la fiabilité
- accélérer la progression du rendement de la culture et des effectifs de Suncor
- générer et maintenir des rendements parmi les meilleurs de l'industrie
- atteindre nos objectifs à long terme en matière de développement durable

Pour plus de détails sur les programmes de rémunération, télécharger notre [Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2016](#) (PDF, 125 p., 1 088 Ko)

Ressources et formation

- Nous disposons d'un programme complet de conformité aux normes anticorruption depuis 2012. Ce programme comprend une formation, une protection contractuelle, des vérifications et une préqualification des fournisseurs par un tiers.
- Nous menons annuellement un programme de conformité au code des pratiques commerciales auprès des employés, employés contractuels et administrateurs qui doivent prendre connaissance de nos principes des pratiques commerciales et faire une affirmation confirmant qu'ils s'y sont conformés au cours de l'année précédente.
- À la lumière du contexte de faible prix du brut actuel, Suncor a réduit la taille de ses effectifs et a mis en place un nombre de directives relatives aux dépenses discrétionnaires afin de continuer à favoriser une culture de discipline en matière de développement durable et de coûts à tous les niveaux de l'entreprise. Cette culture de discipline en matière de coûts n'ébranlera pas notre accent sur des activités sûres, fiables et écologiques et ces

domaines sont essentiels pour la viabilité à long terme de Suncor et sa réussite.

[En apprendre davantage sur notre Code des normes de pratiques commerciales](#)

Résultats et évaluation



Notre modèle d'affaires intégré, et l'attention continue que nous portons à la réduction des coûts et à la discipline opérationnelle, a permis des réalisations sur le plan financier, opérationnel et stratégique en 2015.

Nous avons continué :

- de disposer d'un flux de trésorerie disponible parmi les meilleurs de l'industrie grâce à notre modèle intégré et à l'accent marqué sur l'exécution
- de mettre l'accent sur la discipline en matière d'investissement en conservant un bilan solide, et une réduction de la dette nette tout en augmentant constamment les redistributions de liquidités aux actionnaires.

Notre solide rendement économique nous permet d'investir dans des projets de croissance et d'amélioration continue à nos installations existantes, malgré un contexte de prix du pétrole incertain. Les répercussions de ces investissements se font sentir dans l'ensemble de l'économie en Amérique du Nord et bien au-delà.

L'information sur notre rendement financier est incluse dans nos documents sur la divulgation annuelle 2015.

- [Télécharger notre Rapport annuel 2015](#) (PDF, 152 p., 2,8 Mo)
- [Télécharger notre Notice annuelle datée du 26 février 2016](#) (PDF, 102 p., 1 544 Ko)

[En apprendre davantage sur notre performance économique](#)

Que faisons-nous différemment

[En apprendre davantage sur nos plans de croissance et nos dépenses en immobilisations.](#)



Performance économique

[Accueil](#) > [Économie](#) > Performance économique

Sur cette page :

[Production](#) | [Bénéfice](#) | [Frais d'exploitation](#) | [Cours de l'action et dividendes](#) | [Bilan et situation financière](#)

Nous sommes l'une des rares sociétés énergétiques au Canada à avoir des activités couvrant toute la chaîne de valeur – de l'extraction et de la valorisation des ressources jusqu'au raffinage et à la commercialisation, en passant par la logistique intermédiaire. Ce modèle d'affaires intégré, de concert avec un accent particulier sur l'exécution, continue de générer des résultats solides.

Voici un aperçu des principaux indicateurs de nos résultats économiques internes en 2015 :

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Production



La production totale en amont s'est chiffrée en moyenne à 577 800 barils équivalent pétrole par jour (bep/j) en 2015, par rapport à 534 900 bep/j en 2014. Ce résultat reflète l'augmentation des volumes du secteur Sables pétrolifères attribuable à une fiabilité accrue et à une augmentation des volumes du secteur Exploration et production en raison de l'augmentation graduelle de la production du champ Golden Eagle.

La production de 577 800 bep/j en 2015 comprend 463 400 barils/jour (b/j) tirés de notre secteur Sables pétrolifères et 114 400 bep/j tirés du secteur Exploration et production.

Compte tenu principalement de la fiabilité accrue des installations de valorisation et de la production in situ, notre secteur Sables pétrolifères a enregistré

une augmentation de sa production de plus de 10 % en 2015, comparativement à 2014. En 2015, l'augmentation de la capacité nominale de Firebag de 180 000 b/j à 203 000 b/j est attribuable aux activités de désengorgement et à l'optimisation des activités souterraines rentables.

Un ratio vapeur-pétrole record de 2,6 à Firebag a été atteint en 2015, attribuable principalement aux stratégies de gestion des gisements optimisées et au bon rendement du puits intercalaire.

Veillez noter que les données sur la production indiquées ci-dessus sont tirées du Rapport annuel 2015 de Suncor. Ces données ne concernent que les volumes d'amont et incluent la production provenant des actifs non exploités. Cette méthode de calcul diffère de celle utilisée dans la section Données sur la performance du Rapport sur le développement durable de Suncor, qui contient la totalité de la production des installations exploitées de Suncor, et également les volumes d'aval des produits commercialisables. Pour les besoins de notre Rapport sur le développement durable, la production nette pour l'entreprise en 2015 s'est chiffrée à environ 48,2 millions de mètres cubes (m³) contre 45,4 millions de m³ en 2014.

Bénéfice



Nous avons réalisé une perte nette de 1,995 milliard \$ en 2015, comparativement à 2,699 milliards \$ en 2014. Le bénéfice opérationnel* en 2015 a atteint 1,465 milliard \$, comparativement à 4,620 milliards \$ en 2014.

Les flux de trésorerie opérationnels consolidés* pour 2015 étaient de 6,806 milliards \$, comparativement à 9,058 milliards \$ en 2014. La diminution des flux de trésorerie opérationnels est principalement attribuable à la baisse des prix du brut, contrebalancée en partie par des volumes de production et des charges d'exploitation plus faibles.

Charges d'exploitation



La réduction de nos charges opérationnelles décaissées* demeure une priorité. Nous avons réduit les charges opérationnelles décaissées annuelles par baril de 33,80 \$ par baril en 2014 à 27,85 \$ par baril en 2015.

Cours de l'action et dividendes



Les actions ordinaires de Suncor ont clôturé à 36,90 \$ à la [Bourse de Toronto](#) le 31 décembre 2015, ce qui représente une diminution d'environ 1 % par rapport au cours un an plus tôt.

- Nous avons versé 1,648 milliard \$ en dividendes en 2015, une hausse de 11 % par rapport à 2014.
- 2015 est la 13^e année consécutive au cours de laquelle le dividende de Suncor a augmenté.

Bilan et situation financière



Notre approche prudente en matière de dépenses en immobilisations en 2015 a permis à la Société de terminer l'exercice dans la fourchette de prévisions des dépenses en immobilisations révisées de 2015 de 5,8 à 6,4 milliards \$, et avec 1,0 milliard \$ de moins que les prévisions initiales pour 2015. Nous avons terminé l'exercice avec 4,0 milliards \$ en trésorerie et équivalents de trésorerie.

[En apprendre davantage sur notre performance économique, voir nos rapports financiers 2015](#)

* Mesure financière hors PCGR. Voir les [Mises en garde](#).



Plans de croissance et dépenses en immobilisations

[Accueil](#) > [Économie](#) > Plans de croissance et dépenses en immobilisations

Sur cette page :

[Maintenance des occasions de croissance énergétique et économique pour l'avenir](#) | [Élargissement de l'accès au marché](#) | [Plan des dépenses en immobilisations et prévisions de production pour 2016](#)

Suncor demeure concentrée sur la croissance rentable. Au cours de la dernière année, nous avons acquis les actions de Canadian Oil Sands Limited et de Murphy Oil dans la coentreprise Syncrude, augmentant nos intérêts à 53,74 pour cent. Le projet minier Fort Hills a aussi grandement progressé et nous avons acquis une participation directe supplémentaire de 10 % dans le projet en 2015. La mise en service est prévue au quatrième trimestre de 2017. Jusqu'à présent, nous avons franchi toutes les étapes requises conformément au plan et les travaux de construction sont complétés à plus de 50 %.

Nos projets de croissance dans le secteur Exploration et production ont également bien progressé :

- La production du projet Golden Eagle a atteint son niveau maximal en 2015.
- Le développement du projet Hebron s'est poursuivi en 2015; la mise en production est prévue à la fin de 2017.

Maintenance des occasions de croissance énergétique et économique pour l'avenir

Dans le contexte des faibles prix du pétrole qui se poursuit, nous avons choisi de reporter certaines dépenses en immobilisations. Cela signifie que des projets comme MacKay River 2 et l'extension de White Rose attendront que les conditions du marché soient plus favorables. Nous échelonnerons soigneusement ces projets de façon qu'une fois le temps venu de reprendre leur développement, le capital investi antérieurement soit préservé.

Élargissement de l'accès au marché

La croissance nécessite un accès aux marchés. Nous sommes bien positionnés avec plus de 600 000 barils par jour de capacité d'acheminement pour notre production issue des sables pétrolifères. Les faits saillants en 2015 comprennent :

- L'inversion du sens d'écoulement de la canalisation 9 d'Enbridge a été commandée en 2015 avec une première livraison de pétrole brut à la raffinerie de Suncor à Montréal en décembre. L'inversion nous offre la possibilité d'approvisionner notre raffinerie de Montréal au moyen de différents types de pétrole au prix du brut provenant de l'intérieur des terres.
- Ajout d'une valeur d'environ 2 \$ le baril à notre production du secteur Sables pétrolifères grâce à l'optimisation de nos actifs intermédiaires

[En apprendre davantage sur l'accès au marché](#)

Plan de dépenses en immobilisations et prévisions de production pour 2016

[En apprendre davantage sur notre plan de dépenses en immobilisations et la production prévue pour 2016, visiter \[suncor.com/investisseur\]\(http://suncor.com/investisseur\).](#)



Contribution à l'économie

[Accueil](#) > [Économie](#) > Contribution à l'économie

Sur cette page :

[Redevances et impôts](#) | [Dépenses en immobilisations](#) | [Biens et services](#) | [Partenariats avec les Autochtones](#)

Les avantages économiques liés à notre réussite vont bien au-delà des dividendes que nous distribuons à nos actionnaires. En 2015, nous avons versé des redevances et impôts combinés totalisant 1,3 milliard \$ aux gouvernements – des revenus disponibles pour financer les programmes du secteur public, notamment l'éducation, les soins de santé et les infrastructures essentielles.

Nous générons également une croissance économique et de la prospérité grâce à nos achats de biens et services. En 2015, nos équipes de la chaîne d'approvisionnement ont travaillé avec environ 7 400 fournisseurs, ce qui représente plus de 12,8 milliards \$ en dépenses combinées pour l'achat de biens et services.

Redevances et impôts

En 2015, les redevances ont totalisé plus de 381 millions \$, dont 114 millions \$ au titre des redevances sur les sables pétrolifères. En outre, nous avons versé, à ce jour, environ 892 millions \$ en impôts à des gouvernements au Canada et à l'étranger.*

* N'inclut pas les taxes d'accise perçues et remises par Suncor.

Dépenses en immobilisations

Les dépenses en immobilisations et les frais d'exploration en 2015 ont totalisé 6,2 milliards \$, par rapport à 6,5 milliards \$ en 2014.

Biens et services

Nous avons défini un processus qui permet de segmenter les dépenses par catégorie et de mettre au point des stratégies d'approvisionnement par catégorie. Ce processus permet d'identifier les fournisseurs qui présentent de forts volumes, ceux qui fournissent des biens et (ou) des services essentiels et ceux pour lesquels il n'y a pas de substituts.

Un examen des dépenses de notre chaîne d'approvisionnement montre que nous avons fait appel à plus de 5 400 fournisseurs canadiens, établis dans chacune des 10 provinces ainsi que dans les Territoires du Nord-Ouest, au Yukon et au Nunavut. Les États-Unis viennent au deuxième rang pour le nombre de fournisseurs (plus de 1 400) et nous avons aussi fait des achats auprès de fournisseurs dans plus de 40 autres pays.

Nous utilisons 7 principaux groupes de catégories qui sont subdivisés en sous-catégories. La taxonomie utilisée pour définir et créer ces catégories et sous-catégories est le United Nations Standard Products and Services Code (UNSPC) utilisé mondialement pour classer les produits et services. La gamme de biens et de services variée inclut ce qui suit :

- services d'aviation
- produits chimiques, gaz et fluides
- travaux de génie civil
- construction services
- machinerie et accessoires de forage
- services de forage et de conditionnement
- produits électriques
- services d'ingénierie et soutien technique
- biens aux installations
- parcs de véhicule
- fret et transport
- transport terrestre
- instrumentation et contrôles
- matériel, logiciel et service SI
- hébergement
- maintenance et services de soutien
- biens
- équipement minier
- services extracôtiers
- machinerie rotative
- services (ESP, professionnels, marketing et ventes)
- équipement inerte

La séparation typique des biens par rapport aux services dépend du type de lieu de travail, notamment:

- installations d'exploitation, où les dépenses sont généralement 60 % de services et 40 % de biens
- importants sites de construction, où les dépenses sont généralement 70 % de services et 30 % de biens

Partenariats avec les Autochtones

En 2015, nous avons consacré plus de 599 millions \$ à des achats directs auprès d'entreprises autochtones. Depuis 1999, Suncor a dépensé environ 3,4 milliards \$ auprès d'entreprises autochtones; près de la moitié a été dépensé depuis 2011. Dans la mesure du possible, nous préférons faire appel à des fournisseurs locaux.



Gouvernance de l'entreprise

[Accueil](#) > [Économie](#) > Gouvernance de l'entreprise

Sur cette page :

[Le leadership part du sommet](#)

[Des dirigeants expérimentés et diversifiés](#)

[Structure de la gouvernance d'entreprise](#)

Une bonne gouvernance d'entreprise est un élément important de notre culture d'entreprise et de nos pratiques commerciales. Prendre des décisions responsables et dans le meilleur intérêt de nos actionnaires et groupes d'intérêt est un élément clé, du Conseil d'administration à chaque employé

Le leadership part du sommet

Notre Conseil d'administration définit les normes de notre structure en matière de gouvernance. Le Conseil surveille la gestion des activités commerciales de Suncor au nom de nos actionnaires. Il a mis en place des méthodes pour s'assurer que nous respectons les exigences réglementaires et les normes d'excellence que nous nous sommes fixées.

Voici quelques-unes des responsabilités du Conseil :

- déterminer les risques et s'assurer que des systèmes sont en place pour les gérer et les surveiller
- veiller à la planification stratégique
- surveiller la mise en pratique du Code des normes de pratiques commerciales
- s'assurer que des systèmes sont en place pour communiquer avec les investisseurs et les groupes d'intérêt
- sélectionner, surveiller et évaluer les membres de la haute direction et harmoniser leurs décisions avec les intérêts à long terme des actionnaires

[Pour plus de détails sur notre Conseil d'administration, visiter \[suncor.com\]\(http://suncor.com\)](#)

Dirigeants expérimentés et diversifiés

Selon le Conseil canadien pour la diversité administrative (CCDA), avoir un Conseil d'administration diversifié, expérimenté et dûment accrédité aide à :

- évaluer les défis et les occasions à la lumière de différentes perspectives
- générer des idées solides et des solutions novatrices
- créer de la valeur pour les actionnaires

Le Conseil vise à regrouper des administrateurs présentant un éventail de perspectives, connaissances et points de vue relativement aux enjeux touchant Suncor. Il recherche des membres ayant des antécédents différents, tenant compte de l'équilibre hommes-femmes, de l'ethnie, du statut d'autochtone, de l'âge, de l'expérience des affaires, de l'expertise professionnelle, des compétences personnelles, des points de vue des groupes d'intérêt et de la provenance géographique.

Pour favoriser la diversité du conseil à l'échelle du Canada, Steve Williams, notre président et chef de la direction, est un chef de la direction appuyant le CCDA, alors que Suncor est un commanditaire fondateur.

[En apprendre davantage sur le CCDA](#)

[En apprendre davantage sur nos principes de gouvernance, visiter suncor.com](#)

Structure de gouvernance de l'entreprise

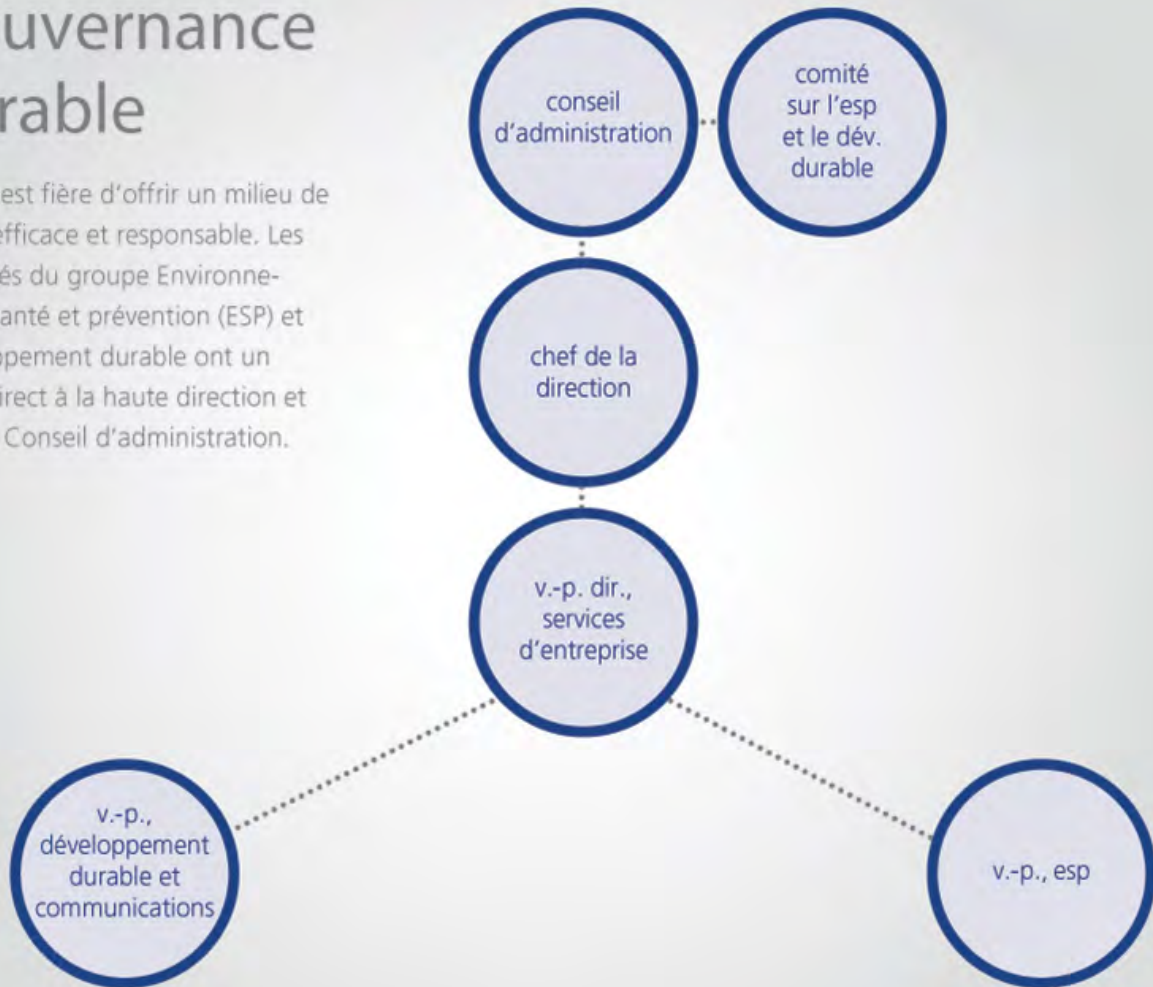
La gouvernance efficace d'une entreprise s'appuie sur le leadership et sur une bonne structure d'entreprise. Les enjeux économiques, environnementaux et sociaux ne sont pas considérés séparément mais évalués ensemble, dans le cadre de notre processus de prise de décisions stratégiques. Tout cela a éclairé notre structure d'entreprise et ses principales caractéristiques :

- Notre Conseil d'administration et ses comités ont des rôles de surveillance clairs et précis afin de protéger les intérêts des actionnaires et des groupes d'intérêt définis dans les mandats.
- Le comité sur l'environnement, la santé, la prévention et le développement durable du Conseil d'administration surveille le rendement de la direction dans les limites de son mandat. Il revoit également les nouvelles tendances et les nouveaux enjeux dans le domaine de la santé, de l'environnement, des changements climatiques, de la prévention et du développement durable, de façon à anticiper les défis et à nous positionner de manière à réduire les risques.
- L'équipe de la haute direction prend en charge les principales responsabilités opérationnelles et fonctionnelles, de façon à garantir le maximum d'efficacité et d'efficience.
- La vice-présidente, Développement durable et communications, relève directement de notre vice-président directeur, Services d'entreprise.
- Les employés du groupe Environnement, santé et prévention et développement durable ont un accès direct à la haute direction.

Télécharger [la circulaire annuelle de sollicitation de procurations par la direction et les principes de gouvernance connexes](#) à suncor.com

Gouvernance durable

Suncor est fière d'offrir un milieu de travail efficace et responsable. Les employés du groupe Environnement, santé et prévention (ESP) et développement durable ont un accès direct à la haute direction et à notre Conseil d'administration.



[✉](#) | [🐦](#) | [f](#) | [in](#) | [📄 Télécharger](#)



Pratiques commerciales éthiques

[Accueil](#) > [Économie](#) > [Gouvernance de l'entreprise](#) > Pratiques commerciales éthiques

Sur cette page :

[Code des normes de pratiques commerciales](#) | [Chapeauter le Code des normes de pratiques commerciales](#) | [Soulever des préoccupations concernant l'éthique](#) | [Prévention des paiements irréguliers](#) | [Protection des renseignements personnels](#) | [Pratiques concurrentielles](#) | [Conflit d'intérêt](#)

Notre engagement en matière d'intégrité et d'éthique est la base de notre [Code des normes de pratiques commerciales](#) et des directives et normes en matière de principes qui le complètent.

Le Code exige un respect rigoureux des exigences juridiques et définit les normes en matière de pratiques commerciales, ce qui nous permet de garantir la confiance de nos clients, collègues, actionnaires et fournisseurs ainsi que des gouvernements et des collectivités où nous exerçons nos activités à l'échelle mondiale.

Code des normes de pratiques commerciales

Notre énoncé de principes relatif aux pratiques commerciales décrit notre engagement à adopter des pratiques commerciales saines sur les plans juridique et éthique. Nous mettons en pratique cet engagement grâce à notre Code des normes de pratiques commerciales, auquel s'ajoutent les directives et normes en matière de principe (DNP) ainsi qu'un programme de conformité.

En vertu du Code, tous les administrateurs, dirigeants, employés et employés contractuels de Suncor doivent chaque année lire le Code et attester :

- qu'ils ont lu un sommaire du code
- qu'ils en comprennent les exigences
- qu'ils s'y sont conformés, et qu'ils ont aussi déclaré et résolu tout événement de non-conformité au code

Les consultants qui travaillent pour nous ou en notre nom dans le contexte de services d'impartition, de processus ou de toute activité commerciale, doivent toujours se conformer au Code lorsqu'ils représentent Suncor.

Les sujets traités dans le Code, et décrits plus en détail dans les diverses DNP, touchent notamment :

- la concurrence
- les conflits d'intérêt et la confidentialité
- la négociation d'actions et autres titres
- les paiements irréguliers
- les comportements adéquats en relations commerciales
- le harcèlement
- la comptabilité, les rapports et les contrôles des activités
- la protection et l'utilisation appropriée des biens de la Société et des occasions

Chapeauter le Code des normes de pratiques commerciales

- Notre [Conseil d'administration](#) exerce une intendance sur le Code
- Des vérificateurs internes procèdent à une vérification annuelle du programme de conformité
- Le vice-président, Risque d'entreprise et vérification, qui a un lien hiérarchique direct avec le Comité de vérification, présente à ce dernier un rapport sur la conformité

Au moins une fois par année, le Code est passé en revue et, au besoin, mis à jour. La direction présente annuellement un compte-rendu au Comité de gouvernance à propos de ce processus et toute modification recommandée est approuvée par ce dernier.

Toute dérogation aux exigences du Code de la part des membres de la direction ou du Conseil d'administration doit être approuvée par le Conseil ou par un comité du Conseil puis divulguée. Aucune dérogation n'a été accordée en 2015.

Soulever des préoccupations concernant l'éthique

Nous incitons nos employés à signaler toute préoccupation concernant l'éthique sans crainte de représailles aux équipes et services suivants :

- Direction
- Affaires juridiques
- Sécurité de la Société
- Ressources humaines
- Vérification interne

En outre, nous avons établi une ligne téléphonique sur l'intégrité comme moyen pour nos employés et entrepreneurs de rapporter anonymement à un tiers fournisseur de services tout sujet de préoccupation.

La ligne téléphonique sur l'intégrité est accessible 24 heures par jour, sept jours par semaine. Tous les problèmes sérieux font l'objet d'une enquête menée par les vérificateurs internes ou le chef de la conformité. Le Comité de vérification est régulièrement mis au fait des activités concernant la ligne téléphonique sur l'intégrité.

[Télécharger le Guide « La façon dont nous menons nos affaires »](#) (PDF, 26 p., 1,53 Mo)

Prévention des paiements irréguliers

La corruption freine l'activité économique durable. Elle entrave le développement de structures de marché équitables et crée des distorsions dans la concurrence. Qui plus est, des pratiques commerciales corrompues minent la confiance des citoyens envers le système politique, le monde des affaires, leurs institutions et leurs dirigeants. Nous nous efforçons d'agir de manière transparente et dans l'intérêt des collectivités où nous exerçons des activités.

Notre position sur les questions de trafic d'influence et de corruption est claire et elle est expliquée de façon détaillée dans les DNP sur la prévention des paiements irréguliers. Les fonds et les installations ne doivent pas être utilisés à des fins illégitimes ou inappropriées. La corruption, les pots-de-vin ou tout versement à une personne pour l'inciter à commettre un acte illégal ou pour influencer le titulaire d'une charge publique, sont interdits au même titre que le détournement de fonds à des fins personnelles. Le personnel doit se conformer à toutes les lois en matière de paiements irréguliers à des agents officiels étrangers ou à des tiers.

Les superviseurs et les directeurs doivent promouvoir un environnement de travail conforme aux présentes DNP et aider tous les membres du personnel qui relèvent d'eux à les comprendre et à les respecter.

Notre Conseil d'administration examine la conformité à ces DNP dans le cadre de sa revue annuelle du programme de conformité au Code des normes de

pratiques commerciales. Notre chef de la conformité passe en revue ces DNP et en fait rapport périodiquement à l'avocat général et au Conseil d'administration.

[Télécharger notre DNP sur la prévention des paiements irréguliers](#) (PDF, 10 p., 74 Ko)

Protection des renseignements personnels

Nous recueillons, utilisons et conservons des renseignements personnels sur les employés, entrepreneurs, clients, fournisseurs, associés et autres dans le cours des activités commerciales. La collecte, l'utilisation et la conservation de ces renseignements personnels sont assujetties aux lois provinciales, fédérales et internationales. Nous respectons les droits à la vie privée de toutes les personnes et nous avons des principes, des méthodes et des pratiques pour la protection de ces droits.

Pratiques concurrentielles

Nous nous efforçons d'éviter tout agissement anticoncurrentiel. Nous exerçons une concurrence vigoureuse, honnête et conforme à toutes les lois sur la concurrence et à la loi antitrust. Ces lois favorisent la saine concurrence des produits et services dans le marché.

Les personnes qui négocient et gèrent les contrats, qui s'occupent de publicité et de promotion ou qui participent aux associations professionnelles ou autres regroupements, doivent connaître les lois en vigueur sur la concurrence et les pratiques commerciales. Nous nous efforçons de sélectionner des fournisseurs qui rehaussent notre compétitivité et qui ont sur le développement durable et l'éthique des affaires une façon de voir qui correspond à nos principes.

- [Télécharger notre DNP en matière de concurrence](#) (PDF, 23 p., 132 Ko)
- [Télécharger notre DNP en matière de relations commerciales](#) (PDF, 2 p., 26 Ko)

Les relations ouvertes, honnêtes et transparentes favorisent une saine gouvernance d'entreprise et des normes élevées en matière d'éthique. Dans les limites de la confidentialité professionnelle, nous nous engageons à avoir des relations transparentes avec nos employés, nos actionnaires et nos groupes d'intérêt. Nous favorisons la transparence dans les transactions et les contrats d'exploitation, ainsi que les dispositions qui respectent les lois en vigueur partout où nous exerçons des activités.

Plusieurs de nos investissements et de nos projets sont à long terme, par définition, et nous voulons être, pour les années à venir, une entreprise socialement responsable dans les collectivités où nous exerçons nos activités depuis plusieurs années. Nous avons un intérêt évident dans le développement social et économique des régions et des pays où nous exerçons nos activités.

Ainsi, nous favorisons la responsabilisation publique des gouvernements et la transparence des revenus comme moyen de promouvoir la stabilité politique et économique dans les régions où nous exerçons des activités. Nous reconnaissons le travail que fait à ce propos l'Extractive Industries Transparency Initiative et, bien que n'ayant pas officiellement adhéré à cette initiative, nous envisageons d'apporter sur demande notre soutien aux pays hôtes qui cherchent à favoriser une plus grande transparence.

Conflit d'intérêt

Le Comité de gouvernance examine la déclaration d'intérêts de chacun des membres du Conseil pour déterminer s'il existe des conflits d'intérêts. De plus, les administrateurs doivent fournir au secrétaire général une liste à jour de toutes les autres entités dans lesquelles ils détiennent un intérêt important ou pour lesquelles ils font office d'administrateur, de fiduciaire ou tiennent un autre rôle similaire.

- [Télécharger la Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2016](#) (PDF, 125 p., 1 088 Ko)

Conformément au principe en matière de conflit d'intérêt du Conseil, si un membre du Conseil est partie à un contrat ou une transaction étudiée par le Conseil d'administration, ou détient un intérêt dans une telle partie (quelle que soit l'importance du contrat ou de la transaction), il doit immédiatement en aviser le président du Conseil ou du comité concerné. Le conflit d'intérêt réel ou potentiel est consigné dans le procès-verbal de la réunion et l'administrateur doit s'absenter de la réunion pendant toute discussion ou délibération concernant le contrat ou la transaction en question. Il doit également s'abstenir de voter lors de toute résolution relative à un tel contrat ou à une telle transaction. Le secrétaire général veille également à ce que les membres du Conseil ne reçoivent pas les documents du Conseil lorsque ceux-ci peuvent présenter un conflit d'intérêt réel ou potentiel.



Rémunération des dirigeants

[Accueil](#) > [Économie](#) > [Gouvernance de l'entreprise](#) > Rémunération des dirigeants

Sur cette page:

[Rémunération liée aux objectifs](#) | [Approche uniforme de la rémunération au rendement](#) | [Surveillance des programmes de rémunération](#)

L'intérêt envers la rémunération des dirigeants affiché par les actionnaires, d'autres groupes d'intérêt et le public en général demeure bien présent. Ceci se traduit par des exigences réglementaires qui évoluent, un accent accru sur la rémunération au rendement dans un contexte économique très difficile - accentué par une chute dramatique des prix du brut en 2015, des attentes claires en matière de transparence dans la publication des données sur la rémunération des cadres et la démonstration de bonnes pratiques de gouvernance.

Rémunération liée aux objectifs

Nos régimes, principes et programmes de rémunération des cadres sont conçus pour favoriser et renforcer l'exécution réussie de notre stratégie, l'atteinte des objectifs de l'entreprise et de nos unités commerciales ainsi que le recrutement et le maintien des meilleurs candidats afin de favoriser une croissance rentable et d'accroître la valeur à long terme pour les actionnaires.

Pour veiller au respect des priorités clés, notre processus d'équivalence des objectifs vise d'abord le président et chef de la direction, puis se déploie à l'échelle de toute l'entreprise. Chaque unité commerciale fixe ses objectifs en tenant compte des principaux secteurs qui apporteront le plus de valeur :

- continuer à promouvoir l'excellence opérationnelle
- améliorer la maintenance et la fiabilité
- atteindre nos objectifs à long terme en matière de développement durable
- générer et maintenir des rendements parmi les meilleurs de l'industrie
- renforcer notre culture et le rendement de notre main-d'œuvre

Nous faisons en sorte que les efforts déployés par nos cadres servent les intérêts de nos actionnaires en favorisant l'alignement sur les priorités clés et en liant la rémunération des cadres directement à l'atteinte de nos objectifs et de notre stratégie.

Approche uniforme de la rémunération au rendement

Pour offrir un rendement durable et accroître la valeur du placement de nos actionnaires, nous devons avant tout attirer, embaucher et maintenir en poste des cadres talentueux et compétents, capables de diriger et d'exécuter des plans d'affaires qui assureront notre réussite à long terme. L'un des moyens utilisés consiste à concevoir et à mettre en œuvre des régimes, des principes et des programmes de rémunération offrant des occasions de rémunération totale à la fois attrayantes et concurrentielles.

Ces pratiques se manifestent dans la rémunération directe totale que nous offrons aux cadres, dont une portion notable (70 à 85 % pour les cadres supérieurs) est à risque, sous forme de rémunération au rendement à court, moyen et long terme. Des plans d'encouragement annuel, à moyen et à long terme sont directement liés au rendement opérationnel et à l'accroissement des gains réalisés par les actionnaires.

Ce mode de rémunération au rendement permet aux cadres d'accroître leur rémunération s'ils dépassent leurs objectifs en matière de rendement opérationnel et de gains réalisés par les actionnaires, mais impose des limites de rémunération si leur rendement n'est pas suffisant.

Cette approche de rémunération au rendement fait partie intégrante de notre identité, elle facilite la conception de nos programmes d'encouragement et répond à l'attente des actionnaires en s'assurant que le salaire des cadres est intimement lié à la création de valeur à long terme.

Surveillance des programmes de rémunération

Une responsabilité importante du Conseil d'administration est de veiller à ce que les programmes, les principes et les régimes de rémunération des cadres soient alignés sur les intérêts des actionnaires, concurrentiels et que les risques liés à la rémunération soient limités.

Cette responsabilité en matière de gouvernance se fait avec l'aide du Comité des ressources humaines et de la rémunération et elle est acquittée conformément au mandat du Comité qui comprend notamment :

- l'examen et l'approbation des objectifs de rendement,
- le contrôle et la rétroaction sur le rendement de l'entreprise
- la mise en place de pratiques de gouvernance solides en matière de rémunération des cadres à partir des meilleures pratiques
- la conception de régimes, principes et programmes de rémunération qui tiennent compte des exigences touchant les seuils, les plafonds, les obstacles au rendement et les exigences rigoureuses en matière d'actionnariat

Pour plus de détails sur la rémunération des cadres, télécharger la [Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2016](#) (PDF, 125 p., 1 088 Ko)



Gestion du risque d'entreprise

[Accueil](#) > [Économie](#) > [Gouvernance de l'entreprise](#) > [Gestion du risque d'entreprise](#)

Sur cette page :

[Tableau des risques](#) | [Identification des principaux risques](#) | [Risques en évolution](#)

Comme toute entreprise responsable, nous devons constamment identifier, évaluer, traiter et contrôler les risques inhérents à nos actifs, activités et opérations. Le Principe de Suncor en matière de gestion des risques favorise une culture visant à être :

- Proactifs - nous faisons ce qu'il faut en identifiant et gérant nos risques à l'avance.
- Transparents - nous favorisons une culture ouverte et honnête à propos de nos risques. Nous cherchons et fournissons activement de l'information afin de prendre de meilleures décisions.
- Cohérents - nous utilisons une approche disciplinée pour atteindre l'excellence en matière de gestion du risque. Nous agissons comme il se doit.

Notre processus rigoureux, Gestion du risque d'entreprise, inclut tous les niveaux de la Société — du [Conseil d'administration](#) au Comité de vérification, qui ont la responsabilité de surveiller nos risques matériels et de s'assurer que des systèmes sont en place pour gérer leurs incidences, aux unités commerciales et fonctions individuelles, qui identifient, examinent et signalent les risques critiques dans leur secteur respectif.

Tableau des risques

Une fois identifiés, les risques sont évalués selon l'ampleur de leur impact et de leur probabilité à l'aide d'un outil interne, le tableau des risques. Un propriétaire est affecté au risque et il doit développer un plan pour le traiter et le contrôler. Le propriétaire du risque se rapporte au responsable des risques pour l'entreprise afin de s'assurer que les bonnes décisions sont prises au niveau de leadership approprié. Des mesures de suivi sont en place afin de garantir que les décisions relatives à la gestion du risque sont appliquées de manière appropriée et efficace.

Identification des principaux risques

Nous définissons les risques principaux comme ceux ayant le potentiel d'avoir des répercussions sur notre capacité d'atteindre ou d'appuyer la stratégie d'entreprise de Suncor.

En 2015, nous avons mis l'accent sur 11 principaux risques :

1. **Prix des marchandises** : fluctuations dues à la dynamique du marché qui affectent notre rentabilité

2. **Impact des politiques gouvernementales** : changements aux règlements sur l'air, l'eau, le sol, les changements climatiques ou la santé, ou aux structures d'imposition et de redevances qui nous affectent considérablement ainsi que notre position concurrentielle
3. **Fiabilité** : défaillance importante ou catastrophique d'un actif affectant la rentabilité et (ou) la confiance des groupes d'intérêt
4. **Environnement et sécurité** : causant un préjudice à des personnes ou à l'environnement ou menaçant nos activités
5. **Approbation réglementaire et conformité** : délais ou refus d'approbation ou non-conformité qui pourraient perturber ou interrompre les activités de base, les projets et la stratégie de croissance de Suncor, entraînant des sanctions pécuniaires ou des occasions manquées.
6. **Exécution des projets** : incapacité d'un projet à respecter les exigences de l'entreprise, à enregistrer les bénéfices attendus ou à réaliser des coûts de cycle de vie optimaux.
7. **Réputation de l'industrie des combustibles fossiles** : incapacité à respecter les responsabilités sociales de l'entreprise ou événement important qui met en péril la cote d'estime et qui, au bout du compte, a des conséquences importantes sur notre capacité à exécuter notre stratégie d'entreprise
8. **Capacité de changement** : demande simultanée de réaliser l'excellence opérationnelle et de faire croître les activités qui dépasse notre capacité d'adopter et d'implanter le changement
9. **Pressions des coûts** : escalade des coûts d'exploitation et (ou) des coûts d'immobilisations de projets majeurs et incidence du prix des marchandises qui pourraient réduire les flux de trésorerie et la rentabilité
10. **Accès au marché** : conditions macroéconomiques et politiques qui affectent la capacité de maintenir ou d'accroître l'accès au marché
11. **Sécurité informatique** : croissance des avancées technologiques et du développement des connaissances qui pourrait nous placer dans une position vulnérable face aux cyberattaques et à l'infiltration de nos systèmes informatiques qui pourraient entraîner des pertes financières et une atteinte à la marque

Tous les principaux risques doivent être signalés annuellement au Conseil d'administration et au Comité de vérification. Le rapport doit inclure des détails sur ce qui est fait pour gérer les risques, sur la façon dont les risques sont contrôlés et sur tout changement dans le profil de risque.

Risques en évolution

Dans le secteur énergétique en constante évolution, de nouveaux risques peuvent surgir et des risques connus peuvent prendre de nouvelles formes ou une nouvelle ampleur. À la fin de 2015, nous avons consolidé deux de nos principaux risques, politiques gouvernementales – Impact et approbation réglementaire et conformité, ont été combinés et forment le risque principal suivant : politiques gouvernementales/politique de réglementation et efficacité.

En 2015, notre tableau des risques a été révisé pour aider à établir les priorités de nos principaux risques critiques, à clarifier les descriptions et à fournir une définition claire et uniforme des responsabilités du propriétaire du risque. Le tableau des risques approuvé a été lancé à l'échelle de l'entreprise en 2016 et il sert à aider les employés à évaluer uniformément les conséquences et la probabilité des événements à risque. Les conséquences sont fondées sur les 5 « récepteurs » suivants du tableau des risques :

- santé et sécurité (du public et des employés)
- environnement
- réglementation
- réputation
- conséquence économique

Colin Foley, vice-président, Risque d'entreprise et vérification, souligne que les conversations proactives sur le risque à tous les niveaux de l'entreprise ont favorisé une culture de transparence du risque et de responsabilité claire. « Ces conversations importantes mènent à des prises de décision axées sur le risque à l'échelle de l'entreprise. »



[Accueil](#) > Nos employés



[✉](#) |
 [🐦](#) |
 [f](#) |
 [in](#) |
 [📄](#) Télécharger

Notre vision d'être dignes de confiance pour gérer les précieuses ressources naturelles et ouvrir la voie vers une économie prospère, un mieux-être collectif et un environnement sain dépend de la mobilisation, du perfectionnement et du rendement d'une main-d'œuvre dévouée et hautement compétente et performante qui partage nos valeurs. Les employés sont la clé du succès de Suncor. Ce qui suit résume notre approche en matière de gestion de notre personnel.

On a longtemps parlé des métiers spécialisés comme étant un facteur de risque au Canada – surtout en Alberta où les projets de construction, de maintenance et d'arrêts planifiés de grande envergure dépendent de la main-d'œuvre spécialisée. Cependant, l'effondrement du cours du pétrole, le nombre croissant de coupes budgétaires et de mises à pied chez les producteurs ont remis en question le nombre prévu de postes dans les métiers spécialisés qui seront nécessaires au cours de la prochaine décennie.

Un ralentissement économique a aussi des répercussions sur les apprentis qui entrent sur le marché du travail. Pour plusieurs d'entre eux, les possibilités d'emploi sont limitées, ce qui retarde l'obtention de la mention de travailleur qualifié et peut, au bout du compte, les inciter à quitter l'industrie. Compte tenu de la main-d'œuvre vieillissante, une certitude sur le plan démographique, nous devons combler les postes qui se libéreront avec les départs à la retraite au cours des prochaines années.

Les progrès technologiques peuvent aussi avoir une incidence sur la main-d'œuvre, mais pas nécessairement en faisant diminuer la demande pour les métiers spécialisés car la plupart des emplois reposent dans une large mesure sur le travail physique et les compétences des travailleurs.

À la lumière de nos propres recherches et expériences, nous concluons qu'il y aura certainement une hausse de la demande pour une main-d'œuvre spécialisée à long terme, étant donné la demande mondiale prévue pour les produits que nous développons et produisons.

- Le secteur des sables pétrolifères est le plus important employeur de travailleurs spécialisés au Canada. Cela signifie que nos activités d'embauche appuieront notre secteur des sables pétrolifères en insistant particulièrement sur le recrutement d'une main-d'œuvre spécialisée.

Pour relever les défis concernant les pénuries de main-d'œuvre, nous travaillons avec :

- l'industrie
- les gouvernements
- les associations de salariés
- les entrepreneurs
- les formateurs
- les éducateurs

Nous agissons de façon proactive pour gérer nos exigences en matière de main-d'œuvre. Ainsi, nous nous concentrons sur le maintien de notre personnel et nous planifions volontairement en fonction des besoins futurs de main-d'œuvre par les moyens suivants :

- Avec le départ à la retraite des baby-boomers, nous nous concentrons sur le mentorat pour transférer les connaissances à la prochaine génération de leaders. Nous développons aussi de nouveaux talents pour répondre aux besoins futurs grâce à nos programmes d'ingénieur-stagiaire ou de stages.
- Nous continuons de promouvoir fortement les postes techniques supérieurs, notamment des ingénieurs de fiabilité, des ingénieurs de procédés et des ingénieurs de centrale.
- Nous favorisons un milieu de travail diversifié et inclusif qui offre aux employés des programmes visant à appuyer la qualité de vie et le perfectionnement de carrière tout en offrant une rémunération globale qui comprend des avantages sociaux à la carte et des régimes de retraite et d'épargne, en plus d'un salaire compétitif, des vacances généreuses et de primes d'encouragement annuelles fondées sur le rendement.
- Nous collaborons avec l'industrie et les établissements d'enseignement pour inviter les Canadiens, en particulier les jeunes, à envisager une formation pour une carrière dans le secteur pétrolier et gazier.
- Tous les employés salariés ont un objectif de perfectionnement annuel afin d'appuyer leurs priorités de travail et leurs objectifs de perfectionnement. Les employés peuvent aussi devoir suivre une formation pour leur poste qui est assignée et gérée par un système d'apprentissage central. Nos programmes de formation et de perfectionnement sont alignés ainsi pour aider les employés à développer les compétences dont ils ont besoin pour réaliser notre stratégie commerciale de manière sûre, efficace et rentable.

Le processus d'embauchage de Suncor inclut l'obtention de la main-d'œuvre dont nous avons besoin maintenant tout en garantissant que nous avons des plans de relève solides pour l'avenir. Nous recherchons des candidats dans les régions géographiques qui correspondent le mieux à nos activités et nous embauchons des travailleurs auprès des populations locales dans la mesure du possible. Suncor développe activement des compétences dans les collectivités au sein desquelles elle exerce ses activités en parrainant des programmes dans les collèges locaux. Le seul recrutement que nous faisons à l'extérieur du pays vise les postes difficiles à combler, dont les postes de professionnels en milieu de carrière. Cela représente moins de 5 % du recrutement total.

Nous collaborons également avec d'autres entreprises qui partagent nos valeurs. Dans le cadre de certaines ententes commerciales, nous indiquons que nous nous attendons à ce que nos partenaires comprennent nos principes visant les employés et qu'ils aient leurs propres principes qui respectent les normes d'emploi et la législation sur les droits de la personne dans tous les territoires où nous exerçons nos activités.

Les principes internes sont transmis pour veiller à ce que le lieu de travail soit sûr et respectueux. Ces principes sont, entre autres :

- [Normes des pratiques commerciales](#)
- [Milieu de travail exempt de harcèlement et de violence](#)
- [Environnement, santé et prévention](#)
- [Droits de la personne](#)

Les principes ci-dessus s'appliquent à tous les employés, entrepreneurs et entités de Suncor. Les principes sont approuvés par divers membres de la haute direction responsables de la gestion du sujet.

La plupart des principes sont révisés annuellement et le principe en matière d'environnement, de santé et de prévention est révisé aux trois ans.

Diversité, inclusion et respect dans le milieu de travail

Nous nous engageons à assurer l'équité en matière d'emploi et à promouvoir la diversité dans un milieu de travail respectueux et inclusif. Il est important pour nous de créer un environnement où tous les employés, peu importe où nous exerçons nos activités, soient traités de façon respectueuse et se sentent appréciés.

Une main-d'œuvre diversifiée et inclusive nous permet de profiter d'une large gamme d'origines, de points de vue et d'expériences. Suncor croit que la diversité et l'inclusion favorisent un milieu de travail plus sain et prospère et, en bout de ligne, un meilleur rendement.

Nous continuons à faire progresser nos stratégies organisationnelles de diversité et d'intégration qui visent à augmenter le recrutement, la représentation et la progression des femmes et des Autochtones au sein de nos effectifs.

En 2016, nous nous employons à accroître la diversité par le biais d'une représentation accrue et de la réduction des préjugés systémiques.

- Poursuivre les principaux partenariats comme le programme Women in Engineering.
- Mettre en œuvre le nouveau Réseau des employés autochtones pour favoriser l'atteinte de nos objectifs opérationnels.
- Continuer de mettre à profit le programme de formation sur le Web de sensibilisation aux cultures autochtones offert à tous les employés et entrepreneurs de Suncor afin qu'ils comprennent l'importance de nos relations et partenariats avec ces communautés clés.
- Continuer de développer des stratégies visant à augmenter le recrutement, la représentation et la progression des femmes et des Autochtones au sein de nos effectifs.
- Mettre en œuvre des réseaux de femmes dans l'ensemble de l'entreprise
- Continuer d'informer le personnel de l'entreprise à propos de l'impact des préjugés inconscients sur un environnement d'intégration.
- Mettre à profit notre processus d'établissement des objectifs annuel pour continuer à démontrer que notre engagement envers la diversité et l'intégration est une priorité pour l'entreprise.

Engagements



Lorsque des problèmes de main-d'œuvre ou d'emploi surviennent, nous avons des mécanismes en place pour que les employés puissent soulever leurs préoccupations en toute bonne foi.

Les employés peuvent soulever un problème auprès de leur :

- superviseur
- directeur d'unité commerciale
- service juridique
- représentant de la sécurité de l'entreprise
- représentant des Ressources humaines
- vérification interne

Par ailleurs, les employés et les entrepreneurs peuvent rapporter une infraction apparente au Code des normes de pratiques commerciales de Suncor par le biais de notre ligne téléphonique sur l'intégrité, gérée par un tiers fournisseur de services, de façon anonyme et confidentielle.

Dans le cadre de certaines de nos ententes commerciales, nous nous assurons que les fournisseurs disposent de principes visant les employés qui

respectent les normes d'emploi réglementaires et correspondent aux nôtres.

À titre d'entreprise, Suncor a la responsabilité de respecter les droits de la personne et de ne pas se faire complice de violations des droits fondamentaux. Notre principe en matière de droits de la personne reconnaît que notre responsabilité de respecter les droits de la personne s'applique à toutes nos activités et à toutes nos relations d'affaires. La portée de notre responsabilité envers les droits de la personne inclut nos propres activités et celles des autres quand nous pouvons exercer une influence sur nos relations d'affaires avec d'autres tiers.

Objectifs, cibles et actions

Nous utilisons un processus de planification d'une main-d'œuvre intégrée qui identifie les compétences et les capacités dont nous avons besoin. Cela nous permet d'établir une stratégie pour recruter un juste équilibre de nouveaux employés, d'employés en milieu de carrière et de contributeurs plus âgés, ce qui garantit que nos effectifs répondent à nos besoins stratégiques aujourd'hui et pour l'avenir.

Appuyer les établissements d'enseignement

Afin de favoriser le [perfectionnement des compétences et des connaissances](#) nécessaires pour mener une carrière dans un métier spécialisé, nous appuyons les établissements d'enseignement qui offrent des programmes qui forment la main-d'œuvre dont nous avons besoin. Par exemple, nous avons établi un partenariat à long terme avec le Keyano College à Fort McMurray, en Alberta, pour répondre aux besoins de main-d'œuvre spécialisée dans la municipalité régionale de Wood Buffalo. Depuis 1998, la Fondation Suncor Énergie a investi plus de 4,1 millions \$ dans ce partenariat afin d'appuyer le collège et, en particulier, leurs programmes d'exploitation minière et de traitement.

Rémunération et possibilités de carrière

Suncor est une entreprise qui permet aux gens talentueux de s'épanouir. Grâce à un programme de rémunération complet et de possibilités de carrières diverses, nous attirons, recrutons et maintenons en poste des employés parmi les plus compétents de l'industrie. Pour bâtir une entreprise remarquable, il faut des personnes remarquables et nous apprécions le travail ardu et l'apport de nos employés.

Notre approche de rémunération globale visant à récompenser les employés constitue une offre solide. Elle comprend :

- une rémunération concurrentielle
- un programme de prestations d'assurance et d'assurance-maladie
- le perfectionnement professionnel
- des régimes d'épargne et de retraite

De plus, d'autres avantages sociaux et programmes sont conçus pour améliorer la qualité de vie des employés et celle de leur famille. Il s'agit de ce qui suit :

- programmes de congés
- soutien offert aux employés et à leur famille
- bourses d'études pour les enfants à charge
- certains avantages pour les employés à la retraite

Nous continuons de mener des entrevues de départ auprès des employés qui choisissent de quitter l'entreprise. Ces occasions nous permettent de savoir pourquoi les employés quittent Suncor et comment minimiser le taux de roulement du personnel, qui s'avère parmi les plus bas de notre industrie.

Responsabilités, ressources et formation

Le vice-président principal, Ressources humaines de Suncor supervise tous les principes et tous les programmes concernant nos pratiques en matière de travail et en rend compte au chef de la direction et au Conseil d'administration.

L'équipe des Ressources humaines de la Société élabore des outils et assure l'orientation et l'uniformité dans les unités commerciales. Les vice-présidents des diverses unités commerciales sont directement responsables de la mise en œuvre des principes et des pratiques. Ils sont assistés en cela par des

conseillers, Ressources humaines.

Nous avons une équipe spécialisée en relations de travail et avec les employés centralisée qui gère les problèmes de relations de travail et avec les employés qui surviennent dans l'entreprise.

En 2015, cette équipe s'est agrandie afin de mieux répondre aux besoins de notre secteur des sables pétrolifères en Alberta. Ces professionnels des Ressources humaines se consacrent entièrement à une offre de services diversifiés touchant les relations de travail et les relations avec les employés. Ceci comprend mener des négociations, interpréter et administrer les conventions collectives et administrer les griefs, fournir de l'information et des conseils d'expert sur les lois régissant l'emploi, mener des enquêtes disciplinaires en cas de harcèlement, et appliquer toute mesure en découlant, pouvant aller jusqu'au congédiement.

Des exemples du capital investi dans la technologie pour gérer notre main-d'œuvre sont le système central pour conserver les renseignements sur nos employés et gérer la paie et un outil de gestion du rendement.

Suncor fait également un premier pas vers une technologie d'apprentissage unique pour tous les employés et entrepreneurs. Lancé au début de 2015, le nouveau Système de gestion de l'apprentissage de Suncor intègre nos outils de gestion des compétences pour améliorer le suivi et l'établissement de rapports sur les compétences des employés et la formation connexe, incluant de la formation sur la sécurité, les techniques et autres, et a la possibilité de se développer dans le cadre de notre programme d'apprentissage.

[En apprendre davantage sur nos programmes de consultation et de soutien destinés aux employés](#)

[En apprendre davantage sur notre principe sur l'alcool et les drogues](#)

Évaluation

Surveillance

Le service des Ressources humaines partage un rapport de gestion des effectifs mensuel avec l'équipe de leadership de la haute direction qui fournit un point de vue ponctuel des statistiques sur nos effectifs des unités commerciales et des fonctions, et communique les changements cumulatifs pour l'année de nos effectifs des unités commerciales et des fonctions. D'autres mécanismes de surveillance incluent :

- la conformité à notre Code des pratiques commerciales (les employés et entrepreneurs doivent indiquer chaque année qu'ils se conforment au Code). Une formation en ligne et en classe est offerte.
- un service d'assistance en matière d'éthique offert aux employés et entrepreneurs. Une équipe de vérification interne s'occupe des enjeux soulevés et tient le Conseil d'administration au courant.
- les relations de travail et avec les employés sont régies de façon centralisée et gérées localement.

Aux deux ans environ, Suncor invite les employés à participer à un sondage sur la mobilisation afin d'obtenir leurs commentaires sur les sujets suivants :

- le travail à Suncor
- ce qui les incite à demeurer à l'emploi de l'entreprise
- dans quelle mesure ils se dépassent
- ce qu'on attend d'eux dans leur rôle

Les employés ont aussi l'occasion de donner leurs commentaires immédiatement sur leur travail ou de poser des questions sur l'entreprise dans le cadre des activités ci-dessous :

- séances de discussions ouvertes trimestrielles à l'échelle de l'entreprise
- séances de discussions ouvertes périodiques dans les unités commerciales et les fonctions
- accès au Centre des employés
- rencontres régulières avec leur leader dans le cadre du cycle de gestion du rendement annuel
- séances individuelles avec le supérieur de leur leader

Pour les segments des compétences en demande, la création et la mise en place de stratégies clés continueront d'être importantes afin d'assurer que les compétences sont disponibles. Suncor surveille ces segments et évalue continuellement la situation interne et externe afin que notre investissement dans les programmes soit commandé par les besoins et les risques.

Résultats

Gestion de la production de rapports sur les programmes des RH

Chaque année, les données sur les ressources humaines liées à la planification de la relève des cadres supérieurs, le programme d'encouragement annuel et la rémunération de la haute direction sont transmises au Conseil d'administration de Suncor.

Un employeur de premier ordre

Nous sommes fiers d'être reconnus comme un excellent employeur. Nous avons notamment reçu les prix suivants :

1. Meilleurs employeurs 2016 - Glassdoor
2. 100 meilleurs employeurs au Canada en 2015 - *Globe and Mail*
3. 70 meilleurs employeurs en Alberta en 2015
4. Meilleurs employeurs pour les jeunes Canadiens en 2014 - *Globe and Mail*

Au moyen de nos [campagnes de recrutement](#), nous continuons de recruter des stagiaires, des nouveaux diplômés et des gens d'expérience à Suncor.

Que faisons-nous différemment?



Nous continuons de faire des progrès quant à l'amélioration de certains aspects soulevés dans le sondage sur la mobilisation des employés mené en 2014, notamment :

- la gestion du rendement
- les processus de travail
- les ressources (employés, outils et systèmes)
- les perspectives de carrière

Des plans d'actions ont été développés à l'échelle de l'entreprise pour aborder deux thèmes prioritaires dans ces domaines en 2014 et 2015 :

- l'amélioration de l'efficacité et du soutien du leadership
- les processus de travail

Les unités commerciales et les fonctions élaborent également des plans d'actions pour répondre à certains commentaires dans ces domaines. Le prochain sondage sur la mobilisation des employés est prévu pour 2017.

La façon dont nous gérons le rendement

- Nous alignons annuellement des objectifs (par le biais d'un processus d'alignement des objectifs complet), et effectuons un suivi du progrès dans le cadre de conversations continues entre les employés et les leaders et de révisions semestrielles et annuelles formelles. Le processus offre aux employés une vision claire de la stratégie et de l'ordre de priorité de Suncor.
- Nous valorisons des plans de perfectionnement de qualité élevée pour les employés en tant qu'aspect important exécuté conformément à notre processus d'établissements des objectifs de perfectionnement annuel.

Programme de gestion des coûts et incidence du faible prix du brut

En 2015, dans le cadre d'un programme global de gestion des coûts entamé en 2014 et accéléré par un contexte de faibles prix du brut, Suncor a réduit ses effectifs d'environ 1 700 personnes, principalement par la mise à pied de travailleurs contractuels, le non-remplacement de l'attrition pour les postes non essentiels et la réduction des effectifs.

Ce sont des décisions difficiles qui ont été prises en raison des conditions du marché. Les employés qui ont quitté l'entreprise ont été traités de façon équitable et avec respect et ils ont pu avoir recours à des services de transition de carrière, incluant des techniques de recherche d'emploi, la préparation d'un curriculum vitae, le réseautage et des techniques d'entrevue. Dans le cas des postes essentiels pour les activités et la sécurité, et dans la mesure du possible, nous avons redéployé dans ces postes des employés qui avaient les compétences adéquates et l'expérience nécessaire.

En 2015, nous avons effectué quelques embauches pour nous assurer :

- d'avoir les ensembles de compétences spécialisées nécessaires pour exploiter notre entreprise en toute sécurité et fiabilité
- de combler des postes essentiels pour les affaires vacants en raison de l'attrition normale

- de pouvoir réaliser le projet des sables pétrolifères de Fort Hills en Alberta
- de soutenir les besoins de recrutement de nouveaux employés à long terme (étudiants, nouveaux diplômés, ingénieurs en formation et apprentis) ou de maintenir les relations avec les établissements d'enseignement postsecondaire

En 2016, Suncor maintient le gel de l'embauche à l'exception du projet Fort Hills et dans le cas de postes essentiels pour les activités et la sécurité. En dépit de la conjoncture difficile, nous nous sommes engagés à maintenir en place une main-d'œuvre solide pour exercer nos activités de manière fiable, sécuritaire et écologique.



[Accueil](#) > [Nos employés](#) > Sécurité opérationnelle

Suncor applique le Système de gestion de l'excellence opérationnelle (SGEO) pour gérer la sécurité et la fiabilité opérationnelle. Suncor tire profit des leçons tirées des enquêtes à la suite d'incidents internes et externes pour améliorer la performance en matière de sécurité opérationnelle et de fiabilité. Ceci permet d'assurer que les apprentissages sont intégrés dans nos pratiques de travail et que les mesures d'atténuation sont mises en place pour prévenir la récurrence d'incidents similaires. Les vérifications et les analyses de la direction sont utilisées pour s'assurer que les pratiques de Suncor sont efficaces et continuellement améliorées.

Sécurité opérationnelle

Suncor met l'accent sur la réduction des incidents liés aux pertes de confinement primaire en évaluant les incidents et en établissant les priorités de fermetures des écarts et des occasions d'amélioration continue. Une gestion efficace a permis d'assurer l'alignement à l'échelle de Suncor afin d'identifier les occasions et d'accélérer l'amélioration de la performance. Parmi les récentes améliorations, notons la mise à jour de nos normes de gestion du changement, de la gestion des incidents et de l'étude des risques opérationnels.

Fiabilité

Grâce à une structure de gouvernance solide, la haute direction établit les priorités de l'entreprise et gère les initiatives afin d'assurer un effort ciblé sur le maintien et l'amélioration de la fiabilité. La gérance des indicateurs clés et de l'analyse comparative est un élément important qui permet d'assurer la progression et le maintien des éléments liés à la fiabilité comme l'affectation des actifs essentiels, les stratégies, l'analyse des causes fondamentales, l'exécution du travail, l'élimination des éléments défectueux et l'intégrité des systèmes instrumentés de sécurité.

Amélioration des systèmes instrumentés de sécurité (SIS)

Les SIS sont des contrôles clés qui permettent d'atténuer les risques liés à la sécurité et aux risques opérationnels. En 2015, une équipe formée d'experts en systèmes d'automatisation des procédés a entamé un vaste projet qui s'étendra sur plusieurs années pour améliorer la gestion des SIS. Par le biais de cette équipe, Suncor intègre les meilleures pratiques de l'industrie dans ses programmes actuels de gestion de la sécurité opérationnelle pour assurer une uniformité et une efficacité en vue d'améliorer la fiabilité de ses contrôles clés.

Contrôles opérationnels

Les méthodes d'exploitation, les pratiques de travail sécuritaires et les enveloppes opérationnelles permettent à nos employés de première ligne de gérer les risques opérationnels. Suncor monte la barre grâce à la mise en œuvre de nouvelles normes à l'échelle de l'entreprise. L'augmentation de l'efficacité des contrôles opérationnels nous aide à gérer les risques personnels et opérationnels pour la sécurité et à favoriser la mise en place d'initiatives d'amélioration

de la fiabilité.



[Accueil](#) > [Nos employés](#) > Sécurité personnelle

Sur cette page :

[Rendement matière de sécurité en 2015](#)

[Initiatives en matière de sécurité](#)

[Monter la barre de la sécurité en milieu de travail](#)

Notre principe en matière d'environnement, de sécurité et de prévention énonce notre engagement indéfectible envers notre valeur portant sur la sécurité avant tout.

Notre programme Objectif Zéro nécessite que tous les employés et entrepreneurs adhèrent à nos convictions et engagements :

- tous les incidents peuvent être évités
- pour travailler ici vous devez vous engager à travailler de manière sécuritaire
- les leaders sont responsables de la performance en matière d'environnement, de santé et de prévention
- nous honorons nos engagements
- notre Système de gestion de l'excellence opérationnelle (SGEO) favorise l'excellence en matière d'environnement, de santé et de prévention

Nous cherchons à continuellement apprendre, partager et améliorer les efforts personnels en matière de sécurité en incorporant le leadership en sécurité dans notre culture, en mobilisant les employés en matière de sécurité et en offrant un milieu de travail sécuritaire à tous les employés et entrepreneurs.

[En apprendre davantage sur le principe en matière d'environnement, de santé et de prévention, visiter suncor.com](#)

[En apprendre davantage sur notre Objectif Zéro, visiter suncor.com](#)

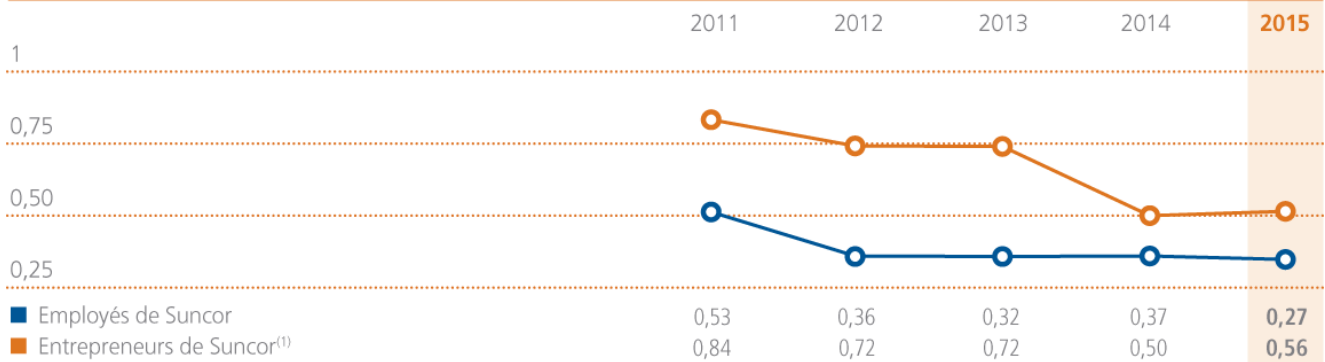
[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

L'engagement soutenu de tous, à tous les niveaux de l'entreprise des personnes qui défendent et entretiennent une culture de prévention tous les jours, sans exception à permis à Suncor de connaître en 2015 une très bonne année en matière de sécurité.

En 2015, notre rendement combiné pour les employés et les entrepreneurs en matière de fréquence des blessures consignées (FBC) de 0,45 a été meilleur que notre cible de 0,48. Le nombre de blessures entraînant un arrêt de travail a aussi été le plus faible depuis la fusion.

FRÉQUENCE DES BLESSURES CONSIGNÉES*

(blessures par 200 000 heures travaillées)



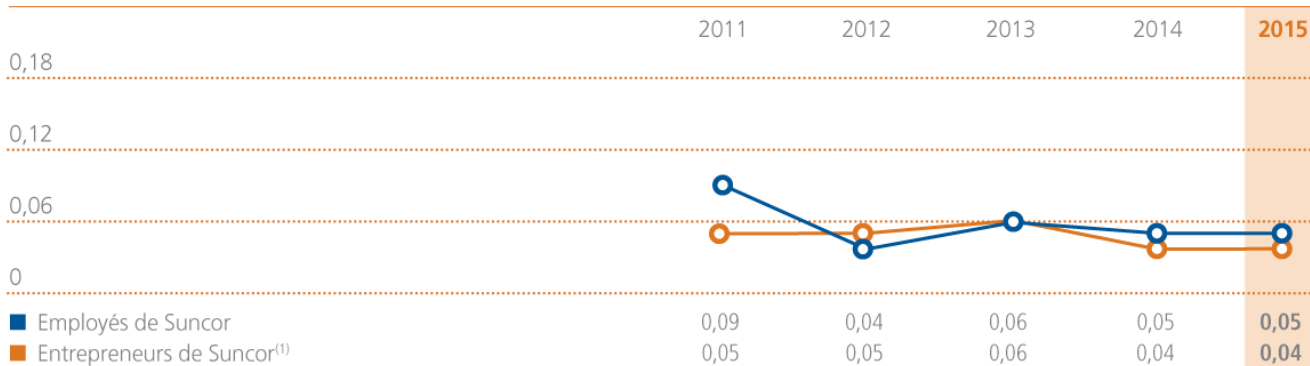
* Le nombre de blessures consignées (comprenant les traitements médicaux, le travail restreint et la perte de temps) multiplié par 200 000 (fondé sur 100 travailleurs qui travaillent à temps plein pendant un an) divisé par le nombre réel d'heures d'exposition. Ceci nous indique le nombre de personnes blessées sur 100 pendant une année.

(1) Les entrepreneurs correspondent à toute organisation, entreprise ou personne qui fournit des biens et(ou) des services à Suncor. Les données sur les incidents des entrepreneurs principaux sont exclues de ce paramètre.



Télécharger

FRÉQUENCE DES BLESSURES ENTRAÎNANT UN ARRÊT DE TRAVAIL* (blessures par 200 000 heures travaillées)



* Une blessure entraînant un arrêt de travail est définie comme une blessure d'ordre professionnel résultant en une absence du travail. Les décès sont inclus dans les blessures entraînant un arrêt de travail. La fréquence correspond au nombre de blessures entraînant un arrêt de travail multiplié par 200 000 (basé sur 100 travailleurs à temps plein pendant 1 an) et divisé par les heures d'exposition réelles. Cela nous indique combien de personnes sont blessées par tranche de 100 travailleurs.

(1) Les entrepreneurs correspondent à toute organisation, entreprise ou personne qui fournit des biens et/ou des services à Suncor. Les données sur les incidents des entrepreneurs principaux sont exclues de ce paramètre.



Télécharger

Initiatives en matière de sécurité



Nous favorisons les dialogues et la participation des employés sur la sécurité dans le cadre de diverses activités et processus, incluant :

- des méthodes pour sécuriser l'accès aux installations et assurer que nous savons qui travaille à nos installations
- des réunions de sécurité pour échanger des renseignements et des préoccupations et accroître la sensibilisation en matière de sécurité
- des réunions sécurité sur les lieux de travail mettant l'accent sur des dangers spécifiques
- des pauses-sécurité régulières pour réfléchir sur le rendement et renforcer notre engagement envers la sécurité
- un élément du système de gestion décrivant les exigences relatives à la déclaration, aux enquêtes et à la gestion des incidents, des dangers et des quasi-incidents

Parmi d'autres initiatives, il y a Cramponnez-vous à la sécurité, une campagne à l'échelle de l'entreprise lancée en 2013. La campagne est axée sur les conditions et les comportements dangereux qui peuvent contribuer aux risques de glisser, de trébucher et de tomber, et notre initiative de prévention « Êtes-vous dans la ligne de tir? » attire l'attention sur les dangers liés à l'énergie accumulée, les impacts et l'écrasement.

Nous avons transmis du matériel tiré de nos campagnes Cramponnez-vous à la sécurité et Êtes-vous dans la ligne de tir avec la Oil Sands Safety Association et nos entrepreneurs. Plusieurs entreprises membres ont utilisé cette information pour faire la promotion de pratiques de travail sécuritaires.

Nous avons entrepris plusieurs initiatives en réponse aux décès survenus en 2014. En mai 2014, nous avons mis sur pied le Groupe de travail sur le renforcement progressif de la sécurité pour effectuer une évaluation d'un rendement inacceptable en matière de sécurité et recommander une voie à suivre pour améliorer la sécurité dans le secteur Sables pétrolières.

En 2015, le groupe de travail sur le renforcement progressif de la sécurité s'est penché sur la mise en œuvre de 16 solutions de sécurité conçues pour

améliorer la performance et la culture en matière de sécurité dans le secteur Sables pétrolifères.

Des initiatives visant à renforcer le leadership, les processus et les outils liés à la sécurité ont été mises sur pied en pensant à l'utilisateur final.

La contribution des employés et des entrepreneurs a été essentielle pour assurer que le groupe de travail était aligné sur les besoins et les attentes de l'entreprise.

Un indicateur clé du renforcement progressif de la sécurité en 2015 était le fait que le secteur Sables pétrolifères a enregistré la plus faible fréquence des blessures consignées pour les employés depuis 2008.

Monter la barre de la sécurité en milieu de travail



Nous continuons de travailler à plusieurs initiatives pour nous aider à atteindre nos objectifs en matière de sécurité. Voici certaines de nos initiatives prioritaires :

- Bien que la prévention de toutes les blessures soit notre priorité absolue, nous portons une plus grande attention à la reconnaissance des conditions et à la prévention des incidents qui pourraient causer des blessures graves et des décès (BGD).
- La présentation dans l'entreprise d'un nouvel outil commun de gestion des incidents et de mesures correctives - appelé Enablon - nous aidera à suivre et à analyser les tendances en matière d'incidents dans l'entreprise, à améliorer notre capacité à atténuer les risques de façon proactive et à prévenir les incidents. Il est soutenu par des normes et processus solides, ainsi que par notre tableau des risques mis à jour. Enablon remplacera d'autres outils actuellement utilisés à cette fin.
- Le répertoire des communiqués sur la sécurité offre aux employés et entrepreneurs un accès aux communiqués sur la sécurité. Il contient :
 - des avis sur la sécurité et les incidents
 - des leçons tirées des incidents
 - des capsules sécurité
 - des modèles de réunions sécurité
 - des renseignements sur les réunions sur la sécurité
 - de l'information sur la prévention des BGD, incluant des leçons tirées d'événements BGD potentiels



Santé et mieux-être au travail

[Accueil](#) > [Nos employés](#) > Santé et mieux-être au travail

Sur cette page :

[Programmes de suivi médical](#) | [Gestion intégrée des dossiers d'invalidité](#) | [Promotion du mieux-être et d'un style de vie sain](#) | [Programme d'aide aux employés et à leur famille](#) | [Principe sur l'alcool et les drogues](#)

Pour soutenir notre initiative Objectif Zéro, nous travaillons pour améliorer et maintenir la santé et le mieux-être de nos employés en prévenant les blessures et les maladies professionnelles, repérant les risques professionnels potentiels pour la santé et surveillant proactivement le milieu de travail pour minimiser ces risques.

Programmes de suivi médical

Les programmes de suivi médical sont recommandés aux employés qui courent le risque d'exposition à des dangers en milieu de travail. À ces programmes s'ajoute l'échantillonnage sanitaire industriel continu pour mesurer de manière proactive les risques du milieu de travail, ainsi que les solutions de gestion des risques.

Gestion intégrée des dossiers d'invalidité

Notre programme de gestion intégrée des dossiers d'invalidité comprend une intervention précoce pour modifier positivement le cours des congés de maladie en raison de blessure ou de maladie, tant en ce qui concerne les maladies et les blessures professionnelles que non professionnelles. Le procédé est supervisé par un groupe de professionnels interfonctionnel, composé notamment :

- de conseillers en santé
- de conseillers en invalidité

- de conseillers en Ressources humaines

Ce groupe travaille en collaboration avec l'employé, les médecins traitants de l'employé et le superviseur pour permettre une reprise du travail rapide, sécuritaire et productive.

Promotion du mieux-être et d'un style de vie sain

La promotion du mieux-être et d'un style de vie sain est un aspect de notre engagement à l'égard de la sécurité des employés et entrepreneurs. Nous avons des programmes conçus pour s'adapter aux exigences et aux milieux de travail particuliers. Ceux-ci comprennent notre programme annuel de vaccination contre la grippe et les ateliers sur l'ergonomie.

Programme d'aide aux employés et à leur famille

Le Programme d'aide aux employés et à leur famille (PAEF) est un service de soutien confidentiel et volontaire offert à nos employés et aux membres de leur famille immédiate qui peut les aider à gérer des problèmes personnels. Grâce aux renseignements pertinents offerts et aux ressources de soutien immédiat qui visent à surmonter les défis liés au travail, à la santé et à la vie courante, le PAEF offre des conseils cliniques à court terme et des consultations travail-vie. Le PAEF est disponible 24 heures par jour, 7 jours par semaine, 365 jours par année par téléphone, sur le Web, par application mobile et aussi sous forme de consultation individuelle.

[En apprendre davantage sur nos programmes d'avantages sociaux](#)

Principe sur l'alcool et les drogues

L'usage d'alcool et de drogues peut avoir de graves répercussions sur la sécurité au travail.

Notre [principe sur l'alcool et les drogues](#) vise à réduire les risques associés à la consommation d'alcool et de drogues sur les lieux de travail et s'assurer que nos travailleurs sont aptes au travail. Il met en lumière les responsabilités, les exigences et les attentes précises afin de réduire adéquatement les risques sur les lieux de travail associés à la consommation d'alcool et de drogues.

La dépendance envers l'alcool et les drogues est une maladie qui se traite. Nous encourageons les employés qui croient avoir un problème lié à l'abus d'alcool ou de drogues à obtenir de l'aide immédiatement et à suivre un traitement approprié. Dans le cas d'une dépendance à l'alcool et (ou) à la drogue, nous appuyons les employés qui décident de suivre un traitement recommandé par un spécialiste en toxicomanie.



[Accueil](#) > [Nos employés](#) > Développer le talent

Sur cette page :

[Parcourir les possibilités de carrière](#) | [Programmes d'aide à la formation](#) | [Perfectionner les compétences de nos leaders](#) | [Gérer le rendement et le perfectionnement](#)

Nous aidons nos employés et leaders à perfectionner les connaissances et les compétences pour maîtriser leurs tâches actuelles et se préparer à leurs prochaines fonctions et celles qu'ils occuperont plus tard.

Nos employés perfectionnent leurs compétences grâce à des objectifs de perfectionnement alignés sur leurs aspirations professionnelles et les besoins et priorités de l'entreprise. L'approche de Suncor en matière d'apprentissage et de perfectionnement est fondée sur la formule de perfectionnement 70/20/10, qui se détaille en trois volets :

- 70 % de l'apprentissage est tiré des expériences de la vie et du travail
- 20 % s'acquiert au moyen de la rétroaction, et en observant et en côtoyant des modèles
- 10 % découle de la formation officielle

Aider les employés à poursuivre leur perfectionnement est la clé pour atteindre un rendement élevé et pour que la Société atteigne ses objectifs.

[Voir les témoignages de nos employés à suncor.com](#)

Parcourir les possibilités de carrière

Notre entreprise offre une variété de carrières pour les profils exploitation, technique, professionnel et leadership. L'outil Orientation — Carrières offre un aperçu des différents cheminements de carrière à Suncor et des différentes façons pour les employés et les leaders de changer de poste ou de niveau organisationnel ou de demeurer dans leur poste actuel pour avoir une carrière satisfaisante.

L'outil contient de nombreuses sources pour aider à cibler les cheminements de carrière potentiels. Il montre également comment d'autres personnes ont cheminé à Suncor et offre une plateforme uniforme pour discuter de carrière et de perfectionnement.

L'outil Orientation — Carrières, en collaboration avec d'autres ressources de perfectionnement, appuie notre capacité à recruter et à conserver le personnel pour répondre à nos besoins commerciaux.

Programmes d'aide à la formation

Ce programme fournit aux employés une aide financière leur permettant de perfectionner les connaissances et compétences qui s'appliquent à leur poste actuel ou à leurs aspirations professionnelles.

Nous offrons également un programme de bourses d'études à l'échelle de l'entreprise afin d'aider les enfants des employés à accéder à des études postsecondaires.

Perfectionner les compétences de nos leaders

Suncor dispose d'un processus de planification de la relève qui identifie et prépare les employés qui démontrent la capacité et l'intérêt d'occuper un rôle de leadership à des niveaux supérieurs. De cette façon, au fur et mesure que des postes sont à combler, nous assurons la poursuite des activités. Nous planifions proactivement l'occupation des postes de leadership critiques à l'exécution de notre stratégie d'entreprise et développons le talent des candidats dont nous avons besoin au sein de l'entreprise pour l'avenir.

Orienter et intégrer nos nouveaux leaders

En 2014, nous avons lancé un nouveau programme d'intégration des leaders qui aide les nouveaux leaders de première ligne au cours de leurs premiers 90 jours en poste. Ce programme offre un ensemble complet d'outils et de ressources pour aider les nouveaux leaders dans leur transition de contributeur individuel à leader, ou de nouvel employé à nouveau leader.

Gérer le rendement et le perfectionnement

La gestion du rendement favorise également l'alignement de nos employés sur les objectifs stratégiques de l'entreprise grâce à l'équivalence des objectifs et aux processus de planification des objectifs. À travers ces échanges dirigés avec leur leader, les employés comprennent comment leur travail contribue aux objectifs globaux, quelles sont les attentes quant à leur rendement et comment celui-ci est évalué. Notre processus comprend des rétroactions officielles et spontanées portant sur le « travail en soi » et la « façon de travailler » dans le cadre du rendement tout au long de l'année.

Une gestion efficace du rendement :

- est garante d'un rendement qui répond aux attentes
- permet aux leaders de reconnaître et de récompenser un rendement exemplaire
- procure aux leaders les données nécessaires pour assurer le perfectionnement continu des employés
- aide l'entreprise à atteindre ses objectifs stratégiques

Pour soutenir le processus, les employés salariés de l'entreprise utilisent un outil en ligne comme base de données pour toute l'information sur les compétences et pour documenter ce qui suit :

- **Établissement d'objectifs** : Les leaders travaillent avec les employés pour établir et accepter des objectifs et s'assurer que les objectifs individuels s'alignent sur ceux de l'entreprise, ainsi que les besoins en matière de perfectionnement personnel et les aspirations.
- **Discussion avec le supérieur du supérieur immédiat** : Une fois par année, l'employé a la possibilité de rencontrer le supérieur de son supérieur immédiat pour discuter de ses tâches, de ses aspirations professionnelles et de ses objectifs de perfectionnement.
- **Évaluation semestrielle** : Chaque semestre, l'employé et son leader vérifient ensemble si le plan de perfectionnement est respecté et si les objectifs fixés sont atteints en temps voulu et ils en profitent pour identifier les défis éventuels.
- **Évaluation du rendement de fin d'année** : L'employé et son leader vérifient ensemble le rendement et évaluent les résultats obtenus. Cette discussion constitue la base du calcul de la cote de rendement des employés salariés et des primes associées.
- **Profil en ligne** : Permet aux employés de documenter leur expérience, leur formation, leurs aspirations, leur capacité de déménager pour un nouveau rôle et d'autres compétences particulières dans un outil en ligne. Ces renseignements (accessibles au leader et au supérieur de son supérieur immédiat) constituent la base de discussions efficaces avec l'employé au sujet de son expérience, de ses intérêts, de ses aspirations et de son cheminement de carrière.
- **Exigences de formation** : Les employés et les leaders suivent les cours et profitent d'occasion de perfectionnement au moyen d'une plateforme centralisée appelée Système de gestion de l'apprentissage



[Accueil](#) > [Nos employés](#) > Main-d'œuvre spécialisée

Sur cette page :

[Faire connaître les possibilités de carrière](#) | [Encourager une carrière dans un métier spécialisé](#) | [Participer à la mise en place de solutions non conventionnelles](#) | [Organisations syndicales et conventions collectives](#) | [Conventions collectives actuelles](#)

En dépit du ralentissement économique actuel, les entreprises et l'ensemble de l'industrie continuent à se préparer pour répondre aux besoins à long terme d'une main-d'œuvre spécialisée dans les domaines de la construction et du secteur gazier et pétrolier, notamment en tenant compte des départs à la retraite des baby-boomers. Nous avons adopté une approche proactive pour gérer les besoins en matière de main-d'œuvre technique et spécialisée d'aujourd'hui et de demain.

Nous croyons qu'il est préférable d'embaucher des employés dans les collectivités où nous exerçons nos activités. Mais la main-d'œuvre locale ne peut répondre à tous nos besoins. Dans le cas de nos installations avec camp éloigné, comme dans le cas de notre projet minier de sables pétrolifères Fort Hills en Alberta, nous recrutons à l'échelle locale et à l'extérieur de l'Alberta. Les employés et les entrepreneurs effectuent des allers-retours vers les installations à partir des plaques tournantes de transport de Calgary, Edmonton ou Fort McMurray en autocar ou en avion. Pour répondre aux besoins de l'ensemble de nos installations, nous recherchons des candidats qualifiés tout d'abord au Canada et, ensuite, à l'étranger afin de pouvoir compter sur une main-d'œuvre fiable.

Notre approche à plusieurs volets est la meilleure façon de répondre à la demande pour une main-d'œuvre technique et spécialisée.

Faire connaître les possibilités de carrière pour les métiers spécialisés et les activités

En collaboration avec nos partenaires de l'industrie, nous déployons des efforts afin de faire connaître les possibilités de carrière et l'importance du rôle des gens de métier spécialisés dans notre industrie et pour l'économie canadienne.

Il s'agit notamment de diffuser des témoignages authentiques et convaincants dans les médias imprimés, traditionnels, numériques et sociaux, et également d'amener une plus grande proportion et une plus grande diversité de main-d'œuvre à explorer les possibilités de carrière dans notre secteur.

Nous y arrivons en appuyant des partenaires clés de la Fondation Suncor Énergie (FSÉ) qui aident à développer les compétences et les connaissances nécessaires pour les effectifs, notamment:

- [Women Building Futures](#) – un organisme d'Edmonton, en Alberta, qui se spécialise dans la formation de femmes pour le secteur de l'industrie lourde,

notamment les métiers spécialisés.

- [CAREERS: The Next Generation](#) – un organisme d'Edmonton, en Alberta, qui œuvre dans l'ensemble de la province pour parler aux jeunes du secondaire des possibilités de carrière intéressantes et pour former les travailleurs qualifiés de demain grâce à leurs programmes d'apprentis et de stages.
- [Indspire Institute](#) – un organisme de bienfaisance enregistré dirigé par des Autochtones qui investit dans l'éducation des Autochtones pour favoriser les avantages à long terme qu'en retirent ces personnes, leur famille, les communautés et le Canada. Parmi les autres programmes, la Fondation Suncor Énergie soutient les programmes d'apprentissage et de bourses pour les métiers spécialisés et la technologie.

Nous cherchons également à informer tous les Canadiens au sujet de notre industrie et à leur présenter l'étendue des possibilités d'emploi que nous offrons. Nous collaborons avec des groupes comme [Calgary Economic Development](#) et [Edmonton Economic Development Corporation](#) pour participer à la promotion du marché du travail en Alberta à l'échelle nationale et internationale, afin de nous aider à recruter des employés qualifiés.

Notre équipe de la haute direction joue également un rôle déterminant dans la diffusion des messages sur l'emploi dans l'industrie. Grâce à notre service de conférenciers, des membres de la haute direction font des allocutions et des présentations devant divers groupes d'intérêt en Amérique du Nord et ailleurs.

Encourager une carrière dans un métier spécialisé

Afin de favoriser le perfectionnement des compétences et des connaissances nécessaires pour mener une carrière dans un métier spécialisé, nous appuyons les établissements d'enseignement qui offrent des programmes qui forment la main-d'œuvre dont nous avons besoin.

- Avec la Fondation Suncor Énergie et la Société, nous avons établi un partenariat à long terme avec le Keyano College à Fort McMurray, en Alberta, pour répondre aux besoins de main-d'œuvre spécialisée dans la municipalité régionale de Wood Buffalo. Depuis 1998, nous avons investi plus de 4,4 millions \$ dans ce partenariat. Notre contribution sert principalement à soutenir les programmes d'exploitation minière et de traitement.
- Grâce à notre [programme de recrutement sur les campus](#), nous visitons plusieurs établissements d'enseignement partout au Canada chaque année. Nous parlons avec les étudiants des métiers techniques et spécialisés dans le secteur de l'énergie.
- Nous soutenons également de nombreux programmes de stages. Nous collaborons avec le [Mohawk College](#) et le [Hamilton Skilled Trades Apprenticeship Consortium](#) en Ontario, qui offrent aux élèves une expérience de travail dans notre installation de fabrication de lubrifiants à Mississauga.

Il est très important que les jeunes connaissent les possibilités de carrière dans des métiers spécialisés au moment de faire un choix de carrière.

Une fois que la décision d'opter pour un métier spécialisé est prise, nous soutenons leur perfectionnement. Nous embauchons des apprentis et nous les soutenons pendant qu'ils développent les compétences spécialisées essentielles pour devenir des travailleurs qualifiés. Cet engagement à faire progresser leur carrière est la clé pour former une main-d'œuvre fiable et ainsi atteindre des normes de sécurité et de fiabilité élevées.

- Un exemple de notre engagement envers l'apprentissage est notre participation au Registered Apprenticeship Program de l'Alberta. Ce programme est conçu pour les élèves du secondaire qui ont décidé d'opter pour un métier spécialisé. Les participants ont l'occasion d'accumuler des crédits scolaires dans le cadre de leur formation et de diviser leur temps entre un travail dans une installation approuvée et leurs études en classe.
- En partenariat avec le Southern Alberta Institute of Technology (SAIT) Polytechnic, la Fondation Suncor Énergie contribue au développement d'un cadre de formation hybride qui permet aux apprentis de poursuivre leur formation au moyen de modules en ligne sur le lieu de travail. Cette méthode permet aux étudiants de gagner du temps car ils n'ont à se rendre sur le campus que pour les laboratoires et les examens. Le SAIT dispose ainsi d'une capacité de formation accrue et de plus d'options d'utilisation de l'espace physique.
- Nous travaillons en partenariat avec le Lambton College à Sarnia, en Ontario, en soutenant ses programmes de formation en techniques chimiques et en techniques des centrales électriques, qui aident à répondre aux besoins de l'industrie dans l'Est du Canada. En 2015, la FSÉ a renouvelé son soutien financier en accordant 300 000 \$ au Centre of Excellence in Energy and Bio-Industrial Technologies, ce qui vient s'ajouter à l'aide accordée précédemment par le Centre du développement durable de Suncor du collège, qui est devenu un point central pour les initiatives et programmes de développement durable dans la région de Sarnia-Lambton.

Participer à la mise en place de solutions non conventionnelles

Nous sommes fiers de collaborer avec les autres entreprises de notre industrie pour recruter des travailleurs spécialisés. Nous avons formé, avec six autres entreprises du secteur de la construction liées aux sables pétroliers, [l'Association for Construction Worker Acquisition \(ACWA\)](#) pour collaborer avec le gouvernement afin de répondre à la demande constante de main-d'œuvre spécialisée en construction. Le président de ACWA, Ron Genereux, est le vice-président, Productivité et construction.

Les leaders du domaine de la construction au Canada continuent de soutenir [BuildForce Canada](#), un organisme national visant à favoriser un apport constant de travailleurs hautement spécialisés dans l'industrie de la construction.

Nous sommes également membre de [l'Alberta Council of Turnaround Industry Maintenance Stakeholders](#), un organisme sans but lucratif qui représente :

- trois propriétaires importants d'installations d'exploitation des sables pétrolifères (Shell, Syncrude et Suncor)
- divers entrepreneurs en maintenance industrielle
- des fournisseurs de main-d'œuvre dans les métiers du bâtiment

Cette collaboration unique profite tant à l'industrie qu'aux employés qualifiés qui travaillent dans l'industrie de la maintenance industrielle lourde.

L'avantage pour les candidats dans les métiers spécialisés est que leur curriculum vitae est partagé et consulté par de nombreux entrepreneurs. Ils ont ainsi l'occasion de travailler subséquemment à différentes installations. Les avantages pour l'industrie comprennent un accès rapide à de la main-d'œuvre spécialisée et qualifiée pour les activités de maintenance planifiées.

Enfin, par le biais de la Construction Association of Alberta, nous participons à un groupe de discussion propriétaires/entrepreneurs où nous partageons les meilleures pratiques et les leçons tirées de nos expériences pour améliorer l'industrie de la construction à tous les niveaux.

Organisations syndicales et conventions collectives

Quel que soit l'endroit où nous exerçons nos activités, nous respectons le droit des groupes d'employés admissibles de choisir d'être représentés par un agent négociateur. Lorsque des groupes d'employés font ce choix, nous négocions avec eux en toute bonne foi afin de conclure ou de renouveler des conventions collectives satisfaisantes tant pour l'entreprise que pour les employés représentés et d'en arriver à des ententes reflétant la situation économique et le contexte commercial en vigueur.

Nos conventions collectives actuelles stipulent qu'un avis de trois à six mois doit être envoyé aux employés dans le cas de changements opérationnels importants. Les conventions collectives incluent également une clause de consultation et de négociation. Toutes nos conventions collectives contiennent des articles sur la santé et la sécurité. Des exigences spécifiques pour la représentation des syndicats ou des employés dans les comités conjoints sur la santé et la sécurité sont aussi incluses dans les conventions collectives.

Conventions collectives actuelles

Environ 4 600, ou près d'un tiers de nos employés sont couverts par une convention collective et environ 90 % de nos employés représentés font partie de [Unifor](#), un syndicat qui représente les travailleurs des secteurs des sables pétrolifères, de la production in situ, du raffinage, de la distribution et des activités extracôtières canadiennes. La majorité de nos employés représentés sont couverts par des conventions collectives liées à un modèle de convention national négocié avec Unifor. L'entente existante expire en 2016.

Des conventions collectives sont négociées dans nos secteurs Amont et Aval en 2016.



Les données sur la performance

[Accueil](#) > Données sur la performance

Sur cette page :

[Cadre du rapport](#) | [Conditions limites](#) | [Examen du vérificateur indépendant](#) | [Indicateurs de rendement](#)

Cadre du rapport

Ce rapport a été préparé conformément aux lignes directrices G4 pour les rapports sur le développement durable et aux éléments d'information sur le secteur pétrolier et gazier de la Global Reporting Initiative (GRI) sous l'option Critères essentiels. Il s'agit d'une présentation pondérée et raisonnable des données sur la performance sociale, environnementale et économique de la Société.

Steve Williams

Président et chef de la direction

Conditions limites

Nous mesurons les progrès en observant des indicateurs de rendement sélectionnés. Ces indicateurs donnent un aperçu des répercussions environnementales, économiques et sociales de nos activités ainsi que de leurs avantages, et ils nous aident à améliorer sans cesse notre performance.

La section relative aux données sur la performance de notre Rapport sur le développement durable 2016 contient les indicateurs sur la performance sociale, environnementale et économique de l'année de déclaration 2015. Les données sont regroupées par secteurs commerciaux importants et consolidées dans les totaux à l'échelle de Suncor, si possible. Une tendance sur cinq ans est fournie, le cas échéant.

Les indicateurs sur la performance environnementale sont déclarés pour les actifs exploités seulement, sauf si autrement indiqué. Les indicateurs sur la performance économique sont déclarés conformément à notre [Rapport annuel 2015](#) (PDF, 152 p., 2,8 Mo).

Certains indicateurs économiques de 2015 ont été calculés selon les International Financial Reporting Standards (IFRS).

Les notes dans les tableaux des données sur la performance fournissent des renseignements additionnels sur les conditions limites spécifiques, les

changements dans la méthodologie et les définitions.

Examen du vérificateur indépendant

Ernst & Young LLP a été embauchée pour fournir une assurance de tiers relativement aux indicateurs de rendement du Rapport sur le développement durable de Suncor pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015.

[Consulter le Rapport d'examen du vérificateur indépendant et les indicateurs de rendement examinés](#) (PDF, 3 p., 57.8 Ko).

Toutes les données accompagnées du symbole **A** ont été révisées et garanties par un tiers indépendant, [Ernst & Young LLP](#).

Indicateurs de rendement

Le changement de la structure des secteurs commerciaux et les explications sur les reformulations ou les changements apportés aux données historiques sont compris dans les introductions pour chaque secteur :

- [À l'échelle de Suncor](#) (regroupement de données, dans les cas pertinents et au besoin)
- [Sables pétrolifères](#) (comprend les installations d'exploitation minière et de valorisation des sables pétrolifères à l'exception de Syncrude)
- [In Situ](#) (comprend Firebag et MacKay River)
- [Exploration et production](#) (voir l'information additionnelle ci-dessous) – déclaré pour :
 - les Activités terrestres — Amérique du Nord
 - la Côte Est du Canada (plateforme extracôtière Terra Nova seulement)
- [Raffinage et commercialisation \(R et C\)](#) (les installations comprennent les raffineries de Montréal, d'Edmonton, de Commerce City et de Sarnia, l'usine de lubrifiants de Mississauga et divers pipelines et terminaux au Canada. Voir l'information additionnelle ci-dessous)
- [Énergie renouvelable](#) – déclaré pour
 - l'usine d'éthanol de St. Clair
 - l'énergie éolienne (parcs éoliens exploités par Suncor)
- [Projets majeurs](#)

Dans le cas où les données d'un indicateur de rendement ne sont pas disponibles, le tableau contient un double tiret (--).

Exploration et production

Le secteur Exploration et production (E et P) de Suncor comprend des activités extracôtières de la côte Est du Canada et de la mer du Nord, et des activités terrestres en Amérique du Nord, en Libye et en Syrie.

Il s'agit essentiellement :

E et P au Canada :

- White Rose
- Hibernia
- Hebron
- Terra Nova
- Actifs de gaz naturel non classiques dans l'Ouest du Canada

E et P international

- Projets extracôtiers Buzzard et Golden Eagle (dans le secteur britannique de la mer du Nord)
- installations en Syrie et en Libye (Remarque : les activités en Syrie ont été suspendues indéfiniment en raison de l'agitation dans le pays. En Libye, la production demeure quasi-interrompue en raison de l'agitation politique et le moment du retour aux activités normales demeure incertain.)

Puisque Suncor exploite la plateforme Terra Nova, au large de la côte Est de Terre-Neuve-et-Labrador, et qu'elle exerce une influence déterminante sur ses activités, seuls les indicateurs de rendement environnemental pour cette installation sont inclus dans la section des indicateurs de rendement de la Côte Est du Canada de ce rapport.

Suncor ne contrôle pas les autres coentreprises, mais on peut dire qu'elle exerce une influence considérable en raison de ses droits de vote au conseil. Toutefois, comme ces coentreprises ne semblent pas présenter de risque important pour le rendement de Suncor en matière de développement durable, elles ne figurent pas au nombre des indicateurs de rendement.

Raffinage et commercialisation

Suncor fait partie de plusieurs coentreprises au sein de son secteur Raffinage et commercialisation, notamment Sun-Canadian Pipeline Company Limited, UPI Energy LP, Pioneer Petroleum, TransNorthern Pipeline, Pipelines Portland Montréal, Alberta Products Pipeline (APPL), Sun Petrochemicals, ParaChem Chemicals L.P. (ParaChem), et de nombreux terminaux.

Étant donné que Suncor contrôle la Sun-Canadian Pipeline Company Limited et exerce une influence déterminante sur ses activités, tous les indicateurs de rendement applicables de cette entité sont inclus dans les données sur la performance de la section Raffinage et commercialisation de ce rapport.

Suncor détient 51 % des parts de ParaChem, qui possède et exploite une usine pétrochimique près de la raffinerie de Montréal. Suncor ne contrôle pas cette entreprise entièrement indépendante et n'exerce aucune influence déterminante sur ses activités, malgré le fait qu'elle en soit majoritairement propriétaire. Cet investissement ne semble pas présenter de risque important pour le rendement de Suncor en matière de développement durable; par conséquent, il ne figure pas au nombre des indicateurs de rendement.



[Accueil](#) > [Données sur la performance](#) > À l'échelle de Suncor

Ce rapport de 2016 sur le développement durable résume notre performance en matière de développement durable pour l'année de déclaration 2015 et dégage une tendance sur cinq ans sur les données consolidées portant sur la société, l'environnement et l'économie lorsque cela est possible.

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Environnement

 [Afficher le filtre](#)

Le symbole A (**A**) indique les données vérifiées par un tiers. [Voir la liste complète des données révisées](#) pour confirmer les indicateurs de rendement qui ont été révisés.

Dans la colonne « Note », cliquez sur la flèche vers le bas pour afficher les notes.

Indicateur	Unité	Note	Éléments d'information GRI	2011	2012	2013	2014	2015
Production								
Volumes traités en amont et production nette	millions de barils équivalent pétrole/an	A ▼	OG1	175,9	176,39	186,64	162,03	171,63 A
Volumes traités en amont et production nette	millions de mètres cubes (m ³) équivalent pétrole/an	A ▼	OG1	27,8	28,04	29,67	25,75	27,29 A
Production nette en aval	millions de m ³ de produits raffinés/an	B ▼	OG1	26,55	27,46	27,35	27,16	27,62 A

Production totale en amont et en aval	millions de m ³ /an	C ▼	OG1	48,7	49,09	49,79	45,38	48,24 A
Émissions dans l'atmosphère		D ▼						
Gaz à effet de serre (GES)	milliers de tonnes d'équivalent dioxyde de carbone (d'éq. CO ₂)	E ▼	G4-EN15 G4-EN16	18 251	20 257	20 535	20 468	20 480 A
Intensité des émissions de GES	tonnes d'éq. CO ₂ /m ³ équivalent pétrole de production	F ▼	G4-EN18	0,38	0,41	0,41	0,45	0,42 A
Émissions indirectes de GES (portée 3)	milliers de tonnes d'éq. CO ₂	G ▼	G4-EN17	1 485	1 594	1 628	1 466	1 549
Dioxyde de soufre (SO ₂)	milliers de tonnes		G4-EN21	32,8	28,5	23,2	23,1	18,4
Intensité des émissions de SO ₂	Kilogrammes (kg)/m ³ de production		G4-EN21	0,67	0,58	0,47	0,51	0,38
Oxydes d'azote (NO _x)	milliers de tonnes		G4-EN21	38,3	36,2	33,3	27,8	27,9
Intensité des émissions de NO _x	kg/m ³ de production		G4-EN21	0,78	0,74	0,67	0,61	0,58
Composés organiques volatils (COV)	milliers de tonnes		G4-EN21	24,6	22,7	13,4	17,5	21,1
• Benzène	tonnes		G4-EN21	94	87,2	95,23	88	89,6
Rejets sur le site Inventaire national des rejets de polluants (INRP)	milliers de tonnes	H ▼	G4-EN21	117,6	115,4	82,87	96,7	104,5
Consommation d'énergie		I ▼						
Consommation d'énergie	millions de gigajoules/an		G4-EN3 G4-EN4	261	282,4	299,3	304,3	310,4
• Consommation d'énergie directe	millions de gigajoules/an	J ▼	G4-EN3	243,7	269,8	291	296	301
• Consommation d'énergie indirecte	millions de gigajoules/an	J ▼	G4-EN4	17,35	12,51	8,37	8,24	9,78
Intensité énergétique	gigajoules/m ³ de production totale	J ▼	G4-EN5	5,34	5,75	6,01	6,70	6,44
Consommation d'eau								
Prélèvement d'eau total	millions de m ³	K ▼	G4-EN8	137,6	143,63	155,91	149,27	142,47 A
• Prélèvement d'eau de surface	millions de m ³		G4-EN8	121,23	110,88	113,02	116,36	118,92

• Prélèvement d'eau souterraine	millions de m ³		G4-EN8	2,73	3,20	3,04	2,1	2,72
• Prélèvement d'eau de la municipalité, de la ville, du district	millions de m ³		G4-EN8	3,85	4,14	4	3,49	4,27
• Prélèvement d'eau usée traitée	millions de m ³	L ▼	G4-EN8	1,79	2,70	1,54	1,29	1,51
• Prélèvement d'eau de ruissellement industriel	millions de m ³	M ▼	G4-EN8	8,01	22,71	34,3	26,03	15,05
Intensité du prélèvement d'eau de surface	millions de m ³		G4-EN8	2,48	2,00	2,27	2,56	2,46
Intensité du prélèvement d'eau souterraine	millions de m ³		G4-EN8	0,06	0,06	0,06	0,05	0,06
Intensité du prélèvement d'eau de la municipalité, de la ville, du district	millions de m ³		G4-EN8	0,08	0,07	0,08	0,08	0,09
Intensité totale du prélèvement d'eau	m ³ /m ³ de production		G4-EN8	2,82	2,59	3,13	3,29	2,95 A A
Eau totale retournée	millions de m ³		G4-EN22	97,7	87,06	97,14	101,22	97,46
Consommation d'eau	millions de m ³	N ▼		39,86	56,57	58,57	49,14	45,33
Intensité de la consommation d'eau	m ³ /m ³ de production			0,82	1,02	1,18	1,08	0,94
Gestion des déchets		O ▼						
Déchets dangereux produits	milliers de tonnes		G4-EN23	466,34	2 086,49	2 230,9	2 298,70	1 992,12
Déchets non dangereux produits	milliers de tonnes		G4-EN23	281,04	434,63	235,34	213,87	398,97
Déchets de forage évacués ou traités	milliers de tonnes	P ▼	OG7	—	63,19	116,1	126,9	70,3
Déchets recyclés, réutilisés ou récupérés	milliers de tonnes		G4-EN23	242,29	125,22	96,95	88,72	135
Produits et services								
Essence à l'éthanol	milliers de m ³		G4-EN27	927,9	979	828	1 000	1 027
Teneur en soufre de l'essence	parties par million (ppm)			24,9	25,8	22,7	18,7	15,7

Conformité								
Infractions à la réglementation		Q	G4-EN29	147	171	89	63	51
Amendes	milliers \$	R	G4-EN29	722	2 366	130	2 257	908
Volume total des déversements à déclarer	m ³		G4-EN24	1 402	2 419	3 134	2 949	6 335
Gestion Environnement, santé et prévention (ESP)								
Professionnels ESP employés		S	G4-EN31	323	358	374	361	315

À l'échelle de Suncor – notes, environnement

- A La production d'amont inclut : Sables pétrolifères, Activités terrestres - Amérique du Nord, In Situ et Côte Est du Canada.
- Les transferts entre les secteurs In Situ et Sables pétrolifères n'ont pas été pris en compte dans le total à l'échelle de Suncor. La définition mise à jour de la production pour le secteur Côte Est du Canada est attribuable à la mise à jour des données sur la production en 2011.
- Les barils équivalent pétrole et les mètres cubes peuvent être trompeurs comme indication de la valeur
[Consulter les Mises en garde](#)
- B Les données de production de l'aval incluent la production commercialisable des secteurs Raffinage et commercialisation du Canada et des États-Unis, les données des unités commerciales de Raffinage et commercialisation (R et C) et de l'usine d'éthanol de St. Clair de Suncor. Les produits transférés à l'intérieur du secteur R et C n'ont pas été pris en compte dans la production d'aval. Les terminaux, les pipelines et l'usine de soufre de Montréal ne contribuent pas à la production du secteur R et C ou de la production pour l'ensemble de Suncor, en raison de la définition des mesures de la production à l'échelle de l'entreprise.
- C Somme de la production nette des secteurs d'amont et d'aval moins les produits transférés de l'amont à l'aval. Les données sur la production contenues dans le Rapport annuel de Suncor ne concernent que les volumes d'amont seulement et incluent la production provenant des actifs non exploités.
- Ces données diffèrent des données sur la production utilisées dans le Rapport sur le développement durable de Suncor qui ne contient que les installations exploitées mais aussi les volumes d'aval. Le Rapport sur le développement durable indique la production nette par installation, ce qui est une mesure du total des produits commercialisables. La définition mise à jour de la production pour le secteur Côte Est du Canada est attribuable à la mise à jour des données sur la production en 2011 qui a aussi eu une incidence sur ces données.
- D Émissions issues de la production de pétrole brut, de gaz naturel, de liquides de gaz naturel, d'éthanol et de produits raffinés. Ce chiffre comprend également les émissions engendrées par la production des produits de détail à l'usine de Lubrifiants de Mississauga, en Ontario, des terminaux canadiens, des pipelines en Alberta et de l'usine de soufre de Montréal.
- E Les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont calculées au moyen d'une méthodologie propre à chaque installation qui utilise diverses méthodologies de référence qui ont été acceptées par les autorités compétentes auprès desquelles chaque installation est tenue de déclarer ses émissions de GES. Cette méthodologie a été suivie dans le cas où une autorité compétente dispose d'une méthodologie donnée, et s'il n'en existe pas, les méthodes les plus appropriées et les plus précises disponibles sont utilisées pour quantifier chaque source d'émission.
- Ce rapport utilise les potentiels de réchauffement planétaire (PRP) du quatrième rapport d'évaluation (2007) du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) pour convertir les GES individuels en unités d'équivalent CO₂.
- F L'intensité des émissions de GES à l'échelle de l'entreprise est calculée en utilisant la production totale de l'amont et de l'aval moins les transferts entre les unités commerciales de l'amont et de l'aval.
- G Les émissions indirectes de GES de portée 3 déclarées ici comprennent les émissions de GES déclarées pour le secteur R et C (comprenant l'hydrogène acheté et les quantités de CO₂ que nous produisons qui sont vendues à des tiers aux fins de traitement) ainsi que les émissions pour l'ensemble de l'entreprise :
- voyages aériens commerciaux
 - voyages sur Sunjet
 - vols notifiés sur Sunjet
 - location d'édifices (Suncor Energy Centre, Sheridan Park et Suncor Business Centre)
 - services de transport terrestre pour les employés et les entrepreneurs à Fort McMurray
 - parc de véhicules immatriculés au Canada

En 2013, nous avons été informés que les meilleures pratiques de l'industrie consistaient à présenter les émissions associées à l'hydrogène acheté à titre d'émissions indirectes de portée 3, car elles ne correspondaient pas à la catégorie d'émissions indirectes de portée 2 qui correspond à l'achat de services d'électricité, de vapeur, de chauffage et de refroidissement. Par conséquent, les données sur les émissions liées à l'hydrogène acheté sont déclarées à titre d'émissions indirectes de portée 3 et retirées de la catégorie des émissions indirectes de portée 2. Les données de 2011 n'incluent pas les émissions associées au parc de véhicules qui sont déclarées depuis 2012.

La ventilation pour 2015 est la suivante :

- installations : 7 048 tonnes d'éq. CO₂
- transport terrestre : 14 715 tonnes d'éq. CO₂
- parc de camions légers au Canada : 3 244 tonnes d'éq. CO₂
- déplacements pour affaires : 56 437 tonnes d'éq. 2 (s'applique aux voyages aériens commerciaux et aux vols prévus et nolisés sur Sunjet)
- achat d'hydrogène auprès de tiers : 1 270 274 tonnes d'éq. CO₂
- ventes de CO₂ de nos installations à des tiers : 217 527 tonnes d'éq. CO₂

Selon la portée définie, les émissions de portée 3 de Suncor en 2015 étaient de 1 549 426 tonnes d'éq. CO₂.

H Les rejets sur le site de l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP) incluent tous les oxydes d'azote, dioxydes de soufre, composés organiques volatils (COV) totaux, monoxydes de carbone et matières particulaires totales (MPT) pouvant être signalés à l'INRP.

Pour plus de détails sur les rejets sur le site Toxic Release Inventory (TRI), voir le site Web de l'[Environmental Protection Agency](#). À compter de 2015, les rejets du TRI ne sont plus publiés dans notre Rapport sur le développement durable.

Pour consulter les soumissions de Suncor :

- [Données déclarées par les installations à l'Inventaire national des rejets de polluants \(INRP\)](#)
- [Programme Toxins Release Inventory \(TRI\) des États-Unis](#)

I Les données de consommation d'énergie par source ne sont pas encore communiquées.

Les émissions à l'échelle de Suncor comprennent l'énergie consommée par les stations du pipeline situées en Alberta, qui sont comprises dans les données du secteur R et C. L'énergie totale pour cette source en 2015 était d'environ 602 277 GJ.

J L'énergie directe est principalement l'énergie consommée sur le site aux installations exploitées par Suncor.

L'énergie indirecte inclut les services d'électricité, de vapeur, de chauffage et de refroidissement importés de tiers. La méthode de calcul de l'énergie indirecte a été modifiée afin de créditer les activités pour l'électricité exportées à des utilisateurs externes et/ou d'autres installations de Suncor. L'installation qui exporte l'électricité en soustrait la quantité équivalente en gigajoules de sa consommation d'énergie indirecte. L'installation qui reçoit l'électricité la comptabilise à titre de consommation d'énergie de portée 2, peu importe la source. Les activités de Suncor liées à l'énergie renouvelable ont produit plus de 310 000 MW/h (1,13 million de GJ) pour le réseau électrique de l'Alberta et de l'Ontario à partir de ses parcs éoliens exploités. Ensuite, cette électricité alimente les activités de Suncor en Alberta et en Ontario avec de l'électricité renouvelable à partir des réseaux électriques provinciaux.

L'intensité énergétique est calculée à partir de la production totale d'amont et d'aval.

K Comprend toute l'eau prélevée des cours d'eau, des puits, des ruissellements industriels ainsi que les achats d'eau (des municipalités/villes/distriacts), de façon permanente ou temporaire.

L En vertu des lignes directrices de la GRI, le volume de l'eau traitée transférée entre les installations de Suncor, a été déclaré dans le total de l'eau prélevée pour l'installation qui envoie l'eau. Il n'est pas inclus dans le total de l'eau prélevée de l'installation qui la reçoit.

M Le volume des eaux de ruissellement industrielles est indiqué à titre de prélèvement d'eau dans toutes les installations pertinentes.

N L'eau consommée est la quantité d'eau utilisée et non retournée à sa source immédiate ou qui n'est plus disponible. Comprend l'eau utilisée et/ou conservée dans le déroulement d'une activité.

O Depuis 2011, afin de mieux s'aligner sur les lignes directrices de déclaration de la GRI, Suncor a ajouté des indicateurs pour lesquels elle recueille et déclare des données dans la catégorie Gestion des déchets. Compte tenu d'une reclassification des flux de déchets effectuée pour l'année 2014 à nos installations in situ, le total des déchets dangereux générés serait de 2 298 000,52 tonnes.

P Suncor a commencé à utiliser cet indicateur avec le supplément sectoriel pour les sociétés pétrolières et gazières de la GRI en 2012. Comprend les boues de forage tirées des activités de forage. Ces données n'ont pas été incluses dans les données sur les déchets dangereux produits et les déchets non dangereux produits.

Q Il y a infraction à un règlement lorsqu'un incident environnemental enfreint une limite réglementaire (seuil prescrit par la loi, approbation ou permis émis par un organisme de réglementation) ou une exigence (d'une loi, d'un règlement, d'une licence, d'une norme, d'une approbation, d'une directive et/ou d'un permis applicable aux activités de Suncor) et qui doit faire l'objet d'une déclaration réglementaire officielle.

R Les données comprennent les sanctions pécuniaires importantes imposées en conséquence d'infractions relevant de l'environnement pendant l'année de déclaration. Pour plus de détails sur les sanctions pécuniaires, voir les pages sur la performance par secteur.

S Professionnels (à l'exception des contrats de fournisseurs privilégiés et des entrepreneurs non classifiés) se consacrant entièrement aux questions d'environnement, de sécurité et de prévention, y compris au siège social, aux Projets majeurs et au groupe Gestion de la sécurité personnelle et professionnelle. Depuis 2014, le groupe d'habilitation du Système de gestion de l'excellence opérationnelle (SGEO) est ajouté à ce total. Depuis 2015, ces données sont présentées pour l'ensemble de Suncor.

Économie¹

 Afficher le filtre



Dans la colonne « Note », cliquez sur la flèche vers le bas pour afficher les notes.

Indicateur	Unité	Note	Éléments d'Information GRI	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur économique générée et distribuée		T ▼						
Revenus et autres revenus	millions \$		G4-EC1	39 790	38 526	40 297	40 490	29 680
Charges d'exploitation, frais de ventes et frais généraux	millions \$	U ▼	G4-EC1	8 424	8 897	9 541	9 749	8 607
• Coûts liés aux employés	milliards \$	U ▼	G4-EC1	2,5	3,2	3,3	3,4	3,3
Redevances et impôts payés	millions \$	V ▼	G4-EC1	3 161	3 828	3 347	5 259	1 805
Investissements dans la collectivité	milliers \$	W ▼	G4-EC1	19 176	22 619	30 594	27 246	26 346
Distribution aux actionnaires	millions \$		G4-EC1	1 337	1 411	1 826	2 267	2 565
• Dividendes versés sur les actions ordinaires	millions \$		G4-EC1	664	756	1 095	1 490	1 648
• Capital-actions émis dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes	millions \$		G4-EC1	12	15	28	83	47
• Frais d'intérêts sur la dette	millions \$		G4-EC1	661	640	703	739	870
Valeur économique non répartie								
Valeur économique non répartie	millions \$	X ▼	G4-EC1	--	--	--	23 396	16 677
Autres données financières								
Capitalisation boursière (dette plus capitaux propres)	milliards \$		G4-9	56	60	66	66	67
Dépenses en capital et charges d'exploitation	millions \$	Y ▼	G4-EC1	6 850	6 957	6 777	6 961	6 667
Crédits d'impôts et de redevances	millions \$	Y ▼	G4-EC4	21,85	31,56	31,1	21,8	11,3

Dons à des partis politiques	milliers \$	Z	G4-EC1 G4-S06	58,3	80,1	73,4	95,6	14,6
------------------------------	-------------	---	------------------	------	------	------	------	------

Achats

Biens et services	millions \$	AA		10 853	11 220	11 487	11 951	12 797
• Achetés au Canada	millions \$			9 794	10 284	10 584	10 915	11 178
• Achetés auprès de commerces et de fournisseurs locaux	millions \$	AA	G4-EC9	5 110	5 536	3 498	4 375	4 504
Dépenses auprès d'entreprises autochtones	millions \$	BB	G4-EC9	290	284	431	463	599

A l'échelle de Suncor – notes, économie

- I Les données économiques sélectionnées ont été calculées en vertu des International Financial Reporting Standards (IFRS). Pour la divulgation complète de notre information financière, voir notre [Rapport annuel 2015](#) (PDF, 152 p., 2,8 Mo).
- T Pour mieux refléter les lignes directrices du Global Reporting Initiatives, le nombre d'indicateurs économiques généralement observés a été réduit pour se conformer à la directive G4-EC1 dans le calcul de la valeur économique générée, distribuée et finalement retenue.
- U Les charges d'exploitation, frais de ventes et frais généraux sont sujets à des retraitements historiques compte tenu des reclassifications de nos états des résultats. Les données de 2014 ont été révisées. Les coûts liés aux employés sont indiqués dans notre Rapport annuel sous la rubrique Charges d'exploitation, frais de ventes et frais généraux et comprennent les salaires, les avantages sociaux et la rémunération à base d'actions. En règle générale, une portion des coûts liés aux employés est capitalisée dans le cadre des immobilisations.
- V Montants remis aux administrations publiques, dont : impôt sur les sociétés, impôts fonciers et autres taxes; redevances; loyers et primes.
- W Les données présentées pour 2014 et 2015 étaient calculées par Suncor et la Fondation Suncor Énergie (FSÉ). Les valeurs ne sont pas définies par le modèle du London Benchmarking Group puisqu'il n'est plus un reflet fidèle de nos programmes et stratégies. Les données sur les investissements dans la collectivité pour 2011 à 2013 étaient déclarées en fonction de ce modèle.
- X 2014 étaient la première année au cours de laquelle Suncor déclarait une « valeur économique non répartie » pour mieux se conformer aux lignes directrices de la GRI. Cela reflète la valeur économique directe générée (revenus) moins la valeur économique distribuée (frais d'exploitation [incluant les coûts liés aux employés], les impôts et les redevances payés, la distribution aux actionnaires et les investissements dans la collectivité). Les données de 2014 ont été révisées compte tenu de la révision des charges d'exploitation, frais de ventes et frais généraux.
- Y Les dépenses en capital et charges d'exploitation publiées ici comprennent les intérêts capitalisés.

Les crédits d'impôts et de redevances comprennent les crédits accordés dans le cadre du Programme d'encouragements fiscaux pour la recherche scientifique et le développement expérimental, du Deep Gas Royalty Holiday Program et de l'Alberta Royalty Tax Credit. La baisse qui a débuté en 2014 est due à la baisse des activités de forage de la section Activités terrestres – Amérique du Nord, ce qui a diminué les crédits de redevances.
- Z Depuis juin 2015, le gouvernement de l'Alberta interdit les contributions à des organisations syndicales ou corporatives. Par conséquent, nos contributions étaient passablement plus faibles en 2015. Pour plus de détails, voir la page [Indice du contenu de la GRI](#) du présent rapport sous G4-S06.
- AA Biens et services - Les dépenses locales pour 2013 et 2014 excluent les activités des secteurs Sables pétrolifères et Projets majeurs en raison de la capacité de gestion des données pour effectuer le suivi des dépenses locales dans ces secteurs d'activité.

Les dépenses à l'échelle de Suncor excluent la Syrie et la Libye.

BB Les entreprises autochtones correspondent à ce qui suit :

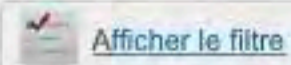
- qui appartient à des particuliers ou des organismes autochtones à hauteur d'au moins 51 %

Les valeurs indiquées pour les recettes perçues par les fournisseurs autochtones de 2011 à 2013 incluent la TPS. Depuis 2014, les valeurs indiquées reflètent les montants tirés du système de gestion des données de notre entreprise, moins 5 % de TPS.

L'inclusion des contrats dans l'année de déclaration repose sur la date de paiement, non sur la date d'exécution.

Dépenses auprès des entreprises autochtones dans l'ensemble des activités de Suncor au Canada. Avant 2012, ces données ne portaient que sur les dépenses effectuées dans la municipalité régionale de Wood Buffalo.

Enjeux sociaux

 Afficher le filtre



Le symbole A (**A**) indique les données vérifiées par un tiers. [Voir la liste complète des données révisées](#) pour confirmer les indicateurs de rendement qui ont été révisés.

Dans la colonne « Note », cliquez sur la flèche vers le bas pour afficher les notes.

Indicateur	Unité	Note	Éléments d'information GRI	2011	2012	2013	2014	2015
Santé et sécurité		CC ▼						
Fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail - employés		DD ▼	G4-LA6	0,09	0,04	0,06	0,05	0,05
Fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail - entrepreneurs		DD ▼	G4-LA6	0,05	0,05	0,06	0,04	0,04
Fréquence des blessures consignées - employés		EE ▼	G4-LA6	0,53	0,36	0,32	0,37	0,27
Fréquence des blessures consignées - entrepreneurs		EE ▼	G4-LA6	0,84	0,72	0,72	0,50	0,56
Décès		FF ▼	G4-LA6	1	0	0	3	0 A
Relations avec les employés								
Employés recevant des évaluations de rendement	%	GG ▼	G4-LA11	96	100	100	100	100
Formation et perfectionnement	milliers \$	HH ▼	G4-LA9	16 942	24 262	20 210	20 534	5 327
Régime d'aide à la formation	milliers \$		G4-LA10	499	725	1 107	1 246	611
Bourses d'études pour les personnes à charge des employés	milliers \$	II ▼	G4-EC1	1 669	1 158	--	1 300	1 240
Nouveaux employés		JJ ▼	G4-LA1					
• Hommes	%		G4-LA1	--	70,5	73,9	72,8	70,7
• Femmes	%		G4-LA1	--	29,5	26,1	27,2	29,3
• Âgés de moins de 30 ans	%		G4-LA1	--	31,5	30,9	32,4	29,2
• Âgés entre 30 et 50 ans	%		G4-LA1	--	57,9	57,1	58,6	60,3

• Âgés de plus de 50 ans	%		G4-LA	--	10,5	11,7	9,0	10,8
Roulement du personnel	%	KK ▼	G4-LA1	4,2	6,5	4,1	5	7,6
• Hommes	%		G4-LA1	3	6,5	4,1	4,9	6,5
• Femmes	%		G4-LA1	1,2	6,8	4,2	5,4	11,3
• Âgés de moins de 30 ans	%		G4-LA1	0,9	7,4	5,5	6,8	6,8
• Âgés de 30 à 50 ans	%		G4-LA1	2,9	7,5	4,8	5,5	9
• Âgés de plus de 50 ans	%		G4-LA1	0,4	4,1	1,9	3,2	4,8
Congé parental :		LL ▼	G4-LA3					
• Employés ayant pris un congé parental	nombre	LL ▼	G4-LA3	--	0,59	0,63	0,61	60
• Employés qui retournent au travail après la fin du congé parental	nombre	LL ▼	G4-LA3	--	53	60	66	54
• Employés qui retournent au travail après la fin du congé parental encore en poste 12 mois après leur retour au travail	nombre	LL ▼	G4-LA3	--	--	--	88	82
• Employées ayant pris un congé parental	nombre	LL ▼	G4-LA3	--	174	169	246	172
• Employées qui retournent au travail après la fin du congé parental	nombre	LL ▼	G4-LA3	--	49	60	159	186
• Employées qui retournent au travail après la fin du congé parental encore en poste 12 mois après leur retour au travail	%	LL ▼	G4-LA3	--	--	--	88	80
Effectifs								
Employés de Suncor	nombre	MM ▼	G4-9	13 469	14 198	14 132	14 425	13 235
Temps plein	nombre		G4-10	13 188	13 836	13 815	14 056	13 042
Temps partiel	nombre		G4-10	78	96	67	108	97
Temporaires/occasionnels	nombre		G4-10	280	266	250	261	96
Entrepreneurs ayant un contrat à long terme	nombre	NN ▼	G4-10	3 394	3 505	3 669	3 231	2 663
Effectifs syndiqués	%	OO ▼	G4-11	33,4	32,8	32,3	32,4	34,5
Égalité d'accès à l'emploi et diversité des effectifs	% des effectifs totaux	PP ▼						
Autochtones/Amérindiens	%	PP ▼	G4-LA12	2,8	2,7	2,6	1,5	1,6
Minorités visibles	%	PP ▼	G4-LA12	10,6	11,1	12,1	10,4	10,3
Personnes handicapées	%	PP ▼	G4-LA12	1	0,9	0,8	0,5	0,5

Femmes	%	PP ▼	G4-LA12	23,2	23,3	23,5	25,1	23,4
Hommes	%	PP ▼	G4-LA12	75,3	74,3	74,6	74,7	75,7
Âgés de moins de 30 ans	%		G4-LA12	15,7	14,6	14,4	12,7	11,6
Âgés de 30 à 50 ans	%		G4-LA12	56,2	56,8	57,7	60	60,5
Âgés de plus de 50 ans	%		G4-LA12	26,7	26,3	26,1	27,1	27,1
Pourcentage du salaire de base (hommes et femmes)		QQ ▼						
• Direction	%	QQ ▼	G4-LA13	92,9	89,2	90,9	96	96
• Professionnels	%	QQ ▼	G4-LA13	79,5	82	83,9	95	97
• Soutien commercial	%	QQ ▼	G4-LA13	91,6	87,7	96,8	104	103
• Exploitation	%	QQ ▼	G4-LA13	81,9	94,7	95	98	100
Diversité à la direction	%	RR ▼	G4-LA13	81,9	94,7	95	98	100
Employés à la direction	%		G4-LA12	19	19,4	21,7	20,4	19
Femmes à la direction	%		G4-LA12	20,6	21,3	21,3	21,7	22,4
Personnes handicapées à la direction	%		G4-LA12	1,2	1	1	0,7	0,7
Âgés de moins de 30 ans	%		G4-LA12	2,5	2,6	2,3	2,1	1,5
Âgés de 30 à 50 ans	%		G4-LA12	59,9	64,6	65,5	66,8	65,9
Âgés de plus de 50 ans	%		G4-LA12	30,4	26,3	32,1	31,3	32,6
Investissement dans la collectivité		SS ▼						
Valeur totale de toutes les contributions à des groupes caritatifs, non caritatifs et communautaires (décrits ci-dessous)	milliers \$		G4-EC1	19 176	22 619	30 534	27 246	26 346
Valeur totale des dons en argent	milliers \$		G4-EC1	16 561	18 115	23 367	23 745	24 425
Valeur totale des dons de temps	milliers \$	TT ▼	G4-EC1	389	945	747	798	408
Valeur totale des dons en nature	milliers \$	UU ▼	G4-EC1	330	367	2 716	214	382
Valeur totale des dons en frais de gestion	milliers \$	VV ▼	G4-EC1	1 080	1 525	1 685	1 384	988
Valeur totale des services en nature	milliers \$	WW ▼	G4-EC1	816	1 665	2 079	1 105	143

Dons de Suncor à la Fondation Suncor Énergie (FSE)	milliers \$	XX	G4-EC1	13 900	18 800	19 740	19 530	4 500
Décassements Fondation Suncor Énergie/Suncor Énergie Inc. (répartition par priorités de financement)			G4-EC1					
• Perfectionner les compétences et les connaissances	milliers \$		G4-EC1	4 611	5 082	4 777	5 381	5 321
• Collaborer pour partager notre avenir énergétique commun	milliers \$		G4-EC1	2 783	1 946	1 901	2 087	2 219
• Développer des leaders dans les collectivités	milliers \$		G4-EC1	2 003	3 100	3 554	3 719	3 051
• Mobiliser les citoyens	milliers \$	YY	G4-EC1	4 762	4 974	8 581	4 538	4 146
• Stimuler l'innovation	milliers \$		G4-EC1	3 015	3 237	2 487	3 890	3 442
• Relations locales	milliers \$		G4-EC1	1 185	2 614	5 530	4 342	6 627
Dons à Centraide								
Fondation Suncor Énergie	milliers \$		G4-EC1	1 920	2 225	2 510	2 315	2 290
Suncor Énergie Inc.	milliers \$	ZZ	G4-EC1	70	82	100	100	100
Contributions des employés et retraités de Suncor	milliers \$		G4-EC1	4 295	4 494	4 779	5 013	4 108

À l'échelle de Suncor - notes, enjeux sociaux

- CC Suncor fait le suivi des taux d'absentéisme, des jours perdus et des maladies liées au travail, mais ne les déclare pas.
- DD Les blessures entraînant un arrêt de travail nécessitent des soins et impliquent l'absence de l'employé le prochain jour de travail régulier ou tout jour de travail ultérieur. La fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail représente le nombre de telles blessures par tranche de 200 000 heures travaillées, divisé par le nombre d'heures d'exposition.
- EE Les blessures consignées sont la somme des blessures entraînant un arrêt de travail et des blessures nécessitant des soins. Une blessure nécessitant des soins n'entraîne pas l'absence de l'employé de son poste. La fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail représente le nombre de telles blessures par tranche de 200 000 heures travaillées, divisé par le nombre d'heures d'exposition.
- FF Le nombre de décès déclarés inclut les employés et les entrepreneurs (à l'exception des entrepreneurs principaux). Un entrepreneur principal pour une installation est a) l'entrepreneur, l'employeur ou toute autre personne qui conclut une entente avec le propriétaire de l'installation pour être l'entrepreneur principal, ou b) si aucune entente n'est conclue ou si aucune entente n'est en vigueur, le propriétaire de l'installation.

En 2014, nous avons connu trois décès tragiques d'employés dans notre secteur Sables pétroliers :

- 19 janvier 2014 – un employé a été mortellement blessé lorsqu'il est tombé dans une cavité contenant du sable et de l'eau
- 20 avril 2014 – un employé a été mortellement électrocuté alors qu'il travaillait sur un compresseur/panneau électrique
- 7 mai 2014 – une employée a été mortellement blessée suite à l'attaque d'un ours noir alors qu'elle travaillait dans une cour

Deux entrepreneurs principaux ont aussi été mortellement blessés aux installations de Suncor en 2014. Les entrepreneurs principaux fournissent l'entretien complet, la garde et le contrôle, ce qui signifie qu'ils gèrent leurs propres travaux et ont la responsabilité de maintenir un milieu de travail sécuritaire. Les incidents sont décrits ci-dessous :

	<ul style="list-style-type: none"> 14 mars 2014 – un travailleur a été submergé par de l'eau et des matériaux lorsqu'une rétrocaveuse a transpercé la glace qui recouvrait la surface d'une carrière d'emprunt 2 juin 2014 – un travailleur a été mortellement blessé lorsqu'il a été frappé par une plaque alors qu'il effectuait des travaux de maintenance sur une pièce d'équipement lourd
GG	Chaque employé fait l'objet d'évaluations de rendement, sauf les employés payés à l'heure. Ces derniers font l'objet d'évaluations informelles.
HH	Les coûts de formation et de perfectionnement représentent les frais pour les cours de perfectionnement professionnel suivis par des employés de Suncor. Le total comprend les valeurs pour tous les secteurs (Sables pétrolifères, Exploration et production, Raffinage et commercialisation et usine d'éthanol de St. Clair) et de nos activités d'entreprise.
II	En 2013, les bourses d'études à l'intention des personnes à charge des employés ont été ajoutées à l'indicateur portant sur les avantages sociaux des employés G4-LA3.
JJ	Tout employé permanent à temps plein ou à temps partiel embauché à l'extérieur et dont la date de début de permanence s'inscrit dans la période de déclaration.
KK	Pourcentage d'employés qui quittent l'organisation pour quelque raison que ce soit lors de l'année de déclaration. Seules les cessations d'emploi sont incluses et les chiffres ne concernent que les employés de Suncor à temps plein et à temps partiel.
LL	Tous les employés permanents à temps plein et à temps partiel sont admissibles à un congé de maternité, à un congé parental et à un congé de paternité. Ces congés sont non rémunérés. Pour être admissible, vous devez compter 13 semaines consécutives de service avant la date prévue de prise en charge de l'enfant ou avant le début de votre congé. Seuls les employés permanents à temps plein et à temps partiel qui ont pris un congé parental et qui sont retournés au travail avant le 31 décembre 2015 sont inclus dans le taux de rétention.
	Les données antérieures à 2012 ne sont pas disponibles puisqu'il s'agit d'un nouvel indicateur de la GRI.
MM	Depuis janvier 2015, dans le cadre d'un programme de gestion des coûts global commencé en 2014 et accéléré par un contexte du faible prix du brut, Suncor a réduit la taille de ses effectifs, principalement par la mise à pied de travailleurs contractuels, le non-remplacement de l'attrition pour les postes non essentiels et la réduction de personnel.
NN	Les données sur les entrepreneurs comprennent les entrepreneurs intégrés et assignés dont le travail est planifié en fonction des effectifs ou de la capacité.
OO	Les données sur les employés syndiqués ne concernent que les secteurs où il y a des syndicats.
PP	Certaines régions où nous exploitons nos activités interdisent la cueillette de renseignements sur le genre, par conséquent, les données indiquées ici peuvent ne pas refléter la totalité de notre main-d'œuvre en raison de la disponibilité des données.
	La diversité des effectifs est calculée selon les renseignements fournis volontairement par les employés. Les indicateurs portant sur l'ethnicité et l'invalidité ne reflètent que ceux des employés dont le consentement à la divulgation de ces renseignements était inclus.
QQ	Depuis 2014, les salaires moyens ont été calculés avec une moyenne pondérée afin que les données représentent la comparaison de postes de niveaux égaux entre les hommes et les femmes. Les données de comparaison du salaire entre les femmes et les hommes sont incluses dans les données à l'échelle de la Société, puisque les niveaux de poste sont administrés à l'échelle de l'entreprise et ne diffèrent pas selon les zones d'exploitation.
	Le salaire de base est lié au classement du poste de l'employé dans la famille d'emplois correspondante, afin d'assurer l'uniformité de l'évaluation et de la valorisation du travail à l'échelle de l'entreprise. L'échelle salariale de chaque poste sert à tenir compte de la position de l'employé dans la courbe d'apprentissage et des aptitudes qu'il démontre dans son travail.
RR	Le personnel de direction est réparti dans les catégories leaders de première ligne ou de niveau intermédiaire, membres du comité de gestion ou membres du comité d'entreprise.
SS	Les données présentées en 2011-2013 pour la valeur totale des contributions versées à des groupes caritatifs, non caritatifs et communautaires sont définies par le modèle du London Benchmarking Group (LBG) Canada.
	Depuis 2014, ces données ont été calculées par Suncor et la Fondation Suncor Énergie (FSÉ). La FSÉ est vérifiée annuellement par PricewaterhouseCoopers (PWC).

TT	Les employés déclarent volontairement leurs heures de bénévolat à Suncor. Les heures indiquées représentent généralement le temps qu'ont consacré les employés à du travail bénévole pendant les heures de travail.
UU	Les contributions en nature en 2013 étaient largement plus élevées en raison des inondations en Alberta et au Colorado et de la mise hors service de l'unité de valorisation Voyager.
VV	La valeur des coûts de gestion en 2014 et en 2015 ne concerne que la Fondation Suncor Énergie.
WW	Les services en nature offerts à l'externe représentent la valeur en argent et en nature générée par l'implication de Suncor mais ne sont pas un coût pour la Société (p. ex. contributions des employés dans le cadre des programmes Sun-Actif, dons de nourriture, dons de contrepartie d'autres bailleurs de fonds).
XX	Suncor a fondé la Fondation Suncor Énergie (FSÉ) en mars 1998. La FSÉ a pour seul but de verser des dons aux organismes de bienfaisance enregistrés au Canada. Ce montant représente les dons de Suncor versés à la FSÉ pour des dons, un budget d'exploitation et le financement approprié d'un fonds de réserve visant à assurer le respect des engagements pluriannuels. Les contributions caritatives à la collectivité de la FSÉ sont incluses dans les investissements dans la collectivité présentés au début du tableau.
YY	Les contributions en 2013 étaient largement plus élevées en raison des dons de contrepartie versés en raison de l'activation de nombreux programmes à l'intention des employés Sun-Actif (inondations en Alberta et au Colorado et typhon Haiyan). En 2015, deux programmes de dons en contrepartie à l'intention des employés Sun-Actif ont été activés (tremblement de terre au Népal et crise des réfugiés syriens).
ZZ	Inclut les dons à Centraide pour Suncor Energy USA.




[Accueil](#) > [Données sur la performance](#) > Sables pétrolifères

Les données environnementales du secteur Sables pétrolifères incluent nos activités d'exploitation minière (n'incluent pas Syncrude).

Toutes les données économiques pour le secteur Sables pétrolifères incluent notre exploitation In Situ, ainsi que nos activités d'exploitation minière de manière à assurer l'uniformité avec notre rapport annuel (incluant Syncrude).



[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Environnement

 [Afficher le filtre](#)

Le symbole A (**A**) indique les données vérifiées par un tiers. [Voir la liste complète des données révisées](#) pour confirmer les indicateurs de rendement qui ont été révisés.

Dans la colonne « Note », cliquez sur la flèche vers le bas pour afficher les notes.

Indicateur	Unité	Note	Éléments d'information GRI	2011	2012	2013	2014	2015
Production								
Production brute	millions de barils de pétrole/an	A 	OG1	105,1	103,25	105,31	108,18	119,50
Production brute	millions de mètres cubes (m ³) de pétrole/an	A 	OG1	16,7	16,4	16,7	17,2	19,0
Émissions dans l'atmosphère								
Gaz à effet de serre (GES)	milliers de tonnes d'équivalent dioxyde de carbone (d'éq. CO ₂)	B 	G4-EN18	8 524	9 204	8 417	8 542	8 685

Intensité des émissions de GES	tonnes d'équivalent CO ₂ /m ³ de production		G4-EN18	0,51	0,56	0,5	0,5	0,46
Substances appauvrissant la couche d'ozone	kilogrammes (kg) équivalent chlorofluorocarbone (CFC)-11	C v	G4-EN21	0	0	0	0	0
Dioxyde de soufre (SO ₂)	milliers de tonnes	D v	G4-EN21	20,23	18,54	14,1	16,68	12,64
Intensité des émissions de SO ₂	kg/m ³ de production		G4-EN21	1,21	1,13	0,84	0,97	0,67
Oxydes d'azote (NO _x)	milliers de tonnes	E v	G4-EN21	21,8	21,1	18,8	18,3	19,1
Intensité des émissions de NO _x	kg/m ³ de production		G4-EN21	1,3	1,29	1,13	1,06	1,0
Composés organiques volatils (COV)	milliers de tonnes/an	F v	G4-EN21	16,5	16,1	6,77	12,27	15,52
• Benzène	tonnes		G4-EN21	21,5	11,5	13,6	18,1	22,6
• Toluène	tonnes		G4-EN21	198,2	127,2	144	265	205
• Éthylbenzène	tonnes		G4-EN21	86	70	36,43	80,4	62,9
• Xylène	tonnes		G4-EN21	315,1	188,5	175,14	387,1	300,1
Intensité des émissions de COV	kg/m ³ de production		G4-EN21	0,99	0,98	0,4	0,71	0,82
Rejets sur le site Inventaire national des rejets de polluants (INRP)	milliers de tonnes		G4-EN21	66,9	70,5	50,1	63,77	72,50
Gaz brûlé à la torche	millions de m ³	G v	OG6	43,6	60,3	92,9	54,3	118,04
Intensité de gaz brûlé à la torche	m ³ /m ³ de production		OG6	2,61	3,67	5,55	3,16	6,22
Consommation d'énergie								
Consommation d'énergie totale	millions de gigajoules	H v	G4-EN3 G4-EN4	109,4	112,8	112,72	117,30	119,47
• Consommation d'énergie directe	millions de gigajoules	I v	G4-EN3	111,7	114,9	115,19	119,32	121,20
• Consommation d'énergie indirecte	millions de gigajoules	I v	G4-EN4	-2,29	-2,38	-2,47	-2,02	-1,74
Intensité énergétique	gigajoules/m ³ de production		G4-EN5	6,7	6,86	6,73	6,83	6,30
Utilisation de l'eau								
Prélèvement d'eau total	millions de m ³	J v	G4-EN8	38,7	44,81	51,35	37,36	32,96

• Prélèvement d'eau de surface	millions de m ³		G4-EN8	27,7	26,6	22,83	18,65	16,90
• Prélèvement d'eau souterraine	millions de m ³		G4-EN8	1,7	1,7	1,38	1,13	1,26
• Prélèvement d'eaux usées industrielles	millions de m ³	K v	G4-EN8	9,32	16,54	26,14	17,58	7,40
Intensité du prélèvement d'eau	m ³ /m ³ de production		G4-EN8	1,9	2,73	3,07	2,17	1,74
Eau retournée	millions de m ³	K v	G4-EN22	10,3	11	17,73	9,92	6,27
Consommation d'eau	millions de m ³	L v		28,4	33,79	33,62	27,44	26,69
Intensité de la consommation d'eau	m ³ /m ³ de production			1,7	2,06	2,01	1,60	1,41
Qualité de l'eau rejetée								
Huile et graisse dans l'effluent	tonnes	M v	G4-EN22	17,7	7,67	11,57	7,23	5,14
Quantité totale de sédiments en suspension	tonnes	M v	G4-EN22	149,3	77,6	138,82	77,44	63,19
Demande chimique en oxygène	tonnes		G4-EN22	609,5	609,93	995,01	477,15	210,27
Phénol	tonnes	M v	G4-EN22	0,08	0	0	0	0
Métaux dans l'effluent	tonnes	M v	G4-EN22	34,5	20,3	43,51	25,25	28,9
Gestion des déchets		N v						
Total des déchets dangereux produits	milliers de tonnes	O v	G4-EN23	3,9	0,38	0,28	7,81	4,31
• Déchets dangereux incinérés	tonnes	O v	G4-EN23	13,4	5,92	17,23	4,06	4,78
• Déchets dangereux rejetés en puits profond	tonnes	O v	G4-EN23	44,1	7,42	3,17	13,39	3,23
• Déchets dangereux enfouis	tonnes	O v	G4-EN23	3 792,3	352	223,46	256,90	40,96
• Déchets dangereux autrement évacués	tonnes	O v	G4-EN23	28,4	13,05	39,29	58,01	141,91

• Déchets dangereux réutilisés, recyclés ou récupérés	tonnes	O ▼	G4-EN23	–	–	–	7 479,50	4 115,30
Total des déchets non dangereux produits	milliers de tonnes	P ▼	G4-EN23	40,5	84,4	42,8	107,73	57,16
• Déchets non dangereux incinérés	tonnes		G4-EN23	0,7	0,18	0	0	0
• Déchets non dangereux rejetés en puits profond	tonnes		G4-EN23	2	1,02	1,58	0	0
• Déchets non dangereux enfouis	tonnes	P ▼	G4-EN23	40 477,9	84 334,3	42 758,5	89 069,18	35 352,19
• Déchets non dangereux autrement évacués	tonnes		G4-EN23	0	0	36,8	0	0
• Déchets non dangereux réutilisés, recyclés ou récupérés	tonnes	P ▼	G4-EN23	–	–	–	14 663,20	21 804,40
Déchets réutilisés, recyclés ou récupérés (hors du site)	milliers de tonnes	Q ▼	G4-EN23	25,3	29,5	26,5	–	–
Déchets réutilisés, recyclés ou récupérés (sur place)	milliers de tonnes	Q ▼	G4-EN23	2,43	2,1	1,28	–	–
Perturbation des terres et remise en état								
Total des terres louées pour mise en valeur potentielle (sables pétrolifères exploitables)	hectares		G4-EN11	70 263	70 263	70 263	70 263	70 263
Propriétés foncières totales pour mise en valeur (sables pétrolifères exploitables)	hectares		G4-EN11	24 064	24 432	24 432	22 458	22 548
Total des terres perturbées	(en hectares cumulatifs)		G4-EN12	20 023	21 303	21 690	22 072	22 157 A A
Terres remises en état	(en hectares cumulatifs)	R ▼	G4-EN13	1 439	1 542	1 708	1 905	2 134 A A
Superficie combinée des bassins de résidus	hectares	S ▼	G4-EN23	2 761	2 712	2 864	2 654	2 606

Conformité								
Infractions à la réglementation	nombre	T	G4-EN29	11	9	8	6	5
Amendes	milliers \$	U	G4-EN29	475	0	0	0	14,5
Déversements à déclarer	nombre	V	G4-EN24	9	7	5	11	168
• Déversements dans les cours d'eau	nombre		G4-EN24	0	0	2	0	0
Volume total des déversements	m ³	W	G4-EN24	0	1 058	353	2 558	3 045
Qualité de l'air - dépassements	nombre	X	G4-EN29	0	0	0	0	0
Dépassement des limites d'eaux usées industrielles	nombre		G4-EN29	2	1	1	0	0
Gestion Environnement, santé et prévention (ESP)								
Professionnels ESP employés	nombre	O	G4-EN31	75	69	72	92	—

Sables pétrolifères - notes, environnement

A Production brute de brut synthétique sulfureux et peu sulfureux. Ce volume est utilisé pour calculer l'intensité des émissions, puisqu'il représente les émissions associées aux activités d'exploitation minière, d'extraction et de valorisation. Ce volume est déclaré en tant que total brut car il inclut les volumes non traités. Consultez la section [Performance de 2015 en matière de GES](#) de ce rapport pour en savoir plus sur la différence entre les données sur la production apparaissant ici et celles publiées dans notre rapport annuel 2015.

B Les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont calculées au moyen d'une méthodologie propre à chaque installation qui utilise diverses méthodologies de référence qui ont été acceptées par les autorités compétentes auprès desquelles chaque installation est tenue de déclarer ses émissions de GES. Cette méthodologie a été suivie dans le cas où une autorité compétente dispose d'une méthodologie donnée, et s'il n'en existe pas, les méthodes les plus appropriées et les plus précises disponibles sont utilisées pour quantifier chaque source d'émission.

Les valeurs des émissions et de l'intensité des émissions de GES correspondent aux émissions annuelles totales que Suncor a déclarées en vertu du Règlement sur les émetteurs de gaz désignés (SGER), version 3, à quelques exceptions près. Les émissions annuelles totales déclarées dans le rapport de conformité au Règlement sur les émetteurs de gaz désignés ne tiennent pas compte des émissions de dioxydes de carbone (CO₂) provenant de la biomasse, des émissions de procédés industriels et des émissions indirectes totales. Les émissions de GES publiées dans notre Rapport sur le développement durable comprennent les émissions de procédés industriels, les émissions indirectes totales et celles provenant de la biomasse. Les données sur les GES dans le secteur Sables pétrolifères publiées dans ce rapport comprennent également les émissions associées à l'installation de cogénération Poplar Creek située dans le périmètre des installations de mise en valeur des sables pétrolifères. De plus, la définition de production utilisée dans le Règlement sur les émetteurs de gaz désignés est différente de celle qui est déclarée ici. La production selon le Règlement est une valeur de production pondérée qui tient compte des produits d'exploitation minière et de valorisation et non pas seulement la production brute de pétrole brut synthétique.

La méthodologie de présentation des émissions en 2012 et en 2013 a été mise à jour conformément aux exigences du ministère de l'Environnement et du Développement des ressources durables de l'Alberta. Cette méthodologie mise à jour a été utilisée depuis 2012, mais elle n'a pas été utilisée pour les années antérieures à 2012.

C Le remplacement des systèmes de réfrigération fonctionnant actuellement au R-22 ou à tout autre chlorofluorocarbène fait partie du programme d'élimination des substances détruisant la couche d'ozone de Suncor, toujours en cours dans ses installations. La conversion de tous les systèmes à charge supérieure à 10 kg du R-22 au RS-44 est en cours et se poursuivra jusqu'à son terme. Le RS-44 n'est pas une substance qui détruit la couche d'ozone.

D Nous utilisons du carburant diesel à faible et très faible teneur en soufre pour notre équipement minier. Depuis 2014, nous incluons les émissions de l'équipement de combustion minier dans le total de nos émissions de dioxyde de soufre (SO₂), même si les émissions de ces sources sont minimes.

- E Émissions de NO_x sur tout le site déclarées à l'Environnement et parcs Alberta. Cela inclut les émissions de NO_x de sources mobiles.
- F Nous avons découvert qu'une portion des émissions totales de COV déclarées en 2013 a été omise par inadvertance. Si elle avait été incluse dans les émissions de COV, les données de 2013 auraient augmenté d'environ 29 %.
- G Ces chiffres comprennent le brûlage à la torche d'urgence et courant. En 2014, le plan de maintenance a été modifié pour inclure des inspections annuelles des unités de récupération de soufre, ce qui a amené une réduction des brûlages à la torche d'urgence. En 2015, nous avons enregistré une hausse du volume de gaz brûlé à la torche principalement en raison d'un enjeu atypique touchant un échangeur de chaleur qui a nécessité de brûler à la torche un important volume d'impuretés pendant une brève période.
- H L'énergie totale est la somme de l'énergie directe et indirecte.
- I L'énergie directe est principalement l'énergie consommée sur place aux installations exploitées par Suncor. Elle comprend l'énergie consommée par l'installation de cogénération Poplar Creek située dans le périmètre des installations de mise en valeur des sables pétrolifères. L'énergie directe comprend la combustion de coke de pétrole, de gaz naturel et de carburants produits à l'interne; le diesel utilisé dans les camions des exploitations minières et le brûlage à la torche.
- L'énergie indirecte inclut les services d'électricité, de vapeur, de chauffage et de refroidissement importés de tiers. La méthode de calcul de l'énergie indirecte crédite les activités pour l'électricité exportées à des utilisateurs externes et(ou) d'autres installations de Suncor. L'installation qui exporte l'électricité soustrait la valeur de sa consommation d'énergie indirecte. L'installation qui reçoit l'électricité la comptabilise à titre de consommation d'énergie de portée 2, peu importe la source. Les données d'énergie indirecte du secteur Sables pétrolifères étaient négatives parce que la quantité d'électricité exportée par l'installation de cogénération Poplar Creek était plus élevée que la quantité d'électricité importée.
- J Inclut l'eau de surface, la nappe phréatique et les eaux usées industrielles conformément aux permis de prélèvement de l'eau d'Environnement et parcs Alberta. Les améliorations apportées aux données et aux processus en 2012 ont amélioré la compréhension des conditions des sites dans le cas d'installations données.
- En 2014, l'usine de traitement d'eau est devenue fonctionnelle, par conséquent, l'utilisation d'eau recyclée a augmenté et le prélèvement d'eau fluviale a diminué.
- K Les volumes de déversement des eaux usées industrielles sont incorporés et incluent les précipitations dans les lieux d'exploitation et de non exploitation.
- L'eau retournée est incluse dans les eaux usées traitées et l'eau de ruissellement industriel des lieux d'exploitation qui sont recueillies, détournées et éventuellement évacuées dans l'environnement (dans la rivière Athabasca).
- L La consommation d'eau est le total des prélèvements d'eau moins la quantité d'eau retournée. En 2015, en raison de l'augmentation du recyclage des eaux usées industrielles à notre usine de base, la consommation d'eau a diminué par rapport à 2014.
- M L'eau de nos installations des sables pétrolifères est évacuée dans la rivière Athabasca. En 2011, les paramètres de qualité de l'eau ont augmenté ou diminué en raison de la fermeture du bassin C entre avril et décembre, et(ou) de l'inclusion des données sur la qualité des eaux usées industrielles. De plus, le bassin C a été fermé pendant toute l'année 2012 et le bassin E a été également fermé pendant la plus grande partie de l'année.
- N Depuis 2011, afin de mieux s'aligner sur les directives de déclaration de la GRI, Suncor a ajouté des indicateurs pour lesquels elle recueille et déclare des données dans la catégorie [Gestion des déchets](#).
- O Avant 2014, les déchets réutilisés, recyclés et récupérés n'étaient pas inclus dans les totaux pour les déchets dangereux et non dangereux générés et étaient déclarés dans un total global. Depuis 2014, afin de fournir une description plus détaillée des flux de déchets créés en raison de nos activités, nous avons inclus cette catégorie de déchets dans les totaux des déchets dangereux et non dangereux générés.
- La réduction du volume de déchets dangereux en 2012 est attribuable au non-envoi de soufre au site d'enfouissement. En 2014, un changement des récepteurs de déchets est reflété dans le volume des déchets dangereux déclarés dans les catégories individuelles étant donné que la méthode finale d'évacuation des déchets repose sur les options offertes aux sites d'enfouissement.
- P Le volume des déchets non dangereux dépend des activités sur le site et peut varier d'une année à l'autre.
- Avant 2014, les déchets réutilisés, recyclés et récupérés n'étaient pas inclus dans les totaux pour les déchets dangereux et non dangereux générés et étaient déclarés dans un total global. Depuis 2014, afin de fournir une description plus détaillée des flux de déchets créés en raison de nos activités, nous avons inclus cette catégorie de déchets dans les totaux des déchets dangereux et non dangereux générés.

Q Depuis 2014 afin de fournir une description plus détaillée des flux de déchets créés en raison de nos activités nous avons inclus cette catégorie de déchets dans les totaux des déchets dangereux et non dangereux générés.

En 2012, un sous-traitant a transporté des huiles usées à recycler à l'extérieur du site; cette étape se faisait sur place au cours années antérieures.

R Les terrains remis en état n'ont pas été accrédités par les organismes gouvernementaux de réglementation. À la suite de l'émission par le ministère de l'environnement de l'Alberta de normes pour la déclaration de données dans le cadre du système d'information géographique (SIG) pour 2010, Suncor renumérise annuellement toutes les surfaces de remise en état permanentes et recalcule les totaux des remises en état historiques. Les types de perturbation (comme les routes, les lignes électriques, les pipelines, etc.) qui ont surgi après la remise en état sont retirés et toutes les nouvelles zones de remises en état sont ajoutées. Par conséquent, les changements apportés aux surfaces remises en état chaque année et la surface totale remise en état de façon permanente jusqu'à la fin 2014 ont été mis à jour pour refléter ces changements. [Consulter les mises en garde.](#)

S Le calcul de la superficie des bassins de résidus est fondé sur la surface liquide et ne tient pas compte des structures solides telles que les plages et les digues.

T Il y a infraction à un règlement lorsqu'un incident environnemental enfreint une limite réglementaire (seuil prescrit par la loi, approbation ou permis émis par un organisme de réglementation) ou une exigence (d'une loi, d'un règlement, d'une licence, d'une norme, d'une approbation, d'une directive et/ou) d'un permis applicable aux activités de Suncor) et qui doit faire l'objet d'une déclaration réglementaire officielle.

U Les données comprennent les sanctions pécuniaires imposées en conséquence d'infractions relevant de l'environnement, de la santé et de la sécurité pendant l'année de déclaration.

2015 : En 2015, Suncor a payé une pénalité administrative de 14 500 \$ à l'organisme de réglementation de l'énergie de l'Alberta pour trois infractions à l'Environmental Protection and Enhancement Act (section 227e) survenues en 2013 en matière de gestion des eaux usées industrielles et de systèmes de contrôles des eaux de ruissellement sur place.

2011 :

- Suncor a payé une amende de 275 000 \$ en 2011 pour la violation de l'article 142(1)(e) de la Loi sur l'eau entre mai et septembre 2008. Suncor ne s'est pas conformée à une modalité de l'approbation afférente au respect du plan de gestion de l'eau applicable au Parc de stockage Est.
- Une amende de 150 000 \$ a été payée conformément aux articles 40(2) et 79.2(f) de la Loi sur la pêche relativement à un événement de précipitation le 23 juin 2008 au cours duquel les bassins de sédimentation de Suncor à l'installation North SteepBank Extension ont été submergés, ce qui a causé un déversement contenant des niveaux élevés des solides en suspension totaux dans la rivière Athabasca.

Une amende de 50 000 \$ a été payée conformément aux articles 40(2) et 79.2(f) de la Loi sur la pêche relativement à un événement de précipitation le 2 août et du 11 au 13 août 2008 au cours duquel les bassins de sédimentation de Suncor à l'installation North SteepBank Extension ont été submergés, ce qui a causé un déversement contenant des niveaux élevés des solides en suspension totaux dans la rivière Athabasca.

V Un déversement à signaler est un événement non prévu ou accidentel ayant entraîné le rejet de matière dans l'environnement ou à un endroit où cette matière n'est pas habituellement retenue, selon la définition qui en est donnée dans la réglementation de l'Alberta. Au début de 2014, la réglementation a mis davantage l'accent sur la déclaration des déversements, et, ensuite, sur la déclaration du nombre de déversements et de leur volume, y compris de la part des entrepreneurs. L'augmentation du nombre de déversements déclarés en 2015 a été attribuable aux modifications des attentes des organismes de réglementation quant à la déclaration des déversements. Ceci comprend les déversements récupérés et non récupérés.

W Tous les volumes récupérés sont soustraits du volume total déversé. Sont également soustraits les déversements dans un système de retenue adapté à la matière déversée ou dans un système permettant la récupération complète de la matière. En 2011, le volume total estimé des déversements a été récupéré pour donner un volume net de déversements de 0.

2015 : Le volume plus élevé en 2015 est attribuable à la hausse du nombre de déversements à signaler tel que décrit dans la note V. Des incidents impliquant le disque de rupture ont été signalés, ce qui peut contribuer au volume plus important (>2 000 m³), mais ces déversements sont généralement récupérés et ne font pas partie du volume déversé à signaler. Le volume total des déversements (incluant ceux récupérés) était de 94 678 m³. Le volume des hydrocarbures déversés sur le sol était de 1 256 m³; il n'y a eu aucun déversement d'hydrocarbures dans l'eau. Les déversements de diesel sur le sol ont été nettoyés et évacués de la même façon que les déchets dangereux. Dans le cas des rejets liquides provenant des procédés, le produit est généralement recyclé dans l'installation.



X Suncor continue toutefois d'enquêter et d'étudier des changements qui pourraient améliorer la qualité de l'air. Les dépassements des concentrations au niveau du sol de l'air ambiant ne sont pas fournis puisque d'autres composés sulfurés réduits et possiblement des composés ne contenant pas de soufre pourraient interférer avec les analyseurs et donner des résultats ne reflétant pas exactement les concentrations réelles de sulfure d'hydrogène (H₂S) de l'air ambiant.

Y Professionnels dévoués aux enjeux environnementaux, de santé ou de sécurité. Les contrats de fournisseurs privilégiés et les entrepreneurs non classifiés ne sont pas inclus dans ce total. La hausse de 2013 à 2014 reflète la restructuration de l'unité commerciale, par conséquent les professionnels de l'ESP du secteur In Situ sont maintenant inclus dans les données sur la performance des Sables pétrolifères. Depuis 2015, cet indicateur n'est déclaré que pour l'ensemble de Suncor.

Économie

 Afficher le filtre

Dans la colonne « Note », cliquez sur la flèche vers le bas pour afficher les notes.

Indicateur	Unité	Note	Éléments d'information GRI	2011	2012	2013	2014	2015
Finances								
Crédits d'impôts et de redevances	millions \$	AA 	G4-EC4	6,1	14,5	10,3	15,6	7,5
Investissements								
Dépenses en capital et charges d'exploration	millions \$		G4-EC1	5 100	4 957	4 311	3 826	4 181
Achats								
Biens et services	millions \$			4 315	4 194	4 651	4 244	4 080
Achats de biens et services								
• Au Canada	millions \$			4 139	4 076	4 512	4 081	3 950
• Aux entreprises et fournisseurs locaux	millions \$	BB 	G4-EC9	2 056	1 929	--	--	--

Sables pétrolifères - notes, économie

Z Pour obtenir tous les renseignements financiers, consultez notre [Rapport annuel 2015](#) (PDF, 152 p., 2,8 Mo). Les données financières du secteur Sables pétrolifères publiées ici comprennent les données de Syncrude afin de s'aligner sur le Rapport annuel.



AA Programme d'encouragements fiscaux pour la recherche scientifique et le développement expérimental.

BB Les entreprises et fournisseurs locaux sont ceux situés dans la municipalité régionale de Wood Buffalo. Les données de 2011 et 2012 incluent les dépenses des secteurs d'exploitation minière et in situ des sables pétrolifères. Depuis 2013, ces données sont présentées [pour l'ensemble de Suncor](#).

Enjeux sociaux

 Afficher le filtre

Dans la colonne « Note », cliquez sur la flèche vers le bas pour afficher les notes.

Indicateur	Unité	Note	Éléments d'information GRI	2011	2012	2013	2014	2015
Santé et sécurité								
Fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail - employés		CC 	G4-LA6	0,12	0,09	0,04	0,07	0,08
Fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail - entrepreneurs		CC 	G4-LA6	0,07	0,08	0,01	0,02	0,06

Fréquence des blessures consignées - employés		DD ▼	G4-LA6	0,98	0,69	0,5	0,65	0,43
Fréquence des blessures consignées - entrepreneurs		DD ▼	G4-LA6	1,05	0,87	0,67	0,54	0,47
Décès		EE ▼	G4-LA6	0	0	0	3	0
Relations avec les employés								
Employés recevant des évaluations de rendement	%		G4-LA11	98	100	100	100	100
Formation et perfectionnement	milliers \$	FF ▼	G4-LA9	11 965	9 879	10 331	11 249	2 251
Rapport du salaire le plus bas au salaire minimum		GG ▼	G4-EC5	1,6	1,6	2,3	1,6	2,3
Rapport du salaire moyen au salaire minimum		GG ▼	G4-EC5	5,7	5,3	5,5	5,7	5,2
Rapport des emplois offerts aux emplois acceptés		HH ▼		1,1	1,11	1,13	–	–
Nouveaux employés								
		II ▼	G4-LA1					
• Hommes	%		G4-LA1	–	84,1	84,1	80,5	73,6
• Femmes	%		G4-LA1	–	15,9	15,7	19,5	26,4
• Âgés de moins de 30 ans	%		G4-LA1	–	36,3	28,2	33	27,4
• Âgés entre 30 et 50 ans	%		G4-LA1	–	53,7	56,9	59,4	62,0
• Âgés de plus de 50 ans	%		G4-LA1	–	9,7	14,4	7,6	10,6
Roulement du personnel								
			G4-LA1	4,2	6,4	4,4	5,8	6,2
• Hommes	%		G4-LA1	4,2	6,2	4,2	5,8	5,6
• Femmes	%		G4-LA1	4,3	1,2	5,3	5,1	10,2
• Âgés de moins de 30 ans	%		G4-LA1	4,8	8,1	5	8,1	6,2
• Âgés de 30 à 50 ans	%		G4-LA1	4,9	7,1	5,1	5,8	7,4
• Âgés de plus de 50 ans	%		G4-LA1	1,8	3,1	1,8	4,1	3,4
Effectifs								
Employés de Suncor	nombre		G4-10	4 585	5 192	5 768	5 710	5 632
• Temps plein	nombre		G4-10	4 561	5 156	5 741	5 636	5 596
• Temps partiel	nombre		G4-10	1	8	3	13	21
• Temporaires/occasionnels	nombre		G4-10	23	28	24	61	15
• Entrepreneurs ayant un contrat à long terme	nombre		G4-10	386	465	615	676	548
Effectifs syndiqués	%		G4-11	63,4	57,2	52,9	51,6	51,0
Égalité d'accès à l'emploi et diversité des effectifs								
		JJ ▼						
Autochtones	%	JJ▼	G4-LA12	5,3	4,9	4,6	2,3	2,3
Minorités visibles	%	JJ▼	G4-LA12	10,2	10,6	10,8	8,3	8,6
Personnes handicapées	%	JJ▼	G4-LA12	0,9	0,8	0,7	0,3	0,3

Femmes	%	JJ	G4-LA12	12,0	13,1	13,5	15,1	14,1
Hommes	%	JJ	G4-LA12	87	86,3	86,1	86,1	85,7
Âgés de moins de 30 ans	%		G4-LA12	19,9	18,8	17,1	14,7	13,3
Âgés de 30 à 50 ans	%		G4-LA12	56,7	57,9	58,8	61,3	61,4
Âgés de plus de 50 ans	%		G4-LA12	22,4	22,7	23,7	25,0	25,1
Pourcentage du salaire de base (femmes et hommes)		KK	G4-LA13					
• Direction	%	KK	G4-LA13	90,2	91,7	91,2	--	--
• Professionnel	%	KK	G4-LA13	86,1	85,4	89,5	--	--
• Soutien commercial	%	KK	G4-LA13	74,9	78,8	81,9	--	--
• Exploitation	%	KK	G4-LA13	82	91,9	91,7	--	--
Diversité de la direction	% à la direction							
Employés à la direction	%		G4-LA12	13,4	14,3	18,2	17,8	14,6
Femmes à la direction	%		G4-LA12	9,5	10,9	10,4	11,6	11,9
Personnes handicapées à la direction	%		G4-LA12	0,8	0,8	0,6	0,6	0,3
Personnes de moins de 30 ans à la direction	%		G4-LA12	3,3	4,1	3,3	3,6	2,4
Personnes de 30 à 50 ans à la direction	%		G4-LA12	56,3	65,7	67,3	69,7	67,6
Personnes de plus de 50 ans à la direction	%		G4-LA12	25,6	30,3	29,4	26,7	30,0

Sables pétrolifères - notes, enjeux sociaux

- CC** Une blessure entraînant un arrêt de travail est une blessure qui nécessite la consultation d'un médecin et entraîne l'absence de l'employé le prochain jour de travail prévu à son horaire ou n'importe quel jour subséquent. La fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail représente le nombre de telles blessures par tranche de 200 000 heures travaillées, divisé par le nombre d'heures d'exposition.
- DD** Les blessures consignées sont la somme des blessures entraînant un arrêt de travail et des blessures nécessitant des soins. Une blessure nécessitant des soins n'entraîne pas l'absence de l'employé de son poste. La fréquence des blessures consignées est la somme des blessures entraînant un arrêt de travail et des blessures nécessitant des soins par tranche de 200 000 heures travaillées, divisé par le nombre d'heures d'exposition.
- EE** Le nombre de décès déclarés inclut les employés et les entrepreneurs (à l'exception des entrepreneurs principaux). Un entrepreneur principal pour une installation est a) l'entrepreneur, l'employeur ou toute autre personne qui conclut une entente avec le propriétaire de l'installation pour être l'entrepreneur principal, ou b) si aucune entente n'est conclue ou si aucune entente n'est en vigueur, le propriétaire de l'installation.

En 2014, nous avons connu trois décès tragiques d'employés dans notre secteur Sables pétrolifères :

- 19 janvier 2014 – un employé a été mortellement blessé lorsqu'il est tombé dans une cavité contenant du sable et de l'eau
- 20 avril 2014 – un employé a été mortellement électrocuté alors qu'il travaillait sur un compresseur/panneau électrique
- 7 mai 2014 – une employée a été mortellement blessée suite à l'attaque d'un ours noir alors qu'elle travaillait dans une cour

Deux entrepreneurs principaux ont aussi été mortellement blessés aux installations de Suncor en 2014. Les entrepreneurs principaux fournissent l'entretien complet, la garde et le contrôle, ce qui signifie qu'ils gèrent leurs propres travaux et ont la responsabilité de maintenir un milieu de travail sécuritaire. Les incidents sont décrits ci-dessous :

- 14 mars 2014 – un travailleur a été submergé par de l'eau et des matériaux lorsqu'une rétrocaveuse a transpercé la glace qui recouvrait la surface d'une carrière d'emprunt
- 2 juin 2014 – un travailleur a été mortellement blessé lorsqu'il a été frappé par une plaque alors qu'il effectuait des travaux de maintenance sur une pièce d'équipement lourd

FF Frais pour les cours de perfectionnement suivis par des employés de Suncor. Comprend le régime d'aide aux études qui prévoit le remboursement des frais de scolarité à la réussite d'un cours ou d'un programme.

GG Comparaison du salaire de base des employés à temps plein au salaire minimum de l'Alberta (10,20 \$/h en 2014). Depuis 2014, le salaire minimum de l'Alberta est utilisé à l'échelle de nos activités pour cette mesure de comparaison en raison des écarts minimes entre les salaires minimums au Canada

HH Depuis 2014, cet indicateur est déclaré à l'échelle de Suncor.

II Tout employé permanent à temps plein ou à temps partiel embauché à l'extérieur et dont la date de début de permanence s'inscrit dans la période de déclaration. Aucune donnée antérieure à 2012, comme il s'agissait de la première année de déclaration de cet indicateur.

JJ Certaines régions où nous exploitons nos activités interdisent la cueillette de renseignements sur le genre, par conséquent, les données indiquées ici peuvent ne pas refléter la totalité de notre main-d'œuvre en raison de la disponibilité des données.

La diversité des effectifs est calculée selon les renseignements fournis volontairement par les employés. Les indicateurs portant sur l'ethnicité et l'invalidité ne reflètent que ceux des employés dont le consentement à la divulgation de ces renseignements était inclus.

KK Depuis 2014, les données de comparaison du salaire entre les femmes et les hommes sont incluses dans les données à l'échelle de la Société, puisque les niveaux de poste sont administrés centralement et ne diffèrent pas selon les régions exploitées.



[Accueil](#) > [Données sur la performance](#) > In Situ

Les données sur la performance de nos installations In Situ incluent les activités de MacKay River et de Firebag. Les données économiques pour le secteur In Situ sont incluses dans les [données sur la performance des Sables pétrolifères](#).

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Environnement

[Afficher le filtre](#)

Dans la colonne « Note », cliquez sur la flèche vers le bas pour afficher les notes.

Indicateur	Unité	Note	Éléments d'information GRI	2011	2012	2013	2014	2015
Production								
Production nette	millions de barils de pétrole/an	A ▼	OG1	32,7	47,8	62,84	72,79	79,37
Production nette	millions de mètres cubes (m ³) de pétrole/an	A ▼	OG1	5,2	7,6	9,99	11,57	12,62
Émissions dans l'atmosphère								
Gaz à effet de serre (GES)	milliers de tonnes d'équivalent dioxyde de carbone (d'éq. CO ₂)	B ▼	G4-EN18	2 608	4 079	5 390	5 610	0,45

Intensité des émissions de GES	tonnes d'éq. CO ₂ /m ³ de production	B ▼	G4-EN18	0,5	0,54	0,54	0,48	0,45
Dioxyde de soufre (SO ₂)	milliers de tonnes	C ▼	G4-EN21	0,47	0,53	0,5	0,52	0,36
Intensité des émissions de SO ₂	kilogrammes (kg)/m ³ de production		G4-EN21	0,09	0,07	0,05	0,05	0,03
Oxydes d'azote (NO _x)	milliers de tonnes	D ▼	G4-EN21	1,91	2,03	2,5	2,66	2,61
Intensité des émissions NO _x	kg/m ³ de production		G4-EN21	0,37	0,27	0,25	0,23	0,21
Composés organiques volatils (COV)	milliers de tonnes	E ▼	G4-EN21	0,21	0,23	0,3	0,36	0,36
• Benzène	tonnes		G4-EN21	13,53	16,62	26,41	27,56	26,45
• Toluène	tonnes		G4-EN21	8,33	18,03	14,99	15,52	13,29
• Ethylbenzène	tonnes	F ▼	G4-EN21	0,37	0,25	0,21	0,30	0,01
• Xylène	tonnes	F ▼	G4-EN21	3,74	11,46	3,46	3,45	0,13
Intensité des émissions de COV	kg/m ³ de production		G4-EN21	0,04	0,03	0,03	0,03	0,03
Rejets sur le site Inventaire national des rejets de polluants (INRP)	milliers de tonnes		G4-EN21	6,95	7,32	6,94	8,34	7,98
Gaz brûlé à la torche	millions de m ³	F ▼	OG6	1,58	1,95	3,62	1,78	0,50
Intensité de gaz brûlé à la torche	m ³ /m ³ de production	F ▼	G4-EN21	0,3	0,26	0,36	0,15	0,04
Consommation d'énergie								
Consommation d'énergie totale	millions de gigajoules	G ▼	G4-EN3 G4-EN4	45,46	67,26	85,93	89,48	93,27
• Consommation d'énergie directe	millions de gigajoules	H ▼	G4-EN3	37,4	63,94	86,28	90,45	92,96
• Consommation d'énergie indirecte	millions de gigajoules	H ▼	G4-EN4	8,06	3,32	-0,35	-0,97	0,31
Intensité énergétique	gigajoules/m ³ de production		G4-EN5	8,75	8,83	8,6	7,73	7,39
Économies d'énergie dues à la conservation et à l'amélioration de l'efficacité énergétique	milliers de gigajoules		G4-EN6	513,37	0	0	0	0

Consommation d'eau									
Prélèvement d'eau total	millions de m ³	I v	G4-EN8	0,27	0,83	0,88	1,57	2,03	
• Prélèvement d'eau de surface	millions de m ³	I v	G4-EN8	0	0	0	0,13	0,13	
• Prélèvement d'eau souterraine	millions de m ³		G4-EN8	0,2	0,61	0,74	0,65	1,14	
• Prélèvement d'eau usée traitée provenant d'autres organisations	millions de m ³	I v	G4-EN8	0	0	0	0	0	
• Prélèvement d'eau de ruissellement industrielle	millions de m ³	I v	G4-EN8	0,06	0,23	0,14	0,79	0,76	
Intensité du prélèvement d'eau	m ³ /m ³ de production	I v	G4-EN8	0,05	0,11	0,09	0,14	0,16	
Eau retournée	millions de m ³	I v	G4-EN22	0,01	0,01	0,01	0,73	0,68	
Consommation d'eau	millions de m ³	J v		1,97	2,34	2,15	1,86	1,67	
Intensité de la consommation d'eau	m ³ /m ³ de production			0,38	0,31	0,22	0,16	0,13	
Eau produite	millions de m ³		OG5	–	24,86	32,59	32,86	34,48	
Taux annuel moyen de recyclage de l'eau	%		G4-EN2	92,48	94,5	94,6	97,6	98,1	
Gestion des déchets		K v							
Total des déchets dangereux produits	milliers de tonnes	K v	G4-EN23	437,2	764,9	987,3	1 209,0	1 020	
• Déchets dangereux incinérés	tonnes		G4-EN23	4,5	2,3	0,55	0	0	
• Déchets dangereux rejetés en puits profond	tonnes		G4-EN23	382 767	704 829	901 377	951 648	1 018 064	
• Déchets dangereux enfouis	tonnes	L v	G4-EN23	1 764,4	877,5	7 765,9	763,4	2 316	
• Déchets dangereux autrement évacués	tonnes	L v	G4-EN23	52 623,4	59 222,9	78 190,4	103 780,19	3	
• Déchets dangereux réutilisés, recyclés ou récupérés	tonnes	K v	G4-EN23	–	–	–	100,98	0	

Total des déchets non dangereux produits	milliers de tonnes	K ▼	G4-EN23	97,5	111,47	95,02	92,19	322
• Déchets non dangereux incinérés	tonnes		G4-EN23	--	--	--	956	899
• Déchets non dangereux enfouis	tonnes		G4-EN23	59 852	55 803,64	84 392,33	79 171,32	318 038
• Déchets non dangereux autrement évacués	tonnes	M ▼	G4-EN23	37 634	55 345,54	10 382,36	10 851	10 320
• Déchets non dangereux recyclés, réutilisés ou récupérés	tonnes	K ▼	G4-EN23	--	--	--	1 209	2 951
Déchets de forage évacués ou traités	tonnes	N ▼	OG7	--	62 723,95	106 225,37	124 972	70 267
Déchets réutilisés, recyclés ou récupérés (hors du site)	milliers de tonnes		G4-EN23	6,41	2,8	2,7	--	--
Déchets réutilisés, recyclés ou récupérés (sur place)	milliers de tonnes	O ▼	G4-EN23	81,6	0	0	--	--
Perturbation des terres et remise en état								
Total des terres louées pour développement potentiel	hectares		G4-EN11	181 053	181 053	181 053	181 053	181 053
Total des terres approuvées pour développement	hectares		G4-EN11	24 003	24 537	24 537	24 537	24 537
Total des terres perturbées	hectares (cumul)		G4-EN12	990	1 172	1 356	1 632	1 600
Terres remises en état	hectares (cumul)	P ▼	G4-EN13	0	0	10,2	15	19,7
Nombre total de puits de production	nombre			123	168	211	241	289
Puits fermés ou dont l'exploitation est suspendue	nombre	Q ▼		4	4	95	2	6
Puits en cours de remise en état	nombre		G4-EN13	0	0	0	0	0
Certificats de remise en état reçus	nombre		G4-EN13	0	0	0	0	0

Conformité								
Infractions à la réglementation	nombre	R	G4-EN29	57	91	15	12	7
Amendes	milliers \$	S	G4-EN29	0	0	0	0	0
Déversements à déclarer	nombre	T	G4-EN24	24	28	27	28	43
• Déversements dans les cours d'eau naturels	nombre		G4-EN24	0	0	0	0	0
Volume total des déversements à déclarer	m ³	U	G4-EN24	111	1 081	622	239	2 074
Dépassements - qualité de l'air	nombre		G4-EN29	16	16	9	15	6
Dépassements des limites d'eaux usées industrielles	nombre		G4-EN29	0	0	0	1	0
Gestion Environnement, santé et prévention (ESP)								
Professionnels ESP employés	nombre	V	G4-EN31	24	23	20	--	--

In Situ - notes, environnement

A Depuis 2012, la production indiquée comprend les ventes nettes de bitume. La production indiquée auparavant comprenait la production brute de bitume et la production associée de gaz naturel consommés à l'intérieur et (ou) perdus dans des pratiques telles que le brûlage à la torche. Le volume net est utilisé pour calculer l'intensité des émissions, puisqu'il représente les émissions associées au total des produits commercialisables de l'usine. En 2014, la production a augmenté surtout en raison du fait que c'était la première année d'exploitation complète des quatre phases des activités de Firebag.

B Les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont calculées au moyen d'une méthodologie propre à chaque installation qui utilise diverses méthodologies de référence qui ont été acceptées par les autorités compétentes auprès desquelles chaque installation est tenue de déclarer ses émissions de GES. Cette méthodologie a été suivie dans le cas où une autorité compétente dispose d'une méthodologie donnée, et s'il n'en existe pas, les méthodes les plus appropriées et les plus précises disponibles sont utilisées pour quantifier chaque source d'émission.

Les valeurs des émissions et de l'intensité des émissions de GES correspondent aux émissions annuelles totales que Suncor a déclarées en vertu du Règlement sur les émetteurs désignés (SGER), version 3, à une exception près. Les émissions annuelles totales déclarées dans le rapport de conformité au Règlement sur les émetteurs désignés ne tiennent pas compte des émissions de CO₂ provenant de sources indirectes, comme les émissions de l'usine de cogénération de liers à MacKay River.

Les données de Firebag déclarées dans ce rapport comprennent toutes les émissions de l'usine de cogénération dans la portée 1. Les données de MacKay River comprennent toutes les émissions de l'usine de cogénération de liers associées à la vapeur et à l'électricité consommée dans la portée 2. Depuis 2014, et avec un amendement en 2015, MacKay River utilise une nouvelle méthodologie pour calculer les émissions indirectes, par conséquent, toutes les données déclarées ont été calculées au moyen de cette méthodologie.

Le secteur In Situ a connu une baisse de l'intensité des émissions par rapport aux années précédentes. [Pour en apprendre davantage sur notre performance en matière de GES.](#)

C Suncor a installé une unité de récupération du soufre à Firebag en 2011.

D De 2012 à 2014, l'augmentation des émissions de NO_x a été attribuable à l'accroissement de la production à Firebag qui nécessitait une augmentation de la production de vapeur pour la mise en production de nouveaux puits.

E	De 2012 à 2014, la hausse du total des COV et des émissions de COV spécifiées provenait de l'augmentation de la production de vapeur nécessaire pour la mise en production de nouveaux puits.
F	Les données comprennent les volumes de brûlage à la torche courant et d'urgence. Les réductions en 2015 sont attribuables à la réduction des rejets dans l'atmosphère et du brûlage à la torche à notre installation de Firebag.
G	L'énergie totale est la somme de l'énergie directe et indirecte. Sont compris la combustion de gaz naturel et de carburant produit à l'interne, le brûlage à la torche et l'importation d'électricité. Pour MacKay River, l'électricité exportée envoyée dans le réseau public par l'usine de cogénération de tiers n'est pas déclarée comme indirecte, seulement l'électricité consommée par les installations de Suncor puisque l'usine de cogénération est exploitée de façon indépendante par TransCanada. Pour Firebag, l'électricité exportée dans le réseau public est soustraite de l'énergie totale utilisée puisque l'usine de cogénération est exploitée par Suncor. La consommation d'énergie directe est calculée à l'aide du pouvoir calorifique inférieur (Pci) afin d'assurer l'uniformité avec les autres installations exploitées.
H	L'énergie directe est principalement l'énergie consommée sur place aux installations exploitées par Suncor. Sont compris la combustion de gaz naturel et de carburant produits à l'interne. L'énergie indirecte inclut les services d'électricité, de vapeur, de chauffage et de refroidissement importés de tiers. La méthode de calcul de l'énergie indirecte crédite les activités pour l'électricité exportées à des utilisateurs externes et(ou) d'autres installations de Suncor. L'installation qui exporte l'électricité en soustrait la valeur de sa consommation d'énergie indirecte. L'installation qui reçoit l'électricité la comptabilise à titre de consommation d'énergie de portée 2, peu importe la source. Ainsi, les données d'énergie indirecte de Firebag étaient négatives parce que la quantité d'électricité exportée était plus élevée que la quantité d'électricité importée. Les données négatives sur la consommation d'énergie indirecte de Firebag pour 2013 et 2014 sont plus élevées que les données sur la consommation d'énergie indirecte de MacKay River, c'est pourquoi les données sur la consommation totale d'énergie indirecte du secteur In Situ sont négatives pour ces années. Pour Firebag, l'électricité exportée (sans égard à la destination) est déduite de l'utilisation d'énergie indirecte depuis la mise en service de l'usine de cogénération exploitée par Suncor. Pour MacKay River, seule l'électricité importée (sans égard à la source) est déclarée comme utilisation d'énergie indirecte. L'électricité vendue au réseau par l'usine de cogénération TransCanada à MacKay River n'est pas incluse dans ces données.
I	Depuis 2014, le secteur In Situ déclare de nouveaux volumes de prélèvement d'eau de surface et d'eau de ruissellement industriel utilisée pour l'élimination de la poussière sur les routes et la construction de routes de glace. L'eau est aussi retournée dans l'environnement dans le cadre de ces activités. Le volume des eaux usées traitées que les Sables pétrolifères envoient à l'installation in situ de Firebag est déduit du volume d'eau prélevée de Firebag et est inclus au volume d'eau prélevée pour le secteur Sables pétrolifères.
J	La consommation totale en eau de Firebag et de MacKay River est la somme de l'eau prélevée des puits sous licences, des eaux usées traitées et de l'eau de ruissellement industriel, moins le volume d'eau retourné.
K	Depuis 2011, afin de mieux s'aligner sur les lignes directrices de déclaration de la GRI, Suncor a ajouté des indicateurs pour lesquels elle recueille et déclare des données dans la catégorie Gestion des déchets. Avant 2014, les déchets réutilisés, recyclés et récupérés n'étaient pas inclus dans les totaux pour les déchets dangereux et non dangereux générés et étaient déclarés dans un total global. Depuis 2014, afin de fournir une description plus détaillée des flux de déchets créés en raison de nos activités, nous avons inclus cette catégorie de déchets dans les totaux des déchets dangereux et non dangereux générés.
L	Les déchets dangereux enfouis sont principalement des boues de chaux chauffées non conformes, provenant des conditions de perturbation. En 2013, le temps de gérer les conditions de perturbation à Firebag se comptait en semaines, par rapport à plusieurs mois en 2014. Déchets évacués autrement incluent les déchets stockés dans des cavernes et des fosses « ecopit ». Une reclassification des flux de déchets entraînerait une révision des données de 2014 pour les déchets rejetés en puits profond à 1 000 671 tonnes et à 54 577 tonnes pour les déchets autrement évacués pour un total de déchets dangereux générés de 1 056 000 tonnes en 2014.
M	Inclut les eaux usées envoyées à Fort McMurray.
N	Il s'agit de déchets de forage dangereux et non dangereux.
O	Depuis 2012, les déchets de forage ayant une teneur en bitume supérieure à 8 % transportés au site minier aux fins de retraitement, ne sont plus rapportés comme des déchets réutilisés sur place, mais ils font maintenant partie de l'indicateur OG7.

- P** Les activités de remise en état attribuables à l'empreinte de l'exploitation in situ font l'objet d'un suivi sous forme de surface de terrain cumulative remise en état. Par conséquent, le nombre total d'hectares déclaré chaque année peut augmenter ou diminuer en fonction des activités exercées sur le site comme ces activités peuvent mener à une nouvelle surface de terrain remise en état ou à une nouvelle perturbation d'une surface de terrain antérieurement remise en état. [Consulter les Mises en garde.](#)
- Q** Certains puits (trous de carottage) identifiés comme puits exploités inactifs en 2013 ont été incorrectement catégorisés comme tels.
- R** Il y a infraction à un règlement lorsqu'un incident environnemental enfreint une limite réglementaire (seuil prescrit par la loi, approbation ou permis émis par un organisme de réglementation) ou une exigence (d'une loi, d'un règlement, d'une licence, d'une norme, d'une approbation, d'une directive et/ou) d'un permis applicable aux activités de Suncor) et qui doit faire l'objet d'une déclaration réglementaire officielle.
- S** Les données comprennent les sanctions pécuniaires imposées en conséquence d'infractions relevant de l'environnement, de la santé et de la sécurité pendant l'année de déclaration.
- T** Un déversement à signaler est un événement non prévu ou accidentel ayant entraîné le rejet de matière dans l'environnement ou à un endroit où cette matière n'est pas habituellement retenue, selon la définition qui en est donnée dans la réglementation de l'Alberta.
- U** En 2014, les réglementations ont porté davantage sur la déclaration des déversements, ce qui a mis plus d'accent sur la déclaration des déversements, incluant ceux des entrepreneurs.
- 2015 : Le volume des hydrocarbures déversés sur le sol était de 261 m³; il n'y a eu aucun déversement d'hydrocarbures dans l'eau.
- V** Professionnels dévoués aux enjeux environnementaux, de santé ou de sécurité. Les entrepreneurs ne font pas partie de ce total. En raison de la restructuration de l'unité commerciale, les professionnels de l'ESP du secteur In Situ sont maintenant inclus dans les données sur la performance du secteur Sables pétrolifères.

Enjeux sociaux

 Afficher le filtre

Dans la colonne « Note », cliquez sur la flèche vers le bas pour afficher les notes.

Indicateur	Unité	Note	Éléments d'information GRI	2011	2012	2013	2014	2015
Santé et sécurité								
Fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail - employés		W ▼	G4-LA6	0	0	0	0	0
Fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail - entrepreneurs		W ▼	G4-LA6	0,11	0	0,03	0	0
Fréquence des blessures consignées - employés		X ▼	G4-LA6	0,07	0,12	0,24	0,18	0,48
Fréquence des blessures consignées - entrepreneurs		X ▼	G4-LA6	1,37	1,04	1,04	0,4	0,76
Décès		Y ▼	G4-LA6	1	0	0	0	0
Relations avec les employés								
Employés recevant des évaluations de rendement	%		G4-LA11	99	100	100	100	100
Rapport du salaire le plus bas au salaire minimum		Z ▼	G4-EC5	2,3	2,5	2,1	2,5	2,4
Rapport du salaire moyen au salaire minimum		Z ▼	G4-EC5	5,5	5,6	5,7	5,8	5,3
Rapport des emplois offerts aux emplois acceptés		AA ▼		1,05	1,08	1,13	—	—

Nouveaux employés	%	BB	G4-LA1					
• Hommes			G4-LA1	–	89	94	77,4	100
• Femmes	%		G4-LA1	–	11	6	22,6	0
• Âgés de moins de 30 ans	%		G4-LA1	–	37,4	37,9	38,7	0
• Âgés de 30 à 50 ans	%		G4-LA1	–	50,5	46,6	56,5	50
• Âgés de plus de 50 ans	%		G4-LA1	–	12,1	15,5	4,8	50
Roulement du personnel	%		G4-LA1	4,2	11,3	12,6	7,3	5,4
• Hommes	%		G4-LA1	3,7	10,9	12,6	7,2	4,9
• Femmes	%		G4-LA1	6,8	13,9	12,7	8,3	12,5
• Âgés de moins de 30 ans	%		G4-LA1	3,9	8,5	12,8	5,8	14,5
• Âgés de 30 à 50 ans	%		G4-LA1	5,4	14,4	13,9	7,6	3,9
• Âgés de plus de 50 ans	%		G4-LA1	1,1	6,8	9,61	8,1	3,1
Effectifs								
Employés de Suncor	nombre		G4-10	889	635	566	587	391
• Temps plein	nombre		G4-10	885	626	555	574	390
• Temps partiel	nombre		G4-10	0	6	8	12	1
• Temporaires/occasionnels	nombre		G4-10	4	3	5	1	0
Entrepreneurs ayant un contrat à long terme	nombre		G4-10	140	128	22	19	75
Effectifs syndiqués	%		G4-11	22,3	31,8	46,8	38,7	55,5
Égalité d'accès à l'emploi et diversité des effectifs		CC						
Autochtones	%	CC	G4-LA12	2,6	2,8	3	2,6	3,3
Minorités visibles	%	CC	G4-LA12	12,4	6	6,9	6,5	2,6
Personnes handicapées	%	CC	G4-LA12	0,2	0,9	0,2	0,2	0
Femmes	%	CC	G4-LA12	16,6	12,5	12,7	12,3	6,1
Hommes	%	CC	G4-LA12	83,4	87,5	87,3	87,7	93,9
Âgés de moins de 30 ans	%		G4-LA12	22,9	22,4	24,9	20,6	15,9
Âgés de 30 à 50 ans	%		G4-LA12	56	53,7	52,1	56,4	59,3
Âgés de plus de 50 ans	%		G4-LA12	20,2	23,1	22,1	23	24,8
Pourcentage du salaire de base (hommes et femmes)		DD	G4-LA13					
• Direction	%	DD	G4-LA13	89,8	96,9	97,3	–	–
• Professionnel	%	DD	G4-LA13	81	83	92	–	–
• Soutien commercial	%	DD	G4-LA13	92	109	–	–	–
• Exploitation	%	DD	G4-LA13	86	88	87	–	–
Diversité de la direction								
Employés à la direction	%		G4-LA12	22,3	20,3	21,2	18,4	18,2
Femmes à la direction	%		G4-LA12	12,1	10,1	11,7	10,2	8,5
Personnes handicapées à la direction	%		G4-LA12	0	0	0,8	0	0
Personnes de moins de 30 ans à la direction	%		G4-LA12	2,5	2,3	2,5	0,9	1,4

Personnes de 30 à 50 ans à la direction	%	G4-LA12	63,6	60,5	54,2	57,4	60,8
Personnes de plus de 50 ans à la direction	%	G4-LA12	28,3	37,2	43,3	41,7	38,0

In Situ - notes, enjeux sociaux

- W Une blessure entraînant un arrêt de travail est une blessure qui nécessite la consultation d'un médecin et entraîne l'absence de l'employé le prochain jour de travail prévu à son horaire ou n'importe quel jour subséquent. La fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail représente le nombre de telles blessures par tranche de 200 000 heures travaillées, divisé par le nombre d'heures d'exposition.
- X Les blessures consignées sont la somme des blessures entraînant un arrêt de travail et des blessures nécessitant des soins. Une blessure nécessitant des soins n'entraîne pas l'absence de l'employé de son poste. La fréquence des blessures consignées est la somme des blessures entraînant un arrêt de travail et des blessures nécessitant des soins par tranche de 200 000 heures travaillées, divisée par le nombre d'heures d'exposition.
- Y En juillet 2011, un employé de Flint Transfield Services est décédé à l'installation Firebag lors de l'enlèvement d'un obturateur d'extrémité de canalisation à l'un des puits de production.
- Z Comparaison du salaire de base des employés à temps plein du secteur In Situ au salaire minimum de l'Alberta (11,20 \$/h en 2015).
- AA Depuis 2014, cet indicateur est déclaré à l'échelle de Suncor.
- BB Tout employé permanent à temps plein ou à temps partiel embauché à l'extérieur et dont la date de début de permanence s'inscrit dans la période de déclaration.
- CC Certaines régions où nous exploitons nos activités interdisent la cueillette de renseignements sur le genre, par conséquent, les données indiquées ici peuvent ne pas refléter la totalité de notre main-d'œuvre en raison de la disponibilité des données.
- La diversité des effectifs est calculée selon les renseignements fournis volontairement par les employés. Les indicateurs portant sur l'ethnicité et l'invalidité ne reflètent que ceux des employés dont le consentement à la divulgation de ces renseignements était inclus.
- DD Depuis 2014, les données de comparaison du salaire entre les femmes et les hommes sont incluses dans les données à l'échelle de la Société, puisque les niveaux de poste sont administrés centralement et ne diffèrent pas selon les régions exploitées.

Il n'y avait pas d'employés du soutien commercial en 2013.



Exploration et production

[Accueil](#) > [Données sur la performance](#) > Exploration et production

Notre secteur Exploration et production (E et P) est constitué des éléments suivants :

- activités extracôtières au large de la côte Est du Canada et dans la mer du Nord
- actifs terrestres en Amérique du Nord, en Libye et en Syrie. (Remarque : les activités en Syrie ont été suspendues indéfiniment en raison de l'agitation dans le pays. La production en Libye a été pratiquement interrompue en raison de l'instabilité politique; le moment du retour à la normale reste incertain).

Les données sur la performance* sont indiquées pour nos actifs exploités du secteur E et P dans les régions suivantes :

- [Côte Est du Canada](#)
- [Activités terrestres — Amérique du Nord](#)

*D'une année à l'autre, les écarts entre les données régionales sur le développement durable du secteur E et P sont affectés par les fusions et la cession d'actifs.



Activités terrestres - Amérique du Nord

[Accueil](#) > [Données sur la performance](#) > [Exploration et production](#) > [Activités terrestres - Amérique du Nord](#)


Les données sur la performance du secteur Activités terrestres - Amérique du Nord ne concernent que nos actifs terrestres exploités en Amérique du Nord, principalement dans l'Ouest du Canada. Les données sur les enjeux sociaux sont déclarées dans la section [Côte Est du Canada](#).

Le 26 septembre 2013, Suncor a terminé la cession d'actifs de la majorité de ses activités liées au gaz naturel classique dans l'Ouest du Canada. Les données sur la performance environnementale pour 2013 et 2014 tiennent compte de cette cession.

Un nombre d'actifs du secteur gaz naturel de Suncor ont aussi été cédés en 2011.

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Environnement¹

 [Afficher le filtre](#)

Dans la colonne « Note », cliquez sur la flèche vers le bas pour afficher les notes.

Indicateur	Unité	Note	Éléments d'information GRI	2011	2012	2013	2014	2015
Production								
Volume traité	millions de barils équivalent pétrole/an	A ▼	OG1	44,8	47	33,2	1,32	1,14
Volume traité	millions de mètres cubes (m ³) équivalent pétrole/an	A ▼	OG1	7,1	7,5	5,27	0,21	0,18

Emissions dans l'atmosphère								
Gaz à effet de serre (GES)	milliers de tonnes d'équivalent dioxyde de carbone (d'éq. CO ₂)	B v	G4-EN15 G4-EN16	1 035	995	630	42,46	20,13
Intensité des émissions de GES	tonnes d'éq. CO ₂ /m ³ de production		G4-EN18	0,15	0,13	0,12	0,20	0,11
Dioxyde de soufre (SO ₂)	milliers de tonnes	C v	G4-EN21	3,3	3,6	2,4	0	0
Intensité des émissions de SO ₂	kilogrammes (kg)/m ³ de production		G4-EN21	0,47	0,48	0,46	0	0
Oxydes d'azote (NO _x)	milliers de tonnes	D v	G4-EN21	7,6	6,9	5,2	0,39	0,21
Intensité des émissions de NO _x	kg/m ³ de production		G4-EN21	1,07	0,93	0,99	1,81	1,14
Composés organiques volatils (COV)	milliers de tonnes	E v	G4-EN21	0,49	0,45	0,34	0,01	0,01
• Benzène	tonnes		G4-EN21	10,6	12,6	8,5	1,59	0,7
Intensité des émissions de COV	kg/m ³ de production		G4-EN21	0,07	0,06	0,06	0,05	0,03
Rejets sur le site Inventaire national des rejets de polluants (INRP)	milliers de tonnes	F v	G4-EN21	14	13	0,55	0,20	0,20
Quantité totale de gaz brûlé à la torche	millions de m ³		OG6	8,4	10,2	4,9	0,49	0,18
Gaz dissout brûlé à la torche	millions de m ³	G v	OG6	0,3	1	–	–	–
Autres sources de gaz brûlé à la torche	millions de m ³	G v	OG6	8,02	9,23	–	–	–
Intensité de gaz brûlé à la torche	m ³ /m ³ de production		OG6	1,2	1,5	0,9	2,29	0,99
Consommation d'énergie								
Consommation d'énergie totale	millions de gigajoules	H v	G4-EN3 G4-EN4	12,2	11,8	7,59	0,50	0,30
• Consommation d'énergie directe	millions de gigajoules	I v	G4-EN3	11,8	11,5	7,31	0,50	0,29
• Consommation d'énergie indirecte	millions de gigajoules	I v	G4-EN4	0,4	0,3	0,28	0	0
Intensité énergétique	gigajoules/m ³ de production		G4-EN5	1,71	1,58	1,44	2,35	1,63

Économies d'énergie dues à la conservation et à l'amélioration de l'efficacité énergétique	milliers de gigajoules		G4-EN6	395	36	26	0	0
Utilisation de l'eau								
Prélèvement d'eau total	millions de m ³		G4-EN8	0,55	0,54	0,66	0,06	0
Intensité du prélèvement d'eau	m ³ /m ³ de production		G4-EN8	0,08	0,07	0,13	0,26	0
Eau retournée	millions de m ³		G4-EN22	0	0	0	0	0
Consommation d'eau	millions de m ³			0,55	0,54	0,66	0,06	0
Intensité de la consommation d'eau	m ³ /m ³ de production			0,08	0,07	0,13	0,26	0
Eau produite	millions de m ³	J ▼	OG5	2,12	1,77	1,03	0,01	0,01
Gestion des déchets								
Total des déchets dangereux produits	milliers de tonnes	K ▼	G4-EN22	5,2	4	3,5	0,06	0,13
• Déchets dangereux incinérés	tonnes		G4-EN22	17,1	19,5	17,4	2,65	0
• Déchets dangereux rejetés en puits profond	tonnes	L ▼	G4-EN22	3 617,8	85,6	0	0	0
• Déchets dangereux enfouis	tonnes		G4-EN22	75	91,5	2 313,5	5,35	1,38
• Déchets dangereux autrement évacués	tonnes		G4-EN22	1 492,0	3 764,7	1 182,5	51,0	1,24
• Déchets dangereux réutilisés, recyclés ou récupérés	tonnes	K ▼	G4-EN23	–	–	–	9,67	10,77
Total des déchets non dangereux produits	milliers de tonnes	M ▼	G4-EN22	80,3	178,3	49,7	2,45	2,42
• Déchets non dangereux incinérés	tonnes		G4-EN22	2,7	0	0	0	0
• Déchets non dangereux rejetés en puits profond	tonnes		G4-EN22	922,3	549,1	512,9	0	0
• Déchets non dangereux enfouis	tonnes		G4-EN22	57 008,6	148 980,3	26 105,8	2 322,83	88,25

• Déchets non dangereux autrement évacués	tonnes		G4-EN22	22 351,7	28 800,0	23 041,9	129,8	0
• Déchets non dangereux réutilisés, recyclés ou récupérés	tonnes	K v	G4-EN22	--	--	--	--	225
Déchets de forage évacués ou traités	tonnes	N v	OG7	--	465	9 832,3	1 974,16	55
Déchets réutilisés, recyclés ou récupérés (hors du site)	tonnes	K v	G4-EN23	133,1	164,8	210,8	--	--
Perturbation des terres et remise en état								
Nombre total de puits de production	nombre	O v		4 840	4 902	67	30	28
Puits de production exploités par Suncor	nombre	P v		4 716	4 797	63	23	25
Puits fermés ou dont l'exploitation est suspendue	nombre	Q v		1 143	1 339	27	15	16
Puits en cours de remise en état	nombre	R v	G4-EN13	285	270	0	11	11
Certificats de remise en état reçus	nombre		G4-EN13	0	2	0	0	0
Conformité		S v						
Infractions à la réglementation	nombre	S v	G4-EN29	26	32	32	8	0
Amendes	\$	T v	G4-EN29	2 120	12 080	0	0	0
Déversements à déclarer	nombre	U v	G4-EN24	16	15	13	2	0
Déversements dans les cours d'eau	nombre		G4-EN24	0	0	0	0	0
Volume total des déversements	m ³		G4-EN24	46	204,85	68,85	20,03	0
Dépassements des limites de qualité de l'air	nombre		G4-EN29	3	4	1	1	0

Gestion Environnement, santé prévention (ESP)								
Projets visant à réduire les émissions de GES et réductions réalisées	milliers de tonnes équivalent CO ₂ par année		G4-EN6	29 324,00	24937,43	1 561,00	0	0
Professionnels ESP employés	nombre	V	G4-EN31	38	41	43	—	—

Activités terrestres - Amérique du Nord - Notes, environnement

- ¹ Les données déclarées pour la division Activités terrestres – Amérique du Nord représentent les actifs détenus tout au long de l'année de déclaration, ainsi que les actifs cédés jusqu'à la date de leur vente. En 2013 et 2014, nous avons vendu la majorité de nos actifs de gaz naturel classique dans l'Ouest du Canada (incluant Wilson Creek en 2014), par conséquent, les données sur la performance reflètent une baisse importante.
- A Le volume traité est la quantité totale d'hydrocarbures traités dans les installations exploitées par Suncor. Cela comprend la production appartenant à Suncor et les produits de tiers traités par Suncor à ses installations. Le volume traité est utilisé pour calculer l'intensité des émissions.
Les barils équivalent pétrole et les mètres cubes peuvent être trompeurs comme indication de la valeur.
[Consulter les Mises en garde.](#)
- B Les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont calculées au moyen d'une méthodologie propre à chaque installation qui utilise diverses méthodologies de référence qui ont été acceptées par les autorités compétentes auprès desquelles chaque installation est tenue de déclarer ses émissions de GES. Cette méthodologie a été suivie dans le cas où une autorité compétente dispose d'une méthodologie donnée, et s'il n'en existe pas, les méthodes les plus appropriées et les plus précises disponibles sont utilisées pour quantifier chaque source d'émission.
- C Émissions totales de SO₂ aux installations exploitées par Suncor. Ce total inclut les émissions des installations exploitées que la loi oblige à produire des rapports, de même que celles qui n'y sont pas obligées. Les émissions de 2013 pour les propriétés cédées sont présentées pour la période du 1^{er} janvier au 26 septembre 2013.
- D Émissions totales de NO_x aux installations exploitées par Suncor. Ce total inclut les émissions des installations exploitées que la loi oblige à produire des rapports, de même que celles qui n'y sont pas obligées. Les émissions de 2013 pour les propriétés cédées sont présentées pour la période du 1^{er} janvier au 26 septembre 2013.
- E Émissions totales COV aux installations exploitées par Suncor. Ce total inclut les émissions des installations exploitées que la loi oblige à produire des rapports, de même que celles qui n'y sont pas obligées.
- F Il y a une baisse des rejets sur le site (INRP) en 2013 comparativement à 2012 car Suncor n'est pas tenue de divulguer les données pour les installations non exploitées au 31 décembre de l'année de déclaration pour l'INRP.
- G Compte tenu de la cession effectuée en 2013, les données sur le gaz dissout brûlé à la torche et les autres sources de gaz brûlé à la torche étaient impossibles à obtenir.
- H L'énergie totale est la somme de l'énergie directe et indirecte.
- I L'énergie directe est principalement l'énergie consommée sur le site aux installations exploitées par Suncor. L'énergie indirecte inclut les services d'électricité, de vapeur, de chauffage et de refroidissement importés de tiers.
- J Toute l'eau produite est constituée d'eau de formation et d'autres eaux amenées à la surface dans le déroulement normal des procédés de production de gaz naturel.
- K Avant 2014, les déchets réutilisés, recyclés et réutilisés n'étaient pas inclus dans les totaux pour les déchets dangereux et non dangereux générés et étaient déclarés dans un total global. Depuis 2014, afin de fournir une description plus détaillée des flux de déchets créés en raison de nos activités, nous avons inclus cette catégorie de déchets dans les totaux des déchets dangereux et non dangereux générés.
En 2011, le secteur Activités terrestres - Amérique du Nord a compilé toutes les données sur les déchets provenant de nos principaux consignataires.
- L Ces données varient compte tenu des activités menées.
- M Le volume accru de déchets non dangereux produits en 2012 est principalement attribuable aux activités de restauration et de récupération, y compris l'enlèvement du bioterre.

N Comprend les boues de forage tirées des activités de forage. Ces données n'ont pas été incluses dans les données sur les déchets dangereux produits et les déchets non dangereux produits. L'augmentation enregistrée en 2013 est attribuable à l'interruption des activités de forage en raison de l'incident survenu à Altares, en C.-B., en 2012.

O Aux fins du rapport sur le développement durable, le nombre de puits en cours de remise en état inclut les installations abandonnées sous les soins et la garde du groupe Surface, Land, Logistics and Construction Liability Management du secteur Activités terrestres - Amérique du Nord qui sont classées (c.-à-d. état de l'installation) Phase I, Phase II, Restauration et Remise en état. Les installations classées sous « présélection » n'étaient pas incluses. Pour une explication des catégories, voir le document « Draft Remediation - Reclamation Framework » de Suncor. Nous travaillons activement d'une manière ou d'une autre sur ces installations et notre objectif est de les fermer ou d'obtenir la mention fermée par le biais d'un certificat de remise en état ou d'une accréditation connexe.

P Le nombre de puits producteurs de Suncor a diminué de façon significative en 2013 en raison d'une importante cession d'actifs à la fin de 2013 et correspond aux actifs détenus au 31 décembre 2014.

Q Un puits est dit fermé si son exploitation est interrompue en obturant la tête du puits, souvent avec l'intention d'en reprendre l'exploitation ultérieurement. Un puits mis en suspension est un puits fermé où une procédure d'isolement souterrain supplémentaire a été exécutée, et dont l'exploitation a généralement été interrompue en raison d'une faible rentabilité. Si le puits en suspension n'est pas remis en exploitation, il est mis hors service conformément aux exigences de la réglementation. Les listes des puits inactifs et suspendus des agences de réglementation de l'Ouest du Canada (Energy Regulator de l'Alberta, Energy and Resources de la Saskatchewan et la British Columbia Oil and Gas Commission) ont été utilisées pour déterminer ce total.

Le nombre de fermeture de puits a diminué de façon significative en 2013 en raison d'une importante cession d'actifs à la fin de 2013.

R Aux fins du rapport sur le développement durable, le nombre de puits en cours de remise en état inclut les installations abandonnées sous les soins et la garde du groupe Surface, Land, Logistics and Construction Liability Management du secteur Activités terrestres - Amérique du Nord qui sont classées (c.-à-d. état de l'installation) Phase I, Phase II, Restauration et Remise en état. Les installations classées sous « présélection » n'étaient pas incluses. Pour une explication des catégories, voir le document « Draft Remediation - Reclamation Framework » de Suncor. Nous travaillons activement d'une manière ou d'une autre sur ces installations et notre objectif est de les fermer ou d'obtenir la mention fermée par le biais d'un certificat de remise en état ou d'une accréditation connexe. [Consulter les Mises en garde.](#)

S La tendance à la baisse des données sur la conformité de 2013 et 2014 reflète l'avancement de notre discipline opérationnelle et des réductions de nos activités dans ce segment commercial, en raison de dessaisissements.



Il y a infraction à un règlement lorsqu'un incident environnemental enfreint une limite réglementaire (seuil prescrit par la loi, approbation ou permis émis par un organisme de réglementation) ou une exigence (d'une loi, d'un règlement, d'une licence, d'une norme, d'une approbation, d'une directive et/ou) d'un permis applicable aux activités de Suncor) et qui doit faire l'objet d'une déclaration réglementaire officielle.

T Amendes associées au dépôt de rapports de comptabilité de production en retard.

U Le concept de déversement à signaler suit la définition qui en est donnée dans la réglementation fédérale et provinciale.

V Professionnels dévoués aux enjeux environnementaux, de santé ou de sécurité. Les contrats de fournisseurs privilégiés et les entrepreneurs non classifiés ne sont pas inclus dans ce total. Depuis 2014, cet indicateur est déclaré dans nos données sur la performance de la Côte Est du Canada et reflète notre secteur Exploration et production (E et P).

Dans la colonne « Note », cliquez sur la flèche vers le bas pour afficher les notes.

Indicateur	Unité	Note	Éléments d'information GRI	2011	2012	2013	2014	2015
Crédits d'impôts et de redevances	millions \$	W 	G4-EC4	14,2	12,4	18,9	0,8	0,3
Investissements								
Dépenses en capital et charges d'exploration	millions \$		G4-EC1	137	154	114	62	3
Achats								
Biens et services	millions \$			260	327	228	103	11
Achats de biens et services								
• Au Canada	millions \$			260	326	227	102	11
• Aux entreprises et fournisseurs locaux	millions \$	X 	G4-EC9	237	311	214	–	–

Activités terrestres - Amérique du Nord - Notes, économie

W Pour 2011 à 2013, comprend le Deep Gas Royalty Holiday Program et l'Alberta Royalty Tax Credit. Pour 2014, comprend le Deep Gas Royalty Holiday Program seulement; l'Alberta Royalty Tax Credit n'est pas inclus étant donné que le montant ne devrait pas être important en raison des activités de forage minimales.

X Les entreprises et fournisseurs locaux sont ceux qui sont établis dans la région d'exploitation (les données de 2011 à 2014 incluent les activités en Alberta et en Colombie-Britannique). Depuis 2014, ces données sont présentées pour l'ensemble de Suncor.



Côte Est du Canada

[Accueil](#) > [Données sur la performance](#) > [Exploration et production](#) > Côte Est du Canada

La division Côte Est du Canada fait partie de notre secteur Exploration et production (E et P) et se concentre sur les activités extracôtières au large de la Côte Est du Canada.

Les données environnementales portent sur nos actifs exploités et, par conséquent, les seules données incluses sont celles de notre navire de production, de stockage et de déchargement (NPSD) Terra Nova.

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Environnement¹

 [Afficher le filtre](#)

Dans la colonne « Note », cliquez sur la flèche vers le bas pour afficher les notes.

Indicateur	Unité	Note	Éléments d'information GRI	2011	2012	2013	2014	2015
Production								
Production nette	millions de barils équivalent pétrole (bep)/an	A ▼	OG1	16,85	8,47	13,77	16,73	13,13
Production nette	millions de mètres cubes (m ³) équivalent pétrole/an	A ▼	OG1	2,5	1,35	2,19	2,66	2,09


Émissions dans l'atmosphère								
Gaz à effet de serre (GES)	milliers de tonnes équivalent dioxyde de carbone (d'éq. CO ₂)	B v	G4-EN15 G4-EN16	601,57	391,36	521,83	642,39	548,43
Intensité des émissions de GES	tonnes d'éq. CO ₂ /m ³ de production		G4-EN18	0,24	0,29	0,24	0,24	0,26
Dioxyde de soufre (SO ₂)	tonnes	C v	G4-EN21	0,27	1,31	3,34	6,35	4,39
Intensité des émissions de SO ₂	kilogrammes (kg)/m ³ de production		G4-EN21	0	0	0	0	0
Oxydes d'azote (NO _x)	milliers de tonnes	D v	G4-EN21	2,39	1,46	2,03	2,39	2,07
Intensité des émissions de NO _x	kg/m ³ de production		G4-EN21	0,89	1,09	0,93	0,90	1,00
Composés volatils organiques (COV)	milliers de tonnes	E v	G4-EN21	2,88	1,5	1,2	0,24	0,64
• Benzène	tonnes		G4-EN21	0,23	0,15	0,18	0,62	0,18
• Toluène	tonnes		G4-EN21	0,45	0,25	0,38	1,74	0,40
• Éthylbenzène	tonnes		G4-EN21	0,1	0,05	0,08	0,48	0,09
• Xylène	tonnes		G4-EN21	0,19	0,1	0,16	1,59	0,16
Intensité des émissions de COV	kg/m ³ de production	E v	G4-EN21	1,08	1,12	0,54	0,09	0,31
Rejets sur le site Inventaire national des rejets de polluants (INRP)	tonnes	F v	G4-EN21	5 876,83	3 551	3 903,86	3 435,57	3 499,53
Gaz brûlé à la torche	millions de m ³		OG6	48,53	47,35	53,68	76,65	58,03
Intensité de gaz brûlé à la torche	m ³ /m ³ de production	G v	OG6	18,12	35,16	24,5	28,76	27,81
Consommation d'énergie								
Consommation d'énergie totale	millions de gigajoules	H v	G4-EN3 G4-EN4	6,88	4,8	6,46	8,49	6,87
• Consommation d'énergie directe	millions de gigajoules	I v	G4-EN3	6,88	4,8	6,46	8,49	6,87
• Consommation d'énergie indirecte	millions de gigajoules	I v	G4-EN4	0	0	0	0	0
Intensité énergétique	gigajoules/m ³ de production		G4-EN5	2,57	3,56	2,95	3,19	3,29
Économies d'énergie dues à la conservation et à l'amélioration de l'efficacité énergétique	millions de gigajoules	J v	G4-EN6	0	0	0	0	0
Utilisation de l'eau								
Prélèvement d'eau total	millions de m ³	K v	G4-EN8	24,68	14,07	24,14	26,20	22,63

Intensité du prélèvement d'eau	m ³ /m ³ de production		G4-EN8	9,21	10,44	11,02	9,83	10,84
Eau retournée	millions de m ³	L	G4-EN22	19,13	10,46	17,92	18,25	16,48
Consommation d'eau	millions de m ³	M		5,55	3,61	6,22	7,95	6,15
Intensité de la consommation d'eau	m ³ /m ³ de production			2,07	2,68	2,84	2,98	2,95
Eau produite	millions de m ³	N	OG5	3,82	2,24	3,84	5,02	4,63
Gestion des déchets								
Total des déchets dangereux produits	milliers de tonnes	O	G4-EN23	0,17	0,14	0,45	2,07	0,24
• Déchets dangereux incinérés	tonnes		G4-EN23	1,5	67,4	123	159	101
• Déchets dangereux enfouis	tonnes		G4-EN23	166,2	59,3	52	42	80
• Déchets dangereux évacués autrement	tonnes		G4-EN23	6,3	14,11	278,7	89	22
• Déchets dangereux réutilisés, recyclés et récupérés	tonnes	O	G4-EN23	--	--	--	1 780	32
Total des déchets non dangereux produits	milliers de tonnes		G4-EN23	2,37	1,85	2,7	3,12	2,42
• Déchets non dangereux incinérés	tonnes		G4-EN23	0	0	0	0	0
• Déchets non dangereux enfouis	tonnes		G4-EN23	2 374,6	1 854,4	2 700	3 090	2 357
• Déchets non dangereux évacués autrement	tonnes		G4-EN23	0	0	0	0	0
• Déchets non dangereux réutilisés, recyclés et récupérés	tonnes	O	G4-EN32	--	--	--	29	60
Déchets réutilisés, recyclés et récupérés (hors du site)	tonnes	O	G4-EN23	38,1	22,9	1 434,3	--	--
Conformité								
Infractions à la réglementation	nombre	P	G4-EN29	18	19	13	14	14
Amendes	\$		G4-EN29	0	0	0	0	0
Déversements à déclarer	nombre	Q	G4-EN24	36	6	12	12	13
• Déversements dans les cours d'eau	nombre		G4-EN24	36	6	12	12	13
Volume total des déversements	m ³	R	G4-EN24	28,79	2,33	7,57	7,80	3,74
Dépassements des limites de qualité de l'air	nombre		G4-EN29	0	0	0	0	0
Dépassements des limites d'eaux usées industrielles	nombre		G4-EN29	0	2	1	1	1
Gestion Environnement, santé et prévention (ESP)								
Professionnels ESP employés	nombre	S	G4-EN31	--	--	--	33	--
Dépenses environnementales	millions \$	T	G4-EN31	0	0	0	6,17	5,22



- I En 2014, le Terra Nova a repris ses activités normales après un arrêt de maintenance en 2013, ce qui a donné une production plus élevée en 2014.
- A Quantité totale de produits vendue. La production nette est utilisée pour calculer l'intensité des émissions. La production de Terra Nova n'inclut que les ventes de pétrole et non le carburant brûlé à la torche et produit à l'interne.
- Les barils équivalent pétrole et les mètres cubes peuvent être trompeurs comme indication de la valeur.
[Consulter les Mises en garde](#)
- B Les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont calculées au moyen d'une méthodologie propre à chaque installation qui utilise diverses méthodologies de référence qui ont été acceptées par les autorités compétentes auprès desquelles chaque installation est tenue de déclarer ses émissions de GES. Cette méthodologie a été suivie dans le cas où une autorité compétente dispose d'une méthodologie donnée, et s'il n'en existe pas, les méthodes les plus appropriées et les plus précises disponibles sont utilisées pour quantifier chaque source d'émission. Les baisses des émissions de GES en 2015 relativement à 2014 sont attribuables à l'augmentation des activités de maintenance planifiées et non planifiées en 2015.
- C L'augmentation des émissions de SO_2 de 2012 à 2013 s'explique par l'arrêt de maintenance à quai en 2012, la reprise de l'ensemble des activités en 2013 et l'augmentation du contenu en soufre dans le réservoir.
- D Il y a eu une hausse des émissions de NO_x en 2013 par rapport à 2012 en raison de la prolongation de l'arrêt de maintenance à quai en 2012. L'ensemble des activités ont repris en 2013, ce qui a entraîné une hausse de la production.
- E En 2013, il y a eu une baisse du total des émissions de COV et de l'intensité des émissions COV par rapport à 2012 en raison de l'installation d'un système de gaz d'isolement d'hydrocarbure dans les citernes du navire. La hausse en 2015 est attribuable à l'efficacité plus faible du système de gaz d'isolement d'hydrocarbure dans les citernes du navire.
- F La hausse globale des émissions d'INRP en 2013 par rapport à 2012 était attribuable au retour aux activités régulières après l'arrêt de maintenance à quai en 2012. En 2015, il y avait davantage de COV, ce qui a contribué à une hausse des émissions d'INRP par rapport à 2014.
- G La diminution de l'intensité du gaz brûlé à la torche pour 2013 par rapport à 2012 était due à une baisse de production attribuable au retour aux activités régulières à la suite de l'arrêt de maintenance à quai en 2012.
- H L'énergie totale est la somme de l'énergie directe et indirecte.
- I L'énergie directe est principalement l'énergie consommée sur place aux installations exploitées par Suncor. Pour les activités de la division Côte Est du Canada de Suncor, la consommation d'énergie directe inclut la consommation de diesel et de gaz naturel à des fins de production de chaleur et d'électricité sur le NPSD Terra Nova, de même que le gaz naturel brûlé à la torche. Il n'y a pas d'importation d'électricité du réseau public local étant donné que les propriétés exploitées sont des plateformes de forage en mer; c'est pourquoi l'énergie indirecte est 0.
- J Ce paramètre de mesure correspond aux réductions de la consommation d'énergie en raison des initiatives de conservation et d'efficacité, le cas échéant. Pour la période de 2011 à 2015, aucune économie d'énergie n'a été déclarée.
- K Pour les activités de la division Côte Est, les prélèvements d'eau incluent l'eau douce amenée par navire aux réservoirs d'eau potable du NPSD pour consommation domestique sur place. Ils incluent aussi le prélèvement d'eau de mer utilisée pour le refroidissement de procédés et l'injection d'eau aux fins de production. Il y a eu une hausse des prélèvements d'eau de mer en 2013 par rapport à 2012 en raison de la prolongation de l'arrêt de maintenance à quai en 2012.
- L L'eau retournée est incluse dans l'eau douce et l'eau de mer, et ce retour se fait dans l'océan Atlantique.
- M La consommation d'eau a augmenté en 2013 par rapport à 2012 en raison de la prolongation de l'arrêt de maintenance à quai en 2012.
- N Toute l'eau produite est constituée d'eau de formation et d'autres eaux amenées à la surface dans le déroulement normal des procédés de production.
- O Avant 2014, les déchets réutilisés, recyclés et récupérés n'étaient pas inclus dans les totaux pour les déchets dangereux et non dangereux générés et étaient déclarés dans un total global. Depuis 2014, afin de fournir une description plus détaillée des flux de déchets créés en raison de nos activités, nous avons inclus cette catégorie de déchets dans les totaux des déchets dangereux et non dangereux générés.
- P Il y a infraction à un règlement lorsqu'un incident environnemental enfreint une limite réglementaire (seuil prescrit par la loi, approbation ou permis émis par un organisme de réglementation) ou une exigence (d'une loi, d'un règlement, d'une licence, d'une norme, d'une approbation, d'une directive et (ou) d'un permis applicable aux activités de Suncor) et qui doit faire l'objet d'une déclaration réglementaire officielle.

- Q Le concept de déversement à déclarer suit la définition qui en est donnée dans la réglementation fédérale et provinciale.
- R Inclut les déversements d'hydrocarbures et d'autres substances.
- S Professionnels dévoués aux enjeux environnementaux, de santé ou de sécurité. Les contrats de fournisseurs privilégiés et les entrepreneurs non classifiés ne sont pas inclus dans ce total. En raison de la disponibilité des données, ce total est reflété dans notre secteur Exploration et production (E et P), incluant les activités de la Côte Est du Canada. Pour les années précédentes, cet indicateur était déclaré dans les données sur la performance du secteur Activités terrestres – Amérique du Nord. Depuis 2015, les données des professionnels ESP sont présentées pour l'ensemble de Suncor seulement.
- T Les dépenses environnementales consistent, sans s'y limiter, aux dépenses pour la surveillance environnementale, les évaluations environnementales, l'élimination des déchets, le traitement des émissions, les services externes pour les services environnementaux, la recherche et le développement, les produits chimiques servant à clarifier l'eau produite et les services d'intervention en cas d'urgence. Cela n'inclut pas les coûts afférents au personnel et aux activités de base.

Économie²

 Afficher le filtre

Dans la colonne « Note », cliquez sur la flèche vers le bas pour afficher les notes.

Indicateur	Unité	Note	Éléments d'information GRI	2011	2012	2013	2014	2015
Investissements								
Dépenses en capital et charges d'exploitation	millions \$	2	G4-EC1	967	165	84	112	20
Achats								
Biens et services	millions \$	U 		518	894	727	816	606
Achats de biens et services								
• Au Canada	millions \$			341	659	614	721	324
• Aux entreprises et fournisseurs locaux	millions \$	V 	G4-EC9	399	787	594	—	—

Côte Est du Canada - Notes, économie

- 2 Depuis 2015, les dépenses en capital et charges d'exploration ne représentent que nos activités à Terra Nova. Les données de 2011 à 2014 ont également été révisées à la lumière de cette méthodologie.
- U Les achats de biens et services excluent la Syrie et la Libye et sont surtout représentatifs des activités de notre division Côte Est du Canada, mais en raison de la disponibilité des données, ils incluent nos autres activités internationales et extracôtières, incluant les actifs non exploités.
- V Les entreprises et fournisseurs locaux sont ceux qui sont établis dans la région d'exploitation (Terre-Neuve-et-Labrador, Nouvelle-Écosse, Royaume-Uni et Norvège). Depuis 2014, ces données sont présentées pour l'ensemble de Suncor.

Dans la colonne « Note », cliquez sur la flèche vers le bas pour afficher les notes.

Indicateur	Unité	Note	Éléments d'information GRI	2011	2012	2013	2014	2015
Santé et sécurité								
Fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail - employés		W ▼	G4-LA6	–	–	–	0	0,22
Fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail - entrepreneurs		W ▼	G4-LA6	–	–	–	0	0,16
Fréquence des blessures consignées - employés		W ▼	G4-LA6	–	–	–	0,18	0,22
Fréquence des blessures consignées - entrepreneurs		W ▼	G4-LA6	–	–	–	0,40	0,16
Décès		W ▼	G4-LA6	–	–	–	0	0
Relations avec les employés								
Employé recevant des évaluations de rendement	%		G4-LA11	98	100	100	100	100
Formation et perfectionnement	milliers \$	X ▼	G4-LA9	837	435	956	2 008	157
Rapport du salaire le plus bas au salaire minimum	%	Y ▼	G4-EC5	2,0	1,3	2,4	2,4	2,6
Rapport du salaire moyen au salaire minimum	%	Y ▼	G4-EC5	5,2	5,6	6,6	6,4	5,3
Rapport des emplois offerts aux emplois acceptés		Z ▼		1,24	1,22	1,13	–	–
Nouveaux employés								
		AA ▼	G4-LA1					
• Hommes	%		G4-LA1	–	73,5	66,7	80	92,3
• Femmes	%		G4-LA1	–	26,5	33,3	20	7,7
• Âgés de moins de 30 ans	%		G4-LA1	–	29,4	22,2	8,6	30,6
• Âgés entre 30 et 50 ans	%		G4-LA1	–	52,9	68,9	82,9	53,8
• Âgés de plus de 50 ans	%		G4-LA1	–	17,6	8,9	8,6	15,4
Roulement du personnel								
			G4-LA1	1,8	17,3	4	9,2	11,7
• Hommes	%		G4-LA1	1	17	4,1	7,4	12,1
• Femmes	%		G4-LA1	4,2	6,4	3,6	15,3	11,5
• Âgés de moins de 30 ans	%		G4-LA1	3	21,2	6,1	3,2	4,8
• Âgés de 30 à 50 ans	%		G4-LA1	2,5	19,3	3,9	12,4	12,6
• Âgés de plus de 50 ans	%		G4-LA1	0	12,4	2,9	4,6	11,2

Effectifs								
Employés de Suncor			G4-10	551	367	317	448	360
• Temps plein			G4-10	547	356	306	437	351
• Temps partiel			G4-10	0	10	10	10	9
• Temporaires/occasionnels			G4-10	4	1	1	1	0
Entrepreneurs ayant un contrat à long terme			G4-10	22	30	43	56	75
Effectifs syndiqués	%		G4-11	11,3	0	0	15	18,9
Égalité d'accès à l'emploi et diversité des effectifs		BB						
Autochtones	%	BB	G4-LA12	0,5	0,5	0,3	0,9	1,1
Minorités visibles	%	BB	G4-LA12	3,6	6,5	7,6	4	3,9
Personnes handicapées	%	BB	G4-LA12	0,7	0,5	0,3	0,7	0,6
Femmes	%	BB	G4-LA12	21,4	25,6	26,2	21,9	16,9
Hommes	%	BB	G4-LA12	71,7	72,2	69,4	75	78,3
Âgés de moins de 30 ans	%		G4-LA12	6	9	10,4	6,9	5,8
Âgés de 30 à 50 ans	%		G4-LA12	57,9	53,7	56,2	59,6	61,9
Âgés de plus de 50 ans	%		G4-LA12	33,6	37,3	33,1	34,2	32,2
Pourcentage du salaire de base (homme et femme)			G4-LA13					
• Direction	%	CC	G4-LA13	64	63	77	--	--
• Professionnel	%		G4-LA13	81	82	84	--	--
• Soutien commercial	%	CC	G4-LA13	131	--	206	--	--
• Exploitation	%	CC	G4-LA13	76	104	--	--	--
Diversité de la direction	% de la direction							
Employés à la direction	%		G4-LA13	14,7	19,6	29	19,6	21,7
Femmes à la direction	%		G4-LA13	14,8	12,5	14,1	17,0	16,7
Personnes handicapées à la direction	%		G4-LA13	0	0	0	0	0
Âgés de moins de 30 ans	%		G4-LA13	0	0	0	0	0
Âgés de 30 à 50 ans	%		G4-LA13	53,1	45,8	48,9	58	61,5
Âgés de plus de 50 ans	%		G4-LA13	46,9	54,2	51,1	42	38,5

3 Depuis 2014, les données sur la santé et la sécurité, les relations avec les employés et la main-d'œuvre déclarées ici incluent la totalité de notre secteur Exploration et production, incluant les actifs de Côte Est du Canada, des Activités terrestres – Amérique du Nord et les actifs internationaux et extracôtiers non exploités.

W Depuis 2014, les données sur la santé et la sécurité déclarées ici représentent notre secteur Exploration et production, incluant les divisions Côte Est du Canada et Activités terrestres – Amérique du Nord. Dans les années précédentes, ces données étaient incluses dans les données sur la performance du secteur Activités terrestres – Amérique du Nord, mais en raison des dessaisissements importants dans notre secteur du gaz naturel classique en 2013 et 2014, les données sont incluses dans la division Côte Est du Canada.

Une blessure entraînant un arrêt de travail est une blessure qui nécessite la consultation d'un médecin et entraîne l'absence de l'employé le prochain jour de travail prévu à son horaire ou n'importe quel jour subséquent. La fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail représente le nombre de telles blessures par tranche de 200 000 heures travaillées, divisé par le nombre d'heures d'exposition.

Les blessures consignées sont la somme des blessures entraînant un arrêt de travail et des blessures nécessitant des soins. Une blessure nécessitant des soins n'entraîne pas l'absence de l'employé de son poste. La fréquence des blessures consignées représente le nombre de telles blessures par tranche de 200 000 heures travaillées, divisé par le nombre d'heures d'exposition.

X Frais pour les cours de perfectionnement suivis par des employés de Suncor.

Y Comparaison du salaire de base des employés à temps plein au salaire minimum de l'Alberta (11,20 \$/h en 2015). Depuis 2014, le salaire minimum de l'Alberta est utilisé à l'échelle de nos activités pour cette mesure de comparaison en raison des écarts minimes entre les salaires minimums au Canada.

Z Depuis 2014, cet indicateur est déclaré à l'échelle de Suncor.

AA Tout employé permanent à temps plein ou à temps partiel embauché à l'extérieur et dont la date de début de permanence s'inscrit dans la période de déclaration. Suncor a commencé à déclarer cet indicateur en 2012.

BB Certaines régions où nous exploitons nos activités interdisent la cueillette de renseignements sur le genre, par conséquent, les données indiquées ici peuvent ne pas refléter la totalité de notre main-d'œuvre en raison de la disponibilité des données.

La diversité des effectifs est calculée selon les renseignements fournis volontairement par les employés. Les indicateurs portant sur l'ethnicité et l'invalidité ne reflètent que ceux des employés dont le consentement à la divulgation de ces renseignements était inclus.

CC Depuis 2014, les données de comparaison du salaire entre les femmes et les hommes sont incluses dans les données à l'échelle de la Société, puisque les niveaux de poste sont administrés centralement et ne diffèrent pas selon les régions exploitées.

En 2012, il n'y avait pas d'employés du soutien commercial. En 2013, il n'y avait pas d'employées d'exploitation.



Raffinage et commercialisation

[Accueil](#) > [Données sur la performance](#) > Raffinage et commercialisation

Nous exploitons des installations dans le secteur Raffinage et commercialisation (R et C) en Alberta, en Ontario, au Québec et au Colorado. Les données des émissions des terminaux et des pipelines de Suncor sont également incluses dans le secteur R et C; elles représentent un faible pourcentage des totaux du secteur R et C et sont considérées comme négligeables. Les données de l'unité de soufre de Suncor à Montréal sont également incluses depuis l'achat en juillet 2014. Les données sur nos installations du secteur R et C sont regroupées ici pour les besoins du rapport.

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Environnement

 [Afficher le filtre](#)

Dans la colonne « Note », cliquez sur la flèche vers le bas pour afficher les notes.

Indicateur	Unité	Note	Éléments d'information GRI	2011	2012	2013	2014	2015
Production								
Production nette	millions de mètres cubes (m ³) de production commercialisable/an	A ▼	OG1	26,32	27,21	27,09	26,91	27,37

Émissions dans l'atmosphère								
Gaz à effet de serre (GES)	milliers de tonnes d'équivalent dioxyde de carbone (d'éq. CO ₂)	B ▼	G4-EN15 G4-EN16	5 323	5 420	5 406	5 467	5 438
Intensité des émissions de GES	tonnes d'éq. CO ₂ /m ³ de production		G4-EN18	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Émissions indirectes de GES (portée 3)	milliers de tonnes d'éq. CO ₂	C ▼	G4-EN17	1 360	1 473	1 523	1 369	1 462
Dioxyde de soufre (SO ₂)	milliers de tonnes	D ▼	G4-EN21	8,75	5,77	6,13	5,86	5,36
Intensité des émissions de SO ₂	kilogrammes (kg)/m ³ de production		G4-EN21	0,33	0,21	0,23	0,22	0,20
Oxydes d'azote (NO _x)	milliers de tonnes		G4-EN21	4,41	4,53	4,55	4	3,83
Intensité des émissions de NO _x	kg/m ³ de production		G4-EN21	0,17	0,17	0,17	0,15	0,14
Composés organiques volatils (COV)	milliers de tonnes		G4-EN21	4,36	4,25	4,68	4,38	4,37
• Benzène	tonnes		G4-EN21	48,14	46,37	46,48	40,09	39,62
• Toluène	tonnes		G4-EN21	125,93	123,86	115,85	116,91	104,31
• Éthylbenzène	tonnes		G4-EN21	11,19	10,51	10,16	9,63	10,03
• Xylène	tonnes		G4-EN21	64,57	62,27	58,91	59,42	57,30
Intensité des émissions de COV	kg/m ³ de production		G4-EN21	0,17	0,16	0,17	0,16	0,16
Rejets sur le site Inventaire national des rejets de polluants (INRP)	milliers de tonnes	E ▼	G4-EN21	23,41	20,01	20,84	20,32	19,79
Gaz brûlé à la torche	millions de m ³		OG6	109	71,9	100,7	101,87	110,12
Intensité de gaz brûlé à la torche	m ³ /m ³ de production		OG6	4,14	2,64	3,72	3,79	4,02
Consommation d'énergie								
Consommation d'énergie totale	millions de gigajoules	F ▼	G4-EN3 G4-EN4	84,24	83,23	84,37	86,18	88,07
• Consommation d'énergie directe	millions de gigajoules	G ▼	G4-EN4	72,9	71,5	72,5	74,03	75,99
• Consommation d'énergie indirecte	millions de gigajoules	G ▼	G4-EN4	11,34	11,71	11,83	12,14	12,08
Intensité énergétique	gigajoules/m ³ de production		G4-EN5	3,2	3,1	3,1	3,2	3,2

Importations d'électricité	millions de gigajoules		G4-EN3	5,96	6,08	6,25	5,97	5,07
Intensité d'importation d'électricité	gigajoules/m ³ de production		G4-EN3	0,23	0,22	0,23	0,22	0,23
Importations de vapeur	millions de gigajoules		G4-EN3	5,38	5,63	5,59	6,17	5,76
Intensité d'importation de vapeur	gigajoules/m ³ de production		G4-EN3	0,2	0,21	0,21	0,23	0,21
Économies d'énergie dues à la conservation et à l'amélioration de l'efficacité énergétique	milliers de gigajoules		G4-EN36	874,53	1 387,18	515,45	200,78	640,38
Consommation d'eau								
Prélèvement d'eau total	millions de m ³		G4-EN8	79,95	82,33	77,83	83,05	91,17
• Prélèvement d'eau de surface	millions de m ³	H ↓	G4-EN8	68,63	70	64,72	71,33	79,27
• Prélèvement d'eau souterraine	millions de m ³		G4-EN8	0,5	0,6	0,6	0,32	0,3
• Prélèvement d'eau de la municipalité, de la ville ou du district	millions de m ³	I ↓	G4-EN8	2,91	3,07	2,95	2,44	3,18
• Prélèvement d'eau usée traitée provenant d'organismes externes	millions de m ³	J ↓	G4-EN8	1,79	2,7	1,54	1,29	1,51
• Prélèvement d'eaux usées industrielles	millions de m ³	K ↓	G4-EN8	6,12	5,95	8,02	7,67	6,89
Intensité du prélèvement d'eau total	m ³ /m ³ de production		G4-EN8	3,04	3,03	2,87	3,09	3,33
Eau retournée	millions de m ³		G4-EN22	68,2	65,46	61,39	72,21	73,88
Consommation d'eau	millions de m ³	K ↓		11,75	16,87	16,44	10,92	17,28
Intensité de la consommation d'eau	m ³ /m ³ de production	K ↓		0,45	0,62	0,61	0,41	0,63
Qualité de l'eau rejetée								
Huile et graisse	tonnes		G4-EN22	18,53	24,52	16,81	14,84	16,76
Quantité totale de sédiments en suspension	tonnes		G4-EN22	153,78	360,24	116,47	118,60	117,97
Phénol	tonnes		G4-EN22	0,09	0,08	0,25	0,34	0,19
Ammoniac	tonnes		G4-EN22	9,44	14,47	6,56	7,84	6,66

Gestion des déchets		L						
Total des déchets dangereux produits	milliers de tonnes	L	G4-EN23	19,9	1 317,07	1 239,30	1 283,91	1 062,27
• Déchets dangereux incinérés	tonnes		G4-EN23	2 235,0	1 977,62	1 245,08	2 940,08	2 244,37
• Déchets dangereux rejetés en puits profond	tonnes	M	G4-EN23	1 082,1	1 302 958,00	1 231 221,23	1 232 852,96	1 873,41
• Déchets dangereux enfouis	tonnes	L	G4-EN23	15 296,1	7 205,94	1 907,53	734,19	3 265,96
• Déchets dangereux autrement évacués	tonnes	L	G4-EN23	1 303,2	4 932,98	4 925,45	5 248,60	3 920,04
• Déchets dangereux réutilisés, recyclés ou récupérés	tonnes	L	G4-EN23	--	--	--	42 134,50	90 964,36
Total des déchets non dangereux produits	milliers de tonnes	L	G4-EN23	60	84,7	44,7	48,70	46,13
• Déchets non dangereux incinérés	tonnes		G4-EN23	223	145,05	158,1	174,00	660,00
• Déchets non dangereux rejetés en puits profond	tonnes	N	G4-EN23	0	460,98	2 496,24	1 210,00	801,00
• Déchets non dangereux enfouis	tonnes		G4-EN23	41 968,7	39 475,28	16 672,11	22 785,54	26 239,54
• Déchets non dangereux autrement évacués	tonnes	O	G4-EN23	17 827,6	18 173,55	25 407,47	3 241,22	3 587
• Déchets non dangereux recyclés, réutilisés ou récupérés	tonnes	L	G4-EN23	--	--	--	21 287,77	14 841,59
Déchets réutilisés, recyclés ou récupérés (hors du site)	milliers de tonnes	L	G4-EN23	86	69,16	55,23	--	--
Déchets réutilisés, recyclés ou récupérés (sur place)	milliers de tonnes	L	G4-EN23	40,4	21,48	9,49	--	--
Produits et services								
Essence à l'éthanol	milliers de m ³	P	G4-EN27	927,9	979	828	1 000	1 027
Teneur en soufre de l'essence	parties par million (ppm)	Q	OG8	24,9	25,8	25,3	18,7	15,7

Conformité								
Infractions à la réglementation	nombre	R ▼	G4-EN29	32	18	23	13	19
Amendes	milliers \$	S ▼	G4-EN29	245	2 473	130	2 257	894
Déversements à déclarer	nombre		G4-EN24	91	99	103	107	91
Volume total des déversements à déclarer	m ³		G4-EN24	1 217	71,78	2 082,02	124	1 208,54
Dépassements des limites de qualité de l'air	nombre		G4-EN29	74	81	43	45	65
Dépassement des limites de pollution de l'eau par les effluents	nombre		G4-EN29	0	0	0	2	5
Fuites de systèmes de stockage souterrains	nombre		G4-EN24	1	0	0	0	0
Gestion Environnement, santé et prévention (ESP)								
Professionnels ESP employés	nombre	T ▼	G4-EN31	81	85	92	94	↔
Dépenses environnementales	millions \$		G4-EN31	56,1	59,24	68,45	32,7	32,17
Raffinage et commercialisation - notes, environnement								

A Au niveau du secteur, la production nette est déclarée lorsque les transferts inter-usines ont été identifiés et retirés de la production totale de l'installation. La valeur est calculée en ajoutant les volumes de production du secteur Raffinage et commercialisation (R et C), qui comprennent la production commercialisable, y compris le pétrole brut synthétique non sulfureux, le diesel, le pétrole brut synthétique sulfureux, le bitume et les coproduits, moins les transferts entre les installations du secteur R et C. Les terminaux, les pipelines et l'usine de soufre de Montréal ne contribuent pas à la production du secteur R et C (dénominateur pour l'intensité des GES), seulement les émissions absolues de GES (numérateur pour l'intensité des GES) en raison de la définition des mesures de la production à l'échelle de la Société.

B Les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont calculées au moyen d'une méthodologie propre à chaque installation qui utilise diverses méthodologies de référence qui ont été acceptées par les autorités compétentes auprès desquelles chaque installation est tenue de déclarer ses émissions de GES. La méthodologie a été suivie dans le cas où une autorité compétente dispose d'une méthodologie donnée, puis les méthodes les plus appropriées et les plus précises disponibles sont utilisées pour quantifier chaque source d'émission.

Les émissions du secteur R et C comprennent les émissions liées au pipeline reliant les Sables pétrolifères à la raffinerie d'Edmonton ainsi que d'autres terminaux. Les émissions totales pour cette source en 2014 étaient de 63 468 tonnes d'équivalent CO₂ (51 304 tonnes en 2013). Auparavant, ces émissions n'étaient pas incluses dans une unité commerciale, mais elles étaient incluses dans les données à l'échelle de Suncor.

Pour la raffinerie d'Edmonton, les valeurs des émissions et de l'intensité des émissions de GES sont conformes aux valeurs énoncées dans le Règlement sur les émetteurs de gaz désignés (SGER), version 3 à l'exception du fait que les émissions indirectes totales ont été incluses ici. Le paramètre de mesure de la production utilisé pour l'intensité des émissions du Règlement est différent de ce qui est utilisé ici. La production du Règlement est une valeur fondée sur l'indice d'activités de la raffinerie et la production utilisée pour notre Rapport sur le développement durable est une production commercialisable. Pour nos activités au Québec et en Ontario, les données sont conformes aux lignes directrices de ces provinces qui sont alignées sur la Western Climate Initiative. La seule exception s'applique aux rapports provinciaux pour nos installations en Ontario et au Québec qui utilisent les potentiels de réchauffement planétaire (PRP) du troisième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Pour notre raffinerie de Commerce City, les données sont conformes aux lignes directrices du Mandatory Reporting Rule de l'EPA, à l'exception des émissions déclarées dans la section MM.

Les émissions indirectes de portée 2 comprennent les émissions provenant de l'achat de services d'électricité, de vapeur, de chauffage et de refroidissement. Les émissions sont calculées au moyen des données fournies par les fournisseurs actuels lorsque cela est possible et au moyen des données publiées si les données du fournisseur ne sont pas disponibles. Avant 2014, les données associées à l'achat d'hydrogène étaient incluses dans les émissions indirectes de portée 2, mais nous avons cependant été informés que les meilleures pratiques de l'industrie consistaient à inclure ces émissions à titre d'émissions indirectes de portée 3. Par conséquent, nous les avons retirées de toutes les données déclarées pour les inclure dans la catégorie des émissions indirectes de GES de portée 3.

Le dioxyde de carbone vendu par les installations est déclaré sous les émissions indirectes de portée 3 aux fins de conformité avec les principes réglementaires en Ontario et au Québec. Les achats d'hydrogène auprès de tiers sont également inclus dans cette catégorie. Ces données sont déclarées sous les émissions indirectes de portée 3 dans ce tableau et dans les [données sur la performance à l'échelle de Suncor](#).

- C Les émissions indirectes de GES de portée 3 déclarées ici comprennent les émissions liées à l'hydrogène et au flux de CO₂ achetés et vendus à des tiers. En 2013, nous avons été informés que les meilleures pratiques de l'industrie consistaient à présenter les émissions associées à l'hydrogène acheté à titre d'émissions indirectes de portée 3, plutôt qu'à titre d'émissions indirectes de portée 2 car elles ne correspondaient pas à la catégorie d'émissions indirectes de portée 2 qui correspond à l'achat de services d'électricité, de vapeur, de chauffage et de refroidissement. Par conséquent, les données sur les émissions liées à l'hydrogène acheté sont déclarées à titre d'émissions indirectes de portée 3 et retirées de la catégorie des émissions indirectes de portée 2.
- D En 2012, les données et les processus utilisés dans le cadre de la méthode de calcul des émissions de SO₂ ont été grandement améliorés afin d'accroître la compréhension des conditions des sites dans le cas d'installations données.
- E Les données comprennent les émissions des terminaux. Pour en savoir plus sur le Toxic Release Inventory (TRI), consultez le site Web de l'Environmental Protection Agency. À compter de 2015, les rejets du TRI ne sont plus publiés dans notre Rapport sur le développement durable.
- F L'énergie totale est la somme de l'énergie directe et indirecte. Les données comprennent les émissions des terminaux et des pipelines.
- G L'énergie directe est principalement l'énergie consommée sur place aux installations exploitées par Suncor. La consommation d'énergie comprend le brûlage à la torche de gaz à la raffinerie, le gaz naturel acheté et d'autres carburants produits à l'interne.
L'énergie indirecte inclut les services d'électricité, de vapeur, de chauffage et de refroidissement.
- H Eaux de surface :
- Sarnia : prélèvement estimatif dans la rivière St. Clair
 - Edmonton : rivière Saskatchewan Nord
 - Montréal : Depuis 2010, le prélèvement dans le fleuve Saint-Laurent est mesuré.
 - Mississauga : prélèvement estimatif dans le lac Ontario
- I Achat d'eau d'aqueduc pour usage domestique, à l'exception de Commerce City où l'eau est utilisée pour usage domestique et les procédés.
- J Edmonton : eaux usées de l'usine d'épuration municipale Goldbar.
- K Le volume des eaux de ruissellement industrielles est indiqué à titre de prélèvement d'eau. Ce volume est inclus à titre d'eau retournée ou consommée, le cas échéant, à chaque installation. L'eau des installations du secteur Raffinage et commercialisation est retournée selon l'emplacement dans la rivière North Saskatchewan, le fleuve Saint-Laurent, le lac Ontario, la rivière St. Clair et Sand Creek.
- L Le volume de déchets dangereux varie d'une année à l'autre en raison de l'entretien périodique du matériel, notamment :
- le remplacement du catalyseur des réacteurs et des réservoirs de traitement des eaux usées
 - le nettoyage des lagons
 - les arrêts des activités
 - les programmes de recyclage des installations
- Avant 2014, les déchets réutilisés, recyclés et récupérés n'étaient pas inclus dans les totaux pour les déchets dangereux et non dangereux générés et étaient déclarés dans un total global. Depuis 2014, afin de fournir une description plus détaillée des flux de déchets créés en raison de nos activités, nous avons inclus cette catégorie de déchets dans les totaux des déchets dangereux et non dangereux générés.
- M L'injection de déchets dangereux en puits profond dépend du volume, ce qui a une incidence sur la consommation d'eau.
- N Depuis 2012, l'expérimentation d'envoi d'eau de fond à une installation externe de traitement d'eaux usées a nécessité l'injection d'eau de fond non compatible.

- Q Des changements, apportés à la stratégie de gestion de l'eau en 2012, ont permis de créer un flux de déchets qui n'avait pas auparavant fait l'objet d'une gestion active. Ces changements, en place pour l'ensemble de l'année 2013, ont contribué à l'obtention d'une valeur accrue pour ce paramètre de mesure par rapport à l'année précédente.
Depuis 2014, les eaux usées ne sont plus déclarées dans l'élimination des déchets mais incluses dans la catégorie eau retournée du présent rapport.
- P Les raffineries mélangeant l'éthanol à l'essence sont celles de Sarnia, de Montréal, de Commerce City et d'Edmonton.
- Q Le volume est la moyenne annuelle des raffineries de Sarnia, Commerce City, Montréal et Edmonton.
Antérieurement, il s'agissait d'une moyenne pondérée.
- R Il y a infraction à un règlement lorsqu'un incident environnemental enfreint une limite réglementaire (seuil prescrit par la loi, approbation ou permis émis par un organisme de réglementation) ou une exigence (d'une loi, d'un règlement, d'une licence, d'une norme, d'une approbation, d'une directive et (ou) d'un permis applicable aux activités de Suncor) et qui doit faire l'objet d'une déclaration réglementaire officielle.
- S Les données comprennent les amendes payées au cours de l'année citée.
Les amendes totales payées en 2015 par notre unité commerciale R et M ont été de 894 349 \$. Les amendes pour le secteur Aval sont réparties comme suit :

Raffinerie de Commerce City (les amendes payées par la raffinerie de Commerce City sont en \$ US) :

En septembre 2015, notre raffinerie de Commerce City a payé une pénalité de 222 000 \$ à la suite d'analyses de l'air en 2013 et 2014. L'amende totale se répartit comme suit :

- 214 050 \$ en pénalité administrative au Colorado Department of Public Health and Environment (CDPHE)
 - 42 810 \$ en pénalité administrative pécuniaire au CDPHE
 - 171 240 \$ versés aux Supplemental Environmental Projects.
- 7 950 \$ en pénalités stipulées en raison de violations d'un [jugement convenu](#)
 - 3 975 \$ à l'Environmental Protection Agency (États-Unis)
 - 3 975 \$ au CDPHE

Le 15 décembre 2015, nous avons aussi payé une amende de 500 000 \$ au CDPHE dans le cadre du règlement de pénalités liées au rejet de produits à Sand Creek en 2011. De plus, autour du 30 décembre 2015, nous avons payé une amende de 5 500 \$ à la Federal Railroad Administration à titre de règlement à la suite de la violation alléguée des Hazardous Materials Regulations relativement à l'utilisation de wagons à la raffinerie de Commerce City.

Raffinerie de Montréal :

Une amende a été payée en mars 2015 pour les événements suivants :

- Déversement dans le fleuve Saint-Laurent – constat d'infraction payé en mars 2015
- En 2014, Suncor a dû payer un montant 250 000 \$ plus les frais (total de 272 000 \$) relativement à un déversement survenu le 28 septembre 2010 dans le fleuve Saint-Laurent. Le volume total de diesel déversé représentait 950 barils parmi lesquels 880 ont été contenus et récupérés sur place. Sur les 35 barils qui ont atteint le fleuve, 30 ont été contenus et récupérés sur place. Sur les 35 barils qui ont atteint le fleuve, 30 ont été contenus au moyen d'estacades et récupérés et la majorité du contenu des cinq barils qui s'est dirigé en aval a pu être récupéré au moyen de substances absorbantes et lors du nettoyage de la rive-nord du fleuve. À la suite de négociations avec le procureur de la Couronne, une entente conjointe a été déposée et acceptée par la cour du Québec le 25 mars 2015 conformément à laquelle Suncor a été tenue responsable des infractions à la Loi sur l'environnement du Québec et a reçu une amende de 161 470,72 \$ (140 000 \$ plus les frais). Le paiement a été effectué en mars 2015.

Raffinerie de Sarnia :

Le 23 avril 2015, notre raffinerie de Sarnia a payé une amende de 5 378,25 \$ au gouvernement de l'Ontario à la suite d'une pénalité environnementale liée à un incident survenu le 4 décembre 2014, moment où l'effluent des eaux usées a dépassé les limites de l'ASIM pour le [carbone organique dissous](#) et l'ammoniac.

2014 : Le 27 février 2014, un jugement convenu conclu par Suncor Energy (U.S.A.) Inc. (« SEUSA »), a été approuvé par le U.S. District Court du District of Colorado. Le jugement convenu portait sur des dommages allégués causés aux ressources naturelles, incluant les eaux souterraines, en raison d'un déversement d'hydrocarbures dans et autour de Sand Creek provenant de la raffinerie de Commerce City de SEUSA. SEUSA a payé 1 887 000 \$ US afin de compenser pour ces dommages allégués en échange d'un dégageant de responsabilité. En 2014, SEUSA a également payé certaines pénalités afin d'en arriver à un règlement dans des situations de violations alléguées suite à la vérification annuelle de l'air de la raffinerie de Commerce City par le Colorado Department of Health & Environment (CDPHE), à une inspection de l'Environmental Protection Agency (EPA), et en vertu de jugements convenus existants en vertu de la Clean Air Act.

2013 : SEUSA a payé certaines pénalités afin d'en arriver à un règlement dans des situations de violations alléguées suite à la vérification annuelle de l'air de la raffinerie de Commerce City par le Colorado Department of Health & Environment (CDPHE). Notre raffinerie de Sarnia a aussi reçu une amende pour l'échec d'un test de l'effluent de procédé. Le test effectué sur le flux combiné qui est versé dans la rivière a été réussi contrairement à celui sur l'effluent. Par conséquent, la raffinerie a mis en place des mesures pour le contrôle de la performance pour divers paramètres de traitement de l'eau usée afin de détecter plus rapidement les problèmes potentiels à l'installation de traitement de l'eau usée.

2012 - 1 956 194,45 \$ à titre de règlement pour le dossier no. 2011-049; 249 404,73 \$ à titre de règlement pour le dossier no. 2011-034; et 148 637,42 \$ à titre de règlement pour le dossier no. 2012-087. 1 361 329,65 \$ de ce total a été payé dans le cadre de projets environnementaux additionnels.

T Professionnels dévoués aux enjeux environnementaux, de santé ou de sécurité. Les contrats de fournisseurs privilégiés et les entrepreneurs non classifiés ne sont pas inclus dans ce total. Depuis 2015, ces données sont incluses dans les données [à l'échelle de la Société](#).

Économie¹

 Afficher le filtre

Dans la colonne « Note », cliquez sur la flèche vers le bas pour afficher les notes.

Indicateur	Unité	Note	Éléments d'information GRI	2011	2012	2013	2014	2015
Crédits d'impôts et de redevances	millions \$		G4-EC4	1,6	4,7	1,9	3,3	2,3
Investissements								
Dépenses en capital et charges d'exploration	millions \$		G4-EC1	633	644**	890	1 021	821
Achats								
Biens et services	millions \$			1 790	1 715	2 309	2 815	2 638
Achats de biens et services								
• Au Canada	millions \$			1 355	1 302	1 845	2 355	2 103
• Auprès de commerces et de fournisseurs locaux	millions \$	U	G4-EC9	1 178	1 354	1 821	2 290	2 071

Raffinage et commercialisation - Notes, économie

¹ Pour obtenir toute l'information financière, voir notre [Rapport annuel 2015](#) (PDF, 162 p., 2,8 Mo).

U Par local, on entend les dépenses réalisées auprès d'entreprises et de fournisseurs établis en Ontario, au Québec, en Alberta et au Colorado. Les données comprennent toutes les dépenses locales réalisées dans le cadre des activités du secteur Raffinage et commercialisation de Suncor.

Dans la colonne « Note », cliquez sur la flèche vers le bas pour afficher les notes.

Indicateur	Unité	Note	Éléments d'information GRI	2011	2012	2013	2014	2015
Santé et sécurité		V						
Fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail - employés		W	G4-LA6	0,09	0,00	0,15	0,05	0,06
Fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail - entrepreneurs		W	G4-LA6	0,03	0,09	0,19	0,09	0,07
Fréquence des blessures consignées - employés		X	G4-LA6	0,41	0,15	0,36	0,25	0,26
Fréquence des blessures consignées - entrepreneurs		X	G4-LA6	0,61	0,42	0,67	0,5	0,54
Décès			G4-LA6	0	0	0	0	0
Relations avec les employés								
Employés recevant des évaluations de rendement	%		G4-LA11	96	100	100	100	100
Formation et perfectionnement	milliers \$	Y	G4-LA9	3 889	4 943	3 833	3 745	
Rapport du salaire le plus bas au salaire minimum		Z	G4-EC5	1,0	1,2	2,1	1,19	2,2
Rapport du salaire moyen au salaire minimum		Z	G4-EC5	4,3	4,6	4,8	5	4,7
Rapport des emplois offerts aux emplois acceptés		AA		1,02	1,01	1,02	--	--
Nouveaux employés	%	BB	G4-LA1					
• Hommes (%)			G4-LA1	--	70,5	81,6	79,8	79,8
• Femmes (%)			G4-LA1	--	29,5	18,4	20,2	20,2
• Âgés de moins de 30 ans (%)			G4-LA1	--	41,0	40,2	34,8	48,1
• Âgés entre 30 et 50 ans (%)			G4-LA1	--	52,1	54	55,3	48,8
• Âgés de plus de 50 ans (%)			G4-LA1	--	6,9	5,4	9,9	3,1
Roulement du personnel	%		G4-LA1	2,0	3,6	1,3	1,7	3,0
• Hommes (%)			G4-LA1	1,9	3,9	1,2	1,7	2,9
• Femmes (%)			G4-LA1	2,7	0,6	1,8	1,5	3,2
• Âgés de moins de 30 ans (%)			G4-LA1	5,9	4,6	3,2	2,2	4,1
• Âgés entre 30 et 50 ans (%)			G4-LA1	2,5	4,1	1,7	4,3	3,7
• Âgés de plus de 50 ans (%)			G4-LA1	0,2	2,6	0,3	1,7	1,4

Effectifs								
Employés de Suncor	nombre	CC	G4-10	3 332	3 145	3 255	3 567	3 416
• Temps plein	nombre		G4-10	3 248	3 083	3 178	3 492	3 356
• Temps partiel	nombre		G4-10	0	9	10	58	19
• Temporaires/occasionnels	nombre		G4-10	84	53	67	138	41
Entrepreneurs ayant un contrat à long terme	nombre	CC	G4-10	624	407	399	354	313
Effectifs syndiqués	%		G4-11	33,2	40,3	35,4	37,3	38,2
Égalité d'accès à l'emploi et diversité des effectifs		DD						
Autochtones	%	DD	G4-LA12	1,3	1,3	1,1	0,9	0,8
Minorités visibles	%	DD	G4-LA12	7,9	8,3	11,3	10,9	10,5
Personnes handicapées	%	DD	G4-LA12	1,3	1,2	1,1	0,9	0,8
Femmes	%	DD	G4-LA12	20	19,2	18,8	20,7	20
Hommes	%	DD	G4-LA12	80	79,8	79,1	80	80
Âgés de moins de 30 ans	%		G4-LA12	10,2	9,7	10,4	11	10,7
Âgés entre 30 et 50 ans	%		G4-LA12	52	53,3	52,6	55,2	54,8
Âgés de plus de 50 ans	%		G4-LA12	36,5	36	34,8	34,2	33,2
Pourcentage du salaire de base (femmes et hommes)			G4-LA13					
• Direction (femmes)	%	EE	G4-LA13	92,5	93,6	91,1	--	--
• Professionnel (femmes)	%	EE	G4-LA13	76,5	83,9	83,9	--	--
• Soutien commercial (femmes)	%	EE	G4-LA13	94,3	78,5	84,7	--	--
• Exploitation (femmes)	%	EE	G4-LA13	80,9	101,5	101,1	--	--
Diversité de la direction								
Employés à la direction	%		G4-LA12	14	15,2	15,5	15,9	16,3
Femmes à la direction	%		G4-LA12	18	18,4	19,4	20,0	20,0
Personnes handicapées à la direction	%		G4-LA12	1,9	1,5	1,4	1,1	0,9
Personnes de moins de 30 ans à la direction	%		G4-LA12	1,9	1,7	2	1,6	1,6
Personnes de 30 à 50 ans à la direction	%		G4-LA12	58,0	58,5	58,2	58,3	57,2
Personnes de plus de 50 ans à la direction	%		G4-LA12	39,6	39,8	39,6	40,1	41,2

- V Nos établissements américains suivent les définitions de l'Occupational Health and Safety Administration (OSHA) pour classer les blessures, lesquelles diffèrent quelque peu des normes canadiennes. Dans l'ensemble, le classement de l'OSHA est plus rigoureux que son équivalent canadien actuel. Depuis 2014, les données sur la santé et la sécurité du secteur R et C indiquées ici contiennent les données de notre usine d'éthanol de St. Clair.
- W Une blessure entraînant un arrêt de travail est une blessure qui nécessite la consultation d'un médecin et entraîne l'absence de l'employé le prochain jour de travail prévu à son horaire ou n'importe quel jour subséquent. La fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail représente le nombre de telles blessures par tranche de 200 000 heures travaillées, divisé par le nombre d'heures d'exposition.
- X Les blessures consignées sont la somme des blessures entraînant un arrêt de travail et des blessures nécessitant des soins. Une blessure nécessitant des soins n'entraîne pas l'absence de l'employé de son poste. La fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail représente le nombre de telles blessures par tranche de 200 000 heures travaillées, divisé par le nombre d'heures d'exposition.
- Y Frais pour les cours de perfectionnement suivis par des employés de Suncor.
- Z Comparaison du salaire de base des employés à temps plein au salaire minimum de l'Alberta (11,20 \$/h en 2015). Depuis 2014, le salaire minimum de l'Alberta est utilisé à l'échelle de nos activités pour cette mesure de comparaison en raison des écarts minimes entre les salaires minimums au Canada.
- AA Depuis 2014, cet indicateur est déclaré à l'échelle de Suncor.
- BB Tout employé permanent à temps plein ou à temps partiel embauché à l'extérieur et dont la date de début de permanence s'inscrit dans la période de déclaration.
- CC Employé se définit comme tout employé permanent à temps plein ou partiel, étudiants, employés occasionnels ou temporaires. À l'exception de l'invalidité prolongée, les employés en congé de maternité ou de paternité, en congé personnel, ou absents pour cause d'invalidité à court terme sont considérés actifs et sont inclus.
- DD Les données des années antérieures pour la catégorie des entrepreneurs à long terme des États-Unis comprennent les entrepreneurs de la raffinerie, convertis en équivalents temps plein du bureau de Denver.
- DD Certaines régions où nous exploitons nos activités interdisent la cueillette de renseignements sur le genre, par conséquent, les données indiquées ici peuvent ne pas refléter la totalité de notre main-d'œuvre en raison de la disponibilité des données.
- EE La diversité des effectifs est calculée selon les renseignements fournis volontairement par les employés. Les indicateurs portant sur l'ethnicité et l'invalidité ne reflètent que ceux des employés dont le consentement à la divulgation de ces renseignements était inclus.
- EE Depuis 2014, les données de comparaison du salaire entre les femmes et les hommes sont incluses dans les données [à l'échelle de la Société](#), puisque les niveaux de poste sont administrés centralement et ne diffèrent pas selon les régions exploitées.



Énergie renouvelable

[Accueil](#) > [Données sur la performance](#) > [Énergie renouvelable](#)

Notre participation dans des projets de création d'énergie renouvelable regroupe :

- six projets éoliens en exploitation au Canada
- l'usine d'éthanol de St. Clair, en Ontario

Les données sur la performance sont indiquées pour les actifs d'énergie renouvelable que nous exploitons*, incluant :

- [l'usine d'éthanol de St. Clair](#)
- [les projets éoliens](#) (données consolidées pour les projets éoliens exploités par Suncor)

* Aux fins du présent rapport, les données pour l'usine d'éthanol de St. Clair et l'énergie éolienne ont été déclarées séparément de celles attribuables au secteur Raffinage et commercialisation au Canada.



Usine d'éthanol de St. Clair

[Accueil](#) > [Données sur la performance](#) > [Énergie renouvelable](#) > Usine d'éthanol de St. Clair

Nous exploitons l'usine d'éthanol de St. Clair, la plus grande au Canada, qui a ouvert ses portes en 2006 dans la région de Sarnia-Lambton, en Ontario.

Depuis 2014, les données sur la santé et la sécurité de l'usine d'éthanol de St. Clair sont incluses dans nos données sur la performance du secteur Raffinage et commercialisation.

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Environnement

 [Afficher le filtre](#)

Dans la colonne « Note », cliquez sur la flèche vers le bas pour afficher les notes.

Indicateur	Unité	Note	Éléments d'information GRI	2011	2012	2013	2014	2015
Production								
Production nette d'éthanol	millions de mètres cubes (m ³) équivalent pétrole/an	A ▼	OG1	0,23	0,25	0,25	0,25	0,26
Production nette d'éthanol	millions de litres d'éthanol/an		OG1	379,1	412,51	414,98	412,45	417,91

Émissions dans l'atmosphère								
Gaz à effet de serre (GES)	milliers de tonnes d'équivalent dioxyde de carbone (d'éq. CO ₂)	B v	G4-EN15 G4-EN16	158,71	167,12	169,52	164,76	168,94
Intensité des émissions de GES	tonnes d'éq. CO ₂ /m ³ de production		G4-EN18	0,68	0,66	0,67	0,65	0,66
Émissions indirectes de GES (portée 3)	milliers de tonnes d'éq. CO ₂	C v		34,3	36,3	22,2	13,27	25,49
Émissions de GES de la biomasse	milliers de tonnes d'éq. CO ₂ /m ³ de production		G4-EN15 G4-EN16	303,54	331,17	347,57	354,2	290,05
Intensité des émissions de GES de la biomasse	tonnes d'éq. CO ₂ /m ³ de production		G4-EN17	1,31	1,31	1,37	1,40	1,13
Dioxyde de soufre (SO ₂)	tonnes		G4-EN21	57,26	63,15	61,77	61,9	62,65
Intensité des émissions de SO ₂	kg/m ³ de production		G4-EN21	0,25	0,25	0,24	0,25	0,24
Oxydes d'azote (NO _x)	tonnes		G4-EN21	109,35	115,38	117,06	117,49	120,51
Intensité des émissions de NO _x	kg/m ³ de production		G4-EN21	0,47	0,46	0,46	0,47	0,47
Composés volatils organiques (COV)	tonnes	D v	G4-EN21	165,8	180,93	184,21	185,86	185,16
• Benzène	tonnes		G4-EN21	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03
• Toluène	tonnes		G4-EN21	0,05	0,05	0,06	0,06	0,06
• Xylène	tonnes		G4-EN21	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02
Intensité des émissions de COV	kg/m ³ de production		G4-EN21	0,71	0,72	0,72	0,74	0,72
Rejets sur le site (NRPI)	tonnes		G4-EN21	533,35	574,93	574,8	576,95	583,03
Consommation d'énergie								
Consommation d'énergie totale	millions de gigajoules	E v	G4-EN3 G4-EN4	3,22	3,39	3,44	3,45	3,54
• Consommation d'énergie directe	millions de gigajoules	E v	G4-EN3	2,99	3,15	3,2	3,21	3,29
• Consommation d'énergie indirecte	millions de gigajoules	E v	G4-EN4	0,24	0,24	0,24	0,24	0,24
Intensité énergétique	gigajoules/m ³ de production		G4-EN5	13,89	13,42	13,55	13,67	13,82

Consommation d'eau								
Prélèvement d'eau total	millions de m ³		G4-EN8	0,94	1,06	1,05	1,05	1,08
• Prélèvement d'eau (achetée à la municipalité)	millions de m ³		G4-EN8	0,94	1,06	1,05	1,04	1,08
Intensité du prélèvement d'eau	m ³ /m ³ de production		G4-EN8	4,03	4,18	4,12	4,10	4,22
Eau retournée	millions de m ³		G4-EN22	0,09	0,12	0,09	0,11	0,14
Consommation d'eau	millions de m ³			0,85	0,94	0,96	0,93	0,94
Intensité de la consommation d'eau	m ³ /m ³ de production			3,65	3,71	3,77	3,66	3,68
Qualité de l'eau rejetée								
Huile et graisse	tonnes		G4-EN22	0,35	0,36	0,29	0,31	0,24
Gestion des déchets		F						
Total des déchets dangereux produits	milliers de tonnes	F	G4-EN23	0,008	0,004	0,03	0,06	0,03
• Déchets dangereux incinérés	tonnes	G	G4-EN23	8,44	3,66	29,91	5,32	32,32
• Déchets dangereux autrement évacués ou traités	tonnes	G	G4-EN23	–	–	–	50,87	0,11
• Déchets dangereux réutilisés, recyclés ou récupérés	tonnes	F	G4-EN23	–	–	–	5,52	0,00
Total des déchets non dangereux produits	milliers de tonnes	F	G4-EN23	0,40	0,32	0,46	0,89	0,66
• Déchets non dangereux enfouis	tonnes	G	G4-EN23	395,98	316,11	459,94	871,97	608,53
• Déchets non dangereux réutilisés, recyclés ou récupérés	tonnes	F	G4-EN23	–	–	–	18,39	34,37
• Déchets non dangereux incinérés	tonnes	F	G4-EN23	–	–	–	–	0,21
• Déchets non dangereux autrement évacués	tonnes	F	G4-EN23	–	–	–	–	14,00
Déchets réutilisés, recyclés et récupérés (hors du site)	tonnes	F	G4-EN23	8,67	14,01	18,38	–	–

Conformité								
Infractions à la réglementation	nombre	H	G4-EN29	0	0	0	10	4
Amendes	milliers \$		G4-EN29	0	0	0	0	0
Déversements à déclarer	nombre		G4-EN24	0	0	0	0	0
• Déversements dans les cours d'eau	nombre	I	G4-EN24	0	0	0	0	0
Volume total des déversements à déclarer	m ³		G4-EN24	0	0	0	0	0
Dépassements des limites de qualité de l'air	nombre		G4-EN29	0	0	0	0	0
Dépassements des limites des eaux usées industrielles	nombre	J	G4-EN29	0	0	0	1	0

Gestion Environnement, santé et prévention (ESP)								
Professionnels ESP employés	nombre	K	G4-EN31	2	2	1	—	—
Dépenses environnementales	millions \$	L	G4-EN31	—	—	—	—	0,26

Usine d'éthanol de St. Clair – notes, environnement

A La production nette totale est la quantité d'éthanol produite par l'usine d'éthanol de St. Clair, convertie en mètres cubes d'équivalent pétrole, sur une base énergétique. En 2011, l'usine d'éthanol a doublé sa capacité, faisant ainsi augmenter la production.

Les mètres cubes équivalent pétrole peuvent être trompeurs comme indication de la valeur. [Consulter les Mises en garde](#)

B Les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont calculées au moyen d'une méthodologie propre à chaque installation qui utilise diverses méthodologies de référence qui ont été acceptées par les autorités compétentes auprès desquelles chaque installation est tenue de déclarer ses émissions de GES. Cette méthodologie a été suivie dans le cas où une autorité compétente dispose d'une méthodologie donnée, et s'il n'en existe pas, les méthodes les plus appropriées et les plus précises disponibles sont utilisées pour quantifier chaque source d'émission. Les émissions de GES sont conformes à ce qui est déclaré au gouvernement de l'Ontario. La seule exception est l'utilisation des potentiels de réchauffement planétaire (PRP) du troisième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Nos rapports sur le développement durable 2013, 2014 et 2015 utilisent le quatrième rapport d'évaluation.

Le système de traitement de l'eau usée de l'usine de St. Clair, Bio-Methanator, produit un sous-produit de méthane qui est envoyé à sa torche dédiée, la Bio-Methanator Flare. Les émissions calculées à partir de cette source sont basées sur celles de l'ICM (ICM Inc. a conçu l'usine d'éthanol de St. Clair) et sur les facteurs d'émissions dérivés additionnels ainsi que sur les heures présumées d'activités telles que conçues par ICM. Les émissions d'éq. CO₂ de la Bio-Methanator Flare sont incluses dans les émissions de GES totales et comptent pour moins de 0,10 % des émissions de GES totales. Les volumes brûlés à la torche de cette source ne sont pas indiqués dans notre Rapport sur le développement durable puisque les émissions de la Bio-Methanator Flare sont très faibles (0,10 %) et calculées selon des hypothèses très conservatrices.

C Les émissions indirectes de portée 3 déclarées ici comprennent les émissions liées au flux de CO₂ vendus à des tiers. Veuillez noter que cette valeur a fluctué d'une année à l'autre selon la demande des fournisseurs.

D L'éthylbenzène est surveillé et signalé selon les obligations du INRP, mais non indiqué comme élément étant donné que le seuil est trop faible.

- E L'énergie totale est la somme de l'énergie directe et indirecte.
 L'énergie directe est l'énergie consommée sur place aux installations exploitées par Suncor.
 L'énergie indirecte inclut les services d'électricité, de vapeur, de chauffage et de refroidissement importés de tiers.
- F Avant 2014, les déchets réutilisés, recyclés et récupérés n'étaient pas inclus dans les totaux pour les déchets dangereux et non dangereux générés et étaient déclarés dans un total global. Depuis 2014, afin de fournir une description plus détaillée des flux de déchets créés en raison de nos activités, nous avons inclus cette catégorie de déchets dans les totaux des déchets dangereux et non dangereux générés. En 2015, nous avons ajouté des catégories pour les déchets non dangereux incinérés et les déchets non dangereux autrement évacués à la suite de l'amélioration de nos flux de déchets.
- G En règle générale, les volumes de déchets dépendent des activités effectuées à l'installation et peuvent varier d'une année à l'autre.

Les déchets dangereux sont principalement produits lors du nettoyage des camions qui arrivent à l'usine d'éthanol. Le volume dépend de l'état des camions.

Les réductions en 2012 sont attribuables à l'amélioration des processus auprès des entreprises de camionnage sous contrat. En 2013, deux déversements d'éthanol mélangé à de l'eau de pluie dans la zone de confinement du parc de stockage ont contribué à une plus grande quantité de déchets dangereux produits. En 2014, les volumes de déchets dangereux ont été affectés par le nettoyage et l'évacuation d'une fuite d'un réservoir d'acide sulfurique dans sa zone de confinement.

- H En 2014, il y a eu 10 contraventions liées à l'oxydeur thermique et à la limite de température de fonctionnement à l'installation prescrite dans l'autorisation environnementale. Des mesures correctives ont été mises en place à l'installation, incluant des contrôles additionnels de l'administration et de l'équipement et des mises à jour des systèmes planifiées pour 2017. En 2015, les contraventions étaient également liées à l'oxydeur thermique.
- J Déversements pénétrant directement dans la rivière St. Clair, ou déversements dans le réseau d'égouts dépassant les capacités de traitement en aval et entraînant le rejet de substances dans la rivière St. Clair.
- J En 2014, il y a eu un dépassement mensuel de la limite des effluents du Tableau 1 pour la limite totale de phosphore de 1,0 mg/L, tel que décrit dans l'autorisation environnementale de l'installation. Des mesures correctives ont mené à des améliorations à l'installation, à des réponses plus efficaces aux modifications des paramètres, et à une diminution des niveaux moyens de phosphore dans le bassin de gestion des eaux de ruissellement.
- K Professionnels dévoués aux enjeux environnementaux, de santé ou de sécurité. Les contrats de fournisseurs privilégiés et les entrepreneurs non classifiés ne sont pas inclus dans ce total. Depuis 2014, le nombre de professionnels en ESP dans les effectifs de l'usine d'éthanol de St. Clair est déclaré dans les [données sur la performance du secteur Raffinage et commercialisation](#).
- L Depuis 2015, nous déclarons nos dépenses environnementales pour l'usine d'éthanol de St. Clair.

Économie

 [Afficher le filtre](#)

Indicateur	Unité	Note	Éléments d'information GRI	2011	2012	2013	2014	2015
Investissements								
Dépenses en capital et charges d'exploration	millions \$		G4-EC1	6	1	1	3	1



[Accueil](#) > [Données sur la performance](#) > [Énergie renouvelable](#) > [Énergie éolienne](#)


Suncor participe à six installations éoliennes en exploitation. Les données sur la performance présentées ne reflètent que les installations exploitées par Suncor.

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Environnement¹

 [Afficher le filtre](#)

Dans la colonne « Note », cliquez sur la flèche vers le bas pour afficher les notes.

Indicateur	Unité	Note	Éléments d'information GRI	2012	2013	2014	2015
Production							
Production nette	MW/h	A 	OG3	335 145	326 953	320 720	313 283
Émissions dans l'atmosphère							
Gaz à effet de serre (GES)	milliers de tonnes d'équivalent dioxyde de carbone (d'éq. CO ₂)	B 	G4-EN15 G4-EN16	0,10	0,16	0,48	0,39
Dioxyde de soufre (SO ₂)	tonnes		G4-EN21	0	0	0	0
Oxydes d'azote (NO _x)	tonnes		G4-EN21	0,07	0,11	0,12	0,09
Composés volatils organiques (COV)	tonnes		G4-EN21	0	0,01	0,01	0

Consommation d'énergie							
Consommation d'énergie totale	millions de gigajoules	C	G4-EN3 G4-EN4	-0,89	-1,17	-1,15	-1,12
• Consommation d'énergie directe	millions de gigajoules	C	G4-EN3	0	0	0	0
• Consommation d'énergie indirecte	millions de gigajoules	C	G4-EN4	-0,89	-1,18	-1,15	-1,12
Consommation d'eau							
Prélèvement d'eau total	m ³	D	G4-EN8	78	128	260	170
Gestion des déchets							
Déchets non dangereux produits	tonnes	E	G4-EN23	< 1	< 1	0	0
Conformité							
Infractions à la réglementation	nombre		G4-EN29	0	0	0	0
Amendes	milliers \$		G4-EN29	0	0	0	0
Déversements à déclarer	nombre		G4-EN24	0	0	0	0
Volume total de déversements	m ³		G4-EN23	0	0	0	0
Gestion Environnement, santé et prévention (ESP)							
Professionnels ESP employés	nombre		G4-EN31	0	0	0	0
Dépenses environnementales	millions \$		G4-EN31	0	0	0	0

- 1 Aux fins du présent rapport, seules les données environnementales des installations exploitées par Suncor sont incluses. En 2014, il s'agissait des installations Kent Breeze et Wintaring Hills pour une année complète de fonctionnement. Les données de 2015 comprennent Adelaide et les données partielles pour l'année de Kent Breeze et Wintaring Hills jusqu'à la date de leur vente (voir la section [Performance de 2015 en matière de GES](#) pour plus de détails.)
- A La production totale nette s'entend de la production d'électricité, en mégawatts par heure, tirée des parcs éoliens de Suncor suivants :
- Production partielle pour l'année jusqu'à la date de vente : Kent Breeze (capacité totale de 20 MWh)
 - Production partielle pour l'année jusqu'à la date de vente : Wintaring Hills (capacité totale de 88 MWh), en partenariat avec Teck
 - Production annuelle totale : Adelaide (entrée en service en 2015 avec une capacité totale de 40 MW)
 - La production totale nette tirée de ces installations n'est pas répartie selon le niveau de participation. La production d'électricité n'est pas incluse dans la production à l'échelle de Suncor pour le moment en raison de la définition de ce paramètre.
- B Les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont calculées au moyen d'une méthodologie propre à chaque installation qui utilise diverses méthodologies de référence qui ont été acceptées par les autorités compétentes auprès desquelles chaque installation est tenue de déclarer ses émissions de GES. Cette méthodologie a été suivie dans le cas où une autorité compétente dispose d'une méthodologie donnée, et s'il n'en existe pas, les méthodes les plus appropriées et les plus précises disponibles sont utilisées pour quantifier chaque source d'émission. Depuis 2014 et jusqu'au moment de sa vente en 2015, l'électricité utilisée pour l'installation de Wintaring Hills est incluse. Les émissions pour 2012 et 2013 sont légèrement moins élevées étant donné que seule l'électricité utilisée à Kent Breeze est incluse. Aucun crédit n'a été comptabilisé pour les compensations attribuables à l'énergie éolienne générée.
- C L'énergie totale est la somme de l'énergie directe et indirecte.
L'énergie directe est principalement l'énergie consommée sur place aux installations exploitées par Suncor, incluant le gaz naturel utilisé pour les génératrices de secours.
L'énergie indirecte inclut l'électricité qui alimente les bureaux, incluant le gaz naturel utilisé pour les génératrices de secours.
L'électricité vendue aux réseaux provinciaux est convertie en un montant équivalent en gigajoules et déduite de l'énergie indirecte totale. Cela explique pourquoi l'énergie éolienne indirecte est déclarée comme une valeur négative étant donné que les installations éoliennes exportent davantage d'électricité qu'elles n'en consomment.
- D Le prélèvement d'eau pour nos parcs éoliens exploités comprend l'eau achetée à la municipalité à des fins domestiques, et peut être variable.
- E Les déchets non dangereux produits pour nos parcs éoliens exploités sont principalement composés de déchets de sites d'enfouissement locaux.




Projets majeurs

[Accueil](#) > [Données sur la performance](#) > Projets majeurs

Le secteur Projets majeurs offre une expertise en matière de gestion, d'approvisionnement et de construction dans le cadre de vastes projets de croissance à l'échelle de l'entreprise. Les données sur la performance du secteur Projets majeurs se limitent aux indicateurs sélectionnés.

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Environnement

 [Afficher le filtre](#)


Dans la colonne « Note », cliquez sur la flèche vers le bas pour afficher les notes.

Indicateur	Unité	Note	Éléments d'information GRI	2011	2012	2013	2014	2015
Conformité								
Infractions à la réglementation	nombre	A 	G4-EN29	3	2	13	0	2
Amendes	\$	B 	G4-EN29	0	0	0	0	0
Volume des déversements	mètres cubes (m ³)		G4-EN24	0	0,63	1,06	0	3,41
Gestion Environnement, santé et sécurité (ESP)								
Professionnels ESP employés	nombre	C 	G4-EN31	27	36	51	51	—



Projets majeurs - Notes, environnement

- A En 2015, deux infractions ont été commises sur le site de construction d'un parc éolien associés au déboisement à l'extérieur des limites approuvées et à l'installation d'équipement à l'extérieur des limites approuvées.
- B Les données comprennent les sanctions pécuniaires imposées en conséquence d'infractions relevant de l'environnement, de la santé et de la sécurité pendant l'année de déclaration. En 2015, les quatre déversements les plus importants sont un déversement de liquide de refroidissement de générateur (0,7 m³), deux rejets d'eaux usées non planifiés (0,7 m³) et un rejet de propane (0,3 m³).
- C Professionnels dévoués aux enjeux environnementaux, de santé ou de sécurité. Les contrats de fournisseurs privilégiés et les entrepreneurs non classifiés ne sont pas inclus dans ce total. Depuis 2015, les données des professionnels ESP sont présentées pour l'ensemble de Suncor seulement.

Économie

 [Afficher le filtre](#)

Dans la colonne « Note », cliquez sur la flèche vers le bas pour afficher les notes.

Indicateur	Unité	Note	Éléments d'information GRI	2011	2012	2013	2014	2015
Achats								
Biens et services	millions \$	D 		2 422	2 755	2 098	2 236	1 984
Achats de biens et services								
• Au Canada	millions \$	D 	G4-EC9	2 247	2 632	1 972	2 010	1 720

Projets majeurs - Notes, économie

- D Les biens et services achetés auprès d'entreprise locales et autochtones sont inclus dans les données sur la performance à l'échelle de Suncor. Les achats au Canada représentent un sous-ensemble du total des biens et services achetés.

Dans la colonne « Note », cliquez sur la flèche vers le bas pour afficher les notes.

Indicateur	Unité	Note	Éléments d'information GRI	2011	2012	2013	2014	2014
Santé et sécurité								
Fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail - employés		E ▼	G4-LA6	0	0	0	0	0
Fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail - entrepreneurs		E ▼	G4-LA6	0,03	0,09	0	0,64	0
Fréquence des blessures consignées - employés		F ▼	G4-LA6	0,17	0	0	0	0
Fréquence des blessures consignées - entrepreneurs		F ▼	G4-LA6	0,83	0,83	1,07	0,61	0,58
Décès			G4-LA6	0	0	0	0	0

Projets majeurs - Notes, enjeux sociaux

E Une blessure entraînant un arrêt de travail est une blessure qui nécessite la consultation d'un médecin et entraîne l'absence de l'employé le prochain jour de travail prévu à son horaire ou n'importe quel jour subséquent. La fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail représente le nombre de telles blessures par tranche de 200 000 heures travaillées, divisé par le nombre d'heures d'exposition.

F Les blessures consignées sont la somme des blessures entraînant un arrêt de travail et des blessures nécessitant des soins. Une blessure nécessitant des soins n'entraîne pas l'absence de l'employé de son poste. La fréquence des blessures consignées représente le nombre de telles blessures par tranche de 200 000 heures travaillées, divisé par le nombre d'heures d'exposition.



Index du contenu de la GRI

[Accueil](#) > Index du contenu de la GRI

Ce Rapport sur le développement durable a été préparé conformément aux Lignes directrices G4 et aux éléments d'information sur le secteur pétrolier et gazier sur le développement durable de l'option « Critères essentiels » de la GRI.

En outre, notre rapport de progrès 2016 qui décrit notre engagement et notre implication relativement aux principes du Pacte mondial des Nations Unies (PMNU) est intégré au présent rapport.

Les tableaux ci-dessous présentent de l'information sur les éléments suivants :

- éléments généraux d'information G4 et enjeux pertinents (aspects) couverts dans le présent rapport
- principes du PMNU abordés
- emplacement de renseignements supplémentaires, soit dans ce rapport ou dans d'autres documents accessibles au public, et
- éléments généraux d'information qui ont été vérifiés à l'externe

Pour en apprendre davantage :

- [Global Reporting Initiative](#)
- [Pacte mondial des Nations Unies](#)

Éléments généraux d'information

Ces éléments généraux d'information décrivent notre organisation et les processus d'établissement de rapports sur le développement durable.

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Éléments généraux d'information	Lien ou réponse directe	Vérification externe	PMNU
G4-1	<ul style="list-style-type: none"> • Message du chef de la direction • Vision et stratégie 	-	
G4-2	<ul style="list-style-type: none"> • Faire tomber les barrières • Changements climatiques • Économie (toutes les sections) • Contribution à l'économie • Environnement (toutes les sections) • Objectifs et progrès • Gestion du risque d'entreprise • Responsabilité sociale (toutes les sections) 	-	

Profil de l'organisation



Éléments généraux d'information	Lien ou réponse directe	Vérification externe	PMNU
G4-3	Suncor Énergie Inc.	-	
G4-4	Nos activités	-	
G4-5	Calgary, en Alberta (Canada)	-	
G4-6	Nos activités	-	
G4-7	Nos activités	-	
G4-8	Nos activités	-	
G4-9	<p>Nos activités</p> <p>[Données sur la performance > Économie > Revenus, capitalisation boursière] :</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor <p>[Données sur la performance > Société > Employés et entrepreneurs de Suncor] :</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor 	-	
G4-10	<p>Les données sur les effectifs totaux par type d'emploi, contrat, et région et sexe par effectifs totaux, par emplacement sont présentées dans les pages suivantes de ce rapport : [Données sur la performance > Société > Employés et entrepreneurs de Suncor] :</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor • Sables pétrolifères • In Situ • Côte Est du Canada • Raffinage et commercialisation <p>Aucun système de gestion des données en place actuellement pour présenter des données sur tous les types d'emploi par sexe (entrepreneurs). Nous prévoyons présenter toutes les données pour cet indicateur en 2017.</p>	-	6
G4-11	<p>[Données sur la performance > Société > Social > Effectifs syndiqués] :</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor • Sables pétrolifères • In Situ • Côte Est du Canada • Raffinage et commercialisation <p>Pour obtenir des renseignements supplémentaires au sujet de nos employés et des conventions collectives, consulter notre Notice annuelle datée du 25 février 2016, p. 26 (PDF, 102 p., 1 544 Ko)</p>	-	3
G4-12	Contribution à l'économie	-	
G4-13	Données sur la performance	-	
G4-14	Vision et stratégie	-	
G4-15	<ul style="list-style-type: none"> • Sol et biodiversité • Partenariats et collaborations • Participation à la politique publique 	-	

G4-16	Partenariats et collaborations	-	
-------	--	---	--

Aspects et périmètres pertinents identifiés



Éléments généraux d'information	Lien ou réponse directe	Vérification externe	PMNU
G4-17	Rapport annuel de Suncor Énergie Inc. 2015, p. 23 et 24 (PDF, 152 p. 2.8 Mo) Pour en savoir plus sur les entités qui ne sont pas couvertes par ce rapport, consulter les pages sur les données sur la performance .	-	
G4-18	Analyse de la pertinence	-	
G4-19	Analyse de la pertinence	-	
G4-20	<ul style="list-style-type: none"> Analyse de la pertinence Données sur la performance 	-	
G4-21	<ul style="list-style-type: none"> Analyse de la pertinence Données sur la performance 	-	
G4-22	Tout redressement de renseignements fournis dans des rapports précédents et les raisons du redressement se trouvent dans les pages sur les données sur la performance et dans les notes afférentes pour les indicateurs spécifiques qui ont été redressés.	-	
G4-23	Les changements importants en matière de portée, de périmètre ou de méthodes de mesure apportés depuis les rapports précédents se trouvent les pages sur les données sur la performance , ainsi que les énoncés d'introduction pour les pages sur les données sur la performance des segments commerciaux spécifiques.	-	

Implication des groupes d'intérêt



Éléments généraux d'information	Lien ou réponse directe	Vérification externe	PMNU
G4-24	Responsabilité sociale	-	
G4-25	Responsabilité sociale	-	
G4-26	<ul style="list-style-type: none"> Analyse de la pertinence Responsabilité sociale 	-	
G4-27	<ul style="list-style-type: none"> Qualité de l'air Changements climatiques Sol et biodiversité Analyse de la pertinence Gestion des résidus Utilisation de l'eau 	-	

Profil du rapport



Éléments généraux d'information	Lien ou réponse directe	Vérification externe	PMNU
G4-28	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2015	-	
G4-29	Juillet 2015	-	
G4-30	Annuelle	-	
G4-31	Composez le 1-866-SUNCOR-1 (1-866-786-2671) ou envoyez-nous un courriel	-	

G4-32	« Conformité » – Critères essentiels <ul style="list-style-type: none"> • Index du contenu de la GRI • Données sur la performance 	-	
G4-33	Un tiers indépendant a vérifié les principaux indicateurs de rendement sélectionnés pour le Rapport sur le développement durable. Le rapport de vérification et les indicateurs vérifiés se trouvent à la page des données sur la performance .	-	

Gouvernance



Éléments généraux d'information	Lien ou réponse directe	Vérification externe	PMNU
G4-34	Gouvernance de l'entreprise Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur notre structure de gouvernance de l'entreprise et les comités du Conseil d'administration, consulter l'Annexe E (Sommaire de la gouvernance) de notre Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2016 (PDF, 125 p. 1 088 ko).	-	
G4-35	Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2016 de Suncor Énergie Inc. (PDF, 125 p. 1 088 ko) (Annexe E : Sommaire de la gouvernance – surveillance des risques, p. E3 et E4) De plus, un processus de gestion stratégique des enjeux est en place afin de gérer efficacement nos enjeux stratégiques. Le processus identifie, surveille et gère les principaux enjeux d'ordre environnemental, économique et social les plus critiques pour notre entreprise et nos groupes d'intérêt externes et met en place un système de gouvernance pour surveiller la gestion des enjeux.	-	
G4-36	Nous avons plusieurs postes de haute direction dont la responsabilité comprend la surveillance du développement durable, notamment : <ul style="list-style-type: none"> • Vice-président directeur, Services d'entreprise (relève directement du chef de la direction) • Sous-comité de l'Équipe de leadership de la haute direction (fournit une orientation stratégique afin de s'assurer que nous disposons de stratégies et d'objectifs solides en matière de développement durable) • Vice-présidente, Développement durable et communications • Directeur général, Développement durable 	-	
G4-37	Responsabilité sociale Pour en savoir plus sur les commentaires des groupes d'intérêt au Conseil d'administration, consulter notre Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2016 (PDF, 125 p. 1 088 ko). (Annexe E – Sommaire de la gouvernance – Politique en matière de communication et d'information et commentaire des parties intéressées, p. E-5)	-	
G4-38	Notice annuelle de Suncor Énergie Inc. datée du 25 février 2016 (PDF, 102 p., 1 544 Ko) (Administrateurs et membres de la haute direction, p. 68 à 72)	-	
G4-39	Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2016 de Suncor Énergie Inc. (PDF, 125 p. 1 088 ko). (Annexe F : Description du poste de président du conseil indépendant, p. F-1 et F-2)	-	
G4-40	Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2016 de Suncor Énergie Inc. (PDF, 125 p. 1 088 ko). (Annexe E : Sommaire de la gouvernance, p. E-14 à E-17)	-	
G4-41	Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2016 de Suncor Énergie Inc. (PDF, 125 p. 1 088 ko). (Annexe E : Sommaire de la gouvernance – conflits d'intérêt, p. E 11)	-	
G4-42	Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2016 de Suncor Énergie Inc. (PDF, 125 p. 1 088 ko). (Annexe H : Lignes directrices du conseil, Partie IV : mandat du conseil d'administration, p. H-4 à H-6))	-	
G4-43	Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2016 de Suncor Énergie Inc. (PDF, 125 p. 1 088 ko). (Annexe E : Sommaire de la gouvernance – Orientation et formation continue, p. E 8 et E-10) De plus, le Conseil d'administration reçoit des rapports périodiques de notre v.-p., Développement durable et communications. Le comité Environnement, santé et prévention et Développement durable du Conseil d'administration reçoit également des rapports trimestriels et des conseils sur les enjeux prioritaires dans le domaine du développement durable.	-	
G4-44	Le Conseil participe à une auto-évaluation annuelle. Pour en savoir plus, consulter la Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2016 de Suncor Énergie Inc. (PDF, 125 p. 1 088 ko) (Annexe E : Sommaire de la gouvernance – Désignation des candidats à un poste d'administrateur, p. E-14 à E-16) L'information précise à propos des sujets abordés et des plans d'action proposés est confidentielle et non publiée.	-	
G4-45	Le Conseil supervise le programme de gestion des risques d'entreprise de Suncor. Pour en savoir plus, consulter la Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2016 de Suncor Énergie Inc. (PDF, 125 p. 1 088 ko) (Annexe E : Sommaire de la gouvernance - Surveillance des risques, p. E-3 à E-4)	-	

G4-46	Le Conseil supervise le programme de gestion des risques d'entreprise de Suncor. Pour en savoir plus, consulter la Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2016 de Suncor Énergie Inc. (PDF, 125 p. 1 088 ko) (Annexe E : Sommaire de la gouvernance - Surveillance des risques, p. E-3 à E-4)	-	
G4-47	Le Conseil supervise le programme de gestion des risques d'entreprise de Suncor. Pour en savoir plus, consulter la Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2016 de Suncor Énergie Inc. (PDF, 125 p. 1 088 ko) (Annexe E : Sommaire de la gouvernance – Surveillance des risques, p. E-3 à E-4)	-	
G4-48	Notre Équipe de leadership de la haute direction, y compris le chef de la direction, examine et approuve ce rapport avant sa publication.	-	
G4-49	Les préoccupations sont soulevées dans le cadre des processus internes de gestion des enjeux stratégiques sous la direction d'un organe de gouvernance. Le comité Environnement, santé et prévention et Développement durable du Conseil d'administration revoit également l'efficacité que procurent les objectifs en matière d'environnement, de santé, de sécurité et de développement durable.	-	
G4-50	En 2015, les principaux enjeux touchaient les changements climatiques, l'eau et les Premières Nations. Des discussions de fond, des séances d'établissement des objectifs et d'initiatives pour s'attaquer à ces enjeux sont en cours et se poursuivront.	-	
G4-51	Rémunération des dirigeants Pour en savoir plus, consulter la Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2016 de Suncor Énergie Inc. (PDF, 125 p. 1 088 ko) (Rémunération du conseil d'administration et des membres de la haute direction, p. 17 à 46)	-	
G4-52	Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2016 de Suncor Énergie Inc. (PDF, 125 p. 1 088 ko) (Rémunération du conseil d'administration et des membres de la haute direction, p. 17 à 46)	-	
G4-53	Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2016 de Suncor Énergie Inc. (PDF, 125 p. 1 088 ko) (Vote consultatif sur l'approche en matière de rémunération des membres de la haute direction, p. 16)	-	

Éthique et intégrité



Éléments généraux d'information	Lien ou réponse directe	Vérification externe	PMNU
G4-56	Pratiques commerciales éthiques	-	10
G4-57	Pratiques commerciales éthiques	-	10
G4-58	Pratiques commerciales éthiques	-	10

Éléments spécifiques d'information

Ces éléments spécifiques d'information procurent le contexte de la gestion et de la performance liées aux enjeux dans le cadre de notre processus d'analyse de la pertinence.

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Catégorie : Économie



Divulgence de notre méthode de gestion et indicateurs	Lien ou réponse directe [section Données sur la performance > Catégorie de données > Indicateur] • Ensemble de la Société et(ou) par unité commerciale	Omissions	Vérification externe	PMNU
	Aspect : Performance économique			
G4-DMA	Économie		-	
G4-EC1	[Données sur la performance > Économie > Valeur économique générée et distribuée] :		-	

	<ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor • Sables pétrolières • Activités terrestres – Amérique du Nord • Côté Est du Canada • Raffinage et commercialisation • Usine d'éthanol de St. Clair <p>[Données sur la performance > Société > Investissements dans la collectivité] :</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor 			
	<ul style="list-style-type: none"> • Faire tomber les barrières • Message du chef de la direction • Plan d'action sur les changements climatiques • Environnement • Responsabilité sociale • Présentation de Suncor au CDP sur les changements climatiques 2016, 5 et 6 (p. 25 à 42) 			
G4-EC3	Rapport annuel 2015 de Suncor Énergie Inc. (pp. 110 à 114) (PDF, 152 p., 2,8 Mo)		-	
	Aspect : Présence sur le marché			
G4-DMA	Économie		-	
G4-EC5	<p>[Données sur la performance > Société > Rapport du salaire le plus bas au salaire minimum] :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sables pétrolières • Côté Est du Canada • Raffinage et commercialisation 		-	
	Aspect : Impacts économiques indirects			
G4-DMA	Économie		-	
G4-EC7	<ul style="list-style-type: none"> • Investissements dans la collectivité • Contribution à l'économie 		-	
G4-EC8	<ul style="list-style-type: none"> • Contribution à l'économie • Partenariats avec les entreprises autochtones 			
	Aspect : Pratiques d'approvisionnement			
			-	
G4-EC9	<p>[Données sur la performance > Économie > Achats] :</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor <p>Pour en savoir plus sur les dépenses réalisées auprès de fournisseurs locaux, consulter la page Économie.</p>		-	
	<p>[Données sur la performance > Environnement > Production] :</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor • Sables pétrolières • In Situ • Activités terrestres – Amérique du Nord • Côté Est du Canada • Raffinage et commercialisation • Usine d'éthanol de St. Clair 		Oui	Données sur la performance

Catégorie : Environnement



Divulgence de notre méthode de gestion et indicateurs	Lien ou réponse directe <i>Lien ou réponse directe [section Données sur la performance > Catégorie de données > Indicateur]</i> <i>Ensemble de la Société et(ou) par unité commerciale</i>	Omissions	Vérification externe	PMNU
---	--	-----------	----------------------	------

Aspect : Énergie				
G4-DMA	Environnement		-	
G4-EN3	[Données sur la performance > Environnement > Consommation d'énergie] : <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor • Sables pétrolifères • In Situ • Activités terrestres – Amérique du Nord • Côté Est du Canada • Raffinage et commercialisation • Usine d'éthanol de St. Clair • Énergie éolienne Présentation de Suncor au CDP sur les changements climatiques 2016_11 (p. 55 à 57)		-	7, 8
G4-EN4	[Données sur la performance > Environnement > Consommation d'énergie] : <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor • Sables pétrolifères • In Situ • Activités terrestres – Amérique du Nord • Côté Est du Canada • Raffinage et commercialisation • Usine d'éthanol de St. Clair • Énergie éolienne Présentation de Suncor au CDP sur les changements climatiques 2016_11 (p. 55 à 57)		-	8
G4-EN5	[Données sur la performance > Environnement > Consommation d'énergie] : <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor • Sables pétrolifères • In Situ • Activités terrestres – Amérique du Nord • Côté Est du Canada • Raffinage et commercialisation • Usine d'éthanol de St. Clair • Énergie éolienne 		-	8
G4-EN6	[Données sur la performance > Environnement > Réduction de la consommation d'énergie] : <ul style="list-style-type: none"> • In Situ • Activités terrestres – Amérique du Nord • Côté Est du Canada • Raffinage et commercialisation 		-	8,9
G4-EN7	<ul style="list-style-type: none"> • Énergies renouvelables • Développement technologique 		-	8,9
OG2	Présentation de Suncor au CDP sur les changements climatiques 2016_OG 6.1 et 6.2 (p. 77)		-	8,9
OG3	[Données sur la performance > Environnement > Production] : <ul style="list-style-type: none"> • Énergie éolienne 		-	8,9
Aspect : Eau				
G4-DMA	Environnement		-	
G4-EN8	[Données sur la performance > Environnement > Prélèvement d'eau] : <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor • Sables pétrolifères • In Situ • Activités terrestres – Amérique du Nord • Côté Est du Canada • Raffinage et commercialisation • Usine d'éthanol de St. Clair 		Oui	7, 8
			Données sur la performance	

	<ul style="list-style-type: none"> • Énergie éolienne 			
G4-EN9	<p>Gérance des ressources en eau</p> <p>Présentation de Suncor au CDP sur la gestion de l'eau 2016, 1.2a (p. 5), 5.1 (p. 28 et 29) et 5.1a (p. 30 à 33)</p>		-	8
	<ul style="list-style-type: none"> • _____ 		-	
Aspect : Biodiversité				
G4-DMA	Environnement		-	
G4-EN11	<p>[Données sur la performance > Environnement > Total des terres pour développement approuvé et potentiel] :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sables pétrolifères • In Situ <p>Information additionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sol et biodiversité 		-	8
G4-EN12	<p>[Données sur la performance > Environnement > Total des terres perturbées] :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sables pétrolifères • In Situ <p>Information additionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sol et biodiversité 		Oui Données sur la performance	8
G4-EN13	<p>[Données sur la performance > Environnement > Terres remises en état] :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sables pétrolifères • Activités terrestres – Amérique du Nord • In Situ <p>Information additionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Remise en état 		Oui Données sur la performance	8
OG4	<ul style="list-style-type: none"> • Sol et biodiversité 		-	
Aspect : Émissions				
G4-DMA	Environnement		-	
G4-EN15	<p>[Données sur la performance > Environnement > Émissions de GES] :</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor • Sables pétrolifères • In Situ • Activités terrestres – Amérique du Nord • Côté Est du Canada • Raffinage et commercialisation • Usine d'éthanol de St. Clair • Énergie éolienne <p>Information additionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Performance de 2015 en matière de de GES • Présentation de Suncor au CDP sur les changements climatiques 2016, 8-10 (p.45 à 55) 		Oui Données sur la performance	7, 8
G4-EN16	<p>[Données sur la performance > Environnement > Émissions de GES] :</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor • Sables pétrolifères • In Situ • Activités terrestres – Amérique du Nord • Côté Est du Canada • Raffinage et commercialisation • Usine d'éthanol de St. Clair • Énergie éolienne <p>Information additionnelle</p>		Oui Données sur la performance	7, 8

	<ul style="list-style-type: none"> • Performance de 2015 en matière de de GES • Présentation de Suncor au CDP sur les changements climatiques 2016, 8-10 (p.47 à 55) 			
G4-EN17	[Données sur la performance > Environnement > Émissions de GES] : <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor 		-	7, 8
G4-EN18	[Données sur la performance > Environnement > Émissions de GES] : <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor • Sables pétrolifères • In Situ • Activités terrestres – Amérique du Nord • Côté Est du Canada • Raffinage et commercialisation • Usine d'éthanol de St. Clair • Énergie éolienne 		Oui Données sur la performance	8
G4-EN19	<ul style="list-style-type: none"> • Plan d'action sur les changements climatiques • Présentation de Suncor au CDP sur les changements climatiques 2016 3.2 et 3.3 (20 à 24) 		-	8, 9
G4-EN20	[Données sur la performance > Environnement > Substances appauvrissant la couche d'ozone] : <ul style="list-style-type: none"> • Sables pétrolifères 		-	7, 8
G4-EN21	[Données sur la performance > Environnement > Émissions de SO ₂ , NO _x et COV] : <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor • Sables pétrolifères • In Situ • Activités terrestres – Amérique du Nord • Côté Est du Canada • Raffinage et commercialisation • Usine d'éthanol de St. Clair 		-	7, 8
Aspect : Effluents et déchets				
G4-DMA	Environnement		-	
G4-EN22	[Données sur la performance > Environnement > Qualité de l'eau rejetée] : <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor • Sables pétrolifères • In Situ • Activités terrestres – Amérique du Nord • Côté Est du Canada • Raffinage et commercialisation • Usine d'éthanol de St. Clair <p>Ces rejets d'eau d'effluents déclarés sont planifiés et les paramètres de qualité de l'eau doivent être analysés et déclarés conformément aux exigences réglementaires.</p> <p>Les rejets d'eau non planifiés sont rares dans des conditions de fonctionnement normales. Nous déclarons actuellement le nombre de rejets non planifiés ainsi que le nombre de dépassements de la limite des effluents/eaux usées des unités commerciales appropriées (déclaré aux organismes de réglementation).</p>	Cette information n'est pas disponible pour le moment. Nous envisageons la collecte de données pour déclarer les rejets d'eau non planifiés et si les rejets sont réutilisés par d'autres organisations et nous prévoyons déclarer toutes les données relatives à cet indicateur d'ici 2017.	-	8
G4-EN23	[Données sur la performance > Environnement > Déchets dangereux et non dangereux produits] : <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor • Sables pétrolifères • In Situ • Activités terrestres – Amérique du Nord • Côté Est du Canada • Raffinage et commercialisation • Usine d'éthanol de St. Clair <p>Information additionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gestion des résidus 		-	8

G4-EN24	<p>[Données sur la performance > Environnement > Déversements] :</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor • Sables pétrolifères • In Situ • Activités terrestres – Amérique du Nord • Côté Est du Canada • Raffinage et commercialisation • Usine d'éthanol de St. Clair 			8
G4-EN26	<ul style="list-style-type: none"> • Sol et biodiversité • Gestion des résidus • Gérance des ressources en eau • Surveillance de la qualité de l'eau <ul style="list-style-type: none"> • _____ • _____ • _____ 		-	8
OG6	<p>Les données sur la quantité de gaz brûlé à la torche sont publiées aux pages suivantes :</p> <p>[Données sur la performance > Environnement > Gaz brûlé à la torche] :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sables pétrolifères • In Situ • Activités terrestres – Amérique du Nord • Côté Est du Canada • Raffinage et commercialisation <ul style="list-style-type: none"> • _____ • _____ 	<p>Nous ne déclarons pas les gaz ventilés puisqu'ils ne sont pas significatifs en raison des pratiques de fonctionnement en place pour limiter la ventilation, notamment les unités de récupération de vapeur qui sont utilisées pour les réservoirs de stockage.</p>	-	
Aspect : Produits et services				
G4-EN27	<p>[Données sur la performance > Environnement > Éthanol mélangé à l'essence] :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Raffinage et commercialisation <p>Les stations-service Petro-Canada vendent de l'essence contenant jusqu'à 10 % d'éthanol dans de nombreux marchés. De plus, les carburants Petro-Canada portent la mention Catégorie supérieure. L'utilisation d'essence de Catégorie supérieure favorise des moteurs plus propres, des émissions réduites et un rendement supérieur.</p> <p>À notre usine de valorisation et à toutes nos installations de raffinage, nous avons lancé la production de carburant diesel à très faible teneur en soufre (15 parties par million ppm ou moins) pour satisfaire aux exigences de la loi canadienne. Suncor inclut un contenu renouvelable dans son carburant diesel, ce qui correspond au mandat de 2 % exigé par le gouvernement fédéral, au mandat de 4 % exigé en Colombie-Britannique, au mandat de 2 % exigé en Ontario et au mandat de 2 % exigé en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba. Le carburant diesel renouvelable réduit les émissions de monoxyde de carbone et de particules qui contribuent à la formation du smog. Nous possédons aussi une installation de mélange de biodiesel à Fort McMurray (Terminal ATT), qui fournit jusqu'à 5 % du biodiesel requis à la mine et au marché local sur une base saisonnière. Prendre note que la mine fonctionne au moyen de diesel à très faible teneur en soufre qui contient moins de 15 ppm de soufre.</p>		-	7-9
OG8	<p>[Données sur la performance > Environnement > Teneur en soufre de l'essence] :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Raffinage et commercialisation 			
Aspect : Conformité				
G4-DMA	Environnement		-	

G4-EN29	[Données sur la performance > Environnement > Infractions à la réglementation et amendes] : <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor • Sables pétrolifères • In Situ • Activités terrestres – Amérique du Nord • Côté Est du Canada • Raffinage et commercialisation • Usine d'éthanol de St. Clair • Projets majeurs 		-	8
	Aspect : Généralités			
G4-DMA	Environnement		-	
G4-EN31	[Données sur la performance > Environnement > Gestion ESP] : <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor 		-	
	Aspect : Mécanismes de règlement des griefs environnementaux			
G4-EN34	En 2015, 36 griefs liés à l'incidence sur l'environnement ont été documentés dans le cadre de notre mécanisme de règlement des griefs formel, dont la plupart concernaient le bruit des turbines provenant des parcs éoliens situés dans le sud de l'Ontario. Tous les griefs ont été examinés ou réglés. Bien que tous aient été examinés, certains peuvent encore être en suspens et sur le point d'être réglés. 2015 a aussi été la première année pour laquelle nous avons déclaré cet indicateur à l'aide de ce mécanisme formel qui est continuellement raffiné et amélioré.		-	8

Catégorie : Enjeux sociaux

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Sous-catégorie : Pratiques du travail et travail décent



Divulgence de notre méthode de gestion et indicateurs	Lien ou réponse directe <i>Lien ou réponse directe [section Données sur la performance > Catégorie de données > Indicateur] Ensemble de la Société et(ou) par unité commerciale</i>	Omissions	Vérification externe	PMNU
	Aspect : Emploi			
G4-DMA	Nos employés		-	
G4-LA1	[Données sur la performance > Société > Nouveaux employés et roulement de personnel] : <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor • Sables pétrolifères • In Situ • Côté Est du Canada • Raffinage et commercialisation 		-	6
G4-LA2	De l'information au sujet de notre approche en matière de rémunération et d'avantages sociaux se trouve à la page sur les carrières à suncor.com		-	
G4-LA3	[Données sur la performance > Société > Retour au travail et taux de maintien] : <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor 		-	6
	Aspect : Gestion de la main-d'œuvre et relations avec la main-d'œuvre			

G4-DMA	Nos employés		-	
G4-LA4			-	3
Aspect : Santé et sécurité au travail				
			-	
G4-LA5	Les effectifs de Suncor des secteurs Sables pétrolifères, In Situ, Exploration et production et Raffinage et commercialisation sont représentés par des comités mixtes officiels patronat-travailleurs de santé et sécurité. Ces comités s'occupent des préoccupations en matière de santé et de sécurité afin de fournir des recommandations sur les mesures à prendre.		-	
G4-LA6	[Données sur la performance > Société > Fréquences de blessures et décès] : <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor • Sables pétrolifères • In Situ • Côté Est du Canada • Raffinage et commercialisation <p>Suncor déclare également les taux de maladies professionnelles à l'interne et aux organismes de réglementation des autorités compétentes. Elle déclare aussi à l'interne les taux d'incidence des maladies non professionnelles dans le cadre de son programme de gestion des dossiers d'invalidité, à l'échelle de l'entreprise et par unité commerciale.</p>		Oui Données sur la performance	
G4-LA7	Nous ne menons pas d'activités dans des régions où le risque d'exposition de nos employés à des maladies transmissibles comme le VIH/sida, la malaria ou la tuberculose ou toutes autres maladies graves est élevé. En apprendre davantage sur notre approche en matière de santé et mieux-être au travail.		-	
G4-LA8			-	
Aspect : Formation et éducation				
G4-DMA	Nos employés		-	
G4-LA9	[Données sur la performance > Société > Formation et développement] : <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor • Sables pétrolifères • Côté Est du Canada • Raffinage et commercialisation • Usine d'éthanol de St. Clair 	Les données sur la moyenne d'heures de formation par employé par année ne sont pas disponibles pour le moment. Nous avons récemment mis en œuvre un nouveau système de gestion de l'apprentissage (SGA) qui nous permet de concevoir, de planifier et d'offrir des activités d'apprentissage à l'intention des employés à l'échelle de l'entreprise et d'en faire le suivi. Cette solution nous permettra de publier toutes les données pour cet indicateur d'ici 2017.	-	6
G4-LA10	Développer le talent		-	
G4-LA11	[Données sur la performance > Société > Employés recevant des évaluations de rendement] : <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor • Sables pétrolifères • In Situ • Côté Est du Canada • Raffinage et commercialisation 		-	6
Aspect : Diversité et égalité des chances				
G4-DMA	Nos employés		-	
G4-LA12	Pour en savoir plus sur nos administrateurs et les membres de la haute direction, consulter la Notice annuelle datée du 25 février 2016 (PDF, 102 p., 1 544 Ko) (p. 68 à 72)		-	6

	<p>Les données sur les employés par catégorie d'emploi sont présentées dans les pages sur les données sur la performance de ce rapport :</p> <p>[Données sur la performance > Société > Indicateurs par minorités visibles, sexe et âge] :</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor • Sables pétrolières • In Situ • Côté Est du Canada • Raffinage et commercialisation 			
	Aspect : Égalité de rémunération entre les femmes et les hommes			
G4-DMA	Nos employés		-	
G4-LA13	<p>[Données sur la performance > Société > Social > Salaire de base des femmes en pourcentage de celui des hommes] :</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor 		-	6

Sous-catégorie : Enjeux sociaux



Divulgence de notre méthode de gestion et indicateurs	Lien ou réponse directe <i>Lien ou réponse directe [section Données sur la performance > Catégorie de données > Indicateur] Ensemble de la Société et(ou) par unité commerciale</i>	Omissions	Vérification externe	PMNU
	Aspect : Collectivités locales			
OG9	<ul style="list-style-type: none"> • Relations avec les Autochtones • Responsabilité sociale 		-	1,2
G4-DMA	Responsabilité sociale		-	
G4-SO1	Responsabilité sociale Partenariats avec les entreprises autochtones		-	1
G4-SO2	Responsabilité sociale		-	1
OG10	Responsabilité sociale		-	
OG11	<p>[Données sur la performance > Environnement > Terrains perturbés et remis en état] :</p> <ul style="list-style-type: none"> • In Situ • Activités terrestres – Amérique du Nord <p>Renseignements supplémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Remise en état 		-	
	Aspect : Anti-corruption			
G4-DMA	Économie		-	
G4-SO3	Pratiques commerciales éthiques <p>Les risques de fraude et de corruption liés à nos activités à l'étranger se trouvent dans la Notice annuelle datée du 25 février 2016 (PDF, 102 p., 1 544 Ko) (p. 62)</p>		-	10
G4-SO4	<ul style="list-style-type: none"> • Économie • Pratiques commerciales éthiques <p>Une formation sur la prévention des paiements irréguliers est offerte sur une base ciblée à certaines personnes qui occupent des postes à haut risque ou dans des régions à risque élevé. Certaines entreprises tiers associées sont également soumises à une formation anticorruption, compte tenu de l'évaluation du risque.</p>		-	10
G4-SO5	Suncor n'a enregistré aucun incident de pots-de-vin ou autres formes de corruption en 2015 et aucune poursuite n'a été intentée contre Suncor pour de tels motifs.		-	10

	Aspect : Politiques publiques			
G4-DMA	Participation à la politique publique		-	
G4-SO6	[Données sur la performance > Économie > Contributions politiques] : <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor <p>Nous versons des contributions financières à des partis politiques à l'échelle provinciale dans les territoires où nous exerçons nos activités et où de telles contributions sont permises par la loi. En 2015, cela incluait l'Alberta, la Colombie-Britannique, l'Ontario et Terre-Neuve-et-Labrador. Nous ne contribuons pas à des partis politiques à l'extérieur du Canada et ne faisons pas de dons en nature à des partis politiques ou des particuliers. Nous versons des contributions à des partis politiques pour soutenir l'exercice de la démocratie au Canada. Notre norme à l'égard des contributions versées à des partis politiques régit ces contributions. Tout montant versé à un parti politique, y compris lors d'événements de collecte de fonds, est autorisé et enregistré par le vice-président, Relations avec les gouvernements, à partir du budget alloué à cet effet et approuvé par le vice-président directeur, Services d'entreprise. L'équipe de leadership de la haute direction examine annuellement les contributions faites par Suncor.</p>	-	10	
	Aspect : Comportement anticoncurrentiel			
G4-DMA	Économie		-	
G4-SO7	Pratiques commerciales éthiques <p>Aucune mesure d'application réglementaire entreprise pour une conduite anticoncurrentielle contre Suncor en 2015. Le code des pratiques commerciales de Suncor indique que Suncor doit, dans le cadre de ses activités, a) éviter toute pratique ou activité contrevenant à la loi sur la concurrence, et b) soutenir et encourager une économie concurrentielle.</p>	-		
	Aspect : Conformité			
G4-DMA	Économie		-	
G4-SO8	Il n'y a pas eu d'amendes ou de sanctions non pécuniaires significatives imposées à Suncor en 2015 pour cause de violation de lois ou de règlements.		-	
	Aspect : Intégrité des actifs et sécurité opérationnelle			
OG13	Sécurité opérationnelle		-	

Sous-catégorie : Responsabilité de nos produits



Divulgence de notre méthode de gestion et indicateurs	Lien ou réponse directe [section Données sur la performance > Catégorie de données > Indicateur] Ensemble de la Société et(ou) par unité commerciale	Omissions	Vérification externe	PMNU
OG14	[Données sur la performance > Environnement > Production nette] : <ul style="list-style-type: none"> • Usine d'éthanol de St. Clair <p>[Données sur la performance > Environnement > Éthanol mélangé à l'essence] : <ul style="list-style-type: none"> • Raffinage et commercialisation </p>	Nous n'avons pas de processus formel en place pour établir un critère de durabilité pour les biocarburants que nous produisons ou achetons. Les critères de durabilité pour les produits que nous produisons ou achetons s'avèrent moins significatifs pour Suncor et ils ne sont donc pas déclarés.	-	8,9



Mises en garde

[Accueil](#) > Mises en garde

- [Mises en garde](#)
- [Énoncés prospectifs](#)
- [Mesures financières hors PCGR](#)
- [Remise en état](#)
- [Barils équivalent pétrole \(bep\)](#)
- [Suncor](#)
- [Partenariats](#)

Mises en garde

Énoncés prospectifs

Le Rapport sur le développement durable de 2016 renferme certains renseignements et énoncés prospectifs (collectivement appelés « énoncés prospectifs » aux présentes) au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes et américaines applicables. Les énoncés prospectifs contenus dans le Rapport sur le développement durable 2016 de Suncor comprennent des références à la mission, à la vision et aux stratégies de Suncor, notamment s'efforcer d'être le concurrent affichant de faibles coûts d'exploitation dans son industrie sans compromettre la performance environnementale, créer de la valeur à long terme pour les actionnaires, d'obtenir les rendements les plus élevés possibles de ses activités, maintenir les coûts bas et accroître la fiabilité; aux attentes de Suncor selon lesquelles les combustibles fossiles demeureront une source clé d'énergie fiable et abordable dans un avenir rapprochée; aux objectifs en matière de développement durable, incluant l'objectif de réduire l'intensité des émissions globales des gaz à effet de serre (« GES ») provenant de sa production de pétrole et de produits pétroliers de 30 % d'ici 2030, l'objectif social visant à renforcer les relations de Suncor avec les Autochtones du Canada, et l'intention de Suncor de créer un objectif à long terme sur la conservation de l'eau; à l'impact attendu de la réalisation des objectifs en matière de développement durable; aux attentes (incluant les résultats et avantages prévus) et plans de Suncor relativement aux technologies adoptées ou qui pourraient être adoptées à l'échelle de Suncor, incluant celles liées à l'extraction par solvant au moyen de chaleur électromagnétique, aux surfactants, aux solvants, à la co-injection de gaz non condensable, à la génération de vapeur par contact direct, au traitement de l'eau produite, au captage du carbone, à la décarbonisation, au traitement des mousses paraffiniques, à la gestion des résidus, aux systèmes automatisés pour camions, aux lubrifiants, à la remise en état des terrains, au brûlage à la torche et à l'utilisation de couverture de coke; aux échéanciers et plans liés au développement technologique; aux résultats prévus du Système de gestion de l'énergie et du moment de sa mise en œuvre; aux initiatives possibles qui pourraient être réalisées pour atteindre les objectifs de développement durable de Suncor; à l'intention de Suncor de continuer à investir dans le développement technologique; à l'attente selon laquelle le projet Fort Hills devrait entrer en production au quatrième trimestre de 2017 et devrait atteindre 90 % de sa pleine capacité dans les 12 mois suivants; à l'attente selon laquelle le projet Fort Hills aura une capacité de production de 180 000 barils par jour de bitume et à l'attente selon laquelle ce projet ajoutera plus de 3 mégatonnes d'équivalent CO₂ au profil exploité des émissions de GES de Suncor; aux impacts attendus liés aux modifications des règlements; aux attentes liées au Centre de technologie de gestion de l'eau et le moment de son ouverture; aux attentes et aux échéanciers liés aux projets d'utilisation de l'eau; et à l'attente selon laquelle la première usine de biodiesel à l'échelle commerciale dans laquelle Suncor participe sera en service 2016. Certains énoncés prospectifs et renseignements se reconnaissent à l'emploi d'expressions comme « s'attend à », « anticipe », « estime », « planifie », «

prévu », « envisage », « croit », « projets », « indique », « pourrait », « se concentre sur », « vision », « but », « prévisions », « proposé », « cible », « objectif », « continue », « devrait », « vise », « s'efforce », « potentiel » et autres expressions analogues.

Les énoncés prospectifs se fondent sur les attentes, les estimations, les projections et les hypothèses actuelles de Suncor, qui s'appuient sur les renseignements disponibles au moment où les énoncés sont fournis et qui tiennent compte de l'expérience de Suncor et de sa perception des tendances historiques, y compris les attentes et hypothèses au sujet de l'exactitude des estimations des réserves et des ressources; les prix des marchandises, les taux d'intérêt et les taux de change; la rentabilité des capitaux et les économies de coûts; les taux de redevance et les lois fiscales applicables; les niveaux de production futurs; la suffisance des dépenses en capital budgétées pour l'exécution des activités planifiées; la disponibilité et le coût de la main-d'œuvre et des services; et la réception en temps utile des approbations des autorités réglementaires et des tiers. Les énoncés et les renseignements prospectifs ne constituent pas des garanties de la performance future et comportent des risques et incertitudes, dont certains sont similaires à ceux des autres entreprises pétrolières et gazières et d'autres qui sont propres à Suncor. Les résultats réels de Suncor peuvent différer de façon importante de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus par les énoncés prospectifs et les lecteurs sont prévenus de ne pas leur accorder une confiance indue.

Les risques, incertitudes et autres facteurs susceptibles d'influer sur les résultats financiers et opérationnels de tous les secteurs d'activité de Suncor sont, entre autres les changements touchant la conjoncture économique, les conditions du marché et les conditions commerciales, comme le prix des marchandises, les taux d'intérêt et les taux de change; les fluctuations de l'offre et de la demande pour les produits de Suncor; la mise en œuvre réussie et en temps opportun des projets d'investissement, y compris les projets de croissance et les projets réglementaires; les mesures prises par les sociétés concurrentes, y compris la concurrence accrue d'autres sociétés pétrolières et gazières ou de sociétés qui fournissent des sources d'énergie de remplacement; les pénuries de main-d'œuvre et de matériel; les mesures prises par les pouvoirs publics en matière de taux d'imposition ou les modifications apportées aux frais et aux redevances, notamment en ce qui concerne les avis de nouvelle cotisation que Suncor a reçus de l'Agence du revenu du Canada, des gouvernements de l'Ontario, de l'Alberta et du Québec relativement au règlement de certains contrats dérivés, dont le risque i) que Suncor ne puisse parvenir à faire valoir sa position fiscale initiale et doive par conséquent payer des impôts plus élevés ainsi que des intérêts et des pénalités, et ii) que Suncor soit tenue de verser un montant de trésorerie relativement aux avis de nouvelle cotisation, en remplacement de la sûreté; les modifications aux règlements dans le domaine de l'environnement et dans d'autres domaines; la capacité et la volonté des parties avec lesquelles nous avons des liens importants de s'acquitter de leurs obligations envers nous; les pannes aux infrastructures de tiers qui pourraient interrompre la production; les événements imprévus, tels que des incendies, des bris d'équipement et autres événements semblables touchant Suncor ou d'autres parties dont les activités ou les actifs se répercutent directement ou indirectement sur Suncor; le potentiel d'atteinte à la sécurité des systèmes informatiques de Suncor par des pirates informatiques ou des cyberterroristes, et la non-disponibilité ou le défaut de tels systèmes de fonctionner comme prévu suite à de telles atteintes; notre capacité de découvrir des réserves pétrolières et gazières pouvant être exploitées de façon rentable; l'exactitude des estimations des réserves, des ressources et de la production future de Suncor; l'instabilité du marché qui nuit à la capacité de Suncor d'obtenir du financement à des taux acceptables sur le marché des capitaux d'emprunt; le maintien d'un ratio dette/flux de trésorerie optimal; la réussite des activités de gestion des risques de la Société menées à l'aide de dérivés et d'autres instruments financiers; les coûts afférents à la conformité aux lois environnementales actuelles et futures; les risques et les incertitudes liés à la conclusion d'une transaction d'achat ou de vente d'une propriété pétrolière et gazière, incluant les estimations du dernier paiement à verser ou à recevoir, la capacité des contreparties à remplir leurs obligations en temps opportun et à obtenir toute approbation requise auprès des autorités de réglementation ou de tierces parties, ce qui est indépendant de la volonté de Suncor et habituel dans les transactions de cette nature; et l'exactitude des estimations de coûts, dont certaines sont fournies au stade de la conception ou à d'autres stades préliminaires des projets et avant le début ou la conception des études techniques détaillées nécessaires à la réduction de la marge d'erreur et à l'augmentation du degré d'exactitude. Tous ces facteurs importants ne sont pas exhaustifs.

L'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation (rapport de gestion) de Suncor pour le premier trimestre de 2016 datée du 27 avril 2016, la notice annuelle, le formulaire 40-F et le rapport annuel à l'intention des actionnaires de Suncor, tous datés du 25 février 2016 et les autres documents, qui sont déposés de temps à autre auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières décrivent les risques, incertitudes, hypothèses importantes et autres facteurs qui pourraient avoir une influence sur les résultats réels et de tels facteurs sont intégrés par renvoi aux présentes. On peut se procurer gratuitement des exemplaires de ces documents en écrivant à Suncor au 150, 6th Avenue S.W., Calgary, Alberta T2P 3E3, en téléphonant au 1-800-558-9071, ou en en faisant la demande par courriel à info@suncor.com ou en consultant SEDAR au <http://www.sedar.com/> ou EDGAR au <http://www.sec.gov/>. Sauf disposition contraire de la législation en valeurs mobilières applicable, Suncor dénie toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement des énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour un autre motif.

Mesures financières hors PCGR

Certaines mesures financières dont il est question dans le Rapport sur le développement durable 2016 de Suncor, notamment les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, le bénéfice d'exploitation et les coûts d'exploitation des sables pétrolifères par baril, ne sont pas prescrites par les principes comptables généralement reconnus au Canada (« PCGR »). Ces mesures financières hors PCGR sont définies et rapprochées dans le rapport de gestion de Suncor pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015.

Ces mesures financières hors PCGR n'ont pas de définition normalisée et, par conséquent, il est peu probable qu'elles soient comparables avec les mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Nous avons inclus ces mesures financières hors PCGR parce que la direction les utilise pour analyser la performance commerciale, l'endettement et la liquidité, et par conséquent, ces mesures ne doivent pas être utilisées hors contexte ni comme des substituts aux mesures de rendement établies conformément aux PCGR.

Remise en état

À Suncor, la remise en état est un processus minutieusement contrôlé comportant deux volets distincts : i) la transformation de la surface, incluant les bassins de résidus, en terrains fermes pouvant accepter la végétation, la faune et la restauration du couvert végétal, notamment un modelé et une mise en place des sols; et ii) la végétalisation de façon que les paysages rétablis puissent accepter la végétation et la faune sous la forme d'écosystèmes viables. Lorsque Suncor déclare qu'elle a remis des terrains en état ou qu'elle prévoit le faire, cela signifie que le terrain remis en état est conforme aux deux volets décrits ci-dessus ou qu'il le sera.

BEP

Certains volumes de gaz naturel ont été convertis en barils équivalent pétrole (bep) en supposant qu'un baril est l'équivalent de six mille pieds cubes de gaz naturel. Les mesures exprimées en bep peuvent être trompeuses, surtout si on les considère isolément. Le ratio de conversion de six mille pieds cubes de gaz naturel pour un baril de pétrole brut ou de liquides de gaz naturel repose sur une méthode de conversion d'équivalence d'énergie applicable essentiellement à la pointe du brûleur et ne représente pas une équivalence de valeur à la tête du puits. Étant donné que le ratio de valeur basé sur le prix actuel du pétrole brut par rapport à celui du gaz naturel diffère considérablement de l'équivalence d'énergie de 6:1, l'utilisation d'un ratio de conversion de 6:1 peut être trompeuse comme indication de la valeur.

Les mètres cubes équivalent pétrole sont calculés sur la base de [un bep pour 0,159 mètre cube standard]. Étant donné que les mètres cubes équivalent pétrole sont basés sur une conversion impliquant des bep, toutes les valeurs sont assujetties aux mêmes limites que les bep décrits ci-dessus.

Certains volumes d'éthanol ont été convertis en mètres cubes équivalent pétrole. L'équivalent pétrole de l'éthanol représente un PCS de 23,6 MJ/litre et l'équivalent pétrole brut représente un PCS de 38,5 MJ/litre. Cette conversion est fondée sur une méthode de conversion d'équivalence énergétique et ne représente pas une équivalence de la valeur.

Suncor

Les expressions « nous », « notre », « nos », « Suncor » ou « la Société » dans le Rapport sur le développement durable 2016 de Suncor font référence à Suncor Énergie Inc. ainsi qu'à ses filiales, partenariats et coentreprises, sauf si le contexte exige une interprétation différente.

Partenariats

L'utilisation du terme partenariat dans le Rapport sur le développement durable 2016 de Suncor ne signifie pas nécessairement un partenariat dans un contexte juridique.